

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS
DU 13 DECEMBRE 2016

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 02 décembre 2016, accompagnée d'un ordre du jour comportant 73 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 08 décembre 2016 comportant 2 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 37 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, Mme MOUCHERON, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, M. TONDREAU, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, ~~M. MILLER~~, ~~M. ROSSI~~, M. MANDERLIER, ~~M. DEL BORRELLO~~, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, ~~M. JOOS~~, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, ~~Mme LAGNEAU~~, ~~M. BONJEAN~~, ~~Mme DEFRISE~~, ~~Mme URBAIN~~, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, M. Fr HAMBYE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale f.f.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On va commencer le Conseil tout d'abord en rendant hommage à M. Thierry FLAMECOURT qui a réalisé une carrière professionnelle exemplaire à l'Office National des Pensions. Il y a été un fonctionnaire dans le sens le plus noble du terme. Au niveau de la Ville, M. FLAMECOURT a prêté serment le 02 janvier 2001 en tant que Conseiller communal. Il a ensuite été nommé à la Commission des Sports et des Fêtes jusqu'à la fin de son mandat. En 2012, il a également été désigné en qualité de membre du Collège des Commissaires du CHU Ambroise Paré. Il a toujours eu à cœur d'œuvrer pour les associations à finalité sociales et associatives. Il a notamment travaillé avec acharnement pour que l'on construise la salle Calva à Maisières. Il a été à l'initiative de nombreuses activités notamment au profit des séniors. Il était engagé aussi dans le sport, en particulier, le Volley Ball en tant que joueur et responsable au niveau de Mons-Borinage et il a relancé également la Ducasse de Maisières. Je pense qu'en votre nom à tous, au nom du Collège et en mon nom personnel, nous adressons à sa famille, nos plus sincères condoléances.

1 minute de silence.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Chers Collègues, je voudrais excuser l'absence de M. Bruno ROSSI. Je rappelle que le procès-verbal de la séance précédente est ici et

qu'en l'absence d'observations, ce PV sera considéré comme approuvé. Je rappelle que nous aurons le plaisir de nous revoir le 17 janvier à 18h00 pour entamer ensemble l'année neuve. Les points remis sont le 3^e Objet, le 15^e, le 16^e, le 17^e, le 18^e, le 19^e, le 20^e, le 21^e, le 22^e, le 34^e f), le 34^e w), le 35^e b), le 41^e, le 50^e et le 51^e et nous avons deux points complémentaires portés à l'ordre du jour : le 65^e -1 et le 65^e -2. Fort de tout cela, on peut entamer nos travaux. Vous m'arrêtez bien entendu dès que vous l'estimez utile. D'abord, le point 1, c'est le rapport de l'Administration, on en prend acte.

1^{er} Objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2015. Secrétariat

24^e Objet : Budget 2017 du CPAS. Gestion financière

46^e Objet : Régie foncière. Budget 2017. Régie foncière SD

65^e Objet : Budget général des recettes et dépenses pour l'exercice 2017. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Je suppose qu'on fera une discussion générale sur...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, oui, bien sûr. Si vous le souhaitez, nous pouvons aussi travailler autrement. Nous pouvons travailler comme nous l'avons fait les années précédentes, peut-être voir d'abord, le budget de la Ville, celui du CPAS et de la Régie, avoir une discussion à ce moment-là sur rapport de l'Administration et puis rentrer dans l'ordre du jour du Conseil, c'est vraiment comme vous voulez. Vous préférez cela ? Tout le monde est d'accord qu'on organise les travaux de cette manière ? Bon, ok.

Je vous propose une introduction générale sur la politique de la Ville demandant alors à Monsieur le Président du CPAS ayant le budget dans ses attributions de vous indiquer quelques éléments chiffrés et puis de poursuivre avec le CPAS et enfin à M. l'Echevin DARVILLE, la Régie et puis alors, entamer la discussion générale. Pour ne pas abuser de votre temps, sachant que vous avez lu en détail le budget et que vous le connaissez suffisamment. Je voulais juste attirer votre attention sur le fait qu'en termes d'investissement, malgré les difficultés que nous connaissons, avec les moyens financiers de l'Union Européenne, de la Région wallonne, nous avons une enveloppe d'investissement d'un peu plus de 50.000.000 d'euros. J'ai pris à la dia suivante, quelques exemples avec des travaux lourds comme par exemple, l'avenue du Champ de Bataille et je me permets d'insister sur le fait qu'il y a des investissements en nombre dans les

anciennes communes hors Mons-Centre. Toujours dans les dépenses d'investissement, il y a avec les fonds européens, dans le budget 2017, l'étude d'un parking à la place Nervienne, également, le début des études pour les deux places qui sont de part et d'autre de la nouvelle gare. Une vingtaine de millions pour le piétonnier, je vais y revenir dans un instant et aussi près de 2 millions pour la voirie avenue des Bassins, chemin de l'Inquiétude, qui est une voirie en très mauvais état. Dans les infrastructures sportives, nous avançons cette année et d'ailleurs, non seulement cette année 2017 mais déjà ce soir, normalement, par des projets qui concernent la construction d'une salle sportive et récréative à l'AEDEC d'Hyon. Des équipements du hall de l'ICET de Cuesmes, l'aménagement d'un centre multisports à l'Héribus et aussi, à l'initiative du club lui-même, la rénovation du Rugby Club de Mons ainsi que la rénovation d'un certain nombre d'écoles et de travaux dans les écoles que je vais indiquer. Dans les priorités, il faut le rappeler que budget Ville et CPAS consacrent ensemble presque 100.000.000 à la cohésion sociale et que dans la politique publique de la Ville et du CPAS, c'est la cohésion sociale qui constitue la dépense et la préoccupation première. Dans cette cohésion sociale, je me suis permis de présenter un slide sur le Service de Prévention en attirant votre attention sur le fait que le Service de Prévention travaille remarquablement sur l'ensemble du territoire et par exemple, l'un des problèmes aigus que nous avons et que vous connaissez, qui est le dispositif de sans-abris, rien que dans le Service de Prévention, il y a douze personnes qui y travaillent d'une manière permanente. Dans les priorités, il y a la sécurité avec notamment la police. Nous avons ajouté cette année, 500.000 euros, nous en sommes à un transfert de la Ville vers la zone de police de 17.500.000, cela représente la moitié des dépenses de la police qui est de l'ordre de 35.000.000 avec des services différents. On a aussi d'ailleurs discuté avec les organisations syndicales pour atteindre un nombre de 343 ou 347 agents, la difficulté que l'on rencontre, c'est que des places sont vacantes mais nous attendons la manifestation de candidats. Dans les priorités également, il y a les pompiers avec un budget de mémoire de l'ordre de 6.000.000 mais une certaine réduction cette année-ci. Donc, outre la cohésion sociale, la sécurité, l'autre priorité, c'est la propreté avec à la fois, plus de 5.000.000 que l'on verse à HYGEA mais aussi un renforcement de la Cellule Incivilités et des services de proximité pour garder le Grand Mons propre et vous savez que nous avons grâce au soutien du Ministre DI ANTONIO et du Gouvernement wallon, la possibilité de développer en 2017, des synergies qui permettront de ramasser les encombrants gratuitement chez les personnes du Grand Mons pour un volume de 6 m³ par personne, on l'a déjà expliqué, je pense dans les médias mais le Président du CPAS et moi-

même sommes tout à fait disponibles pour y répondre. Pour la propreté, outre HYGEA, il y a tout le travail de la Ville, le tout ensemble coûte 10.000.000, cela reste malheureusement, un montant que nous considérons élevé. Il y a alors le commerce, je me suis permis de mettre sur écran une photo où vous voyez la Grand Rue scindée en deux, celle de gauche en haut, vous voyez la Grand Place, la stratégie du Collège qui ne date pas d'aujourd'hui, est la suivante, en haut de la rue de la Chaussée, avec les moyens financiers de l'Union Européenne et de la Région, notre intention et on en avait parlé la fois passée, c'est d'acquérir des surfaces qui sont à vendre, de les rénover et d'en faire des maternités commerciales le haut du piétonnier. Pour ce qui est du centre du piétonnier, l'ancien Média Markt, il y a des enseignes intéressées, juste en face des travaux devraient débiter pour rénover tout ce coin de la rue des Fripiers et de la rue de la Chaussée et dans le bas, il y a la Galerie du Centre, Galerie du Centre dont je pense, on va en dire un mot au moment des interpellations, je crois et bien sûr, PRIMARK qu'il n'est pas besoin d'évoquer plus longuement et donc, on travaille avec les trois zones, le haut, le bas du piétonnier et au centre du piétonnier. En termes d'économie, la dia suivante montre le développement vertigineux de la Ville de Mons, on y voit, bien sûr, la Ville historique, on y voit la gare, on y voit les Grands Prés, je rappelle que sur l'ensemble des Grands Prés, galeries commerçantes, IKEA, il y a pas moins de 1650 personnes qui y travaillent quotidiennement. Il y a maintenant, l'ouverture de Geothermia avec une première entreprise qui s'y installe depuis qu'on a ouvert les axes de circulation. Les Bas Prés, où on dépollue et où l'IDEA compte permettre l'installation d'entreprises et bien sûr, Initialis pour ne prendre que ces zones qui jouxtent le centre de la Ville. Parmi les priorités, il y a aussi l'enseignement de la Ville, avec ses 33 implantations, environ quelque 4.000 élèves sans compter les 1.400 de l'Académie de Musique et des budgets de restauration, rénovation de plus de 2.300.000. Dans le domaine culturel, je rappelle, notre contribution qui ira en diminuant d'ici 2021 à Mons Arts de la Scène, ancien Manège pour quand même 900.000 euros. Un Orchestre Royal de Wallonie. J'ai voulu indiquer le Plaza Art car c'est Mons Rénovation qui en est propriétaire et un projet de rénovation va s'entamer durant l'année 2017 et que cela reste un élément culturel extrêmement important que d'avoir un cinéma à quelques mètres de la Grand Place et on poursuit le soutien à la Fondation qui prépare les événements post année Capitale Européenne de la Culture avec les biennales et il y aura d'ailleurs, une exposition d'exception que je vous invite dès à présent à voir, qui est une exposition de David LaChapelle en 2017. Pour ce qui concerne le Tourisme, il y a une augmentation significative entre 2014 et 2016, on neutralise, bien entendu, 2015 avec

maintenant, une mise en œuvre de nouvelles technologies et la volonté d'intensifier l'accueil de touristes dans notre Ville. En termes de mobilité, je vous ai parlé d'un parking qui était celui de la Place Nervienne. Nous avons prévu - le marché, je pense est passé ou est sur le point d'être passé - pour garantir la sécurité du parking du centre-ville à la rue d'Havré. Egalement, les travaux à un parking à Messines pour des abonnés. La mise en œuvre des achats-minute avec une gratuité d'une demi-heure pour faire ses courses immédiates du genre boucher, pharmacien, boulanger et les parkings gratuits les samedis après-midi, parkings gratuits qui ont été demandés à corps et à cri. Pour les citoyens, grâce à la Politique des Grandes Villes, les personnes de plus de 75 ans, verront que les services de Population/Etat-Civil iront chez elles et donc, il y aura un déplacement à domicile et nous examinons maintenant, la possibilité avec un supplément de personnel d'ouvrir non pas uniquement un samedi par mois mais deux, voire plusieurs samedis par mois. Dans le développement durable, je rappelle qu'il y aura notamment le puits géothermique à l'Hôpital Ambroise Paré, les remplacements de lampes, le recrutement d'un éco-conseiller qu'on attendait depuis un certain temps et d'autres investissements dont celui de l'amélioration des performances énergétiques de l'Hôtel de Ville, ce sera un grand acquis pour chacun d'entre nous. Enfin, je n'ai pas besoin de le dire mais je le dis quand même, il n'y a pas d'augmentation des additionnels à l'IPP (Impôt des Personnes Physiques) et il n'y a pas d'augmentation de la taxe des immondices et sur ma lancée, je cède la parole à M. le Président du CPAS, responsable également du budget.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre. Voici quelques chiffres concernant le budget. Vous avez le budget 2017, en recettes et dépenses, donc, on arrive maintenant, à 167.000.000, on dégage un petit boni mais qui est un boni technique parce que 420.000 euros sur 160.000.000, ce n'est pas grand-chose mais cela nous permet d'arriver au global à l'équilibre et c'est notamment grâce au prélèvement de 2,36 millions d'euros, dans les provisions, il reste à l'heure actuelle, 4,15 millions d'euros dans les provisions. On vous a préparé, ici, un tableau avec la comparaison du budget initial 2016, le budget adapté 2016 et le 17, donc, vous voyez qu'au niveau des recettes de prestations : 9 millions, nous sommes maintenant à 5.9 % des recettes. Le transfert, nous sommes à 89 %, la dette à 2,4 % et les prélèvements, ici, à 2,2 %. Au niveau des dépenses, les dépenses de personnel sont là, 62 %, cela représente 37,2 % de nos dépenses. Le fonctionnement : 19 millions, 11,7 %. Le transfert : 34 % et les dépenses de dettes sont à 16 %. Ce que l'on va faire maintenant, c'est comparer au niveau des différents secteurs recettes et dépenses, le budget initial 2016 avec le budget initial 2017 pour voir les différences. Au niveau

prestations, nous avons des recettes de prestations qui ont augmenté de 1,5 millions d'euros, c'est dû notamment à des dépenses non engagées, donc : 2,3 millions. Au crédit spécial que le Gouvernement Wallon nous permet d'inscrire en compensation du manque de recettes de la Task Shift, presque un demi-million. Nous avons des produits qui sont les produits de récupération classiques, location immobilière, les concessions pour 5 millions, les locations des parkings, les emplacements de parkings notamment les parkings couverts et la location de la caserne des pompiers, ce qui explique les variations au niveau des recettes de prestations. Les recettes de transfert, vous voyez la variation au niveau des recettes de transfert, il y a 1,7 million de recettes de transfert supplémentaires qui sont expliquées par quoi ? D'une part, pour l'instant, cette année, les recettes d'IPP sont arrivées à un niveau qui est le niveau, je dirais, moyen de 25 millions d'euros. Les additionnels au précompte immobilier : 29 millions d'euros et les autres prélèvements locaux, indexation suivant les normes de la circulaire budgétaire plus une nouveauté qui est l'augmentation de la taxe sur les parkings, c'est un point d'ailleurs dont nous aurons à débattre par la suite, donc, les parkings des grandes surfaces, nous taxons les emplacements gratuits à partir du 51^e emplacement et nous avons fait passer cette taxation de 60 à 100 euros d'emplacements, ce qui nous générera des recettes supplémentaires de 250.000 euros. Ce qui est prévu aussi, c'est d'entrer en discussion avec les grandes surfaces pour éventuellement instaurer sur leur parking, des zones de covoiturage qui pourraient être exemptées mais c'est un débat qu'il faut avoir avec eux. Autre augmentation qui n'est pas marquante au niveau financier mais c'est une volonté politique, c'est l'augmentation de la taxation des immeubles inoccupés, cela va générer 50.000 euros de recettes supplémentaires mais le but, c'est de faire en sorte évidemment que les inoccupés soient occupés, donc, on passe maintenant à 180 euros la deuxième année plus indexation et 300 euros pour la troisième année, inoccupés, 300 euros, donc, au mètre de façade. Autre recette de transfert, le fonds des communes a augmenté un tout petit peu. L'augmentation des recettes en PGV, nous avons toujours le subside « attractivités ». Les taxes et redevances sont là pour 20 millions et il y a différentes contributions des autorités supérieures de 30 millions. Alors, les recettes de dettes, on peut considérer qu'elles sont stables, les dividendes gaz, électricité sont légèrement augmentés, télédistribution, c'est stable et alors, pour la première fois, vous voyez une participation dans les bénéfices de la RCA, on a souvent parlé de la RCA au niveau du Conseil communal mais donc, c'est la première année que nous pouvons inscrire des bénéfices RCA à hauteur de 200.000 euros prévus pour le budget 2017. Nous passons aux dépenses, les dépenses de personnel, là, il y

a une augmentation substantielle parce que d'une part, nous avons respecté le plan de gestion, donc, un remplacement sur quatre mais il faut savoir que d'une part, l'indexation qui n'était pas prévue mais que nous avons eu en année pleine cette année mais mi-année, l'année passée, cela veut dire qu'on a 600.000 euros en plus de dépenses. Il y a en Zone Hainaut Centre, c'est-à-dire chez les pompiers, il y a du personnel supplémentaire mis à disposition mais c'est du personnel qui est remboursé, donc, vous avez la dépense, ici mais il y a une recette. L'évolution de carrière des APE, les augmentations barémiques, je rappelle que dans le plan de gestion, les augmentations barémiques, c'est 0,5 % alors qu'on sait bien que chaque année, c'est 1 %. La politique de remplacement et les nouveaux engagements, on en a parlé, les nouveaux engagements, c'est surtout les ouvriers du service de Proximité, les incivilités et un renforcement du service de la Population. En fonctionnement, une augmentation de 1,04 million, il y a surtout des modifications techniques, c'est-à-dire qu'on nous a demandé de faire passer des dépenses de transfert vers fonctionnement, c'est une demande du CRAC et sinon, c'est là, qu'il y a évidemment des dépenses aussi pour le FEDER. Dans les dépenses de transfert, on en a parlé, la plus grosse augmentation, c'est la dotation du CPAS, on y reviendra par la suite, presque 1 million d'euros. La dotation de la police : 1,5 million d'euros et les contributions dans la zone de secours mais là, il y a une diminution de 650.000 euros. En transfert aussi, les contributions HYGEA restent stables. On a créé aussi, un fonds d'impulsion pour les nouveaux commerces de 200.000 euros, donc, il vient en renfort de la politique dont le Bourgmestre a parlé. Les cultes, légère diminution. Education populaire et arts, c'est stable et les diverses interventions au niveau de Télé MB et des bibliothèques. Donc, voici, le camembert des dépenses, vous voyez que ce sont évidemment les transferts et le personnel qui sont nos plus grosses dépenses. Voilà, cela, c'était les quelques chiffres parfois indigestes mais nécessaires au niveau du budget de la Ville.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Merci M. le Président. M. l'Echevin peut-être ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci M. le Président. C'est évidemment un budget beaucoup plus modeste à la Régie Foncière. Un budget de 8 millions d'euros, 8,7 millions d'euros avec à l'ordinaire, 8,6 millions d'euros et 55 millions d'euros, une remarque, c'est que par rapport à 2010, c'est 800.000 euros de diminution de budget et par rapport à 2014, presque 300.000 euros de diminution de subsides. Nous avons 4 chapitres. Le premier chapitre, ce sont les activités diverses, en recettes, 2,7 millions avec principalement la vente de terrains et d'habitations, les recettes d'exploitation des immeubles et les locations et des travaux de prestations pour compte de tiers et quelques retenues exceptionnelles. En

termes de dépenses, nous avons les frais de personnel, les frais généraux, il est bon de faire remarquer que dans les frais généraux, nous avons une diminution de 260.000 euros qui ont été générés par le déménagement de la Régie Foncière ce qui nous a permis pas mal d'économie. Donc, des dépenses pour un montant de 3.232.000 euros. D'autre part, ce sont les immobilisés à réaliser, acquisitions et travaux de construction. En recettes, nous avons 5,4 millions, c'est essentiellement les emprunts. En dépense, nous avons donc, les acquisitions pour la politique foncière, l'aménagement des biens acquis pour la politique foncière et les frais de rénovation urbaine, si vous regardez le camembert ce que cela représente, en pourcentage de dépenses. L'aménagement de biens acquis, nous avons un beau projet qui va commencer fin 2017, c'est la création d'un CALVA à Ghlin sur la place de Ghlin à l'emplacement de l'ancienne Maison Communale. Nous allons faire des travaux, donc, à la salle CALVA essentiellement des travaux d'isolation, c'est un bâtiment qui est très mal isolé. Toujours dans les travaux de construction, le skate-park, on a dit que c'était l'arlésienne mais on a découvert une pollution, j'en parlerai tantôt, il faut traiter la dépollution, donc, on espère vraiment que pour la fin 2017, ce skate-park verra le jour. Toujours dans l'aménagement de biens, nous avons un lotissement à la rue Pierre Dewit, Henri Culot à Havré, c'est un lotissement où nous avons reçu une proposition de lotir d'un promoteur mais il voulait lotir tout le front bâti et le Collège a estimé qu'avec une vue que nous avons à cet endroit-là, donc, nous avons le Château d'Havré juste à l'arrière, il fallait vraiment là, des logements de qualité, nous avons donc, décidé de lotir nous-mêmes et d'aménager ce lotissement. Ce qui tient au cœur des Flénusiens, la rénovation de la Maison Communale de Flénu, on aurait pu aussi envisager de vendre cet édifice mais comme cela tenait à cœur aux nombreux Flénusiens, nous avons décidé de le rénover et nous aurons là, une promotion de 11 appartements, 6 appartements 1 chambre, 5 appartements 2 chambres et nous avons prévu de laisser le local, ici, au centre, pour l'ASBL qui occupe ce local actuellement. Nous avons pour l'ensemble de l'aménagement de salles CALVA, un budget de 1.250.000 euros. Les infrastructures sportives, je l'ai dit, le skate-park : 335.000 mais une subvention de 180.000. En logement, nous avons donc, l'ancienne Maison Communale de Flénu, la rue de la Poterie et le lotissement rue Pierre Dewit, rue Sturbois et nous avons aussi 270.000 euros de mise en conformité des chaudières et ascenseurs à l'Esplanade du Dragon. Dans les divers, les 248.000 euros, c'est essentiellement, la rénovation du presbytère de Mesvin. En rénovation urbaine, nous avons prévu un budget de 150.000 euros pour la rue de Nimy au cas où une opportunité se présenterait dans ce périmètre de rénovation urbaine. Nous avons la rue d'Havré, le 27, 120.000 euros subsidié, les travaux

viennent de commencer, donc, nous devons payer la facture en 2017, c'est l'ancien Chat Botté et en fonction du départ des émigrés qui ont pris possession des anciens bâtiments du SAJ, si ils quittent, nous pensions réhabiliter toute cette aile afin de transférer toute une partie des services de Nicolas MARTIN, l'Urbanisme, Service Economique, Environnement, donc, nous avons prévu un budget et comme c'est dans le périmètre de rénovation urbaine, nous irons chercher des subsides. Voilà, les mouvements de trésorerie, nous avons le subside, comme je l'ai dit tantôt, qui a été très fortement diminué de 465.000 euros, les dépenses, c'est une subvention de 21.000 euros que nous donnons d'une manière récurrente à l' AIS, les articles pour ordre, cela, c'est minime, ce sont des recettes de location de fermage, des recettes de location de biens Ville et des dépenses, ce sont des précomptes immobiliers et des charges relatives à différents biens. La comparaison avec les années antérieures, comme vous voyez, par rapport à 2009 où il y avait eu des investissements importants, nos investissements ont très fortement diminués mais cela, c'est dû au fait que les subsides de la Ville ont très fortement diminués aussi. Le budget extraordinaire, nous avons en dépenses, donc, les recettes, ce sont les emprunts que nous faisons dans l'ordinaire puis que nous transférons pour les dépenses extraordinaires et le gros des dépenses sera pour remplacer les châssis du bureau de Madame HOUDART qui se plaint chaque année qu'elle a froid pendant l'hiver, voilà. Merci de votre attention.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Merci M. l'Echevin. M. le Président, je vous en prie.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci. Le budget du CPAS, un budget en 2016 de 86 et quelques millions, maintenant, 91 millions, donc, près de 5 millions d'augmentation, 5,60 % d'augmentation. Ici, nous avons mis recettes et dépenses, simplement pour vous montrer les pourcentages, donc, vous voyez que maintenant, les dépenses de transfert, c'est l'aide sociale de manière globale, c'est presque 50 % de notre activité. Le personnel évidemment : 42 % puisqu'évidemment l'aide sociale se fait avec beaucoup de personnel. Comment en sommes-nous arrivés à l'équilibre, d'abord, nous avons utilisé tout ce qui est resté au niveau du Fonds de Réserve et comme nous n'avions pas suffisamment, on a dû se résoudre à demander une augmentation de la dotation communale de 915.000 euros et c'est ce qu'on va vous expliquer. Alors, évidemment, d'une part, il y a d'abord les économies que l'on doit réaliser mais quand on dit économie, il y a des choses pour lesquelles nous ne sommes pas vraiment maîtres, les dépenses de l'Action Sociale et je crois qu'il est important de voir que quand on compare évidemment les trois comptes qu'on a eu à la suite au niveau du budget, on passe en 2013 : 31 millions, puis 32 millions, 36 millions, 39 millions, 43 millions, donc, vous voyez une progression

importante en dépenses sociales, donc par rapport au budget initial de 2016, c'est une augmentation de 10 %. Au niveau économique, qu'est-ce que nous avons fait ? On a travaillé évidemment sur le fonctionnement, d'ailleurs, vous voyez que dans les trois comptes 2013, 2014, 2015, les chiffres sont quasi constants, donc, on part de 4,9 millions, 4,8 millions, 4,8 millions, donc, une légère baisse sur 3 ans au niveau des comptes, ce qui prouve quand même une maîtrise du fonctionnement. Au niveau du budget, si on compare le budget 2016 et le budget 2017, là aussi, il y a une diminution de 5,94 %, donc, on fait encore un effort supplémentaire en fonctionnement cette année. L'effectif, vous savez aussi qu'on est en remplacement de 1 sur 4, sauf dans des services ciblés, on l'a toujours répété, les homes, les crèches, c'est impossible évidemment et la Cité de l'Enfance de remplacer une infirmière sur 4 mais vous voyez que la diminution : - 15, - 10, - 4, on n'a plus eu de diminution en 2015 et cette année, un peu comme à la Ville, on a dû augmenter le personnel parce qu'évidemment, il y a toujours moyen de faire des économies, de transformer le mode de fonctionnement mais à un certain moment, nous arrivons à l'obligation pour assurer un service de qualité de ré-augmenter le personnel, ce qui veut dire évidemment que les charges en personnel, elles augmentent aussi chaque année, une charge nette du personnel qui a augmenté ici, de 1,3 %. La charge du social, c'est la charge du travail, les dossiers du revenu d'intégration, nous avons presque 2.800 dossiers, c'est 4 % d'augmentation en 1 an, on projette encore 3 % d'augmentation l'année prochaine et ce qui est à remarquer, c'est que l'on n'a pas actuellement diminué l'aide sociale, évidemment, le revenu d'intégration, les gens y ont droit, le barème est fixé, maintenant, dans toutes les autres aides sociales que ce soient l'aide à la location, que ce soient les frais médicaux, pharmaceutiques, les critères n'ont pas changés, donc, il n'y a pas d'économie faite sur l'attribution de l'aide et de l'action sociale mais ça a évidemment un coût et c'est ce qu'on veut vous démontrer ici puisqu'on prend le compte 2015 qui est le dernier compte disponible, le budget 2017 qui est le budget de cette année, que l'on compare tout ce que nous avons en dépenses prévues et tout ce qu'il y a en recettes, il y a une différence nette d'1,5 million hors personnel, si à cela, on rajoute, le coût net du personnel repris dans l'Action sociale, c'est 650.000 euros, ce qui veut dire que la charge nette pour la population montoise de l'Action Sociale, elle est de quasi 2,1 million d'euros et cette charge nette, on en demande quand même 915.000 euros au niveau de la Ville, ce qui veut dire qu'on a encore absorbé une partie de ce coût net. Le nombre de revenus d'intégration, ce qui est important à signaler, c'est que le pourcentage de jeunes dans les revenus d'intégration, reste stable voire en légère diminution, évidemment le nombre augmente

puisque le nombre de dossiers augmentent mais le pourcentage de jeunes reste stable voire diminue ce qui est quand même une bonne nouvelle. Evidemment, on a parlé de ce qu'on appelle les flux entrants, donc, les droits des gens d'avoir droit au revenu d'intégration mais nous avons travaillé évidemment puisque nous avons 444 dossiers en plus depuis le 1^{er} janvier 2015, nous travaillons aussi sur l'insertion socio-professionnelle et vous voyez qu'on passe en 2014, de 288 à 365 personnes en contrat d'intégration par l'Article 60, cela veut dire une grosse augmentation du travail au niveau du service d'insertion. Le CPAS, ce n'est pas uniquement l'Action Sociale et les RIS, c'est aussi la politique de la jeunesse, c'est-à-dire les crèches, vous les connaissez, on en a déjà parlé mais je rappelle quand même qu'il y a presque 90 équivalents temps plein, donc, c'est plus de 90 personnes qui travaillent dans les crèches. Qu'à la Cité de l'Enfance, il y a 52 équivalents temps plein, cela veut dire plus de 60 personnes qui travaillent à la Cité de l'Enfance. Au niveau du maintien à domicile, vous connaissez les services d'ACASA qui sont vraiment très complets et qui comportent aussi un centre de coordination des soins à domicile, ce qui veut dire que si nous n'avons pas en interne, les soins disponibles, on les fournit par des partenariats avec d'autres, c'est 75 équivalents temps plein, donc, une centaine de personnes. Le home de la Bonne Maison de Bouzanton et le home du Bois d'Havré qui font au total 170 quasi équivalents temps plein, Télé Assistance : 17 emplois. Nos autres missions, je les rappelle, c'est quand même l'égalité des chances, l'égalité des chances, c'est notamment les Conseils Consultatifs, nous avons rajouté cette année, le Conseil Consultatif de l'Immigration puisque vous savez que dans ces politiques-là, on veut que notre politique soit le plus en adéquation avec les attentes de la population et siègent dans ces comités des représentants de différentes associations ou des personnes relais. Je crois qu'il faut aussi parler des projets. Le premier projet qui nous tient vraiment à cœur, c'est le renforcement de la qualité de l'accueil, vous savez bien que la tension, l'agressivité font partie malheureusement, je ne dirais pas du quotidien mais trop fréquemment au niveau du travail de notre première ligne surtout les assistants sociaux, donc, on veut vraiment revoir la qualité de l'accueil, c'est pourquoi, on va refaire les deux bâtiments de Glépin, en fait la place Nervienne, elle est ici, l'entrée de la place Nervienne et là, on construit un nouveau bâtiment ultra moderne qui permettra d'avoir un accueil de qualité, de travailler sur rendez-vous en sécurisant le personnel mais surtout en donnant du confort au niveau des usagers, c'est un investissement de 3,5 millions, cela devrait commencer fin de l'année. Ce sera disponible en septembre, c'est la résidence-service. Autre dossier intéressant, c'est la nouvelle crèche de 49 places pour décembre 2018, cela fera 50 enfants accueillis en plus.

La Mado, il y a une question concernant la Mado, donc, l'Echevine de la Famille répondra, c'est 50 nouveaux emplois créés sur la région et le dernier service, c'est Recytroc qui participe au développement durable puisque c'est le développement de notre recyclerie qui permettra effectivement sur Mons et Dour dans un premier temps mais par la suite, sur l'ensemble de la structure HYGEA, de faire des récoltes à domicile, à la demande gratuite à condition d'avoir 20 % de matériel recyclable dans ce que nous allons rechercher à domicile, voilà, je crois que c'était la dernière dia pour vous situer rapidement l'Action sociale menée par le CPAS à Mons. Merci pour votre attention.

M. Elio DI RUPO, bourgmestre : Merci infiniment. On s'excuse pour le caractère un peu long et ennuyeux de toutes ces explications mais c'est l'exercice du genre notamment à l'occasion du budget mais voilà, maintenant, vous avez l'occasion de vous exprimer. Qui demande la parole ? On va commencer peut-être par M. BEUGNIES, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci M. le Président. En regardant ce budget et la note de politique générale de la Ville, la première pensée qui nous vient, c'est qu'il n'y a de grands changements, de grandes révolutions en termes d'orientation. On a même l'impression que l'influence du MR est toujours là, alors qu'il est dans l'opposition puisqu'on continue malheureusement au niveau du plan d'embauche à ne pas remplacer 3 agents sur 4 départs à la retraite et cela devient vraiment problématique maintenant parce qu'il y a quand même pas mal de problèmes dans différents services, je pense qu'à un moment donné, ce n'est plus possible, il faut effectivement remplacer les départs à la retraite, c'est vraiment un gros problème pour le moment. Il y a des bonnes choses dans ce budget évidemment, on ne rejette pas tout en bloc mais ça je pense que la majorité a déjà bien expliqué les bonnes choses. On va quand même relever quelques petites bonnes choses, au niveau des taxes, on trouve la taxe sur les emplacements de parking mis gratuitement à disposition, on trouve que c'est une taxe qui est vraiment très intelligente et donc, on s'en réjouit, c'est une taxe intelligente parce que les 50 premiers emplacements sont exonérés, donc, ça concerne vraiment les grandes enseignes et c'est une bonne chose. Au niveau des encombrants, il semblerait qu'il y ait mais là, on a besoin de plus d'informations mais il semblerait qu'il y ait une avancée à ce niveau-là mais on se pose encore beaucoup de questions parce que 20 % d'objets réutilisables qui va déterminer cela ? Comment cela va être déterminé ? Malheureusement, ceux qui n'auront pas ces 20 % d'objets réutilisables vont devoir payer, combien vont-ils payer ? Je n'ai pas eu d'informations à ce niveau-là même en lisant les articles de presse, donc, on attend d'avoir plus d'explications à ce niveau-là mais il semblerait quand même que c'est une avancée.

Au niveau culturel aussi, je trouve que l'abonnement annuel à 20 euros, c'est une manière de démocratiser l'accès aux musées, je trouve que c'est une bonne mesure également. Maintenant, pour ce qui est des problèmes parce qu'il y en a quand même pas mal, mis à part, le non-remplacement des agents communaux, quelque chose qui nous a frappé, c'est de voir le budget en boni, donc, un boni propre de plus de 422.000 euros de boni et là, on ne comprend pas très bien la logique de ce boni. Quand on sait les services dont ont besoin les gens, quand on sait la demande d'investissement pour les gens, on ne comprend pas qu'on budgétise un boni. Il n'y a pas si longtemps, on a supprimé l'intramuros gratuit en disant que cela coûtait trop cher à la Ville : 400.000 euros par an, bizarrement, cela correspond aux 400.000 euros de boni mais enfin, bon, bref, on supprime cela en disant « cela coûte trop d'argent à la Ville » et là, encore une fois, je me rappelle que l'Echevin de la Mobilité n'était pas « pour » la suppression de la gratuité et là encore, l'influence du MR, je ne sais pas mais le MR n'est pas là, pourquoi est-ce qu'on ne revient vers un intramuros gratuit et que maintenant, on vient nous mettre un boni de plus de 400.000 euros dans le budget, moi, je ne comprends pas vraiment pas cette logique. Concernant les investissements FEDER, il y a aussi quelque chose qui nous frappe, c'est le parking sous la place Nervienne, ici, il est prévu de payer un parking plus de 6 millions d'euros sous la place Nervienne. Actuellement, il y a un parking existant qui est gratuit en surface, je pense si je ne me trompe, plus ou moins 300 emplacements. Ici, on propose de créer 220 emplacements en sous-sol, quand est-il des emplacements actuels parce qu'on parle de square, va-t-on créer un square, donc, supprimer les 300 emplacements pour en créer 220 en sous-sol, il ne faut pas oublier que les emplacements actuellement sont gratuits, je doute très fort que les emplacements – enfin, on verra bien, j'attends votre réponse – mais je doute très fort que les emplacements en sous-sol, les 220 emplacements seront gratuits, je pense qu'ils seront payants, donc, si, c'est cela favoriser la mobilité, j'ai un problème à ce niveau-là. Idem au niveau de la suppression des bus gratuits mais ça, j'en ai déjà parlé. Concernant les cyclistes et la création de pistes cyclables, oui, des efforts qui ont été faits, qui seront encore faits, j'imagine au niveau du centre-ville mais pour le Grand Mons, c'est parfois catastrophique, absence de pistes cyclables et là, je ne sais pas exactement ce qui va être créé mais il manque beaucoup de pistes cyclables dans le Grand Mons, il y a même des pistes cyclables existantes qui sont dangereuses parce que branchages, parce que pas nettoyées et surtout en hiver, c'est très glissant pour les cyclistes. Concernant la gestion des déchets, vous allez veiller à la propreté de la Ville, là, aussi, j'ai envie de dire, ça dépend, ça dépend où on habite, si on a la chance d'être un Montois du centre-ville, c'est vrai que là,

on veille à la propreté de la Ville, je le constate en arrivant ici dans le centre-ville, c'est propre, il y a deux ramassages semaine aussi des immondices, si par malheur, vous jetez votre mégot dans le piétonnier, vous risquez une sanction administrative, par contre, sortez du centre-ville, allez faire un petit tour à Jemappes, j'y habite, je sais de quoi je parle, faites le tour du parc de Jemappes, la rue qui contourne le parc de Jemappes, cette route-là, c'est un véritable dépotoir depuis plus de deux mois, c'est une honte et là, il n'y a pas de souci, donc, faut vraiment habiter le centre-ville pour être privilégié à ce niveau-là et cela, on n'accepte pas évidemment. Alors, au niveau de création de logement, on n'a pas vu de grandes révolutions au niveau de création de logement public, cela on le regrette.

Concernant les taxes, là aussi, on ne comprend pas la taxe sur les égouts, l'évacuation des eaux usées, c'est la plus chère de la Région, c'est deux fois celle de Frameries, trois fois celle de Colfontaine et techniquement, on ne comprend pas la raison, il n'y a pas vraiment de raison, on aimerait bien avoir des explications aussi à ce niveau-là. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Madame, je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Merci. Nous sommes face à un budget et une note de politique générale, mon collègue John l'a dit, qui ressemble à s'y méprendre à celle de l'an passé, à un moment, j'ai même cru que je lisais les documents de l'an passé et qu'il y avait une petite erreur dans l'envoi, je vais vous citer quelques exemples. En ce qui concerne le projet de ville, vous écriviez l'année passée « Un nouveau projet de ville à l'horizon 2025 est lancé afin de créer pour Mons, de nouveaux objectifs tant en termes de création d'emplois, de logement, de crèche, Mons, doit non seulement être une Ville magnifique à visiter mais aussi un lieu où il fait bien vivre sur toute entité grâce à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens au quotidien ». Cette année, donc, un an plus tard, vous écrivez « Enfin, un nouveau projet de ville, Grand Mons à l'horizon 2025 est en cours d'élaboration afin de créer pour le Grand Mons de nouveaux objectifs en termes de qualité de vie. Le Grand Mons doit non seulement une ville magnifique à visiter mais aussi un lieu où il fait bon vivre sur toute l'entité grâce à l'amélioration du quotidien des citoyens » et donc, on le voit en 1 an, ce projet a vraiment bien avancé puisque vous avez ajouté « grand » devant « Mons » et qu'on a changé « bien » en « bon », j'imagine que c'est la petite touche du CDH. En matière d'investissement de voirie, là, aussi, on peut jouer au jeu des 7 différences. L'année passée, vous nous disiez et vous nous écriviez « En matière de travaux d'investissement, l'année 2016 verra entre autre, le commencement des chantiers importants dont l'avenue du Champ de Bataille, phase 2 à Flénu, réfection voirie, trottoirs et égouttage. Rue de Ghlin, rue de la Barrière, réfection de la voirie. Vieux chemin

de Binche à Mons, réfection de voiries et égouttage. Rue de la Brisée à Maisières, réfection voirie et égouttage », attention, soyez bien attentifs, cette année vous dites « L'année 2017 verra le commencement des chantiers suivants, avenue du Champ de Bataille, phase 2 à Flénu, réfection voirie, trottoirs et égouttage. Rue de Ghlin, rue de la Barrière, réfection de la voirie. Vieux chemin de Binche à Mons, réfection voirie et égouttage. Rue de la Brisée à Maisières, réfection voirie et égouttage » et donc, la différence entre ces deux années, entre ce que vous nous promettiez l'année passée comme 4 gros chantiers importants, c'est rien du tout. Il y a 4 chantiers importants dont les travaux allaient commencer en 2016 et dont aucun n'a commencé en 2016 et que vous nous promettez en 2017. Ce serait drôle si ce n'était pas si difficile à vivre pour les habitants. L'exemple de l'Avenue du Champ de Bataille à Flénu est criant. Aujourd'hui, sur ce tronçon, on roule en évitant les trous et de temps en temps, véridique, les équipes de la Ville viennent reboucher les trous les plus gênants avec du sable, on en est là, cela fait plus de 5 ans que vous promettez ces travaux, 5 ans que vous utilisez Flénu comme variable d'ajustement budgétaire. Dans ce budget, la Ville de Mons puise une grande partie de son fonds de réserve alors que le remboursement des emprunts et de leurs intérêts est de près de 10 millions, soit 17 % du budget sert donc, à payer la dette. Le boni présenté est donc factice, en réalité la Ville s'endette de plus en plus et surtout n'arrivera pas à atteindre les objectifs du plan de gestion qu'elle s'est fixés, mon Collègue Frédéric y reviendra. Vous me connaissez, je ne suis pas une rigoriste de l'équilibre budgétaire si au moins cet endettement servait aux Montois mais nous ne sommes pas contre le fait d'investir pour la qualité de vie des Montois et pour les générations futures mais malheureusement ce n'est pas le cas. On continue des dépenses hallucinantes qui ne servent aux Montois comme la mise en conformité de la fontaine. On continue à payer cher et vilain un Directeur général qui n'exerce plus et à côté de cela, on manque d'investissement important pour nos concitoyens. La facture énergétique atteint plus de 4 millions d'euros alors que la Ville de Mons possède un top 10 des bâtiments les plus énergivores et un plan sur papier de réduction de CO² mais elle ne met rien en œuvre. Les Montois vont donc continuer à voir leur facture énergétique augmenter d'année en année. Nous allons continuer à payer 50.000 euros pour chauffer des serres aux fenêtres ouvertes et les écoles de nos enfants continueront à être mal isolées. Ma Collègue Catherine fera le point plus en détails ainsi qu'en matière de mobilité, on ne peut déplorer qu'un manque total de vision. Il n'y a plus d'Echevinat de la Mobilité dans cette Ville mais uniquement un Echevinat du stationnement. En ce qui concerne la médiathèque, je vois que le budget reste inchangé et ce alors que les travailleurs ont reçu leur C4 et prestent la

fin de leur préavis. Vous allez donc, continuer le service de la médiathèque sans les travailleurs ? Pouvez-vous nous expliquer quel est votre plan et nous dire pourquoi celui-ci n'a pas pu préserver les emplois de personnel de qualité qui exerçait depuis de nombreuses années à la médiathèque. En matière de propreté, ce n'est pas mieux, ce sont près de 4 millions qui sont budgétés pour nettoyer les crasses des contrevenants au lieu de les pénaliser. Les Montois n'en peuvent plus de vivre dans une Ville sale et de payer pour ceux qui ne respectent pas les autres et je crains que ce n'est pas avec 2 travailleurs en plus, donc, avec une équipe de 7 travailleurs qu'on arrivera à trouver les contrevenants qui déposent des dépôts sauvages un peu partout dans cette Ville. Bref, ce budget ne fera pas la joie des générations futures. Pour paraphraser un grand homme qui nous a quitté il y a quelques jours, je dirais, en guise de conclusion, en avril 2016, vous avez préféré choisir l'alternance, un coup de bleu, un coup d'orange à l'alternative, celle de porter un autre projet de société pour les Montois et aujourd'hui, vous le traduisez en chiffres mais l'utopie, M. le Bourgmestre, ce n'est pas ce que nous présentons aux Conseils Communaux par Conseils Communaux, l'utopie c'est de croire que nous allons pouvoir continuer longtemps comme cela. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci à vous. Oui, peut-être d'abord M. BOUCHEZ puis je reviendrais chez vous, cela ne vous dérange pas, pour que l'on donne la parole à chaque famille politique, je vous en prie, M. BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Tout d'abord, joyeux anniversaire à l'Echevin des Finances, j'espère que ce ne sera pas trop sa fête ce soir, en tout cas, dans son intérêt mais en tout cas, commençons quand même par l'aspect agréable. M. BEUGNIES a parlé de notre influence, je le remercie d'ailleurs aussi pour ses félicitations par rapport à la taxe sur les parkings inoccupés extramuros puisqu'elle avait été mise sur pied l'année passée et c'est une taxe qui répondait exactement aux mêmes critères sauf qu'elle était de 60 euros par emplacement et à l'époque, je me souviens que l'Echevin du Développement Economique était un peu inquiet de l'établissement de cette taxe en extramuros, on avait même fait un Collège quelques minutes avant le Conseil Communal parce qu'il s'est dit « est-ce que c'est vraiment une bonne idée cette taxe ? » eh bien, je vois que je l'ai convaincu et moi, je suis ravi quand j'arrive à convaincre quelqu'un de la qualité de M. MARTIN puisqu'ils l'ont augmenté à 100 euros par emplacements, donc, je suis certain que le gérant du Décathlon, par exemple qui voulait absolument me rencontrer l'année passée sera ravi de vous voir cette année quand il saura que sa taxe a été quasi doublée. Alors, on nous disait que le texte était identique, effectivement, on a

surligné en rouge, vous voyez, on va fait plaisir, les passages qui étaient communs de la note, alors, ça commence à la page 7, comme par exemple en 2017, le plan d'embauche tiendra toujours compte de la règle du non-remplacement de 3 agents sur 4 qui partent à la retraite, on ne va pas vous le reprocher, c'est ce qu'on avait mis sur pied mais il y a peut-être quelqu'un du côté de la majorité qui doit être mal à l'aise par rapport à tout ce qui a été dit quand elle était de mon côté de la table. Alors, en matière de GRH, c'est formidable parce que si vous regardez, je peux vous donner la note si vous voulez, toute la page est rouge, en fait, c'est exactement du copié-collé mais mot pour mot, donc, il n'y a même pas un mot de différence comme le disait Mme DE JAER, ici, par exemple, si vous prenez la page 8, sans oublier les missions dévolues à la Gestion des Ressources Humaines que sont et alors, on reprend exactement la même chose. Sur tous les points de travaux, cela, c'est très intéressant parce que là, on arrive directement dans le politique. Sur le plan des travaux, en fait, Ecolo n'est pas dans cette majorité et je vais vous dire, sur le côté du recyclage, vous êtes vraiment champions et cela, je pense qu'ils ne feront jamais mieux parce qu'au niveau du budget extraordinaire et dans cette note de politique générale et j'ai passé tous les éléments qui étaient plus anecdotiques, vous remettez exactement les mêmes travaux que nous avons eu le bonheur d'arrêter ensemble l'année passée, donc, déjà, dans la note de politique générale de l'année dernière, on nous parlait de la maternité commerciale. Déjà, vous aviez fait des annonces sur le parking sous la place Nervienne, déjà, vous aviez une réfection des voiries pour exactement le même montant de 2,6 millions mais en plus les rues étaient identiques, c'est ça qui était intéressant, les voiries concernées sont la Rampe Sainte-Waudru, la rue de la Réunion, la rue Terre du Prince et la rue des Sœurs Grises, alors, l'Hôtel de Ville était déjà là, le Plan Lumière également, le Hub-Créatif, le Living Museum Lab, le Square Saint-Germain, je vais arrêter parce que si pas, je vais prendre des heures et donc, ce qui est très intéressant, c'est le concept de recyclage politique, comment annoncer dix fois la même décision, c'est rentable, cela ne coûte pas cher, cela oblige au moins à ne pas trop travailler mais cela permet et c'est toujours efficace puisqu'à chaque fois, on a le sentiment qu'ont fait quelque chose de neuf, c'est assez impressionnant de voir comment on peut revenir avec les mêmes éléments, alors, vous allez me dire et la réponse serait tout à fait légitime, c'est normal, ces projets mettent du temps à être mis sur pied, alors, là, je vous répondrais que je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas suivi la suggestion de Jean-Marc LECOCQ lorsqu'il était Echevin faisant fonction qui vous invitait à adopter un budget extraordinaire pluriannuel et que donc, justement, ces projets qui mettent plusieurs années à voir le jour et bien, on

puisse les projeter avec un calendrier précis et un développement tout au long des années, vous n'en avez pas voulu mais finalement, vous vous retrouvez à faire des budgets extraordinaires et des notes de politique générale qui sont des copié-collé d'une année à l'autre, je dois avouer que c'est quand même un tout petit peu particulier, je vous l'ai dit, j'aurais pu continuer, par exemple, à la page 18, elle, elle est toute rouge, donc, c'est totalement identique, toute la politique en matière de propreté par exemple, ce sont exactement les mêmes décisions même les exemples de rues à nettoyer en particulier sont identiques, à croire que d'une année à l'autre, rien ne se transforme, que rien ne s'améliore, c'est cela l'enjeu politique parce que vous allez me dire, c'est normal que dans une note de politique générale, on dise qu'on ait envie que les rues soient plus propres, il n'y a jamais une majorité qui va vous expliquer qu'il faudrait que les rues soient plus sales et que franchement on est plus content quand il y a de la pluie que du soleil mais ce qui est impressionnant, c'est que les rues sur lesquelles vous mettez le focus par exemple, dans ce chapitre-là, sont identiques d'une année à l'autre et là, ce n'est pas vos intentions que je reproche mais c'est que c'est le bilan qui pose problème, cela veut dire qu'on n'a pas su améliorer d'année en année la propreté dans ces différentes rues et donc, cela pose quand même la question de savoir si on ne doit pas changer la méthode de travail, la manière d'aborder la difficulté pour réellement améliorer la situation. Je vais vous dire, votre budget, il est tellement proche de ce qu'on faisait l'année passée que moi, je me suis dit, je vais m'inspirer de ce qu'on en disait, tellement proche sur une série d'aspects, vous allez voir il y a quelques différences dont une majeure avec le CPAS, M. BARVAIS, ne vous réjouissez pas trop vite parce que celle-là, vous vous en doutez que je vais vous en parler et donc, c'est tellement proche que je me suis dit et bien, moi, j'aime bien les lectures informées, on n'est jamais trop malin, donc, j'ai été relire ce que disait ma collègue CDH quand elle était à ma place et je peux vous dire que quand elle était à ma place, elle était particulièrement agressive puisqu'en février 2015, elle a décidé d'introduire un recours contre les non-consommés, alors, je vous lis juste le passage d'un article du Soir du 7 février 2015 où il est indiqué ceci « En clair, Savine MOUCHERON reproche à la majorité et particulièrement à Georges-Louis BOUCHEZ, l'Echevin MR des Finances, de prévoir sciemment des dépenses qui dépassent allègrement les recettes et de retomber sur leurs pattes, l'équilibre, en tirant profit des sommes dont il est certain qu'elles ne seront pas consommées en raison du retard pris dans la concrétisation de certains dossiers », c'est un tout petit peu lourd mais cela veut dire en gros qu'à l'époque, on avait introduit un recours contre le non-consommé me jurant que c'était totalement illégal, je ne sais pas ce qui vous

a fait changer d'avis mais en tout cas, cette année, vous consommez plus de non-consommé que ce qui était prévu dans le plan de gestion initial puisque vous êtes à un montant de non-consommé de 2,4 millions, ce qui vous met bien au-delà de ce qui était prévu initialement au niveau du plan de gestion. Finalement, je suis en train de me dire, la note de politique générale est identique, les pratiques sont les mêmes parce que je n'ai pas voulu parler des prélèvements, des fonds de réserve, là aussi, à l'époque, j'entendais beaucoup de choses et les choix politiques sont également identiques en matière de gestion du personnel, en matière comme l'a dit M. BEUGNIES, de bus gratuits qui sont supprimés et donc, la bonne nouvelle de la soirée, c'est que nous serons d'accord sur 85 % de ce budget puisqu'il est à 85 % sur les orientations politiques que nous avons fixées dans le cadre d'un plan de gestion. Vous allez me dire quelles sont les 15 % de différence ? Les 15 %, c'est le dérapage du plan de gestion, c'est qu'on sent bien que, allez, on sait très bien qu'il faut faire de la bonne gestion mais quelque part, après moi, les mouches, ce n'est pas extrêmement important finalement d'avoir une bonne gestion. Il y a trois points qui posent vraiment problème dans ce budget, le premier, c'est effectivement au niveau du CPAS et là, je vais vous dire, au moment où on a changé de majorité, nous vous avons indiqué que le cumul Président de CPAS, Echevin des Finances était et excusez-moi pour la comparaison, c'est juste pour bien se faire comprendre, mais c'est comme si on demande à un braconnier d'être garde-chasse, c'est toujours un peu compliqué, pourquoi ? Le CPAS est un poste extrêmement important en dépenses et le l'Echevin des Finances, lui, doit plutôt faire en sorte qu'on dépense le moins possible et donc, je peux comprendre M. BARVAIS que votre situation n'est pas du tout simple au quotidien entre votre volonté de développer votre CPAS qui est légitime et la volonté du même M. BARVAIS, Echevin des Finances qui doit faire en sorte que le budget de la Ville puisse se tenir avec la meilleure trajectoire possible et donc, en particulier celle du plan de gestion. A ce titre, M. l'Echevin des Finances, Président du CPAS, je dois vous avouer que je suis inquiet à la fois pour les finances de la Ville mais aussi pour le CPAS. Pourquoi ? Parce qu'en fait, quand on reprend la note stratégique du CPAS, on se rend compte que vous avez obtenu une dotation complémentaire de la Ville de Mons de près d'un million d'euros, 915.0000 euros, cette année à comparer à l'année dernière ou rien n'avait bougé, alors, si on compare toujours à l'année dernière, vous avez été faire un prélèvement dans votre fonds de réserve au niveau du CPAS pour un montant d'1,9 million d'euros l'année dernière, cette année vous l'avez réduit à 1,3 million mais si je calcule rapidement avec la calculette officielle, générale, pas celle nécessairement du MR, on se dit $1,3 + 900.000$ euros, on est à 2,3 millions d'euros de

déficit supplémentaire que vous avez créé au niveau du CPAS puisque vous avez 2,3 millions d'euros que vous n'arrivez pas à couvrir par vos recettes et ce qui est d'autant plus inquiétant et c'est pour cela que j'ai fait le lien des 2,3 millions, c'est que vous êtes à zéro au niveau du fonds de réserve du CPAS, donc, cela veut dire que si l'année prochaine, il n'y a plus aucune augmentation, plus d'indexation en matière de personnel, pas d'indexation en matière de frais de fonctionnement, vous partez déjà à l'heure où je vous parle, avec 2,3 millions d'euros de dotation complémentaire qui doit venir de la part de la Ville de Mons. Je dois vous avouer, M. BARVAIS, que je suis vraiment surpris et inquiet, surpris parce que c'est quand même un peu particulier que tous les départements fassent des efforts, que dans tous les départements, on essaye de contenir la dépense, que la Police doit faire des pieds et des mains pour espérer obtenir 500.000 euros et qu'au niveau du CPAS, on ouvre les vannes, alors, vous allez me dire « mais oui mais on a une politique sociale, on peut rien faire », donc, je vois déjà les réponses sur le grand méchant MR qui serait « contre » les personnes en difficulté mais vous-même vous avez montré dans votre présentation ce qui ne va pas, votre CPAS est devenu tentaculaire, vous avez toute une série de structures qui ne répondent pas aux missions de base du CPAS qui sont le paiement du RIS plus, c'est ce que dit la Loi, maintenir des conditions de vie décente pour les individus mais vous avez toute une série de structures que vous avez mises sur pied sur le côté qui sont coûteuses en bâtiment, coûteuses en frais énergétiques, coûteuses en personnel qui plombent vos finances et qui vous empêchent de faire les choix et on en vient aux points politiques. La politique, en fait, à mon sens mais chacun à ses idées, ce n'est pas de constater les déficits qui courent, ce n'est pas non plus de se réjouir des bonnes nouvelles et de se plaindre des mauvaises, c'est de poser des choix, si on avait des moyens illimités, on n'aurait pas besoin d'hommes politiques, il suffirait d'attribuer l'argent à qui en a besoin et comme cela tout le monde est content. Le problème dans cette ville, c'est que j'ai le sentiment qu'on se refuse de faire de la politique, c'est qu'on garde tout ce qui existait avant et on ajoute, on ajoute, on ajoute tout le temps, résultat des courses, vous vous retrouvez avec un budget comme celui-là, un budget au niveau du CPAS qui est totalement en dérapage. Deuxième élément qui est très intéressant dans le budget du CPAS et je suis désolé de devoir le dire et c'est un échec collectif certainement mais plus on a une part importante dans le Collège, plus on a une part importante de responsabilité, c'est que la politique de développement de la Ville ne fonctionne pas, elle ne fonctionne pas pour une raison très simple, c'est que les indicateurs qui nous permettraient de vérifier le développement de la Ville sont négatifs, les prestations sociales n'arrêtent pas

d'augmenter, le rendement à l'IPP n'augmente pas à la même vitesse que celui de la Région Wallonne parce que vous avez à l'IPP un rendement complémentaire de 200.000 euros mais ça, c'est à peine l'indexation, donc, vous ne couvrez pas, par rapport aux revenus médians wallons, le revenu médian montois qui n'augmente pas dans les mêmes proportions, résultat des courses, ne serait-ce qu'avec ces deux indicateurs, vous pouvez affirmer que la population se paupérise, si vous avez d'autres chiffres, je ne demanderais pas mieux qu'on vienne me démontrer que je me trompe mais à l'heure actuelle, les indicateurs économiques à travers ce budget montrent simplement que les gens se paupérissent, si ils ne se paupérisaient pas, on aurait un meilleur rendement à l'IPP et on n'aurait pas autant d'augmentation des dépenses sociales et là, cela pose une question qui est beaucoup plus globale et cela me permettra de glisser sur le deuxième problème majeur de ce budget qui est la culture, c'est qu'on se retrouve avec toute une politique de développement qui est vantée depuis 15 ans, qui pour le moment et chacun prendra sa part, je veux dire il n'y a pas de souci mais on est ici pour travailler dans l'intérêt de notre Ville, c'est qu'on est face à une politique de développement où on nous disait que Mons 2015, c'est un pour six, l'effet d'entraînement un pour six, moi, je ne l'ai pas vu dans le budget mais je m'en doutais mais on ne le voit pas non plus dans les indicateurs économiques de notre région et donc, ce un pour six, il est où ? Parce que c'est bien de nous donner des exemples en disant Google est venu s'implanter ici, Microsoft, etc... mais ça, ce n'est pas des indicateurs économiques, vous pourriez encore avoir Google au milieu d'un désert, ce n'est pas pour autant que vous en avez fait une belle région, un indicateur économique, c'est un taux de chômage, un taux d'emploi et cela se traduit, le revenu médian justement par les prestations sociales et le rendement à l'impôt et ces deux indicateurs-là qui sont objectifs, ça, cela ne se traduit pas et donc, est-ce qu'il faut encore continuer à investir comme on l'a fait sur la culture, on y vient, ça, je lirai trois aspects. Le premier, c'est le Manège, alors, le Manège, il y a eu des indications qui ont été indiquées dans les slides qui ne correspondent pas aux documents puisqu'en réalité, la dotation du Manège n'est plus de 900.000 euros, cela fait déjà un moment qu'elle n'est plus de 900.000 euros puisque cette dotation est à l'heure actuelle, de 799.000 euros dans le budget, c'est l'article 76 203-332 03 et normalement, cela devrait être remis à 599.000 euros, alors, ce qui pose problème premier aspect, M. l'Echevin, c'est que vous pourriez nous dire pourquoi, la dotation du Manège ne diminue que de 50.000 euros alors qu'elle aurait dû diminuer de 75.000 euros dans le plan de gestion mais surtout, c'est qu'on se rend compte que cette politique culturelle, elle est en train de craquer de partout pour une raison très simple, le Manège, on

réduit sa dotation mais le souci c'est qu'il faut bien trouver l'argent quelque part, alors que fait le Manège, elle va du côté de l'Orchestre de Chambre de Wallonie et elle dit à l'Orchestre de Chambre de Wallonie « vous allez devoir exploiter l'Arsonic » parce que l'Arsonic, on ne peut pas dire que c'est franc succès en matière de taux de remplissage de la salle pourtant, il faut bien payer l'usage et donc, on dit à l'ORCW, vous allez être au niveau de l'Arsonic et en plus payer les frais d'exploitation, c'est ainsi que l'ORCW se fait retirer de force, je dirais, parce qu'eux n'ont rien demandé, ils se font retirer 120.000 euros pour l'exploitation de l'Arsonic et en plus, ils n'ont que la billetterie puisqu'ils n'auront pas de cachet pour les prestations qu'ils pourront faire au niveau de l'Arsonic, donc, on se rend bien compte, le Manège a licencié en réengageant après donc, ça c'est aussi un élément particulier qu'il faudra un jour tirer au clair, pourquoi licencier 20 personnes pour en réengager 5 alors, cela veut que les licenciements n'étaient pas qu'à vocation économique mais qu'on voulait se débarrasser de certaines personnes peut-être d'une autre époque, je peux comprendre ça mais alors, il faut l'honnêteté de le dire, de dire qu'on arrive et que quand on arrive, on a envie de faire le ménage et de travailler avec ses équipes plutôt qu'avec les autres mais en plus de cela et bien, on essaye d'aller récupérer de l'argent ailleurs, d'ailleurs, juste une parenthèse, on n'a toujours pas l'audit, l'audit qui était annoncé pour l'été, puis pour septembre, maintenant, on est en décembre, on l'a toujours pas, les mauvaises langues mais vous savez, il ne faut jamais écouter les mauvaises langues nous disent que l'audit existe mais qu'au niveau du Gouvernement, la Fédération Wallonie-Bruxelles, on ne veut pas le sortir parce qu'il révèle tellement de choses sur l'explosion du nombre de personnel par exemple, 1 x 3 en dix ans, il révèle tellement de choses sur l'inéquité de la répartition des subsides entre les villes en Fédération Wallonie-Bruxelles et sur la manière dont cet argent a été géré que cela pourrait créer certaines tensions dans certaines formations politiques et que donc, à ce titre, il vaut mieux préserver la paix des ménages. Toujours dans l'aspect culturel, rappelez-vous, ce sont des discussions que nous avons eues durant le début de l'année 2015, c'était l'idée de la pérennité des sites et là, je vais être très clair sur notre responsabilité politique, j'ai ici, une dizaine d'articles de presse puisqu'on me reproche assez de m'exprimer mais au moins, cela me permet d'avoir des preuves, c'est que plus de 10 fois et d'ailleurs, M. le Bourgmestre, lors de notre premier débat face à face lors des élections communales en 2012, je vous l'avais déjà indiqué, je vous avais dit « moi, je ne suis pas du tout inquiet pour Mons 2015, je suis plutôt inquiet sur la pérennité des sites après » et là, je me souviens vous aviez levé les yeux au ciel et vous aviez répondu à ce petit gamin morveux

que franchement, qu'on pense déjà à réussir Mons 2015 et après on verra. Il ne vous a pas fallu un an pour déjà nous annoncer qu'il y a trois sites qu'on va fermer ou du moins dont on va réduire de façon drastique l'exploitation. Pourquoi ? Parce qu'on avait eu le débat quand nous étions en Collège, à l'époque on nous avait dit et les premières estimations des services, étaient de dire le pôle muséal avec les 13 sites, cela va coûter 2 millions d'euros par an, puis, les services avaient revu les estimations à la baisse et on nous avait parlé d'1,2 million puis finalement, votre Cabinet, M. le Bourgmestre, avait repris en gestion le dossier avec le responsable du pôle muséal et on était revenu avec le chiffre miraculeux de 150.000 à 200.000 euros de frais d'exploitation annuel. Force est de constater que vous n'arrivez pas à rentrer dans ce budget parce que si pas, vous ne vous amuseriez pas à réduire l'activité de trois des sites, dont un site magnifique que sont les abattoirs et donc, cela veut dire quoi, cela veut dire qu'à l'époque, on nous avait indiqué que ces estimations budgétaires étaient faites sur la base d'estimations de visiteurs pessimistes, je vois encore votre Chef de Cabinet me dire « je t'assure, on a vraiment été au plus bas du plus bas des estimations en matière de visiteurs », force est de constater que le plus bas n'était pas encore assez bas par rapport à la réalité puisqu'à l'heure actuelle, le nouveau plan présenté par l'Echevine, d'ailleurs, on aimerait bien avoir le plan global et pas des slides dont d'ailleurs le premier slide est en anglais, c'est assez particulier, oui, pourquoi pas mais je pense que vous êtes attaché à la francophonie, M. le Président du Parti Socialiste et donc, ce serait quand même intéressant qu'on puisse avoir des documents complets qui permettent de faire le point. Troisième et dernier point, je dirais, de grosses inquiétudes par rapport à ce budget, finalement, ce sont les questions relatives au grand projet et à la manière dont on fait des choix également sur le plan budgétaire, M. BEUGNIES en a parlé, on nous parle d'un boni technique de 400.000, je vois vous avouer, je ne suis pas fort malin mais pourquoi avoir été prélever 2,3 millions de réserve pour arriver à un boni technique de 400.000 euros, pourquoi, vous n'avez pas été juste prélever 1,9 million et vous gardiez 400.000 de plus dans votre fonds de réserve parce que ça n'avait pas beaucoup d'intérêt de présenter dans ce genre de boni qui est totalement fictif. Ce qui nous inquiète et je vais conclure par-là, c'est la trajectoire à plus long terme, je vous l'ai dit, M. l'Echevin des Finances, Président du CPAS, l'année prochaine, c'est 2,3 millions minimum que la Ville va devoir rajouter au niveau du CPAS. La dotation police va également augmenter lourdement. On a la politique muséale qui constitue apparemment plus un boulet qu'autre chose. On a également au niveau du personnel, un accroissement qui est important, d'ailleurs, petit clin d'œil, vous avez souligné le coût inattendu de l'index, je pense que par

la même occasion, vous pourrez alors reconnaître qu'une année où un index a été sauté, parce que cela continue, à vous écouter, je me suis même dit, je vais demander à Charles MICHEL si on ne peut pas refaire un saut d'index parce que cela arrangera tout le monde finalement en tout cas au niveau des communes et donc, quand on regarde l'ensemble de ces paramètres et bien, on se dit que finalement et ce n'est pas moi qui le dit, c'est votre tableau de présentation qui est en page 3 de la note présentation de ce budget, c'est que par rapport au plan de gestion, on a un différentiel qui est déjà de 3,8 millions de dépenses supplémentaires par rapport à ce qui était prévu par le plan de gestion et donc, cela veut dire quoi, cela veut dire qu'on revient au niveau de déficit qui était celui de 2013 avec un déficit structurel de près de 8 millions d'euros. Cela veut dire qu'il va continuer à s'accroître, cela veut dire également qu'on va essayer de tenir le choc jusqu'en 2018 parce que c'est une année électorale et je ne suis quand même pas assez naïf pour penser que vous allez me faire le plaisir d'augmenter l'IPP pour le budget 2018 mais si vous voulez le faire, vous pouvez, moi, il n'y a pas de difficulté avec ça et donc, cela veut dire que celui qui sera Bourgmestre en 2019, il va avoir beaucoup de travail, il va avoir une tâche colossale parce que la biennale sera passée, on a pu voir que Mons 2015 n'aide pas à faire un budget, donc, la biennale ne va pas aider beaucoup plus. Il aura tous les boulets qui sont en place, aucun choix politique qui aura été fait et en plus, un déficit structurel qui aura certainement regrimpé aux alentours de 10 millions s'il est déjà à 8 à l'heure où nous parlons. M. le Bourgmestre, parfois, je me dis, si vraiment vous souhaitez être tête de liste, vous représenter et réoccuper ce fauteuil en 2019, la tâche qui vous attend en 2019, va être terrible parce que ce sera celle des choix et plus on attend longtemps pour faire des choix, plus ils sont douloureux, sauf que peut-être chez vous, une autre répartition des rôles a été faite et alors, là, vous ne faites pas un beau cadeau à votre successeur. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Je vous en prie M. ANDRE, Mme KAPOMPOLE.

M. Yves ANDRE, Conseiller : Je tiens à souligner le climat de confiance et surtout le changement de méthode qui a prévalu dans l'élaboration de ces différents budgets avec un seul objectif commun pour les différents partenaires de la majorité, à savoir le service aux citoyens avec une gestion rigoureuse de la Ville sans rechercher l'effet de manche. Tout d'abord, je voudrais remercier Marc BARVAIS pour sa présentation et l'ensemble de ses services pour les travaux qu'ils ont accomplis. En ce qui concerne le CPAS, présenter de nos jours, un budget à l'équilibre quand on est Président d'un CPAS d'une ville de la taille de Mons est tout de même quelque chose de remarquable. La situation à laquelle nous

sommes confrontés avec des mesures prises par le Fédéral qui pousse de plus en plus de nos concitoyens à la paupérisation s'apparentent de plus en plus à faire passer un chameau par le chas d'une aiguille. Malgré la hausse constante des demandes auxquelles vous devez faire face, force est de constater que vous maintenez le navire à flot. En complément, l'intervention communale augmente de 915.000 euros, il est à souligner que cette augmentation correspond à l'évolution du coût net des actions menées par le CPAS. Je tiens également à souligner que si on avait appliqué l'augmentation préconisée par le CRAC, nous serions bien au-delà de celle sollicitée réellement. Malgré la morosité dans laquelle nous baignons, vous avez des projets d'envergure au profit des citoyens montois, je citerais le projet de la création de la nouvelle crèche sur le site de Bouzanton et le projet Glépin ainsi qu'une nouvelle résidence-service. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des personnels du CPAS qui font des efforts très importants suite au non-remplacement des congés de maladie et aux conséquences subies par le personnel liées au respect du plan de gestion. En ce qui concerne le budget Ville, nous ne pouvons que nous réjouir de plusieurs avancées significatives. Je commencerai par la sécurité, l'effort consenti en vue d'augmenter la dotation à la zone de police à concurrence d'1,5 millions d'euros est plus que conséquente par les temps qui courent. Ceci permettra de pouvoir envisager l'engagement de nouveaux agents de police afin d'accroître une présence sur le terrain couplée à une augmentation du nombre de caméras. Cela permettra de sécuriser notre bonne ville. Je poursuivrai par une politique des travaux permettant de rééquilibrer la situation entre l'intramuros et l'extramuros, je citerai l'avenue du Champ de Bataille, la rue de Ghlin et la rue de la Barrière à laquelle je tiens très particulièrement, le Vieux Chemin de Binche à Mons, la rue de la Brisée à Maisières, la traversée de Ghlin, le Chemin Bouteiller ou Chemin du Prince, la rue du Camp à Obourg, la Digue de Cuesmes. Cela en faisant appel à un maximum à l'obtention de subsides. En ce qui concerne le développement durable, nous pouvons vous signaler le remplacement progressif des lampes à vapeur de mercure par des luminaires LED qui constituera en fin de compte 25 % de l'ensemble des lampes de la Ville. 2017 verra une expérience pilote de collecte des encombrants en partenariat avec le Gouvernement Wallon, HYGEEA et le CPAS. Le système mis en place sera quasi gratuit et favorisera le recyclage des déchets. Ceci sera couplé à une augmentation des effectifs de la Cellule Incivilités et des Services de Proximité. En ce qui concerne la réactivation du CPDD qui avait malheureusement été désertée par les associations, le changement de méthode devrait permettre de relancer une dynamique bien nécessaire dans ce domaine afin d'arriver à des résultats concrets. La

sensibilisation en cette matière est primordiale telles les opérations BE WAPP, la mise en place de ruches dans différents lieux qui permettront de disposer d'un réseau de sentinelles face à la pollution. En effet, la présence des mouches à miel est un très bon indicateur de la qualité de l'environnement. Enfin, l'engagement d'un éco-conseiller en 2017 permettra de coordonner toutes ces initiatives. L'obtention d'un budget FEDER de plus ou moins 6 millions d'euros, permettra l'amélioration énergétique notamment de l'Hôtel de Ville, une politique volontariste de traitement des déchets générés par des services communaux, l'installation pour 300.000 euros en photovoltaïques sur le stade du Tondreau, un investissement de 600.000 euros pour l'utilisation de la géothermie pour les serres, des investissements pour plus de 500.000 euros dans les économies d'énergie et dans les écoles montoises. La redynamisation économique du centre-ville nous tient également particulièrement à cœur au groupe CDH. Grâce aux subsides du FEDER, on peut citer les projets de Quartier de la Gare, du Passage du Centre, la maternité commerciale, la réfection et la création de nouveaux parkings, le Plan Lumière devrait permettre de dessiner un nouvel avenir pour notre bonne Ville. 110 places de parking gratuites, les parkings-minute également viendront aider à ce niveau. Le nécessaire rééquilibrage qui se met en place avec une taxation accrue des centres commerciaux extramuros qui se fera au profit de l'intramuros qui en a bien besoin. En ce qui concerne la culture, des initiatives porteuses et permettant d'impliquer plus le citoyen sont proposées telles le Pass à 20 euros. Une programmation plus proche des attentes de la population pour mars. Après Van Gogh et Warhol, une nouvelle peinture pour Mons avec le photographe de renommée internationale David LaChapelle, une exposition Victor Hugo et une exposition d'artistes issue d'Arts au Carré. Une opportunité unique se présente grâce au fonds de la Politique des Grandes Villes 2016 et de développer une Maison des Associations. Enfin, je souhaiterais revenir sur le fait que la Ville est sous plan de gestion et tente de s'y tenir ce qui laisse très peu de marge de manœuvre. Les premiers impactés sont les membres du personnel de la Ville qui à charge de travail constant voire supérieur sont moins nombreux. La Ville a essentiellement veillé à renforcer dans ce contexte difficile le service direct au citoyen. En effet, le plan d'embauche se concentre sur les ouvriers et sur les agents du Service Population.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Mme KAPOMPOLE, je vous en prie.
Mme Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Brièvement parce que je vous informe déjà que pour le groupe socialiste, il y aura différents intervenants à savoir Caroline JUDE, Sandrine JOB, Marie MEUNIER, Samy KAYEMBE, Maxime

POURTOIS, Jérôme MANDERLIER dans un premier temps, donc, je préfère déjà le signaler à chacun et à chacune. Je voudrais aussi souligner la cohérence du travail effectué par l'ensemble du Collège que l'on constate notamment à la lecture de la note de politique générale mais aussi finalement, dans les différentes interventions que j'ai déjà pu entendre de l'opposition et c'est vrai qu'à l'heure du Fact Checking comme on l'appelle, on met de plus en plus souvent à l'épreuve des faits, les différentes déclarations et affirmations, on peut dire que le travail du Collège se poursuit de manière sérieuse. Je voudrais, pour ma part, insister sur un élément parce que je pense qu'en effet, on doit respecter le plan de gestion et c'est vrai que la Ville de Mons fait preuve d'une grande rigueur à cet égard, d'un grand sens des responsabilités, je voudrais vraiment féliciter le Collège pour cela, cependant, je trouve particulièrement courageux, cette volonté de soutenir le travail du personnel de la Ville et de prendre la décision comme on a pu le voir, de recruter à certains endroits, vous l'avez évoqué, la propreté, la sécurité, la population, le Service Population, tout cela pour fournir un service de qualité aux citoyens et aux citoyennes de la Ville de Mons. Enfin, je l'avais dit, j'allais être assez rapide dans cette intervention, je voudrais remercier le Collège d'avoir pris la décision finalement d'anticiper les mesures injustes du Fédéral en matière de pensions, je pense notamment à la mesure relative aux carrières mixtes, je pense que c'était vraiment important de poser un geste fort, je pense encore une fois à l'ensemble du personnel communal et je crois qu'en décidant des nominations comme vous l'avez fait dès l'année 2016, vous avez vraiment pu rendre à mon sens, un fier service à un ensemble de travailleurs qui ont fourni vraiment des services de qualité à la Ville. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Je reviens chez Ecolo, oui, je vous en prie, Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je crois qu'on va quand même arrêter de se mentir et tenter de faire croire que tout va bien avec ce budget alors qu'on va allègrement puiser dans des réserves pour équilibrer la balance. Ce que je trouve le plus inquiétant, ce n'est pas tant ce sentiment qu'on va ronger jusqu'à l'os, ce qui est inquiétant, c'est que ce budget est incroyablement conservateur, il n'y a plus de volonté de trouver des solutions nouvelles pour y arriver et finalement pour atteindre l'objectif d'un budget, rendre le maximum de services aux citoyens. Le citoyen, il veut quoi, il veut une ville plus sûre et plus sociale et les budgets de la zone de police, de la zone de secours et du CPAS ne sont pas revalorisés, on demande aux agents de faire plus avec moins, par contre, il y a encore des services où ces efforts on ne les fait pas, où on n'essaye pas de diminuer les frais de

consultance, les frais de fonctionnement, les frais de personnel en faisant des efforts en interne. A la RCA, les subsides de la Ville fondent comme neige au soleil et là, on n'essaye pas de faire des efforts, on ne se tracasse pas, donc, on continue de la même manière alors qu'est-ce qu'ils veulent d'autres les citoyens, ils veulent une ville propre, accueillante mais pas de prestige, ils ne veulent pas nécessairement une fontaine sur la place, ils veulent des quartiers propres et des entrées de ville qui ne sont pas décrépies, cela passe par des trottoirs refaits, un coup de peinture sur les rambardes des ponts, des portails fleuris mais quand on prévoit 18 millions d'euros sur 20 millions d'investissement pour des parkings payants, on ne va pas chercher des subsides pour le reste et on n'a pas la capacité d'emprunt pour en faire plus. Allez, 300.000 euros pour cette fontaine, à un moment, il faut accepter qu'on s'est trompé et arrêtez les frais. Autre chose, 20.000 euros par an pour tondre le zoning GEOTHERMA, 20.000 euros sur l'ensemble du budget, ça à l'air d'être une bagatelle mais quand même, 20.000 euros pour tondre un zoning vide, ce n'est pas sérieux franchement. Quand on a un budget serré, on se concentre sur ce qui est indispensable, alors, on pense évidemment aux enfants, vous nous avez vendu votre nouvel accord de majorité avec des priorités pour les familles, pourquoi alors n'investir pas plus dans l'enseignement, pourquoi avoir diminué de moitié les investissements prévus dans les écoles notamment pour économiser l'énergie. On passe de 5 millions d'euros en 2016 à 2,5 millions en 2017. Parlons des crèches maintenant, on se réjouit et on se réjouit encore de la construction de cette nouvelle crèche mais quand il y a sur l'entité une crèche qui existe, qui accueille 40 enfants, il faut également la soutenir et je parle ici, de la crèche du Nid Douillet à Ghlin, elle menace de fermer ici fin d'année, pourquoi ? Parce qu'on leur loue des locaux où apparemment des réparations indispensables n'ont pas été faites entraînant des factures énergétiques colossales, des problèmes également avec les pompiers et menaces de l'ONE de fermer la structure, bon, bin, chouette, on va avoir une nouvelle crèche mais en attendant, il y en a une qui va peut-être fermer fin d'année. Vouloir rester propriétaire de biens immobiliers au sein de sa Régie Foncière, c'est bien mais il faut se comporter comme un propriétaire sérieux et responsable et pouvoir permettre aux personnes qui louent de le faire dans de bonnes conditions. En matière de culture, on garde quelques paillettes, des expos de prestige pour capitaliser sur 2015 en vue des élections de 2018 et on voit l'augmentation de budgets muséaux de 3,8 millions d'euros à 4,5 millions d'euros, 700.000 euros complémentaires pour le fonctionnement des musées montois, ces nouveaux frais que la Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne permettra pas de diminuer malgré le nouveau partenaire de majorité, ces nouveaux frais seront à charge des

Montois. La pérennisation des structures est donc coûteuse, cela ne va pas pouvoir durer, quelles sont vos intentions à part avoir des œillères par rapport à cela et au niveau de la médiathèque, rien pour cette culture de proximité ? Le personnel n'est pas repris mais par contre, on continue à payer 20.000 euros de frais de fonctionnement pour la médiathèque, alors, là, il faudra m'expliquer. Au niveau énergétique, c'est la cata comme chaque année, comme le disait ma collègue, 4 millions d'euros de dépenses énergétiques, en fumée, on se rappelle un Gainsbourg sur ce plateau télé en train de cramer un billet de 500 francs français et bin nous, c'est ce qu'on fait chaque année, 4 millions d'euros envolés et non seulement c'est cramé mais aussi ça va dans l'atmosphère, vous vous rappelez le projet POLLEC, le machin, la convention des maires, les beaux projets, le développement durable, tout ça, ah, on va isoler l'Hôtel de Ville, c'est vrai, on va isoler l'Hôtel de Ville, par contre, on continue de dépenser et prévoir 60.000 euros par an pour chauffer des serres qu'on laisse ouvertes pour mettre quoi dedans ? Sûrement des plantes qui sont indispensables pour la Ville, on ne pourrait pas essayer de changer son fusil d'épaule et utiliser d'autres espèces, non, non, 60.000 euros. Heureusement, on va construire à GEOTHERMA, une serre pour 600.000 euros, donc, j'espère qu'on va y faire quelque chose d'intéressant parce que si c'est pour y mettre les plantes qui étaient quand même dans ce truc-là, c'est peut-être quand même pas non plus quelque chose de complètement indispensable, est-ce qu'on ne le ferait pas plutôt pour nourrir des gens, pour alimenter les crèches, les homes, les maisons de repos, je ne sais pas moi, rendre cela peut-être de nouveau utile aux citoyens, je ne sais pas, une idée comme ça qui me passe par la tête. 43.000 euros de dépenses énergétiques pour le Waux-Hall, pour les salles du Waux-Hall, à ma connaissance, elles ne sont quand même plus des masses utilisées, donc, on dépense encore 43.000 euros là-bas, bon. Dans les écoles comme on l'a déjà dit, des millions d'euros sont dépensés en dépenses énergétiques, évidemment, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, continuons quand même à chauffer les écoles en sachant quand même que s'il y a quand même autant de dépenses énergétiques, il y a aussi un problème de confort thermique parce qu'en général, quand les bâtiments sont des courants d'air, c'est aussi pas très agréable pour les enfants, les courants d'air dans les classes, la condensation, les acariens, tout ça, tout ça, c'est pas génial, donc. Quand est-ce qu'on va investir, quand est-ce qu'on va investir beaucoup dans ces écoles ? On avait parlé, vous m'aviez dit l'année dernière que c'était une bonne idée le contrat de performance énergétique, vous m'aviez demandé d'envoyer des infos, je vous les avais envoyées, j'avais également parlé de mutualisation du parc de véhicules, c'était dans l'étude POLLEC d'ailleurs. La

mutualisation du parc de véhicules, vous savez, pour éviter qu'un peu chaque service ait son petit pré carré de véhicules pour que chaque service ait sa petite voiture, bin, non, on les mutualise, on les met ensemble, comme ça, cela permet d'en avoir moins et on essayer de faire des économies et après, on utilise des vélos partagés, etc... on essaye d'avancer vers une autre forme de mobilité. La Louvière, ils le font, ce n'est pas loin La Louvière, et cela leur permet d'économiser des centaines de millions d'euros, si allez voir, tiens, comment ils fonctionnent, si on essayait de s'en inspirer, cela fait déjà plusieurs années qu'on en parle et non, ce n'est pas dans la note de politique générale, pas de traces de cela dans le budget, non apparemment, ce n'est pas intéressant. Revenons à la mobilité, comme on le disait, sur 20 millions, on consacre 18 millions pour des parkings payants, non mais franchement, 18 millions pour des parkings payants mais vous vivez au 21^e siècle ou quoi ? Evidemment, on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait mais la voiture individuelle en centre-ville, ce n'est pas l'avenir franchement, donc, il y aura un parking Grand place rénové pour 3 millions d'euros, un parking place Nervienne pour 6,6 millions, on parle aussi de l'enveloppe Région Wallonne pour aménagement parking centre-ville pour 7,6 millions d'euros, on ne sait pas où il sera ce parking-là mais c'est budgétisé pour 7,6 millions d'euros, le parking Messines : 854 millions d'euros, il y aura encore en plus le parking de PRIMARK mais quoi ?? On a évité l'autoroute au centre-ville dans les années 70 mais on y revient, on veut à nouveau faire rentrer des camions de bagnoles dans notre petit cœur de ville historique, vous me direz, on a pensé à la mobilité douce, chouette, 25.000 euros pour des ranges-vélos et 400.000 euros pour une piste cyclable, allez, je me réjouis pour cette piste cyclable parce qu'on le demandait l'année dernière.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Cela nous fait plaisir que vous vous réjouissiez.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Oui, oui, oui, je vous l'avais demandé l'année dernière, je le vois dans le budget, moi, j'avais mis 300.000 euros, je me dis, allez chouette quoi. On vous demandait un plan d'investissement dans les pistes cyclables, on vous demandait celle-là, bon, on va quand même regretter qu'en fait, on va quand même payer deux fois pour des aménagements cyclables à cet endroit-là. Vous vous rappelez, juste avant Mons 2015, je critiquais qu'il y avait un trottoir en gravier justement sur cette même voirie et je vous disais, c'est con, on va le faire deux fois, on va quand même dire qu'on est content parce que celui qui était fait n'était pas bien fait mais donc, on va le refaire, tant mieux, on va quand même regretter que quand même, en période de restriction budgétaire, faire deux fois les trucs, c'est quand même pas malin et c'est quand même maladroit aussi de dire que c'est pour relier un parking à une gare, donc, vous allez dire aux gens qui vont

prendre le train, allez-vous garer là-bas et allez en vélo jusqu'à la gare, enfin, bon, dites plutôt que vous allez faire un axe qui va relier Nimy-Ghlin et tout ça vers le centre-ville, vers la gare, là, je suis d'accord, là, je marche mais relier un parking à une gare en vélo, je pense que ça ne va pas au niveau communication, passer super bien. Il faudra quand même résoudre ce problème de Grand Large, parce qu'on va faire une belle piste cyclable mais sur ce Grand-Large, c'est toujours bloqué, on a un beau Ravel mais on a autorisé de mettre des barrières qui bloquent le Grand Large, donc, il faudra quand même résoudre cela parce que cela va devenir vraiment dommage sinon. On a 400.000 euros pour cette piste cyclable + 25.000 euros pour les range-vélos, on est quand même loin des 3 millions d'euros suggérés par le POLLEC, donc, le POLLEC nous dit, investissez 3 millions d'euros par an et donc, on en investit 425.000 euros, bon allez, on va quand même être content. 500.000 euros aussi pour les trottoirs, bon allez et même le plan communal de mobilité est budgétisé, alléluia et donc, voilà, tout va bien, sur les 20 millions d'euros pour la mobilité, là, je reste quand même sur ma faim. Ce plan communal de mobilité, qu'est-ce qu'il va montrer, on va quand même dire qu'il y a quand même des dizaines de zones où il y a des problèmes en centre-ville à Mons, il va regretter quand même que finalement cette politique, c'est quand même du stationnement et que ce n'est pas vraiment une politique de mobilité et je resterais juste sur un dernier point noir, en termes de mobilité parce que s'il y a bien un point noir sur lequel on pourrait résoudre des choses et investir, c'est bien l'avenue du Tir, c'est vraiment un scandale en termes de mobilité douce et en termes de mobilité tout court cette rue, tous les jours, c'est l'enfer cette rue. Elle fait 40 mètres de large cette rue pourtant, il y a de la place mais les trottoirs sont complètement impraticables, d'un côté, c'est des flaques de boue et de l'autre, c'est que du stationnement non protégé, donc, les élèves, ils ont le choix entre marcher dans la boue ou bien ne pas savoir marcher parce qu'il y a des voitures garées partout et en plus, cette rue, elle est complètement embouteillée, elle est noire de monde tous les matins, les parents, ils ne savent pas conduire leurs gosses pour aller à l'école ou alors, ils écrasent les quelques malheureux qui essayent d'y aller à pied et qui marchent sur la route puisqu'il y a de la boue, etc... et donc, en attendant, cette rue, c'est un calvaire pour tout le monde et donc, investissons dans cette mobilité douce, dans ce quartier, cela fluidifierait le trafic et je dirais que cela fluidifierait jusqu'au ring mais non, on ne veut pas, on ne veut pas investir dans cette rue, pourquoi ? Parce qu'il y a le stade de foot et au stade de foot, on ne va pas le faire maintenant, on ne sait pas trop, on est toujours en Provinciale, Promotion, je ne sais pas très bien, vous m'excuserez, je ne suis pas fan de foot mais n'empêche, en attendant les

résultats de foot, que ce stade se fasse, on ne refait pas cette rue, donc, tous ces gosses, ils continuent à marcher dans la boue, à marcher sur la rue, être en danger parce qu'on attend les résultats de foot !!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ne vous énervez pas.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Mais si je m'énerve, je passe là tous les matins, tous les matins, je suis en danger et il n'y a pas que moi, il y a plein de gosses qui sont en danger tous les jours en attendant les résultats de foot mais allez, ce n'est pas sérieux, ce n'est pas sérieux. Cette politique de mobilité, elle doit investir 3 millions d'euros par an dans la mobilité douce et la sécurité des gens. La Ville, elle doit investir dans des choses nouvelles, elle doit investir dans le social, elle doit investir dans les crèches, elle doit soutenir les initiatives de crèches locales. La Ville, elle doit avec un budget serré, continuer à faire du travail de qualité et pour certaines choses, les services se battent pour le faire mais pour d'autres, il y a vraiment du travail et on vous attend sur tous les éléments pour avoir une politique nouvelle, une politique ambitieuse parce que l'utopie, ce serait de continuer comme maintenant. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie Madame la Conseillère mais moi, je ne suis pas médecin mais ne vous énervez pas parce que s'il se produit quelque chose, oui, Marc est là, mais cela ne doit quand même pas vous encourager à vous énerver. M. KAYEMBE.

M. Samy KAYEMBE KALUNGA, Conseiller : M. le Bourgmestre, mes chers collègues, un petit rappel quand même plus particulièrement à notre collègue Georges-Louis BOUCHEZ, l'article 1^{er} de la Loi Organique sur les CPAS dit ceci « Chacun de nous a droit à la dignité humaine » est-ce qu'est la dignité humaine se limite-t-elle au revenu d'intégration ? Posez la question, c'est y répondre, cela veut dire que les missions du CPAS ne s'éloignent pas des missions de base de la dignité humaine, cela englobe pas mal de choses pour ça, il faut quand même s'intéresser à la sociologie des personnes qui fréquentent les CPAS, cela va de la petite enfance jusqu'à la fin de sa vie, alors, le fait de construire des crèches, est-ce que le fait d'avoir des maisons de repos, c'est s'éloigner de la mission du CPAS parce que c'est ce qui a été dit ici, c'est que le CPAS, s'il se limitait à faire des missions de base, il serait moins en difficulté ou il y aurait plus d'économie à faire. Je crois que la Ville de Mons a décidé d'appliquer une politique sociale que moi, j'encourage, que je trouve valable, c'est de s'occuper de chaque citoyen, de ne laisser personne au bord du chemin, donc, pour pouvoir répondre aux besoins de chaque Montois, en matière sociale, nous, on correspond à cela, on est d'accord par rapport à cela, donc, je

crois que le Président du CPAS et son équipe font un travail remarquable, qu'il est à souligner et moi, je les encourage à poursuivre dans ce sens-là. Deuxième chose, à la lecture du budget 2017, je constate que la Ville porte une priorité à la sécurité, c'est une bonne chose, 500.000 euros consacrés à l'augmentation pour la zone de police, le Bourgmestre l'a signalé tout à l'heure, ce qui représente en dotation 50 % du budget de la police, c'est une grande volonté de vouloir protéger chaque Montois où qu'il soit et de pouvoir dire que où que vous soyez dans le Grand Mons, vous serez toujours protégé, quelque part, c'est cette volonté que j'encourage et je souhaite que le Collège poursuive dans ce sens-là.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Merci. Je vous en prie.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Merci beaucoup M. le Bourgmestre. Moi aussi, j'ai fait mon petit tour dans le budget et par un hasard, j'écoutais un reportage sur un type qui s'appelle Bill Gates, qui a un peu gagné sa vie et qui va investir 1 milliard pour financer des technologies innovantes dans les énergies propres pour combattre le réchauffement climatique, 1 milliard. Un peu plus proche de nous, il y a Alex SOUTART qui est un ancien responsable du développement durable de chez FORTIS qui prône pour un fonds qui serve à développer des technologies durables et de l'innovation sociale parce que les deux sont évidemment conjointes et à lever en quinze jours 50 millions d'euros et donc, je pense qu'aujourd'hui, il y a de l'argent pour investir, il y en a plein mais simplement, il faut créer un contexte qui donne envie aux gens de venir et moi, c'est un peu avec ce regard que j'ai parcouru le budget. La première chose, c'est faire revenir dit-on de l'emploi productif dans la région et là, il y a quelques lignes mais on ne sait pas trop comment, on dit « ce n'est pas notre responsabilité » et là, j'aimerais bien quand même exprimer un certain ras-le-bol parce que OK, ce n'est pas notre responsabilité, on n'a pas les leviers pour influencer sur les grands cycles économiques nationaux, internationaux, donc, c'est un paragraphe en copié-collé qu'on retrouve souvent mais ce n'est pas ça faire de la politique, faire de la politique, c'est se dire « oui, j'ai les moyens, oui, j'ai envie de le faire », on a à la table, un ancien Premier Ministre, on est une majorité parallèle avec la Région, donc, oui, on peut le faire, oui, vous pouvez le faire et c'est votre boulot et je suis certain que parmi vous, il y en a qui veulent le faire, j'en suis persuadé, en tout cas, c'est mon souhait, donc, arrêtez de dire « on n'a pas les leviers, on est des petits, on ne peut pas », non, on peut le faire. Pour revenir de façon un peu plus spécifique sur un point parce que beaucoup de choses ont déjà été dites et je ne vais revenir sur tout, c'est le centre-ville et le piétonnier et là, alléluia, je reprends ce que disait Catherine tout à l'heure, alléluia non

pas pour la piste cyclable mais parce que je lis « il est indispensable d'envisager le piétonnier comme un tout, sa gestion doit être envisagée à l'image d'un centre commercial intégré », alors, ne le prenez pas mal, pour moi, les centres commerciaux, ce sont des affreuses machines à générer du fric pour vendre aux gens des choses dont ils n'ont pas besoin afin d'impressionner d'autres personnes qui s'en foutent et ce n'est pas de moi mais si on rentre dans l'idée que le centre-ville de Mons doit être géré comme un centre commercial, cette logique, je la comprends, je ne l'approuve pas mais je la comprends, par contre, allez dire que positionner Mons en tant que commune du commerce équitable, ce qui est vrai mais en même temps faire de PRIMARK notre cheval de bataille, excusez-moi, là, il y a vraiment un souci, il y a encore un article qui est paru dans la presse cette semaine en disant que les employés de PRIMARK en France se plaignaient amèrement du traitement qui leur était réservé, j'ai travaillé 4 ans en France pour la grande distribution, j'aime autant vous dire que ce ne sont pas des enfants de cœur mais si les gens qui ont déjà été drillé par des Auchan, par des capitalistes atroces et qui le supportent et qui travaillent encore chez eux maintenant, ces gens-là se retrouvent chez PRIMARK, démissionnent et se plaignent, j'aime autant de vous dire qu'on est vraiment face à des gens qui sont des truands et je n'ai pas peur des mots. Effectivement, on dit « on va aménager le centre-ville et en faire un centre commercial » et alors, je me dis, prenons un document de référence de l'aménagement des centres commerciaux, ici, en décembre 2013, la Fédération Inter-Environnement Wallonie sortait une brochure sur l'aménagement de centres commerciaux puisque c'est de cela qu'on parle, chapitre IV, chapitre final, nos recommandations, le centre commercial doit être aménagé de façon très concrète et l'unité de mesure puisqu'on parle tout d'abord, d'accessibilité, c'est l'essentiel pour un centre commercial, l'unité de mesure et je lis l'étude, doit être celle du piéton avec poussette et de la personne à mobilité réduite, cela, c'est l'unité de mesure, qu'est-ce qu'on fait, on nous crée des parkings, on nous crée une autoroute, donc, imaginez les Grands Prés et que vous puissiez vous parquer dans la galerie, c'est plus ou moins, ce qui va se passer et donc, au lieu d'avoir l'agrément d'un centre commercial loin des nuisances sonores, visuelles et olfactives du trafic, on va avoir quelque chose, on va faire nos courses à côté d'une autoroute avec de la bagnole, de la bagnole et de la bagnole. Donc, je vous la laisse, j'ai la référence ici, vous pourrez la lire. Ils disent aussi quelque chose d'intéressant, conversion possible, anticiper le fait que nous aussi, on aura un jour ce qu'on appelle des dead malls, c'est-à-dire ce qui s'est passé au centre-ville à cause de la création de grandes surfaces à la périphérie et là, il y a quelque chose aussi qui m'a fait tiquer, ok, on va organiser le centre-

ville comme un centre commercial mais quoi ? Le diable est dans les détails, on lit ici qu'au niveau de l'Avenue Wilson, on se demande quand même qu'est-ce qu'on va faire en face de l'Avenue Wilson, il y a des boîtes à chaussures commerciales, il y a des terrains derrière et en filigrane de cela, on sent mais peut-être et j'espère me tromper, on sent qu'il y a peut-être la volonté de développer encore des grandes surfaces et des centres commerciaux à l'extérieur de la Ville et donc, tout le monde est témoin, vous l'avez affirmé plusieurs fois, ne le faites pas, si c'est votre intention ou si c'est l'intention d'investisseurs, ne le faites pas. Que dire d'autre, moi, je soupire un tout petit peu parce que je ne vois rien d'enthousiasmant, alors, si vous faites du centre-ville, un bon centre commercial, ramenez des gens à l'intérieur, cela fera plaisir aux commerçants et ce sera déjà ça, j'espère qu'un jour, peut-être avec la maternité commerciale et d'autres projets, on aura quelque chose qui soit un peu plus porteur avec un vrai positionnement parce que vous dites on va mélanger le commerce de qualité et PRIMARK mais vous pensez vraiment que les gens de PRIMARK ce sont des gens qui cherchent du commerce de qualité, allez au centre de Namur, la seule ville qui crée de la richesse dans son centre-ville en Wallonie grâce aux commerces, il y a des PRIMARK mais c'est pas vraiment dans le centre, c'est un peu à l'extérieur, le centre-ville est vraiment qualitatif, alors, la population est peut-être un peu différente mais je pense que chez nous, on peut avoir la vocation de réattirer des gens de qualité également. Par rapport à cette maternité commerciale, je lis, on parle de 20 millions, et puis, là, je vois un budget qui est divisé par deux, donc, là, j'imagine que vous aurez une explication à me donner puisque je lis 9,6 d'un côté et 20 millions de l'autre. Est-ce que cette maternité commerciale et le bâtiment que vous voulez acquérir, ce n'est pas non plus l'opportunité de tester le fait de réhabiliter les étages en logement, c'est quelque chose dont on a parlé, dans différents groupes politiques, c'est une bonne idée, donc, allons-y, faites-le, non seulement parce que cela va réhabiliter le centre-ville mais aussi il y a la taxation, dès que vous faites et on a discuté en commission, dès que vous faites une entrée pour l'étage, vous pouvez également taxer l'étage, il y a une taxation qui peut être prise dedans, il y a une densification de la population en centre-ville et c'est bien. Et puis, autre chose, je lisais, le 10 septembre 2015 sur 6 points d'un grand plan de redéveloppement du piétonnier puisqu'on n'en est pas au premier, on disait, on va attirer des investisseurs, ceux-là même qu'on critique aujourd'hui parce qu'ils pratiquent des loyers trop élevés et c'est peut-être vrai, on va attirer des locomotives, on a vu Saturn, PRIMARK, aujourd'hui, les locomotives, enfin, moi, une locomotive comme PRIMARK, ce n'est pas mon choix. Le Passage du Centre, une fois on entend et à tous les sons de

cloche, il y a un budget, il y a un plan, etc... et de l'autre côté, on entend, le propriétaire du tiers des surfaces commerciales qui dit non, non, moi, je vais les réaffecter pour des commerces de qualité à moindre prix. On a annoncé aussi MEXX, City Mall qui allaient investir en contrepartie de l'investissement des Grands Prés, on annonçait cela en 2016, 2016 est bientôt fini et puis on parlait de magasin éphémères, moi, j'en ai vu à peine la couleur, donc, voilà, globalement, cohérence, globalement, vision, il y a du boulot, vous pouvez le faire mais là, je ne le vois pas dans ce budget. Merci beaucoup.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Merci à vous. Oui, je vous en prie M. POURTOIS.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci beaucoup M. le Bourgmestre. Premier tour aussi, j'aimerais réagir à quelques une des différentes interventions qu'on a pu entendre, j'ai noté cela pêle-mêle, donc, je m'excuse si c'est un peu fouillé mais au fur et à mesure des interventions, mes feuilles ressemblent de plus en plus à des puzzles, donc, je vais essayer de les suivre. Tout d'abord, un élément sur lequel vraiment on doit insister non seulement entre nous mais aussi se le rappeler tant dans le public que du côté de la presse, c'est que le budget dont on est en train de parler ici, c'est un budget qui s'inscrit dans une situation socio-économique particulière et vous l'avez d'ailleurs très bien rappelé, la situation des pouvoirs locaux en Wallonie et plus globalement en Belgique, elle est loin d'être évidente aujourd'hui, c'est un premier élément fondamental à comprendre lorsqu'on analyse le budget parce que c'est vrai quand on en discute comme on le fait ici parfois sur des points très techniques, on s'en détache un tout petit peu et c'est important à le rappeler. On voit aussi qu'on a toute une série de décisions qui viennent parfois d'autres niveaux de pouvoirs, qui viennent aussi faire pencher la balance, on a beaucoup parlé du Tax-Shift, le Tax-Shift, d'ici 2021, c'est 7 millions d'euros, donc, il faut bien se représenter évidemment ce que ça représente. Pourtant, on nous dit, on a pu l'entendre ça et là, lors des différentes interventions, on a un budget quasiment similaire à celui de l'année dernière mais tant mieux parce que cela veut dire au moins qu'il y a une continuité, qui a une cohérence dans l'action que l'on propose et cela veut dire aussi qu'on va vers la réalisation de ce qui a été projeté, alors, on nous dit, ce sont les mêmes projets mais je ne peux pas croire évidemment qu'ici, on ne fasse pas la différence entre l'investissement et puis la réalisation de cet investissement, c'est le principe même de la logique de crédit, c'est-à-dire que lorsqu'on budgétise quelque chose, il faut le temps, effectivement, que ça se réalise mais ça sous-entend aussi qu'il doit y avoir des discussions avec d'autres niveaux de pouvoirs, des modifications avant des applications précises. C'est d'autant plus particulier d'avoir ce genre de discours lorsque l'on sait que le budget de l'année dernière puisqu'on a

commencé un exercice de comparaison avec celui de 2016, on avait tout de même 3,5 millions de moins à l'IPP, on n'avait pas cette dotation de la police et du CPAS, on n'avait pas cet impact du Tax-Shift et on n'avait pas non plus toutes ces questions de réformes en matière de pension qu'il fallait anticiper et donc, forcément, quand on pose la question du bilan aujourd'hui 2017 par rapport à l'action de 2016, ce sont des éléments qu'il faut garder en mémoire. Quelques commentaires si vous me le permettez qui sont assez généraux sur le plan politique et qui vont un peu, je dirais, tracer la tendance de ce que j'estime être le budget 2017 notamment en matière d'IPP si vous me le permettez, c'est important à rappeler, on ne touche pas à l'impôt des personnes physiques et on n'augmente pas la taxe immondices, alors, on a entendu dans les différentes discussions que l'on aurait un moins bon rendement à l'IPP, ce qui serait l'un des signes d'une certaine paupérisation de la population. Il y a tout de même une nuance de taille, c'est qu'en 2016, on anticipait un retard de 5 millions au niveau de la perception de cet IPP, ce qui veut donc dire et je l'ai évoqué lorsque je parlais des 3,5 millions de moins à l'IPP, on a clairement, une différence budgétaire de taille. Je balaye rapidement quelques champs pour ensuite éventuellement y rentrer plus en détails par la suite. Au niveau des travaux, Yves ANDRE, a très justement rappelé et a listé les différents investissements qui étaient faits, moi, ce que je salue vraiment, c'est qu'on a une politique qui s'adresse à l'ensemble du Grand Mons, on a une politique de réfection des voiries qui se maintient et c'est évidemment essentiel. Je me réjouis aussi et là, c'est un peu plus particulier mais évidemment, je suis très heureux de le dire, de l'avancée du dossier de l'AEDEC Hyon, c'est un dossier sur lequel, on a pu travailler qui nous tient particulièrement à cœur et qui je pense va vraiment apporter un dynamisme largement supplémentaire dans ce village. On peut aussi souligner le hall de l'Icet de Cuesmes ou le rugby de Mons, donc, il y a beaucoup d'éléments. La culture, je pense qu'on a eu vraiment une discussion assez approfondie en commission donc, je ne vais pas m'épancher davantage sur ces éléments. Je salue tout de même les différentes mesures de l'Echevine dans les différents projets qu'elle nous a proposé et de plus, je ne suis pas particulièrement choqué mais ça c'est vraiment anecdotique qu'on puisse avoir une citation en anglais dans une ville qui est capitale européenne de la culture, moi, ça ne me choque pas outre mesure. Bref, on dit souvent dans des différents débats, on la redit aujourd'hui « oui mais les investissements, ils ne servent pas aux Montois », je trouve que c'est un peu facile et un peu court d'autant plus quand on lit le volet développement économique du budget 2017 parce que ce que je retiens moi essentiellement de ce volet, c'est qu'il y a une volonté qui est particulièrement claire de développer l'attractivité

économique de la Ville et plus particulièrement de son centre-ville si l'on additionne, ce, pour rappel, on est à 64 millions d'euros qui sont uniquement issus des fonds FEDER dans le cadre de Wallonie 2020, donc, cela veut dire qu'évidemment, on a vraiment une volonté de redynamisation très claire d'un point de vue purement économique. Frédéric HAMBYE disait, il faut créer un contexte qui donne envie de venir, qui donne envie d'investir et plus globalement, qui donne envie de s'investir, très bien, si, on poursuit la lecture justement du volet de l'investissement économique, on voit qu'il y a notamment le Hub-Créatif, alors, j'ai pu intervenir lors d'un précédent Conseil, donc, je ne vais pas m'épancher largement là-dessus, sur l'enjeu que représentait à mon sens, le Hub-Créatif mais on a un budget de 5 millions d'euros ici qui est consacré au développement du Hub-Créatif et de l'ensemble de l'économie digitale qui s'y rattache, c'est évidemment un enjeu fondamental. La maternité commerciale, on s'y ajoute, on a un budget de 9,6 millions d'euros, c'est tout de même quelque chose qui est significatif parce qu'on a vraiment ici, de manière chiffrée, la volonté très claire de développer l'attractivité et ce, évidemment, pour des retombées économiques positives pour tout un chacun. Le Passage du Centre, on l'a évoqué, 9,8 millions d'euros, on voit d'ailleurs aussi plus largement qu'une dynamique, elle crée de manière générale, je veux dire, vous pouvez à côté de ce Passage du Centre, allez dans la rue de la Coupe, dans la rue de la Clef, vous pouvez aller manger d'ailleurs un petit paquet de frites chez mes amis de « Chez Tonton », c'est très sympa, vous voyez qu'il y a des nouveaux commerces qui se créent et qui fonctionnent, qui attirent du monde, c'est très sympa. Moi, je pense sincèrement que ces investissements vont permettre de créer une dynamique qui sera largement supérieure, on a parlé d'un PRIMARK, on pourrait parler de la réhabilitation complète des anciennes galeries Anspach, bref, on a vraiment une logique de développement économique. Dans le même ton, on nous dit que c'est un budget conservateur, très bien, on nous dit c'est un budget conservateur parce qu'on ne crée pas de nouvelles dynamiques, pourtant, quand on regarde, on a créé de nouvelles recettes complémentaires qui sont non seulement générées par l'augmentation de la politique fiscale sur les implantations commerciales de la périphérie, on a déjà par le passé discuté ici et je pense qu'à titre très personnel, que c'est une excellente chose que l'on fasse cette politique et également sur les logements inoccupés, ces deux nouvelles rentrées vont permettre justement la création d'un fonds d'impulsion pour les commerces du centre-ville, on voit donc, qu'il y a encore une fois et je le répète, vraiment une volonté d'investissement très clair avec des retombées économiques qui seront pour tout un chacun. Je ne rentre pas dans le détail, j'ai eu la chance de représenter la Province de

Hainaut il y a quelque jour à un Salon du Tourisme international et moi, j'ai été frappé par quelque chose, quand les gens qui sont des investisseurs économiques viennent nous parler de la Province de Hainaut, ils nous parlent de Mons, ils ne parlent pas de Charleroi qui est pourtant la plus grande ville de Wallonie, ils parlent de Mons parce que Mons représente une attractivité, Mons représente un enjeu de développement notamment dans l'économie digitale et c'est particulièrement important pour nous d'insister sur ce développement pour avoir des retombées les plus larges possibles. J'en conclus sur deux derniers éléments. Le premier, c'est le logement, j'ai été particulièrement marqué par la volonté qui est celle du Collège aujourd'hui, de poursuivre mais également aussi de doter de moyens adaptés la lutte contre l'insalubrité des logements, on est là face à un véritable fléau qu'il faut absolument combattre et dans cette logique, il est aussi important que cette mesure de lutte s'étende sur l'ensemble des communes de la périphérie. Et puis, pour en terminer, et là, je rejoins d'ailleurs une partie de l'intervention de Samy, il y a la logique fondamentale selon moi, dans ce budget, qui est la logique de solidarité. On a évoqué deux chiffres qui sont à mon sens deux chiffres essentiels qui sont d'abord les 500.000 euros supplémentaires qui sont alloués à la police. Quand on parle de 500.000 euros à la police, il faut bien se rendre compte que ce n'est pas juste une donnée budgétaire, on est là, face à de la création de postes de policiers qui sont donc chargés de la sécurité des Montois, on est dans du concret et dont on a besoin. Et puis, à côté de cela, il y a les 900.000 euros du CPAS, on a discuté d'après ce que j'ai pu comprendre, des différentes missions qui étaient octroyées au CPAS et quand on voit, par ailleurs, les chiffres qui sont présentés par le Président du CPAS pour lequel d'ailleurs, je tiens à rappeler le sérieux de sa présentation et à le saluer, on voit tout de même assez nettement l'évolution qu'il y a entre 2013 et 2017, on voit combien il y a une évolution conséquente et le nombre de bénéficiaires de CPAS augmente de manière cruciale et donc, évidemment, cela nécessite aussi des moyens alors, là, clairement, c'est une mesure politique et là, je n'en disconviens pas, on est clairement sur un positionnement philosophique et politique, à savoir quel est le rôle d'un CPAS. Moi, à titre très personnel, en tant que Socialiste, j'estime que le rôle d'un CPAS, c'est justement de fournir l'ensemble des aides qui sont aujourd'hui fournies non seulement de les fournir mais de les garantir et les garantir, ça crée des missions, ça nécessite forcément un financement, ce financement, il est clair, il est important et quand je vois la situation socio-économique qui se dégage aujourd'hui, l'incertitude politique que l'on rencontre et bien, j'ai tendance à croire que cela ne pas aller en s'améliorant et c'est donc, fondamental, à mon sens, de

renforcer le financement du CPAS et de l'assumer, ce que je fais et je salue ici. Je vous remercie M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Qui souhaite encore prendre la parole ? Mme JUDE, je vous en prie.

Sortie de M. DI RUPO = 36 présents

Mme Caroline JUDE, Conseillère : M. le Bourgmestre, chers collègues, je tiens à souligner la politique volontariste, le sérieux responsable de la Régie Foncière de la Ville de Mons. Il me semble important de mettre en évidence dans ce débat budgétaire les efforts projetés notamment en matière de frais de fonctionnement parce qu'on parle d'une économie de quand même 260.000 euros, ce qui n'est pas négligeable. D'autant plus que cette gestion rigoureuse s'accompagne de projets porteurs de sens pour les intérêts des citoyens montois en l'occurrence avec la création d'une salle CALVA à Hyon, la création d'une salle CALVA à Ghlin, des travaux également à la salle CALVA de Jemappes et encore bien d'autres projets. Ainsi que le partenariat public-privé afin de mettre à disposition à nos étudiants une salle au niveau de l'avenue Maistriau. Encore bien d'autres projets prometteurs. Merci en tout cas du travail effectué.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme la Conseillère. D'autres prises de parole. Je pense Mme MEUNIER et puis M. MANDERLIER. MM. HAMBYE et TONDREAU suivront. Mme MEUNIER vous avez la parole.

Mme Marie MEUNIER, Conseillère : Merci. Loin de moi l'idée de vouloir cirer les pompes du Collège mais je pense qu'il est nécessaire de positiver un petit peu le débat et donc, de saluer le projet SOREAL, ce service de récupération d'invendus alimentaires et de redistribution aux associations locales qui permet la distribution de colis alimentaires aux plus démunis. On le sait SOREAL a été créé en juillet 2014, ce qu'on sait un peu moins, c'est qu'il a déjà pu récolter plus de 9 tonnes de nourriture et donc, aider un nombre important de personnes démunies. Ce projet est selon moi, une action concrète menée avec succès qui répond directement au besoin des personnes en situation précaire et je tiens à féliciter la Ville de Mons ainsi que le CPAS pour le soutien apporté à celui-ci.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Mme Madame MEUNIER. M. MANDERLIER.

M. Jérôme MANDERLIER, Conseiller : M. le Président, moi, je voudrais formuler une double réflexion. La première, c'est sur la gestion et la maîtrise du CPAS dans le contexte difficile et sur l'accompagnement face à la précarisation des gens qui sont de plus en plus

en difficulté et j'épinglerai la future création de la Mado parce que là, on va vraiment accompagner et soutenir des jeunes qui sont de plus en plus nombreux et qui sont de plus en plus en décrochage social mais aussi en décrochage psychologique. Dans un autre contexte et en prenant ma casquette de Président du Contrat Rivière de la Haine et répondre, si je peux me permettre, M. le Président, à M. BEUGNIES, c'est de dire que sur le programme d'actions qui a été mené par le Contrat Rivière de la Haine entre 2014 et 2016, 24 actions initiatives ont été menées par la Ville de Mons pour ce qui concerne la gestion et l'embellissement des eaux et des rivières dans notre entité et donc, 24 actions, vous me direz, qu'on peut faire beaucoup mieux et je pense que tous les conseillers qui sont au Conseil Communal sont des relais dans leur propre commune et je les invite vraiment à soutenir des initiatives très locales pour embellir nos rivières. Le prochain programme d'actions débute par une signature le 02 février prochain et donc, je ne doute pas de l'engagement et de la mobilisation de chacun d'entre vous. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : M. TONDREAU.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : M. le Premier Echevin, j'essaye un peu de m'y retrouver dans la manière dont la séance se déroule actuellement et la manière dont on doit parler parce que j'aurais voulu parler à la fois sur le budget de la Régie Foncière, j'aurais voulu parler aussi sur la note de politique générale et en même temps exprimer des réflexions sur la gestion de l'Echevinat de la Culture. Je ne sais pas si c'est maintenant que je dois en parler ou bien si c'est au fur et à mesure des points qui vont succéder dans le cadre de l'ordre du jour, déjà j'interviendrai dans le cadre de la maternité d'entreprises, dans le cadre du point de M. DARVILLE. Nous commençons d'abord, sur la Régie Foncière, budget ordinaire, là, j'ai une série de questions à poser à l'Echevin qui est concerné et dans sa page 1, recettes, il parle de vente de terrains et d'habitations, il parle d'un chiffre de 1.294.245 euros pour le budget 2017, je désirais savoir à quoi cela correspond ? La même chose sur la même page, recettes logements sociaux, il y avait 0 en 2015, au budget 2016, c'est prévu 129.000 euros et au budget 2017, 120.000 euros, pourquoi on est passé de 0 à ces chiffres ?

Entrée de M. DI RUPO = 37 présents

A la page 2, nous avons des dépenses d'électricité (éclairage), elles étaient au compte 2015 : 81.144 euros et vous ne prévoyez en 2016 et en 2017 que 35.000 et 55.000 euros, je ne crois pas que l'électricité, l'éclairage a baissé, expliquez-moi un peu cette manière de

calculer en matière d'éclairage ? Je continue, j'arrive à votre page 4, les indemnités, au compte 2015, pouvez-vous m'expliquer cette somme de 267 mille et quelques euros alors qu'au budget 2016, elles ne sont plus que de 92.000 et au budget 2017, de zéro ? La même chose sur la partie chapitre II, page 5, là, en même temps vous me parlez que vous faites des emprunts, quote-part propre de 150.000 au compte 2015 et tout d'un coup, 2016, c'est 800.000 euros et 2017, c'est de nouveau 800.000 euros, est-ce que c'est le même emprunt qui revient ou est-ce que c'est un nouvel emprunt ? Est-ce que vous n'auriez pas d'une certaine façon réalisé cet emprunt en 2016 et que vous le remettez en 2017 ? C'est la même chose sur « Aménagement de biens acquis pour la politique foncière », là, vous n'aviez que 490.000 euros au compte 2015 pour emprunt, quote-part propre et au budget 2016, cela explose, vous passez à 3,68 millions et 2017 : 3,660 millions. Il y a deux postes qui m'inquiète, ce sont les disponibles, les disponibles que vous aviez au compte 2015 où vous aviez 230.000 euros et puis budget 2016 : 105.000 euros et le budget 2017 : 42.000 euros, est-ce que cela veut dire, je me trompe peut-être, que c'est votre bas de laine, d'une certaine façon, on diminue chaque année et cela se confirme aussi, le paragraphe « revitalisation urbaine » qui suit où là, vous nous annoncez disponible au compte 2015 : 718.000 euros, au budget 2016, c'est 455.000 euros et au budget 2017, c'est zéro euro, voilà l'ensemble des questions que je voudrais vous poser sur ce budget, je réagirai en fonction de vos réponses. C'est un des points qui était aussi un des points budgétaires qui vous concernait, M. DARVILLE, vous aviez ici, « Plan d'entreprise et budget RCA » le point 37, nous sommes bien d'accord, au point 37, depuis trois jours, je vais voir le dossier et j'ai encore été le voir 10 minutes avant la séance, je regrette beaucoup, le budget de la RCA 2017 ne se trouve pas dans le budget. Vous pouvez peut-être regarder maintenant si vous voulez, je ne sais pas où se trouve votre dossier, ce qui fait que pour moi, je ne peux pas parler sur ce budget vu que je n'ai pas pu l'examiner et comme il ne se trouve pas dans le budget, je trouverais normal qu'on reporte tout simplement ce point parce que ce budget n'est pas dans le dossier et qu'on ne vienne surtout pas me répondre que je suis membre, non, non, vous savez très bien ce qui s'est passé à ce moment-là, je n'ai pas pu assister parce que chaque fois, vous fixez à 17h00 vos réunions de Conseil d'administration de la RCA, j'avais demandé que cela se fasse plus tard et en même temps, je peux vous dire que régulièrement, je demande que cela me soit envoyé en version papier, chaque fois, je le demande et chaque fois, je ne le reçois pas, je ne trouve pas tout à fait normal et en plus, aujourd'hui, dans le dossier ne se trouve même pas ce budget, comment voulez-vous qu'on puisse discuter de quoi que ce soit, moi-même, je n'ai pas pu l'examiner, ce n'est pas

difficile, je trouve cela tout à fait anormal, donc, je vous demande de reporter ce point. Je continue quant à la note de politique générale, j'ai aussi quelques questions à la page 9 notamment, si j'ai bien vu, ici, vous parlez de la poursuite de recrutement d'ouvriers sous contrat APE en remplacement de certains engagés dans le plan de lutte de malpropreté, alors, moi, je voudrais savoir quand vous parlez de remplacement, est-ce que c'est du nouveau recrutement, c'est-à-dire, est-ce qu'on va augmenter le nombre de personnes ou c'est simplement en remplacement de ceux qui s'en vont, ce sera peut-être beaucoup plus clair pour savoir si dans le fond, il y a une augmentation de personnel à ce niveau-là, c'est à la page 9. Dans le dossier FEDER, à la page 12, vous parlez de l'historium mais j'aurais été heureux d'avoir une prévision dans le temps. A la page 13, là aussi, j'ai une question que je me pose de plus en plus sur le FEDER, une grande majorité, ce qui n'est pas le cas pour la maternité d'entreprises et le développement au niveau de la Galerie du Centre mais une grande majorité de projets FEDER sont des projets qui reviennent qu'une seule fois, est-ce que les projets FEDER permettent de pouvoir faire en sorte de proposer des dossiers dans ce sens-là ? La page 14, vous avez parlé de la maternité d'entreprises et vous dites, je reprends le texte qui est indiqué, vous mettez « mettre à disposition de nouveaux commerçants des cellules commerciales pour une période de temps définie » alors, je me suis demandé ce que cela voulait dire ça ? Moi, j'ai essayé de chercher dans tous les sens, je n'ai pas trouvé, je serai heureux d'avoir la réponse. La page 23, c'est la Gestion Territoriale et Economique, l'Urbanisme, le gros reproche qu'on fait régulièrement, en matière d'assistance et de conseil aux citoyens et aux architectes, c'est l'accueil, moi, ce qui me frappe, c'est qu'il y a une nécessité de plus en plus d'accompagner le citoyen dans ses démarches, plutôt que de le sermonner ou de le gendарmer notamment en matière d'urbanisme, il faut qu'il y ait une véritable assistance parce que les règlements urbanisme sont de plus en plus compliqués et complexes ce qui fait que les gens ont beaucoup de difficulté à s'y retrouver et les gens ne sont pas toujours accompagnés d'architectes, c'est souvent pour des petites choses, je trouve que là, il y a un travail qui doit être fait au niveau de la Cellule Urbanisme de considérer que leur tâche, ce n'est pas de dire oui, cela vous ne pouvez pas, vous devez faire ça, non, c'est les accompagner et les assister pour faire en sorte qu'il y ait beaucoup de facilité pour eux à comprendre et à ce moment-là, peut-être, en fonction de la réponse, ils agiront et ils agiront peut-être plus facilement dans le sens demandé par l'Urbanisme de la Ville, ça, c'est une réflexion générale que je voulais faire. La page 31, « Lutte contre l'insalubrité des logements », c'est une réflexion particulière que je fais ici mais il y aura une réflexion générale que je voudrais faire sur l'ensemble de

ce document, je voudrais savoir exactement s'il y a des statistiques qui ont été faites pour nous dire exactement le nombre de logements concernés, le nombre de logements qui ont été fermés, le nombre de logements qui ont été réhabilités, le nombre de logements où on a fermé une première fois, cela a été de nouveau refermé parce que d'une certaine façon, il n'y a pas eu de suite ou bien le propriétaire ou les locataires ont abîmés, je n'en sais rien, etc... je trouve que c'est important d'avoir des statistiques et à ce sujet-là, je fais une réflexion beaucoup plus générale sur l'ensemble ici de votre note de politique générale, il n'y a pour ainsi dire aucun chiffre, aucune statistique, il n'y a pas de comparaison possible par rapport aux années précédentes et c'est extrêmement difficile de pouvoir vraiment évaluer votre note de politique parce que sinon comme on le disait tout à l'heure, ce sont des phrases qui sont redites chaque année et on ne voit pas l'évolution exactement de ce que peut faire la Ville dans un sens ou dans un autre, voilà. Ce serait la même chose par exemple, sur les fréquentations des maisons qui sont proposées en matière de logement. Sur le piétonnier, je reviendrais tout à l'heure et en matière de tourisme, il y a une série de tableaux et de statistiques et d'informations notamment sur tous les visiteurs, cela a existé dans le courant de l'année 2015, on avait régulièrement chaque année de tous les milieux touristiques et de tous les lieux muséaux en plus, je trouve que là, aussi, ce serait une communication qui pourrait être faite normalement régulièrement notamment à travers ce document. Maintenant, je vais en venir sur la politique culturelle notamment en matière de musées et en matière d'expositions. Cela concerne plus Mme MOUCHERON, je ne vais parler sur le point plus spécifique de ce que vous avez proposé comme point à l'ordre du jour où vous parlez de peu de choses pour finir, je me suis même demandé, d'une certaine façon, c'est un peu à ça qu'on vous limitait, moi, je vous avais d'ailleurs déjà dit, c'est que votre Echevinat n'était pas très important, ce que vous avez pu faire dans votre point, à l'ordre du jour, c'était la diminution d'un tarif et en même temps, vous proposez un abonnement, tout cela, on en reparlera tout à l'heure mais ce qui m'a surtout frappé, ce sont deux choses. Premièrement, l'annonce des expositions et la stratégie du pôle muséal que très gentiment vous nous avez distribué en cours de séance de commissions. Tout d'abord, les expositions que vous nous proposez l'année prochaine et je vais vous dire franchement, j'ai eu un mélange de tristesse et de colère parce que je me rends compte que le soufflet qui avait réussi à travers Mons 2015 est en train de retomber à travers ce qui est proposé comme manifestations et expositions l'année prochaine, je ne connais pas encore celle de 2018, là on verra plus tard. Et vous nous proposez notamment Victor Hugo, je veux bien, Victor Hugo mais Victor Hugo, il a passé que quelques jours à Mons et c'est

peut-être là-dessus que vous devez parler, c'est bien qu'on ait inventé un passage Victor Hugo, ici, dans la rue d'Enghien mais il a passé quelques jours à Mons, il a fait un dessin ou deux sur le Beffroi et il a fait cette phrase célèbre, bien sûr, dans des lettres qu'il écrivait à Paris en parlant bien sûr que le Beffroi, c'était laid mais heureusement que c'était grand, on oublie souvent cette première partie de phrase d'ailleurs, c'est très amusant, on parle toujours de la cafetière et des quatre théières mais on oublie la première partie de la phrase qui dit « Oh, le Beffroi, c'est laid, heureusement que c'est grand », c'est cela qu'il disait dans cette première partie de phrase, on l'oublie souvent, ça, c'est pour la réflexion et seconde réflexion que je voudrais faire aussi, c'est sur le choix de David LaChapelle, moi, David LaChapelle, je ne le connaissais pas, je me suis renseigné, alors, on m'a dit, je m'excuse de sortir cette expression, c'est une sorte de photos de Play Boy décalées si je puis me permettre ou de David Hamilton trash, alors, on en prendra ce qu'on en voudra...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : David Hamilton quoi ?

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Trash.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous n'avez rien contre de l'art trash.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Ce n'est pas ça mon problème.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ah bon, bon, bon.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : On m'a expliqué ce que c'était mais ce qui me frappe beaucoup plus, c'est tout simplement parce que c'est la quatrième fois sur quatre ans que les expositions, c'est de l'art contemporain et là, ça ne va pas, on est en train de complètement se tromper à ce sujet-là et à ce sujet-là, je voudrais savoir le nombre d'entrées, je ne parle pas d'Andy Warhol parce qu'Andy Warhol, c'était presque passé dans le monde mercantile, c'est devenu commercial disons ça comme ça mais le nombre d'entrées qui a eu pour les vidéastes parce qu'on m'a dit que LaChapelle, c'était aussi proche des Vidéastes, le nombre d'entrées qu'il y a eu, le nombre d'entrées qu'il y a actuellement pour Garouste, Garouste d'une certaine façon, c'est déjà pas mal mais le nombre d'entrées, c'était l'exposition qui a eu le moins de succès en 2015 et celle qui a eu lieu dans le bâtiment de l'IDEA qui était aussi de l'art contemporain, c'est celle qui a eu le moins de succès, alors, j'ai cette impression et moi, je prétendrais toujours que c'était une volonté de la part de la Direction du Pôle muséal qui est surtout tournée vers l'art contemporain, qui ignore volontairement et c'est extrêmement désagréable l'histoire de Mons, le patrimoine de Mons, les racines de Mons et là, c'est inadmissible, Madame et ça, ça ne peut pas continuer, je vous le dis franchement, c'est quelque chose d'extrêmement grave, je ne peux pas accepter qu'en permanence, des grandes expositions montoises ne

sont que du contemporain, c'est ce qui se passe depuis 4 ans. Je vais simplement vous citer comme exemple, regardez ce qui marche actuellement comme grande exposition en Belgique, les deux qui marchent, c'est Liège, je suppose que vous avez été voir, c'est simplement une exposition qui raconte l'histoire d'une collection, il y a non seulement l'exposition mais aussi la démarche du collectionneur et l'autre exposition qui est remarquable, c'est celle de Louvain, beaucoup ne la connaît pas, c'est celle qui parle justement d'Erasme, qui resitue Erasme dans l'époque du 16^e à Louvain parce que le livre qui est sorti d'Erasme a été édité à Louvain, c'est pour ça qu'on fait cette exposition et qui resitue Erasme dans l'ensemble de l'histoire à cette époque-là, c'est ça que je voulais vous dire là-dessus. Qu'est-ce que j'ai envie de vous dire en plus, Madame, j'ai envie de vous dire mais questionnez-vous pour savoir pourquoi les musées n'ont pas fonctionnés, certains me disaient ils n'ont pas fonctionnés, peut-être que vous l'avez fait mais ce que vous avez raconté en commission, vous avez plutôt essayé de voir comment peut-on organiser administrativement le personnel pour essayer de faire des économies, ça je comprends très bien, c'est tout à fait normal mais en même temps, vous pourriez vous demander pourquoi certains musées ont eu plus de succès que d'autres, je les connais, c'est le Beffroi et le Doudou qui ont eu le plus de succès, pourquoi ? Parce que c'est ce qui attire le plus les gens. Je m'excuse mais des musées où ça n'attirent pas ou des musées où il n'y a pas des expositions qui peuvent attirer, les musées qui sont un peu lointains et c'est vrai que ce n'est pas évident pour Spiennes avec le musée du Silex. Le musée de la Guerre, là aussi, il y a beaucoup à réfléchir et je vais terminer par des réflexions sur des propositions d'expositions, c'est ça que j'ai envie de vous proposer. Quelle est la réactivité des Directeurs de tous ces musées, c'est à eux à se poser des questions et tous ces Directeurs, c'est eux qui doivent vous communiquer leur réflexion, c'est à vous à animer – j'espère que vous le faites - ce débat entre eux et vous, pour pouvoir voir ce qu'il faut changer, pas uniquement pour savoir les horaires, pas uniquement pour savoir si on va diminuer ou pas les entrées, non, ce sont les produits que vous allez distribuer et en même temps la manière dont vous allez le distribuer, je vais aussi venir là-dessus parce que vous avez parlé dans la stratégie pôle muséal ici, vous avez parlé de mutualisation, je vais y venir sur ce document parce que ce document, pour moi, est assez amusant et assez significatif. Vous avez parlé de mutualisation, ce n'est pas de la mutualisation qu'il faut à Mons pour les musées, c'est un regroupement de l'ensemble de la communication en matière artistique et en matière culturelle à Mons. Pour l'instant, ça n'existe pas encore, je sais qu'il y a un effort, je sais que l'ancienne Directrice de la Communication de Mons 2015 a donné instruction et elle a

commencé d'ailleurs avec un petit calendrier, je trouve ça très, très bien mais il faut absolument se mettre dans la tête à l'intérieur de chaque institution ou de sous-institution que ce soit aussi bien le tourisme que le pôle muséal et que le Manège qui doivent regrouper absolument leur communication pour faire en sorte qu'elle rayonne le plus possible sinon, on va toujours un peu chacun dans son petit territoire, chacun avec ses petits avantages, chacun va essayer de garder son petit pouvoir, ça, je vous dis franchement, là, il y a tout un travail à réaliser. Je voulais aussi vous dire ceci, je voulais parler du document aussi que vous avez distribué « stratégie pôle muséal », je vous l'ai déjà d'ailleurs dit la fois dernière en section, « petite pensée », c'est bien la petite pensée mais la petite pensée, c'est 10 lignes en anglais, c'est très, cela peut permettre peut-être à celui qui a réalisé le document de dire qu'il a été visiter le Brooklyn Museum, c'est très bien et qu'il s'est peut-être posé des questions là-dessus mais est-ce que ça intéresse quelqu'un à part lui-même, je m'excuse, à part son ego, à part sa petite partie interne, si vraiment il veut communiquer, il doit le communiquer dans un langage que tout le monde peut comprendre, je ne crois pas que tout le monde comprend l'anglais surtout que c'est un long texte, si c'était encore une phrase ou trois mots, ça peut aller mais pas ça, Madame, je vous l'ai déjà dit, je crois en section. Seconde chose, j'ai l'impression aussi et quand j'ai lu et relu ce document, c'est quand même « stratégie du pôle muséal montois », ce n'est pas un document n'importe lequel, je l'ai lu, relu et re-relu et pour moi, c'est un document un peu passe-partout que j'appellerais théorique sans connexion à la réalité montoise à part la réflexion sur la mutualisation de la communication en parlant de l'OT et de MARS et des actions de merchandising spécifiques en parlant de boules de Noël, fête des mères et cadeaux de Noël, ça peut servir à n'importe quelle organisation culturelle, c'est une sorte de document passe-partout et j'ai appelé ça, je m'excuse de dire ça comme ça, c'est plus un abc théorique pour animateur socio-culturel débutant, c'est comme ça que je l'ai ressenti et je vais vous dire quelques phrases parce que c'est assez amusant à lire, je cite quelques phrases, c'est tellement répétitif, « le personnel du pôle muséal n'est plus aussi nombreux qu'en 2015 », une évidence « pour la quantité des projets menés sur les différents sites », je relève aussi un mot « travailler sur le goût acquis », je lis aussi « on ne parle pas de quantité de travail mais de priorisation », j'ai été chercher dans le dictionnaire ce que cela voulait dire priorisation, je n'ai pas trouvé mais ça, c'est une sorte de snobisme peut-être à la mode, j'en n'en sais trop rien, cela continue « Il faut se reconcentrer sur l'essentiel », « rencontre avec nos partenaires historiques pour actualiser nos partenariats », etc... Il y a plein de phrases de ce type, je me dis, Madame, si c'est ça la stratégie pôle muséal

montois, je crois qu'on est à côté de la plaque. Ma réaction, c'est ça, la tristesse et la colère que j'avais un peu tout à l'heure et simplement j'avais envie de vous dire pour terminer mon intervention sur la culture, j'ai hésité longtemps parce que je me dis que c'est peut-être pas le rôle d'un conseiller de l'opposition de vous donner, permettez-moi, quelques conseils et j'espère quand même que vous m'écoutez. Qu'est-ce que vous pouvez faire ? Réunissez vos Directeurs pour leur rappeler leurs obligations en matière de gestion et de créativité parce que j'ai l'impression que nous avons beaucoup de gestionnaires qui gèrent et encore, mais qui ne créent plus, qui n'imaginent plus, qui n'essayent plus de faire rêver, si je peux dire ça comme ça, à travers ce qu'ils veulent faire à travers leur exposition. Leur choix doit être dicté et je le répète par les racines, le patrimoine, l'histoire de la Ville et du Hainaut. Pourquoi pas et ça, c'est aussi un conseil en matière de gestion, pourquoi pas ne nommer un Directeur pour plusieurs musées, on dit « il faut fermer des musées », est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer un Directeur pour deux ou trois musées. Vérifier si toutes les fonctions sont utiles et remplies, je ne suis pas sûr. Si votre budget diminue, ne touchez pas aux dépenses de fonctionnement. Je préfère avoir moins de personnel et surtout moins d'armées mexicaines comme c'est souvent le reproche qui est fait au Manège, c'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle on a licencié 30 personnes, je préfère qu'on réduise les emplois pour faire en sorte qu'on puisse fonctionner. La mutualisation, je ne crois pas que c'est le mot qu'il faut, c'est regrouper la communication pour qu'elle soit plus dynamique. La programmation, quelques idées, voilà, les idées que je voudrais vous donner en matière de programmation. Tout d'abord et c'est quelque chose qui existait auparavant et qui a disparu, recréer et réunir de nouveau des comités d'accompagnement en matière de choix d'exposition. Ici, ça repose uniquement sur la volonté d'une seule personne, je n'ai pas peur de dire ça comme ça, ce n'est pas bon ça, Madame, il existait dans le temps, des comités d'accompagnement, cela passait aussi à travers les Amis des Musées, il y avait une institution qui fonctionne toujours mais peut-être plus faiblement, qui sont les Amis des Musées, ces personnes-là peuvent vous donner des informations pour faire en sorte qu'il y ait une proximité beaucoup plus forte avec à la fois la population montoise et même des environs et en même temps, toute l'histoire du patrimoine et des racines montoises et faire en sorte que cette commission, ce soit avec des artistes, des historiens, des particuliers qui sont amoureux de Mons pour pouvoir choisir ces événements, sinon, nous serons perpétuellement coupés des réalités et les choix qui seront faits seront plus des choix orientés, je dis bien orientés, suggestifs et répétitifs et éviter ce que j'appellerais les « ayatollah culturels » et il y en a beaucoup qui ne s'intéressent pas au

goût des visiteurs mais qu'ils veulent imposer suivant leur propre goût à ceux-ci, c'est le gros problème en matière culturelle, on veut imposer en considérant qu'on va éduquer, éduquer le visiteur, ça, c'est très grave quand j'entends ça, alors quelques idées sur plus concrètement les expositions, vous avez proposé Victor Hugo et bien Victor Hugo, Madame, j'ai envie de vous dire, c'est un thème qui peut être extraordinaire, ça dépend comment on l'exploite, s'il reste au premier degré, ce que je vous ai dit tout à l'heure mais Victor Hugo, c'est le thème de l'exil, Madame, c'est un thème passionnant, pourquoi Victor Hugo était en exil, pourquoi il a toujours été un exilé, voilà un sujet, pourquoi Mons a toujours été un point de rencontre de l'exil, pourquoi ? Parce que chaque fois que ça changeait de régime en France, il y avait plein de gens qui passaient ici à Mons, pourquoi la Belgique a été une terre d'exil, voilà un sujet passionnant, ça, vous pouvez faire une exposition là-dessus, ça, c'est beaucoup plus brillant, ça, c'est beaucoup plus intelligent, ça, c'est plus de rayonnement, ça, ça peut attirer une population, vous aurez des articles dans la presse, voilà, ce qu'il faut faire, voilà un sujet, je l'ai trouvé comme ça. J'ai envie de vous dire aussi, Madame, la même chose sur le musée de la Guerre, vous avez un musée de la Guerre, un musée d'histoire militaire, nous avons à Mons et c'est nouveau, c'est la racine montoise. Nous avons à Mons, c'est une terre, Mons Hainaut sera toujours une terre de bataille, c'est vraiment l'histoire de la guerre. Pourquoi pas une grande exposition sur la bataille de Jemappes, Madame ? Voilà, un sujet qui intéressera non seulement les gens, les gens de Jemappes vont se sentir concernés et qu'est-ce que c'est la bataille de Jemappes, Madame, c'est la rencontre entre deux mondes, c'est un monde finissant et un monde qui arrive, c'est ça, vous vous rendez compte, la Bataille de Jemappes un peu charnière de civilisation dans l'histoire européenne, donc, voilà un sujet que vous pouvez faire d'exposition et vous pouvez en même temps découvrir, Madame, qu'à Mons, 4 ans à cette époque-là, on a changé 4 fois de régime, il y a eu les Brabançons, les Autrichiens et puis les Français et puis de nouveau les Autrichiens, chaque année, c'est chaque fois, un nouveau régime et la Ville a complètement changé à cette époque-là, voilà des thèmes d'exposition et vous pouvez encore même faire sur les batailles, vous pouvez parler de Malplaquet, Malplaquet qu'est-ce que c'est, c'est à côté, Malplaquet, c'est la fin de l'absolutisme de Louis XIV par rapport au début de démocratie, par rapport aux Anglais et Hollandais. Vous avez encore Saint-Denis, Madame, la Bataille de Saint-Denis qu'est-ce que c'est ? C'est tout près, la Bataille de Saint-Denis, c'est celle qui a précipité le traité de Nimègue en 1678 et qui a créé la nouvelle Province du Hainaut, le Hainaut belge, vous avez plein de sujets mais arrêtez de nous donner des sujets avec LaChapelle, c'est ça le

problème et je ne peux pas supporter, Madame et je suis l'interprète de beaucoup de Montois quand je dis cela, il faut arrêter ce snobisme ambiant, un peu prétentieux de toujours mettre du contemporain. Je ne sais pas ce vous allez faire en 2019 puisque si j'ai bien compris, vous ne faites pas d'exposition en 2018 puisque vous voulez faire un historique sur la Grande Guerre, disons ça comme ça. En 2019, essayez de penser dans le sens que je vous dis et vous aurez des spectateurs et vous aurez une fierté montoise et à ce moment-là, on verra que le soufflet de 2015, qui a été quelque chose d'extraordinaire, que j'ai vécu, cela pourra revivre et revenir, c'est ça que je voulais vous dire en matière de culture. Un autre sujet d'exposition, moi, je suis toujours extrêmement triste quand je vais à Bruxelles, on me parle des primitifs flamands, pourquoi pas une exposition sur les primitifs hennuyers, ils ont existé Madame. Allez voir simplement à Maubeuge, Jan Gossart, Mabuse, c'est un Hennuyer, allez voir, Madame, Nicolas Neufchâtel dit Lucidel, je vais même dire de La Pasture mais c'était un tournoisien. Il y a de la matière, mettez comme thème d'une certaine façon, les primitifs hennuyers du 16^e, ça un beau thème d'exposition et là, il y a de la recherche à faire et là, je veux même bien vous aider, ça, c'est du travail, ça, ça va passionner les gens, c'est ça que j'ai envie de vous dire. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci et merci pour vos suggestions et conseils. J'ai personnellement pris soigneusement note. M. BOUCHEZ, pour la deuxième fois.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : J'entends que vous prononcez « la deuxième fois » mais il n'y a pas de limite dans un débat budgétaire puisqu'on aborde 10 points en même temps, donc, vous devez faire 10 x 2 dans ce cas en moyenne, si vous voulez être rigoriste.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Cela n'empêche que c'est la deuxième fois, je n'ai pas dit la « seconde », j'ai dit la « deuxième ».

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Quelle finesse M. le Bourgmestre, après la brillante intervention d'Emmanuel TONDREAU, décidément, on va essayer de maintenir le niveau.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est vrai, il va falloir vous surpasser.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : En toute sincérité, je voudrais vraiment remercier Emmanuel TONDREAU parce qu'on entend un passionné de la Ville et quelqu'un qui a des compétences culturelles que peu d'entre nous et à commencer par moi, n'ont pas et donc, je trouve que c'est quand même très intéressant d'avoir de telles ressources dans notre Conseil Communal et ce n'est pas parce qu'il est de mon groupe que

je le dis. Simplement, je voulais préciser pour être bien sûr d'avoir des réponses parce que j'ai entendu des interventions déjà de conseillers communaux socialistes qui avaient déjà une tendance à vouloir me répondre, le souci, c'est quand on répond sur la base d'une note qui a été préparée avant que je prenne la parole, on ne dit pas nécessairement tout ce que j'ai dit, je l'ai dit de moi-même que la dignité humaine aller au-delà du paiement du RIS mais est-ce que ça doit aller aussi loin que le CPAS de Mons, je ne le crois pas pour une raison très simple, c'est qu'on a des contraintes budgétaires que l'on doit respecter. Je vais juste vous donner un exemple très simple de choix concret que l'on pourrait faire au CPAS puisqu'à chaque fois, quand j'ai été Echevin des Finances, c'était comme cela, à chaque exercice budgétaire, au CPAS, on nous disait « on ne sait pas trop quoi faire, on ne sait pas quoi faire, on est limité » non, il y a des solutions qui existent, déjà, la première, le Président du CPAS nous a présenté toute une série de structures dans lesquelles le CPAS a soit mis du personnel à disposition, soit met de l'argent, faudra aussi s'interroger sur tout cela, également sur leur efficacité, je pense qu'on doit aussi se poser la question de manière globale, que ce soit à la Ville ou au CPAS, sur des calculs de productivité comme cela se fait dans toute structure, on ne sait pas le temps moyen de gestion, en tout cas, sur le plan administratif d'un dossier, cela, c'est quelque chose aussi à envisager, pourquoi ? Pour voir, s'il n'y a pas des difficultés avec certains agents mais surtout récompenser les bons parce qu'un vrai problème de la Gestion des Ressources Humaines dans une Administration, c'est que quand vous avez des agents qui rentrent, en général, ils sont plein de motivations et j'en connais quelques-uns, j'ai toute une série de noms en tête, ils bossent comme des fous et au bout d'un moment, ils rendent compte qu'ils ne sont pas entendus, ils ne sont quand même pas remerciés, ils ne sont pas récompensés et le voisin qui fait pas le dixième de ce qu'ils font, de toute façon, il est quand même traité de la même manière et donc, cela crée du découragement et de la démotivation, je pense que c'est un point mais un point qui est beaucoup plus concret et direct, c'est par exemple les accueillantes d'enfants. Tout le monde se réjouit de la création de crèches, fondamentalement, c'est bien, est-ce que quelqu'un a analysé le coût d'un enfant par crèche à l'année ? Si vous prenez la crèche d'Hyon, c'est 900 euros par an que cela coûte à la Ville. Si vous prenez la crèche de Jemappes, on monte à presque 6.000 euros et c'est d'ailleurs un coût de près de 5.000 euros par an par enfant pour la crèche de Mons. Si vous comparez, quand vous faites appel à une accueillante d'enfants, il y en a 120 au niveau de la Ville de Mons à l'heure actuelle, le coût est de 355 euros par enfant. Est-ce que plutôt que de créer une crèche et d'avoir les frais de bâtiment, les frais énergétiques, tout ce qui

relève des coûts fixes, on ne maintiendrait pas une politique d'incitation à avoir des accueillantes d'enfants quitte même à les rémunérer un peu mieux que ce qui est prévu par les normes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, quitte même à leur octroyer des avantages complémentaires parce qu'il y a 355 euros, on devrait monter à 500 ou 600 euros par an, on serait quand même en-dessous des coûts de l'ensemble des crèches, ça, c'est un choix politique, à un moment donné de se dire, plutôt que d'être dogmatique, se dire je vais créer une crèche mais non, je vais travailler à l'accueil de la petite enfance et il y a certainement moyen de trouver d'autres solutions. Autre aspect, moi, j'ai entendu, je les encourage à continuer en parlant du CPAS, vous savez, il n'y a personne dans cette salle qui a envie de couper une politique ou de diminuer des prestations. S'il y avait plein d'argent, moi, je vous dirais, faisons encore plus, il y a plein d'endroits où on devrait encore réinvestir plus d'argent particulièrement et j'y reviendrai sur le développement, quand on est face à une population qui souffre et qui souffre de plus en plus, le souci, c'est que si on ne fait pas des choix, à un moment donné, on va dans le mur parce qu'on se retrouve avec des structures qui n'ont plus les moyens financiers de fonctionner et donc, qu'on s'entende bien et qu'on ne résume pas ce débat à une caricature stupide entre une gauche généreuse et une droite qui serait infâme, on est juste ici en train d'essayer de trouver des points d'équilibre pour qu'on ait les budgets qui soient à la fois les plus porteurs de services au public mais à la fois les plus raisonnables pour que sur la durée, l'ensemble de ces politiques puissent perdurer. Un point sur le commerce, vous savez que j'adore ça, n'est-ce pas M. l'Echevin. Tout à l'heure, je voudrais reprendre un propos de M. HAMBYE qui était tout à fait juste quand il a dit « on gère le centre-ville comme un centre commercial », à la rigueur, je vais vous dire, c'est un choix politique encore une fois mais il faut l'assumer, le problème, c'est que ce n'est pas l'orientation qui avait été prise. Dans le dernier vrai projet de ville que l'on a eu qui date quand même de 1998, on a clairement indiqué le fait que les Grands Prés, ce sera un commerce de masse et que le centre-ville, ce sera un commerce de qualité, résultat des courses, on a une salle de sport plutôt low cost qui vient à la place de l'ancien Média Markt et en-dessous, ce n'est pas moi qui le dis, c'est comme ça que c'était présenté dans l'article de la Province, un magasin de vêtements à prix modique, en tout cas, on peut dire, bon marché qui s'installe avant même l'arrivée encore de PRIMARK, donc, c'est-à-dire que si vous regardez l'ensemble de la Grand Rue, finalement, citez-moi, les commerces de qualité qui demeurent et là, vous avez un problème de choix stratégique, c'est qu'à un moment donné, il est totalement illusoire de penser, alors, je sais que votre grand dada, c'est le mix commercial, le souci, c'est que citez-moi une ville, une seule ville

où dans la même rue, vous avez H & M et vous avez une enseigne de qualité, si vous prenez Bruxelles par exemple, la rue Neuve est dédiée aux commerces de masse et l'avenue Louise est dédiée aux commerces de qualité. Quand vous prenez Lille, vous avez l'axe commerçant avec le commerce de masse, vous avez le vieux Lille avec les petites boutiques de qualité et donc, moi, si vous me citez, un exemple, il n'y a pas de difficulté avec ça, moi, je m'inclinerai par rapport à cela, il n'y a rien d'insultant parce que ça aussi, de façon, j'ai déjà eu droit à l'argument, je vois déjà que ça s'excite un petit peu, il n'y a rien d'insultant à parler du commerce de masse et du commerce de qualité, vous pouvez avoir des gens qui font un samedi, un type d'enseigne et l'autre samedi, l'autre type d'enseigne, c'est juste que ce sont des comportements commerciaux différents à des moments différents et on recherche un produit différent, une émotion différente, un moment de shopping qui est différent et donc, à partir de ce moment-là, vous avez une offre commerciale qui est totalement différente, c'est relativement logique d'une certaine manière. Si un jour, vous avez envie d'acheter un beau sac à main à votre épouse ou une belle cravate à votre mari, en général, vous allez plutôt dans des endroits où vous savez que vous allez pouvoir les trouver plutôt que d'aller chez H & M, donc, pour ça, je pense que chacun au quotidien, on le vit. On a tout à l'heure également parlé de ce qui est le contexte, cela, ça me fait rire, le contexte « tout va mal partout », vous savez, je pourrais venir ici, avec une liste de communes où les taux d'IPP sont moins élevés, où le PRI est moins élevé et où les choses vont beaucoup mieux, donc, il ne faut pas commencer à essayer de se dire, vous savez comme à Charleroi, ça ne va pas bien, ce n'est pas grave qu'à Mons ça aille mal, nous, on a une responsabilité politique, c'est notre Ville et donc, il faut arrêter d'utiliser ce genre d'argument parce qu'en plus, il est totalement faux, il y a des communes qui arrivent à boucler des budgets avec beaucoup de facilité et qui ont des taux fiscaux qui sont moins élevés mais surtout, moi, ce qui m'a intéressé dans ce propos, c'est ce fameux salon, dont un Conseiller Communal a parlé, Salon international où plein d'investisseurs ne parlent que de Mons et là, moi, je répète juste mon constat parce qu'on entend le Collège, c'est tout le temps la méthode Coué, on a des entreprises qui viennent, des investisseurs viennent, ils sont séduits, d'ailleurs, ces types-là, on ne les voit jamais, c'est comme l'arlésienne, moi aussi, je peux parler de quelqu'un que vous n'aurez jamais rencontré, ce sera beaucoup plus simple mais moi, je regarde juste les indicateurs économiques, citez-moi un indicateur économique ou un indicateur dans ce budget qui traduit le résultat de la politique de développement, le nombre d'habitants a baissé entre 2014 et 2015 de manière extrêmement sensible mais il a quand même baissé, on est repassé en-dessous de la barre

des 95.000 habitants, je l'ai dit, l'IPP progresse moins qu'ailleurs, c'est-à-dire que l'indexation n'est même pas couverte par l'augmentation du rendement de l'IPP et enfin, les prestations sociales en matière de RIS et les prestations sociales de manière globale explose, c'est d'ailleurs de cette façon que le Président du CPAS justifie l'augmentation de son budget. Moi, je veux bien qu'on aille raconter des histoires pour dire de se faire élire, qu'on aille dire « oui, on sent, il y a un redéveloppement, un dynamisme » mais tant que ça ne se traduit pas dans les chiffres, c'est juste des bons sentiments et donc, il faut revenir quand même à plus de rationalité. En ce qui concerne d'autres points politiques qui me sont chers puisqu'il s'agit du développement durable, je ne résiste pas à dire le changement de méthode va redynamiser les associations, il faut quand même savoir qu'avant que j'arrive, il n'y avait plus de CPDD, donc, que je l'ai quand même relancé mais alors, surtout ce qui est très drôle, c'est que je ne sais pas sur quelle méthode différente vous allez le relancer puisque votre note de politique générale, je viens de la relire, elle est identique mot pour mot à celle qui était en place, vous avez juste ajouté le projet de M. DI ANTONIO et c'est certainement un hasard que M. DI ANTONIO a choisi Dour, sa commune et Mons comme projet-pilote, ça, c'est la grandeur de la politique wallonne qui ne fait jamais de petits calculs politiques mais qui est toujours sur les grandes idées et la générosité. Deuxième élément, revenir sur deux mots au niveau culturel, je ne serai certainement pas aussi long parce que je ne serai pas aussi bon que M. TONDREAU mais moi, je me rappelle juste d'une chose, M. le Bourgmestre, c'est qu'à l'époque, nous avons discuté à quelques-uns et parfois aussi à deux du fait que la Fondation Mons 2025 devait normalement non pas mutualiser mais centraliser, centraliser toute la communication de la Ville de Mons pas toute la communication culturelle, toute la communication, c'est-à-dire la communication de la gestion centre-ville, la communication de la Ville en tant que telle, la communication des musées, rendez-vous compte, il y a un attaché de presse quasi par organe culturel, c'est de la folie, moi, je ne sais pas ce qu'ils peuvent bien faire pendant une journée parce que si en plus, on réduit l'activité des sites, je ne sais pas sur quoi, ils vont communiquer, alors, oui, je sais, le recyclage est une tradition mais quand même il y a une limite même au recyclage et donc, là, M. le Bourgmestre, je suis déçu de cela parce que si j'avais pu voir cette centralisation au niveau de la fondation, je me serai dit « allez, on y est plus mais ce n'est pas grave, on a quand même pu discuter des choses raisonnables ensemble, on a pu avancer » vous m'expliquez comment retrouver des moyens budgétaires, là, il y a des moyens budgétaires colossaux, est-ce que c'est normal mais moi, je me demande si tout le problème ne vient pas de la photo, est-ce que c'est normal que

nous ayons ce type de communication par exemple, par la Gestion-Centre-Ville, je crois, alors, ce n'est pas sûr, on ne sait pas si c'est la Ville ou la Gestion, en tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'il y a la photo de l'Echevin et du Bourgmestre, ici aussi, photo de l'Echevin et du Bourgmestre, ne me dites pas que c'est pour cette raison que vous ne voulez pas centraliser la communication, ne me dites pas que c'est pour cette raison que vous ne voulez pas faire comme a fait Anvers et comme est en train de développer Charleroi, une communication unifiée autour d'une marque, la marque de la Ville avec le logo qui se retrouve partout, une communication qui est structurée par la même cellule Communication et une cohérence dans le calendrier des évènements, j'ai cru comprendre que cela posait problème à certains échevins par rapport à leur communication personnelle mais je ne peux pas admettre que cela soit une raison pour aller vers moins d'efficacité, faudrait également que toutes les activités de la Ville, encore cette année, MARS nous a sorti son programme d'activités, donc, vous allez chercher votre petit bouquin MARS, vous savez les évènements, par contre, dans le même temps, vous ne saurez pas les évènements qu'il y aura dans le centre-ville, vous ne connaîtrez pas les grands évènements qui a dans les musées, donc, il faut aller rechercher encore un autre prospectus et puis encore un autre, c'est à un point tel que je me demande même si à l'Office du Tourisme, chez VisitMons, ils sont vraiment conscients de tout ce qui peut être vendu au public parce que vous pouvez y additionner une série d'évènements sportifs par exemple, premier aspect. Deuxième aspect, je ne serai pas très long, c'est M. LaChapelle, effectivement, moi, j'ai entendu aussi qu'apparemment cela allait émoustiller quelques esprits, tant mieux, cela fait partie de la vie et c'est extrêmement agréable, par contre, moi, j'ai une vraie question, peut-être que cela a changé depuis mon départ du Collège, c'est qu'on a le sentiment que c'est une ou deux personnes au Pôle muséal qui décide et puis quand ça arrive au Collège, de tout façon, même si vous n'êtes pas d'accord, vous n'avez pas le choix parce qu'on vous explique que cela a déjà été commandé, qu'on a déjà tout préparé et que finalement, on ne sait plus reculer, résultat des courses, je reprendrai le grand succès des Vidéastes, les Vidéastes, cela a été tellement un grand succès qu'on a dû diviser par deux le prix d'entrée alors qu'on était dans la foulée de Mons 2015, on était dans le premier semestre qui a suivi Mons 2015, on a dû diviser par deux le prix des entrées tellement cela fonctionnait bien, donc, je crois qu'à un moment donné, choisir une expo, c'est aussi un choix politique et il y a des personnes dans cette ville qui à un moment donné, décide à la place du politique et donc, qu'il y ait des conseils, qu'à un moment donné, on soumette des choix, c'est une chose mais qu'on décide en lieu et place, cela,

c'est par contre, extrêmement compliqué. Enfin, pour ne quand même pas trop charger la nouvelle Echevine, il n'y avait juste pas une ligne sur la famille, donc, on voit que cet accord de majorité a quand même été négocié de haute lutte puisque soit vous faites un copié-collé de ce qui avait avant, vous êtes en train de manger toutes les techniques budgétaires que vous avez critiqué, il n'y a pas une seule ligne sur la famille donc, on se dit que finalement mais vous êtes bien rentré dans le bain, si vous continuez à vous comporter comme ça, je vous rassure, vous serez partenaire de majorité pour de très longues années parce que vous faites ce que moi j'ai refusé de faire, donc, finalement, c'est peut-être plus rentable sur le plan de la carrière parce ce que regardez, aujourd'hui, on me rappelle souvent que je ne suis que Conseiller Communal mais j'en suis très heureux parce que ça au moins, je ne le dois à personne. Dernier point qui est purement formel, je confirme ce qu'a indiqué M. TONDREAU, à partir du moment où le budget de la RCA n'était pas présent, ce n'est pas parce que lui est membre de la RCA, moi, je ne le suis pas, il y a toute une série d'autres conseillers communaux qui ne le sont pas non plus et donc, à partir du moment où il n'est pas dans la farde, on demande le report.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Conseiller. Oui, je vous en prie.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : On ne ferait pas un premier tour parce que les débats sont déjà riches.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Non, non, je vous en prie, on peut faire 10 tours si vous voulez, allez-y, il n'y a pas de souci.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Que le Collège puisse peut-être répondre aux très nombreuses questions et revenir après avec un deuxième tour.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous voulez parler maintenant ou tout à l'heure ?

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Pour être sûr d'avoir mes réponses, je préfère parler après.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, pas de souci. Oui, je vous en prie.

M. Samy KAYEMBE KALUNGA, Conseiller : Sans être très long, j'aimerais bien quand même apporter une précision à M. BOUCHEZ. Les notes ne sont pas préparées ou bien soit, on a la faculté de penser que M. BOUCHEZ va faire une telle intervention et on prépare les notes en fonction, donc, mon intervention de tout à l'heure était en fonction de ce que M. BOUCHEZ a pu dire ici. Voilà, j'aimerais bien sans polémiquer autrement, dire que les CPAS, tout ce qui touche les CPAS, tout ce qui touche le social, c'est l'essence même de notre engagement politique, moi, en particulier. Le CPAS, c'est du vrai, ce n'est pas des chiffres, ce sont des personnes qui sont vraiment dans le besoin, qui se présentent

au CPAS, alors, il faut savoir, vous avez donné des exemples des accueillantes d'enfants, etc... il faut savoir que le CPAS travaille déjà avec les accueillantes d'enfants mais il y a des paramètres ou des choses que le CPAS ne sait pas faire par rapport à ça, déjà, premièrement, au niveau du nombre d'accueillantes d'enfants, il n'y en a pas suffisamment. Deuxièmement, les accueillantes d'enfants, elles sont soumises à des normes au niveau structure de locaux, etc... donc, ces accueillantes d'enfants sont dans les locaux des pouvoirs publics, donc du CPAS, donc, il y a une charge par rapport à ça, donc, c'est trop simple de dire, la solution serait auprès des accueillantes d'enfants. Il faut savoir que l'aide aux familles est en croissance depuis pas mal d'année, M. le Président du CPAS peut en témoigner et les CPAS n'arrivent même pas actuellement à pouvoir répondre par rapport à ça, donc, ce sont des missions qui sont en plus du revenu d'intégration, la question, c'était celle-là, est-ce qu'on doit se limiter seulement au revenu d'intégration – c'est ce qui a été dit, je pense que le PV peut le prouver – que le CPAS a tendance à s'éloigner de ses missions de base mais les missions de base, cela correspond à une politique sociale qui doit s'appliquer partout, voilà, je voulais préciser cela.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Si à ce stade, je ne vois plus de bras levés, je vais demander que M. le Président du CPAS réponde tant sur le budget que sur les questions CPAS, puis chaque échevine et échevin en fonction de ce qu'ils souhaitent indiquer et si c'est utile, je compléterai par l'un ou l'autre aspect. M. le Président.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre. Pour essayer de répondre le plus largement à toutes les questions qui ont été évoquées, je propose de répondre dans l'ordre et en regroupant par parti, donc, d'abord, le PTB, puis Ecolo, puis le MR et les groupes de la majorité, donc, en répondant à l'un, je répondrais évidemment de manière transversale puisque la première intervention de M. BEUGNIES concernait la taxe parking dont certains revendiquent la paternité, donc, je vois que cela ne suscite pas de réactions et je crois qu'il faut bien insister aussi sur notre volonté d'y créer du covoiturage, je crois que là, tout le monde est d'accord et même si c'est encore du parking, je crois quand même que parler de covoiturage-parking, cela veut dire aussi agir sur la mobilité. La deuxième remarque chez M. BEUGNIES concernait les déchets. D'une part, au niveau des déchets, effectivement, c'est stable au niveau des demandes de l'HYGEA, ce sera stable aussi jusque 2018, je rappelle que le coût-vérité, il est couvert à 103 % donc, on est un peu au-dessus de 100 % qui est la réalité, cela permettra peut-être de dégager des petites recettes supplémentaires qui pourraient servir à couvrir dans les autres années une augmentation éventuelle. Pour ce qui concerne les encombrants, plusieurs personnes sont

intervenues sur le projet Recytroc, donc, effectivement, c'est 20 %, c'est gratuit jusqu'à 6 m³ à condition d'avoir 20 % de récupérable, on utilise la carte quota d'HYGEA pour indiquer le volume et les personnes qui travailleront seront formées pour l'estimation et s'il n'y a pas suffisamment de récupérables, le premier m³ sera facturé 20 euros, les m³ supplémentaires : 5 euros, pour les personnes avec des difficultés financières : c'est moitié prix, donc, c'est quand même des coûts qui sont des coûts modiques. Au niveau de la taxe égout, nous sommes dans les normes de la circulaire et vous donner l'explication, pourquoi le tiers à Frameries ? Cela, je ne peux pas répondre, on va regarder, on vous donnera la réponse par la suite. Au point de vue d'Ecolo, Ecolo est intervenu souvent lors des Conseils précédents en s'inquiétant des investissements qui risquaient de faire déraiser le budget mais vous constaterez quand même que notre charge de dettes, c'est-à-dire notamment les investissements, entre 2016 et 2017, elles diminuent d'un million, donc, cela veut dire quand même que les investissements qu'on a programmé dans les Collèges et Conseils précédents n'handicapent notre charge de dettes. Au niveau de la médiathèque – et les échevins des finances précédents – seront d'accord avec moi, pour dire que faire suivre le plan de gestion n'est pas toujours simple et qu'on est parfois obligés de tirer la sonnette d'alarme, aidés par ce fait, par la Direction Financière et le Directeur Financier pour respecter le plan de gestion et que c'est pour cette raison qu'on a décidé malgré l'investissement de deux échevins de charme de défendre le projet de malheureusement, devoir renoncer. Des choix financiers, ce sont des choix malheureux, personne au niveau du Collège n'est heureux d'avoir à décider d'arrêter la médiathèque.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Il y a quand même 20.000 euros de frais de fonctionnement pour la médiathèque dans le budget, je ne comprends pas.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Oui parce que quand nous avons construit le budget, nous avons prévu une dépense pour la médiathèque, la décision de l'arrêt de la médiathèque, est tombée à ce Collège-ci, c'est-à-dire postérieur à la décision, ce qui ne pose pas de problème puisque lors d'une modification budgétaire, on peut très bien réajuster cette dépense. Les incivilités, donc, vous vous inquiétez du fait que deux personnes ne seraient pas grand-chose mais cela fait quand même 8 personnes qui travailleront au niveau du constat des incivilités, plus évidemment le fonctionnaire sanctionnateur et son équipe. Pour Madame MARNEFFE, puiser dans les réserves, on en parlera plus longuement suite aux interventions de M. BOUCHEZ. Vous parlez d'un budget conservateur, évidemment, vous n'évoquez pas ce qui, à mon avis, au niveau du développement durable est quand même positif et n'est pas conservateur, on parle de

Recytroc, on parle du service de la Population à domicile, on parle de serres de géothermie où on parle aussi de mutualisation puisque ce sont des serres qui serviront à Mons, serviront aussi à Boussu et serviront aussi à Saint-Ghislain, voire d'autres communes de la zone IDEA, donc, ce sera une serre qui sera chauffée par la géothermie d'une part et d'autre part, mutualisée pour les communes qui le souhaitent. Le covoiturage, j'en ai parlé. Vous êtes intervenue aussi sur les crèches, donc, je vais répondre globalement au niveau des crèches puisqu'il y a des interventions multiples à ce niveau-là. Effectivement, la Boîte à Malice est une crèche indépendante dans un bâtiment de la Ville avec sa responsabilité en tant que pouvoir organisateur et sa responsabilité au niveau de locataire mais la Ville est intervenue à de nombreuses reprises et l'Echevine des Travaux pourra vous donner la liste et tout le travail qui a été réalisé ces dernières semaines pour permettre à cette crèche de continuer, je crois que nous dépassons largement les obligations des propriétaires mais d'autre part, nous avons quand même des collaborations avec d'autres structures, effectivement, nous créons une nouvelle crèche mais nous collaborons aussi avec le Petit Jardin des Fées puisque là, nous intervenons financièrement en prenant en charge le loyer ce qui permet d'avoir quand même une offre supplémentaire avec la Ville de Mons avec un investissement inférieur à ce que coûte une crèche chez nous. Nous intervenons aussi au niveau de l'Ile aux Enfants qui est une crèche qui se situe dans les bâtiments du CPAS rue Joseph Hubert où là aussi, nous avons diminué le loyer pour que cette structure puisse être pérenne. Par rapport à la notion des co-accueillantes, nous avons effectivement des co-accueillantes, nous avons des accueillantes, les structures de co-accueils sont évidemment plus intéressantes que les accueillantes isolées. Nous sommes à la recherche de nouvelles accueillantes et nous travaillons avec les pompiers, les services de la Ville pour que le plus rapidement possible, les investigations au niveau des normes ONE et normes pompiers puissent leur permettre de travailler, donc, cela, c'est un travail qui existe et effectivement, si le statut était plus attractif, peut-être qu'effectivement, on pourrait avoir une augmentation à ce niveau-là. Alors, M. BOUCHEZ, premièrement, le boni qui est un boni technique, oui effectivement, il y a un boni technique mais pourquoi un boni technique parce que nous devons être à l'équilibre au global, qu'au global, il y a l'exercice antérieur, qu'à l'exercice antérieur, il y a la cotisation de responsabilité et que pour payer la cotisation de responsabilité, on a utilisé le boni global : 631.000 euros + le boni qu'on qualifie de technique, qu'on a dégagé à ce niveau-là pour être à l'équilibre au global, donc, c'est pour cela que le chiffre tombe juste et on équilibre avec évidemment le prélèvement dans les provisions. Taxe parking, j'en ai parlé. Petite anecdote, vous ne remarquez pas le

changement de majorité que 80 % ne changent pas, je rappellerais quand même que dans la majorité, c'est une petite touche d'humour, il y a quand même le PS, il y a quand même la touche PS et qu'elle était marquée du temps du MR...

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Donc, la touche PS, c'est de ne pas remplacer 3 agents sur 4, je suis ravi de l'apprendre, donc, la touche PS est très près de la touche MR finalement, je suis ravi de l'apprendre.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Facile et je pensais quand même que vous aviez des réactions plus pertinentes par rapport à une norme imposée par la Région Wallonne, je n'ai pas de problème.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Troisième intervention.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Au niveau du non-consommé, effectivement, il y a une augmentation du non-consommé puisque là, nous passons de 2,3 millions alors qu'on peut aller jusque 2,7 millions et vous évoquez, effectivement, cette réalité-là aussi avec le fait qu'on va puiser dans les provisions mais je vous rappelle que même si cette différence avec notamment le crédit spécial de recettes sur lequel, vous êtes intervenu, donc, 2.293.000 euros dans le crédit spécial de recettes 2017, 776.000 euros dans le crédit spécial de 2016, ce qui veut dire une différence de 1,5 million, d'accord mais comparaison n'est pas toujours raison puisque les aides exceptionnelles sidérurgie et Tondreau diminuent de 700.000 euros entre 2016 et 2017, donc, c'était quelque chose qui était prévu, que l'on connaissait, qui explique une partie de la différence et en plus de cela, les recettes IPP au budget initial 2016, c'était 2,7 millions de plus que ce nous avons pu inscrire au budget initial 2017. CPAS, le cumul, pas de deux mandats mais de deux charges, heureusement qu'on a deux hémisphères cérébraux, c'est quand même un avantage, un pour le CPAS, un pour la Ville avec heureusement, un corps calleux qui permet de parler de l'un à l'autre et d'essayer d'avoir une rigueur financière et une rigueur intellectuelle, ce n'est pas toujours simple, je crois que le travail de responsable des finances ne l'est pas, cela a nécessité de la médiation mais bon, c'est une charge que j'assume et que j'assumerai jusqu'à la fin de la mandature. Au niveau de vos interventions concernant le CPAS, votre analyse concernant le déficit où effectivement, nous puisons cette année : 915.000 euros dans la dotation de la Ville en ayant utilisé notre fonds de réserve d'1,3 million ce qui veut dire que nous avons un déficit de 2,2 millions. L'année passée, nous avons puisé 1,9 million, la différence n'est que de 300.000 euros et en plus de cela, si vous regardez les différentes modifications budgétaires du CPAS, nous avons été chercher aussi une augmentation du fonds de réserve, ce qui veut dire que nous avons été chercher aussi

pour 2016, 2,2 millions comme nous prélevons, ici, maintenant, en début d'année. Je vous rappelle aussi que le fonds de réserve en principe, nous le reconstituons au cours de l'année. Vous êtes intervenu sur les missions de base du CPAS. Oui, bien sûr, c'est un choix politique, on s'occupe de la jeunesse, on s'occupe des aînés, on s'occupe de l'égalité des chances, à la limite, c'est la Ville, c'est le CPAS, c'est le choix politique, cela ne change pas grand-chose au problème puisque de toute façon, la jeunesse, les aînés, l'égalité des chances, il faut s'en occuper. C'est un choix, maintenant que ce soit la Ville ou le CPAS, pour moi, il n'y a pas tellement de différence, ce qu'on a fait en tout cas, c'est de regrouper les services, avant, il y avait des services de la petite enfance au niveau de la Ville, d'autres au niveau du CPAS, on a regroupé, cela a permis de faire des économies. D'autre part, l'autre alternative, si ce n'est pas la Ville, si ce n'est pas le CPAS, c'est un choix politique, c'est la privatisation, ce n'est pas le choix que nous avons fait, on l'assume. Au niveau politique aussi, le fait de travailler sur la Mado, la Maison de l'Adolescence, c'est un choix politique. Nous sommes en train de travailler aussi sur la problématique des enfants incasables souvent des adolescents où on ne trouve de solution, qui eux-mêmes n'ont pas de structure d'accueil vraiment valable, notre Cité de l'Enfance n'est pas suffisamment compétente et les hôpitaux, ce n'est pas nécessairement l'endroit où ils doivent aller, donc, trouver une solution pour les enfants incasables, on ne l'a pas encore mais on y travaille avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce n'est pas la mission de base du CPAS mais il me semble que c'est une mission de base de politique et de politiciens qui veulent s'en occuper. Même chose pour les enfants hospitalisés, on sait bien que dans la région, il y a de nombreux enfants qui sont dans des lits pédiatriques et bien là aussi, nous voulons augmenter la capacité de la Maison d'Accueil pour enfants gérée actuellement par l'ONE qui souhaite transférer la gestion dans un autre pouvoir, nous sommes en discussion avec eux pour éventuellement pouvoir reprendre ce challenge, subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'ONE qui devra, en principe, être à l'équilibre financier, c'est évidemment ce que nous cherchons. Evidemment, on aurait pu ne pas s'occuper de la recyclerie, on aurait pu ne pas s'occuper de Recytroc mais faut savoir ce qu'on veut, d'abord, on est quand même dans une mutation de société, on parle de développement durable, on parle de perte d'emplois, de perte d'emplois de faible compétence, ici, on forme des gens dans la récupération et il y aura de la main d'œuvre et on espère créer de l'emploi, de l'emploi durable, donc, je crois que là aussi, cela pourrait être fait par d'autres, c'est fait par le CPAS, pourquoi pas, cela pourrait être fait par la Ville mais je crois que c'est aussi une mission des services publics que de s'occuper de ce genre

de problématique. Vous parlez de paupérisation, oui, je crois qu'un des bons critères de paupérisation, c'est les plus pauvres parmi les pauvres, ce sont les SDF. Les SDF, vous les connaissez mais vous en connaissez la petite partie émergée de l'iceberg, c'est-à-dire ceux que vous voyez dans les rues de Mons. Il faut savoir que nos structures d'accueil, les deux années précédentes étaient à 70 % de leur capacité. Actuellement, les structures d'accueil pour hommes, on est au-delà de notre capacité de 100 %. On est obligés de trouver d'autres solutions, on ne va pas les laisser à la rue sauf ceux qui évidemment ont fait le choix de ne rien vouloir mais il faut quand même savoir que sur une année, il y a 384 personnes différentes qui sont passées au niveau de notre abri de nuit, 384, c'est autre chose que la dizaine que vous connaissez au centre de la Ville mais ceux-là aussi, il faut s'en occuper, c'est évidemment un coût et effectivement, il y a des différences de communes et de ville en ville, Mons, ce n'est pas Les Honnelles, il y a moins de SDF dans Les Honnelles. Ils viennent à Mons, ils viennent à Charleroi, ils viennent à Liège, ils viennent à Gand, ils viennent à Anvers, ils viennent à Bruxelles, j'ai cité Honnelles, j'aurais pu citer une autre commune, vous devinez laquelle. Donc, je crois qu'effectivement, paupérisation et austérité vont pour moi de pair et plus il y a de l'austérité, plus il y a de la paupérisation et plus il y a du travail pour le CPAS et plus il faudra de l'argent pour le CPAS et nous en sommes en tout cas convaincus. Au niveau de l'évolution, nous ne sommes pas aveugles non plus, effectivement, les projections pour 2018, 5 à 6 millions, d'après le travail réalisé par la Gestion Financière, 6,7 millions et essayer de faire croire que je suis satisfait du saut d'index, je ne suis pas satisfait du saut d'index, je suis content pour les travailleurs effectivement, qu'ils ont été indexés, je suis content que le revenu d'intégration augmente mais forcément, chaque fois que le revenu d'intégration augmente, c'est 30 % à notre charge, donc, au niveau budgétaire, je suis bien obligé de dire cela fait autant en plus, je suis très content que le revenu d'intégration augmente et je suis heureux que les travailleurs soient indexés mais cela n'empêche qu'il faut trouver 6,7 millions, alors, si nous avons une vision à court terme, on pourrait se dire « on a des provisions » et on est en train de travailler sur la charge de dettes comme l'ont fait toutes les personnes qui ont actuellement des emprunts et qui renégocient leur dette, ils s'avèrent qu'en renégociant notre dette, on va pouvoir peut-être gagner 10 % de notre charge de dette, cool. Les 6,7 millions, ils sont largement trouvés. Pour 2018, ce n'est pas l'objectif, ce n'est même pas 2021 qui est la fin du plan de gestion, l'objectif, c'est 2024, cela, c'est notre objectif. Au niveau de l'intervention du MR, M. TONDREAU, pour le plan d'embauche, d'une part, oui, il y a eu 24 personnes qui nous ont quittés et le remplacement était de 1 sur 4 et dans le

plan d'embauche, nous avons une vingtaine de personnes qui vont arriver notamment les ouvriers, notamment le renforcement du service Population et les emplois sont prévus évidemment en année pleine et d'ailleurs, au prochain Collège, je crois qu'il y a 6 ou 7 ouvriers qui seront déjà engagés. M. TONDREAU, pour l'humour, je l'inviterai à l'inauguration de la prochaine Bataille de Jemappes le 06 novembre 2017, il pourra deviser avec les étudiants qui viennent chaque fois lors de cette inauguration mais je conviens avec lui, qu'il y aurait moyen d'être plus productif au niveau de la commémoration de la Bataille de Jemappes. Pour ce qui concerne le CDH, merci évidemment pour la cohésion dans l'action. Quand on parle des familles, on parle du CPAS, crèches, Recytroc, Mado, ce sont des dossiers que nous portons ensemble l'échevine et moi. Au niveau du PS, je vois que je ne suis pas en désaccord, donc, ça me rassure. Quand même par rapport à la remarque de Joëlle KAPOMPOLE, cela permet quand même de préciser qu'effectivement, nous avons décidé de nommer de manière anticipée une vingtaine de gens à la Ville, une vingtaine d'agents au CPAS pour qu'ils puissent permettre d'avoir des pensions complètes du secteur public mais que cela nous engage à une dépense Ville et CPAS commune de près de 100.000 euros en plus de ce qui était prévu pour 2017 mais nous le faisons avec plaisir et pour le reste, je crois que pour le premier tour, j'ai terminé mais je voudrais quand même de manière globale par rapport à nos travaux, m'étonner du peu d'intérêt de nos commissions techniques préalables à nos Conseils Communaux, je crois que si le travail en commission était plus technique, plus productif où les questions techniques pourraient être posées pour avoir des réponses précises puisque les techniciens sont là, peuvent prendre la parole et vous expliquer, cela permettrait d'avoir un travail, je crois beaucoup plus intelligent, qui nous permettrait d'arriver ici, dans des séances sur des débats plus généraux, plus attractifs et qui seraient peut-être plus intéressants pour le public, alors, je me demande vraiment si les Chefs de groupe ne pourraient pas ensemble se poser la question de savoir comment redynamiser nos comités techniques préalables au Conseil Communal.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Excuse-moi Marc, tu parles de celle qui était prévue de 19h30 à 19h45 ?

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Nous avons terminé à 20h30.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Pour les intercommunales ? Moi, j'ai l'ordre du jour, commission des Finances : 19h30, toutes commissions : 19h45 sur les intercommunales, donc, il y avait 15 minutes de prévues, tu comprends que c'est un peu difficile de poser beaucoup de questions techniques.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Est-ce que j'ai quelques fois émis le fait qu'il fallait terminer une commission avant d'avoir fini de répondre à toutes les questions ? S'il n'y a vraiment que cela à résoudre pour que les commissions soient plus productives, je crois que c'est un peu peu .

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Président. Je vais commencer par la gauche de la salle avec Mme l'Echevine et puis on suivra les uns après les autres jusqu'à ma propre gauche. Qui souhaite prendre la parole ? Je vous en prie.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. M. BEUGNIES, vous êtes revenu effectivement sur la propreté, c'est un élément effectivement qui est aussi cher au Collège. Au-delà des actions menées dans le centre-ville, vous savez, on en a déjà d'ailleurs discuté plusieurs fois au sein de cette Assemblée, on essaye évidemment de renforcer les équipes et d'ailleurs, pour le printemps prochain, en accord avec les organisations syndicales, nous allons retravailler les différentes équipes et notamment celles de Mons Centre pour aller en renfort vers les sections et donc cela, on doit encore faire des réunions techniques à ce sujet-là mais on avance bien et donc, pour le printemps, il y aura des modifications en termes de gestion de propreté dans les différentes sections. En ce qui concerne les voiries et les différents investissements et ce qu'on retrouve aujourd'hui dans la note de politique générale, mon collègue, le Conseiller Communal Maxime POURTOIS, a déjà donné des éléments par rapport à ça et donc, vous voyez effectivement, aujourd'hui, revenir cela dans la note de politique générale en termes d'investissement des voiries pour lesquelles les crédits étaient déjà inscrits en 2016 mais avec une réalisation en 2017 et vous n'êtes pas non plus sans savoir que ces dossiers sont revenus plusieurs fois au sein de cette Assemblée mais là, je réponds plus à Mme DE JAER et plus à M. BEUGNIES mais enfin, vous l'aviez abordé également où à un moment donné, on revient avec les mêmes voiries mais pourquoi ? Parce que ces dossiers sont retournés et on en a déjà discuté ici, sont retournés à la Région Wallonne avec parfois juste des remarques administratives, parfois des remarques techniques et donc, ces dossiers seront réinscrits forcément mais enfin réalisés ici, pour certains, ça commencera dans le premier trimestre 2017, d'autres, pour le premier semestre 2017 mais enfin, en tout cas, pour le début d'année 2017, ces projets sortiront de terre et donc, c'est bien pour cela qu'on les réinscrit au budget, donc, cela, c'était pour répondre un petit peu au fait que vous pouviez pour d'autres aussi, comme le signalait M. BOUCHEZ, remettre en rouge et je le remercie pour cette attention, certaines voiries qu'on avait déjà proposées à un moment donné. Par rapport aux bâtiments scolaires et à la problématique des bâtiments

énergivores mais je pense que ma collègue Madame HOUDART mais moi j'aborderai l'aspect technique de la chose et elle pourra compléter par la suite, vous le savez comme moi, on retravaille sur certaines enveloppes sur les châssis et à un moment donné, il est difficile pour des bâtiments existants de refaire l'enveloppe complètement mais vous le savez aussi, qu'avec les équipes de l'éducation, on regarde pour les nouveaux bâtiments en tout cas, à faire vraiment attention pour les nouvelles constructions dans le principe mais la rénovation, c'est beaucoup plus compliqué, on vous l'a déjà indiqué ici, en termes d'économie d'énergie notamment et je pense aussi aux châssis et autres. Au niveau de la propreté, ce sont des éléments qui sont revenus plusieurs fois mais donc, on peut parler globalement mais cela va être le point essentiel sur lequel le Collège travaillera cette année notamment dans l'acquisition de matériel et comme l'indiquait mon collègue Marc BARVAIS, aussi dans l'engagement de personnel. Madame MARNEFFE, par rapport à la Boîte à Malice à Ghlin, sachez que c'est un dossier qu'on suit depuis le mois d'octobre et mon collègue, Marc DARVILLE, a des éléments mais enfin sachez qu'on ne les laisse pas comme cela en pâture et encore aujourd'hui, à 11h00, on recevait des mails et on a déjà répondu à la responsable de cette crèche. Les services de la Régie Foncière et les services Techniques ont fait au-delà de ce qu'ils devaient faire en termes d'obligation de propriétaire mais il faut savoir aussi que cette responsable a des obligations en termes de locataire et on a eu des échanges téléphoniques encore avec elle aujourd'hui et c'est en passe de se régler, donc, parfois, il faut aussi, c'est votre rôle de l'opposition d'attirer notre attention aussi mais enfin, prendre le recul aussi nécessaire par rapport à des cris d'alarme. Par rapport aux véhicules, je sais qu'à un moment donné, vous êtes déjà venue plusieurs fois, Madame MARNEFFE, sur ce principe de véhicules partagés, de mobilité douce, moi, je veux bien mais à un moment donné, en termes de véhicules, c'est un peu parfois compliqué comme vous le savez, en termes de camions ou de camionnettes, de travailler dans ce sens-là et puis, après, on nous reprochera aussi de ne pas aller dans les sections parce qu'on aura pas assez de véhicules, donc, à un moment donné, c'est un peu compliqué et quand on regarde le budget extraordinaire aujourd'hui, on inscrit un montant de 70.000 euros de charge uniquement pour le budget extraordinaire, ce qui n'est quand même pas un montant extraordinaire, on fait vraiment attention à notre parc automobile, on fait attention justement dans ce principe de véhicules partagés par rapport aux techniciens et autres et donc, à un moment donné, ils ont besoin de travailler, ils ne travaillent pas tous sur les mêmes missions, les véhicules sont pour tous les services confondus et pas uniquement pour les services techniques, je pense au service Culture, au service des Huissiers, enfin, il

y a beaucoup de véhicules pour le parc automobile mais qui sont utilisés par tout le monde et donc, parfois, c'est assez compliqué de mutualiser plus que ce que l'on fait. Je pense avoir répondu aux différentes questions pour le premier tour et si pas, n'hésitez pas à nous réinterpeller.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. De nouveau pour la Boîte à Malice à Ghlin où la locataire se plaint de ne pas avoir eu les rapports de pompier et où elle dit que l'ONE risque de fermer si elle n'a pas les rapports, donc, pour être très précis, les rapports BTV, gaz, électricité et rapports de pompier ont été envoyés par recommandé le 30 novembre avec accusé de réception et l'accusé de réception a été signé, on peut vous donner un double de cet accusé de réception si vous le voulez, donc, allez dire partout dans la presse, qu'elle n'a pas le rapport de pompier, c'est faux, donc, on peut vous envoyer l'accusé de réception.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Je veux bien l'accusé de réception ainsi que les échanges dont Madame OUALI parle parce qu'elle dit qu'ils sont rassurés, une partie des accueillantes étaient présentes dans la salle, elles sont parties vu la longueur des débats, donc, c'est qu'elles ne sont pas vraiment rassurées malgré ce que vous dites.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Je peux terminer si vous le permettez. Le rapport de pompier était conditionnel. Il était favorable mais conditionnel. Il y avait quelques remarques à lever dans ce rapport mais c'était vraiment de petites remarques du style il y avait des sorties de secours à évacuer, il manquait des pictogrammes dans certains endroits ou des piles dans des blocs de sortie de secours, donc, dans la convention, il est bien écrit et on vous donnera aussi une copie de la convention que cela est à charge du locataire, donc, je crois que la Ville a rempli complètement les missions, on a même à charge Ville remplacé les extincteurs alors que dans la convention, c'était à charge du locataire, voilà, donc, je crois que nous pouvons être rassurés pour la Noël et les fêtes de fin d'année que les parents aussi soient rassurés et les enfants aussi, la crèche ne sera pas fermée. En ce qui concerne M. TONDREAU, votre intervention, toutes les interventions techniques, on a pris note et on vous enverra un mail où on va répondre parce que cela aurait dû être posé en commission mais on vous répondra par mail point par point. Sur le plan stratégique et budget de la RCA, mon Chef de Cabinet, m'a encore montré la preuve que nous avons bien envoyé le budget mais ce n'est pas grave, je propose, M. le Bourgmestre, au point 37 de laisser que le plan d'entreprise et de supprimer le budget puisqu'une RCA n'a aucune obligation de présenter un budget, c'est la première fois que l'on présentait un budget et là,

je voulais être innovant et je voulais dans la toute grande transparence dire les investissements de la RCA, comment la RCA programmait chacune de ses structures et voilà, quand on est innovant, on nous le reproche mais on va supprimer budget, il n'y a aucune obligation. Quand même dire, M. TONDREAU, vous êtes administrateur à la RCA et vous avez bien reçu le budget par mail au niveau de la RCA et cela nous l'avons vérifié parce qu'il nous l'a déjà reproché à la RCA qu'on ne lui avait pas envoyé, on ne lui pas envoyé deux jours avant, on lui a envoyé 1 semaine avant et nous avons les preuves. Il y a trois ans, vous avez demandé une rame de papier, on vous l'a donnée, si on doit encore vous donner une rame de papier, on vous donnera encore une rame de papier.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Recentrons-nous sur le sujet lui-même pas sur la périphérie. Allez-y M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : J'avais fini M. le Bourgmestre. μ

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Pour ma part, en termes de mobilité parce que c'est essentiellement ces points-là qui ont été abordés, je suis, à chaque Conseil Communal, étonné d'entendre à chaque fois, en termes de mobilité, tout et son contraire. En effet, nous savons tous que le commerce montois est en difficulté, nous savons tous aussi que nous devons par tous les moyens essayer de rencontrer ces difficultés de manière à ce que le commerce montois puisse s'épanouir et se redévelopper et donc, en termes de mobilité, on n'a pas investi uniquement comme on a pu l'entendre dans le stationnement mais aussi dans d'autres modes et le mode doux, je reviendrai par la suite comment est venue cette politique menée actuellement par le Collège en termes de mobilité, elle repose sur plusieurs constatations. Il y a plusieurs constatations, je vais les énumérer succinctement, je ne vais aller dans le détail parce que cela a été dit à plusieurs reprises ici même au Conseil Communal, on a constaté, à un certain moment, que les rotations, en voirie, était de 7,2 en 1998 et elles sont passées à 2,7. On a constaté aussi qu'il y avait une vétusté des parkings, on a constaté aussi qu'il n'y avait pas possibilité, en tout cas, l'offre des abonnements longue durée n'était pas suffisante. Que l'offre de stationnement tout court à Mons était faible par rapport aux autres villes de même gabarit. Que le tissu commercial et je viens de le dire tout à l'heure, était en difficulté et donc, il est vrai que le Collège a, à un moment donné, donné ses priorités. Dans ces priorités-là, on a évidemment la mobilité dure mais aussi la mobilité douce. En termes de mobilité dure puisque c'est comme cela que vous l'appellez, nous avons donc, eu plusieurs avancées. Quelles sont les avancées ? Nous avons donc, évidemment, les fameux achats-minute

qu'on attend, qui vont bientôt être inaugurés. Nous avons aussi mis en place la première phase de remplacement des horodateurs, du parc horodateurs qui devrait normalement voir le jour d'ici 2017. On a rénové toute une série de parkings et sécurisé toute une série de parkings, le parking de la Halle est déjà terminé, Messines va bientôt être réalisé et la Grand Place aussi. On prévoit aussi la construction d'un parking souterrain à hauteur de 6,8 millions, ce sont les grandes lignes. En ce qui concerne la mobilité douce, nous allons et là vous l'avez relevé, installé la deuxième phase des range-vélos à hauteur de 25.000 euros et là, je tiens quand même à un moment donné faire quand même une certaine remarque, c'est que vous ne voulez quand même pas que l'on investisse pour 6,8 millions d'euros qui est le montant des parkings souterrains pour la place Nervienne en range-vélos dans l'intramuros, on aurait une ville historique barricadée par les range-vélos, donc, il faut à un moment donné, arrêter de faire de comparaison uniquement en termes de budget. Il faut analyser la politique qui est menée en termes de mobilité d'une manière globale et générale et ne pas oublier ce que vous avez envie d'oublier. En termes de mobilité douce, nous avons aussi la volonté de retracer les pistes cyclables et aussi d'en dessiner d'autres, évidemment, cela coûte moins cher que de construire un parking puisque nous avons mis un budget de 60.000 euros. Nous avons aussi la volonté d'aboutir avec le plan communal de mobilité, alors, là, aussi vous avez l'air à un moment donné de vous moquer mais c'est quand même une volonté de la part du groupe Ecolo d'il y a deux ans, de réactualiser ce plan de mobilité, maintenant, qu'on y arrive, vous le critiquez déjà avant même qu'il soit sorti. Il faut quand même bien savoir que dans ce plan communal de mobilité, il y a toute une série d'acteurs qui sont présents, évidemment la Ville, évidemment le service Mobilité mais nous avons aussi la zone de police Mons-Quévy, nous avons le SPW, nous avons le TEC, nous avons la SNCB, nous avons Provélo, donc, à vous entendre, toutes ces personnes-là, ce sont, je dirais des incompetents en termes de mobilité mais ce plan communal de mobilité va être réactualisé et le diagnostic serait donné...

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Arrêtez, c'est bon. Ce n'est absolument pas ce qu'on a dit

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Il faut arrêter de me faire porter des propos qui ne sont pas.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : En ce qui concerne la mobilité douce, nous avons aussi poursuivi les stations Cambio, donc, les voitures partagées. Nous avons la volonté aussi puisque nous avons inscrit un montant de 400.000 euros pour la construction de pistes cyclables, une piste cyclable qui va rejoindre normalement le Grand Large à la Gare mais

pas uniquement pour son parking de délestage mais bien parce que nous souhaitons avoir un tracé qui puisse partir de l'intramuros vers l'extramuros, c'est à hauteur des 400.000 euros, c'est dans le cadre du développement durable et en partenariat, en tout cas, il y a un dossier qui a été introduit auprès de la Région Wallonne, auprès du Ministre du Développement Durable, nous espérons que ce dossier pourra aboutir et cela nous permettra d'avoir une piste cyclable peut-être innovante puisque ce seront peut-être des nouvelles technologies qui seront installées à ce moment-là, le rétroéclairage on peut penser à cela, on peut penser aussi à l'éclairage led ou à l'éclairage solaire. Je vais quand même aussi parler des horodateurs, pourquoi on rénove les horodateurs et pourquoi cela coûte autant ? Les horodateurs, comme vous le savez, sont vétustes chez nous, on doit donc, les remplacer et aussi permettre aux chalandes et aux visiteurs de pouvoir les utiliser et payer avec un autre moyen qu'uniquement la monnaie. Il faut savoir que cela fait partie d'une politique de Smartcities et d'une politique d'évoluer vers une mobilité, je dirais, intelligente car in fine lorsque nous pourrons quadriller l'ensemble de tous les emplacements en superficie sur une cartographie, cela permettra de réduire le nombre de véhicules, le flux de véhicules en ville, cela je l'ai déjà répété, c'est qu'on estime plus ou moins à 30 % la circulation en intramuros pour la recherche de stationnement et donc, là, je pense que vous pouvez nous rejoindre puisque cela va permettre à ce moment-là aussi de réduire la production de gaz carbonique. En ce qui concerne les usagers doux, comme vous le savez, il y a une commission vélo qui se réunit tous les trois mois, elle est composée des mêmes acteurs que nous pouvons rencontrer entre autres dans les différentes réunions concernant le plan communal de mobilité, à savoir la Police de Mons, la Mobilité, TEC Hainaut, SNCB, Provélo, etc... toutes ces réunions-là, ce sont des réunions constructives puisqu'à chaque fois, des points noirs évidemment sont relevés en matière de mobilité douce et on essaye avec les moyens techniques de la Ville mais aussi avec les différents partenaires d'y remédier. En ce qui concerne aussi les modes doux, vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes partenaires avec l'Université de Mons et de Namur dans le cadre des cadenas intelligents de manière à développer le partage des vélos. Un test va être réalisé en grandeur nature à partir de mars 2017. Il est vrai en termes de mobilité de transport en commun, nous avons donc dû revoir notre dotation à la TEC de moitié, donc, on ne donne plus que 180.000 euros actuellement mais il faut quand même bien avouer que nous restons même si la gratuité n'est plus de coutume, le réseau intramuros reste encore actuellement le réseau le moins cher de Belgique. Vous avez posé la question pour savoir pourquoi on n'applique pas puisque le MR nous a quittés, pourquoi on ne fait pas marche

arrière concernant le transport en commun, vous savez très bien que la compensation est de rigueur et que donc, si nous ajoutons une dépense, il faudra supprimer un investissement ailleurs. En matière de mobilité douce, on a aussi le car sharing, la voiture partagée, j'aime quand même rappeler que nous avons, début de mandature, 2 stations Cambio, nous sommes maintenant à 5, il y en a une qui est décentralisée puisqu'on la maintenant sur Cuesmes, une autre qui est en vue d'installation, qui est prévue en tout cas au niveau de Nimy et je tiens aussi à signaler, le covoiturage puisqu'on en a beaucoup parlé mais le covoiturage existe aussi, il existe chez nous un portail accessible par tout le monde pour le covoiturage. Maintenant, je vais peut-être répondre aux questions un peu plus précisément, donc, je pense que M. BEUGNIES m'a demandé quid de la place Nervienne lorsque le parking sera construit, donc, quid des emplacements gratuits actuellement. Je peux vous rassurer qu'actuellement le Collège souhaite bien évidemment conserver la gratuité en superficie mais là, il faut encore faire des études, d'où l'intérêt de maîtriser cette politique de gestion des parkings en infrastructure. Il faut savoir que la fiche FEDER concernant la construction de ce parking-là nous imposait minimum 440 places, donc, il est clair que les 240 à 260 que nous avons en superficie doivent être maintenues et nous allons construire en sous-sol 220 places. Madame DE JAER, vous qualifiez l'échevinat, de l'Echevinat du stationnement, je pense qu'avec tous les exemples ici, et je peux encore en donner d'autres, on n'est pas uniquement un échevinat de stationnement mais aussi cycliste. En terminant, je dirais que c'est quand même assez réducteur à chaque fois d'entendre qu'il n'y en a que pour le stationnement à Mons et qu'on envisage pas une politique globale en matière de mobilité, maintenant, je pense qu'à chaque fois que vous venez en commission, nous vous expliquons et moi, en tout cas, je ne pratique pas la rétention d'informations, je vous ai, chaque fois, transmis toutes les demandes que vous demandez, à chaque fois, vous venez au Conseil Communal avec les mêmes questions, je ne sais pas comment je dois faire, expliquez-moi, je veux bien un jour vous inviter au restaurant et peut-être vous expliquer de manière plus longue toutes ces questions.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : On n'a pas de question, on affirme juste que sur un budget, vous consacrez les $\frac{3}{4}$ de votre budget au stationnement, c'est un constat, ce n'est pas une question, on constate, vous pouvez dire ce que vous voulez, dire oui, on fait beaucoup pour le reste,... en termes de chiffres, en termes de fric, ce n'est pas pour le vélo, c'est pour les voitures à l'arrêt et alors, ne nous faites pas dire ce qu'on n'a pas dit, on ne veut pas consacrer 3 millions d'euros pour des range-vélos, on ne veut pas non plus que les

vélos soient à l'arrêt, on veut que les vélos roulent, donc, ce sont des pistes cyclables qu'on veut.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Madame d'être intervenue avec ce caractère incisif mais il y avait quand même une invitation à déjeuner, moi, personne ne m'a jamais invité à déjeuner pour résoudre un problème.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je préfère aller rouler à vélo.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin, est-ce que vous avez terminé ?

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Moi, j'ai terminé, donc, je ne vois pas comment je pourrais construire des pistes cyclables en intramuros mais bon, si on me donne une formule magique.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Vous êtes un peu dépité parce que votre charme n'agit pas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est peut-être vrai, oui, oui, faut s'en faire une idée. Mme l'Echevine MOUCHERON, je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Répondre à plusieurs questions qui m'ont été posées. D'abord, peut-être me permettre d'introduire mon propos par deux petites réflexions. M. TONDREAU, vous introduisez toujours vos propos en disant que j'ai un échevinat de rien, c'est probablement là que vous avons une différence, de « presque rien », ah mon dieu, oui, c'est vrai que cela fait une différence énorme et c'est probablement ce qui nous différencie majoritairement dans le cadre de nos politiques, d'ailleurs, c'est étonnant vu le temps et la qualité avec laquelle vous êtes intervenu sur la note stratégique et sur la politique culturelle, cela dénote un petit peu entre vos propos et le temps que vous y passez mais cela me rassure quelque part. Effectivement, j'ai proposé un plan stratégique pour le pôle muséal que j'ai présenté brièvement en commission jeudi dernier suite à un échange qui avait déjà eu lieu dans la presse mais je me suis engagée à vous proposer un débat plus largement sur la note complète parce qu'il est évident que vous avez reçu un powerpoint avec quelques vignettes, je me suis engagée et donc, si vous êtes toujours disponible, je vous propose que nous en discussions avant le Conseil Communal de février, pourquoi février parce que nous aurons eu le temps d'avoir l'ensemble des chiffres de l'année pour la fréquentation de nos musées et que je sais que les mois de janvier sont chargés pour chacun d'entre nous avec les vœux, avec l'organisation des différents événements dans chacune de nos formations et de nos infrastructures, donc, vous êtes tous le bienvenu, M. BOUCHEZ aussi puisque vous signalez que vous étiez intéressé par la présentation, sachez aussi que j'organise, en

général, mes commissions à 18h30 afin que le plus grand nombre puisse y participer. En ce qui concerne le plan stratégique, il vous sera donc, présenté dans les détails au mois de février, plus dans les détails que ce que vous avez évoqué ici ce soir. Je vais revenir sur les points que vous avez soulignés. D'abord, en ce qui concerne la mise en valeur de l'histoire de Mons, je vous rejoins tout à fait et je suis très fière de l'histoire d'une Ville que nous aimons, je crois tous les deux. Vous rappeler qu'il y a un projet d'historium qui est en cours, qui va justement être organisé autour de l'histoire de la Ville de Mons simplement, je souhaitais que ce projet soit plus participatif et donc, vous évoquiez tout à l'heure, les Amis des Musées mais l'ensemble des personnes qui souhaitent participer à la réflexion de cet historium, seront invités à intégrer la réflexion autour de ce qu'on y trouvera pour l'historium. Vous rappeler aussi qu'il existe des sites comme le musée François Duesberg avec lequel nous sommes sur le point de signer une convention tripartite avec la Fédération Wallonie-Bruxelles qui met aussi en valeur l'âge d'or de l'orfèvrerie montoise. Vous avez aussi le Vieux Nimy, le Vieux Nimy qui ne fait pas en tant que tel partie du pôle muséal mais que nous soutenons régulièrement, qui met en valeur notre patrimoine en matière de céramique et de faïencerie. Vous avez aussi le MMM qui n'est pas un musée de la guerre mais qui est bien un mémorial qui est un musée de la citoyenneté, qui nous interroge sur la réalité actuelle en se replongeant dans le passé et qui fait la part belle, effectivement, à l'histoire militaire de la Ville de Mons. Voilà, pour vos premières réflexions autour de l'histoire de Mons. Vous critiquez aussi le choix des expositions de 2017, vous n'aimez pas David LaChapelle, c'est un choix, je vais vous signaler que c'est peut-être une méthode que vous aviez de travail au préalable, nous avons discuté de l'exposition 2017 en Collège et je dois vous dire que cela a d'ailleurs suscité le débat mais que nous sommes tous sortis de ce Collège en disant « nous soutiendrons l'exposition 2017 de LaChapelle ». Vous rappeler peut-être ou vous informer que cette information a énormément de succès et suscite beaucoup d'intérêt notamment parmi les photographes qui est un métier et un art que nous n'avons pas encore présentés au BAM. Vous rappeler aussi que je crois que Van Gogh, Victor Hugo ou Verlaine ne font pas partie de l'art contemporain mais on peut avoir un avis différent sur le sujet. 2015 est si loin que ça ? Donc, on doit rester dans une programmation mais vous allez peut-être me laisser terminer et donc, Victor Hugo, c'est en 2017. Vous citer quelques sites et vous pointer quelques sites en matière de fréquentation. C'est vrai que le Beffroi et le Doudou ont une belle fréquentation, c'est un site qui est principalement visité par les touristes, c'est d'ailleurs pour ça qu'on a proposé une mise en œuvre d'un pass qui donne un accès plus simple pour les gens de la région sur des sites qui

sont principalement visités par des touristes. Sachez aussi que le BAM a aussi une très belle fréquentation et que les musées qui sont pointés dans les articles que vous m'avez dit précédemment, sont soit ouverts 6 mois l'année comme le Silex, soit pas encore ouverts puisqu'on a pointé l'Historium qui n'est pas encore ouvert, donc, pour la fréquentation, c'est difficile d'atteindre des résultats. Je peux vous rappeler aussi en matière d'histoire militaire que nous aurons une belle programmation en ce qui concerne les commémorations en 2018 et que nous attendons aussi la reconnaissance UNESCO du cimetière de Saint-Symphorien qui sera certainement à mettre en valeur cette année-là et par ailleurs aussi. Je voudrais revenir sur un point que vous avez critiqué en parlant du personnel en disant qu'il manquait de créativité, je suis désolé de devoir me porter en faux, je n'ai trouvé en prenant la charge de mes fonctions, que du personnel attentif à se remettre en question, qui a eu la capacité de le faire, ouvert à de nouvelles propositions, ouvert à une nouvelle politique et un débat sans aucun tabou, je ne sais de quel personnel vous parlez ou alors, vous aviez une méthode qui ne favorisait pas l'échange mais en l'occurrence, le personnel de la Ville de Mons a de riches idées et beaucoup de talent et beaucoup d'amour pour sa Ville et il veut les mettre en avant et donc, effectivement, la première étape était de se remettre en question au niveau du pôle muséal ce que je fais depuis je vous rappelle 6 mois, donc, je suis un peu étonnée que sur les 16 dernières années, vous n'ayez pas été aussi proactif en matière de propositions culturelles et la deuxième étape, effectivement à travailler sur le territoire et donc, en matière de réseaux avec des partenaires que vous citiez tout à l'heure comme le Mundaneum, le Musée d'Histoire Naturelle aussi, comme la Maison Losseau avec des programmations qui seront effectivement annoncées conjointement. Je vous rappelle aussi que nous rédigeons un trimestriel en collaboration avec la Fondation Mons 2015 en collaboration aussi avec l'Office du Tourisme sur des événements, donc, un trimestriel qui sort tous les trois mois, je vous ferai parvenir le prochain numéro qui sortira au mois de janvier. Vous soulignez aussi qu'avec les Amis des Musées que vous évoquiez tout à l'heure, que nous venons de signer une convention de bénévolat avec eux, ils sont effectivement nettement moins nombreux que par le passé mais je viens de visiter la Ville de Gand où ils sont 1.600 membres et où grâce à ce genre d'initiative, on peut ouvrir des musées dans le cadre de Nuit des Musées tel que nous organisons ici, c'est quelque chose que nous voulons encourager. Voilà, pour les premières remarques. Nous avons aussi évoqué tout à l'heure la collaboration entre le Manège et l'ORCW, c'est vrai, il y a un accord de collaboration qui a

été voté par les 2 CA... il y a un accord de principe, sauf erreur de ma part, qui a été voté sur la collaboration...

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Cela n'a pas encore été voté, Madame l'Echevine. Vous êtes tellement sûr de votre fait.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Il y a un accord de collaboration qui a été validé sur les grands principes par les deux instances.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Madame l'Echevine, c'est faux, le Conseil d'administration n'a pas validé, ce n'est pas exact ce que vous dites.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Je vous enverrai les PV, je suis étonnée que vous soyez moins bien informée que moi

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Vous allez avoir du mal à nous envoyer les PV.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Par ailleurs, cette convention vise à renforcer les collaborations qui existent entre l'Orchestre Royal de Chambre et le Manège, enfin, MARS et surtout, sur la salle Arsonic. La salle Arsonic fonctionne très bien et n'a pas besoin de l'ORCW pour fonctionner – je vous invite à venir voir les concerts, je vous invite aussi à parler avec les artistes qui s'y produisent, qui veulent enregistrer des morceaux sur place tellement la qualité acoustique est de renommée et donc, je me réjouis en ce qui me concerne que cette collaboration puisse voir le jour parce que cela inscrira Mons sur une compétence qu'elle n'a pas encore forcément bien prise en main ou en tout cas valorisée qui est sa compétence musicale et donc, je pense qu'on avance dans le bon chemin en respect des deux partenaires. Revenir un tout petit peu sur le développement durable, effectivement, les deux autres portefeuilles que j'occupe, c'est le développement durable et la politique des familles que je mène de façon transversale, je le dis depuis le début de mes prises de fonctions et donc, effectivement, avec Marc BARVAIS, avec Catherine HOUDART, on évoque régulièrement la politique des familles, avec Mélanie OUALI en matière de développement durable on avance aussi régulièrement des projets, mettre en avant, le Ruche parce que si nous avons un plan POLLEC que nous devons respecter et vers lequel nous devons tendre, on a aussi un plan Maya, jusqu'ici, on n'avait pas d'endroit pour implanter des ruches, ce sera le cas l'année prochaine. On a une réflexion autour de la réfection de certaines chaudières, nous allons instaurer des jardins comestibles avec les personnes qui s'occupent des serres, des serres que nous voudrions plus respectueuses de l'environnement et donc, les construire au niveau de la géothermie mais ce n'est pas la seule piste, on peut aussi utiliser des sites qui existent déjà et qui pourraient être moins

énergivores que les serres actuelles, on envisage des potagers partagés notamment un qui sera installé sur le site du MMM qui sera géré en collaboration avec des citoyens qui ont marqué leur accord et avec des écoles qui sont sur le périmètre. Nous allons réactiver la charte de ville « commerce équitable » qui a été, il faut rappeler que Mons, est la seule grande ville wallonne qui a signé cette charte de commerce équitable, qui n'a pas été développée ces derniers temps et que je souhaite étendre à des partenaires paracommunaux qui puissent obtenir aussi un label Havelaar. Le CPDD, effectivement, on a essayé de réunir une première fois, on a eu très peu de retour et donc, on a lancé une enquête de satisfaction, des propositions de changement de fonctionnement, d'horaires, de thèmes à aborder, sur lequel, nous avons eu des réponses et donc, dès 2017, on relancera la commission participative. Se réjouir de l'annonce de la Maison des Associations, qui va pouvoir nous aider à mettre en œuvre et à finaliser la charte associative à laquelle, nous nous sommes engagés, merci M. l'Echevin.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Mme l'Echevine.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Juste un petit complément par rapport à ce que ma collègue Mélanie OUALI a dit par rapport aux travaux des écoles, je tiens quand même à signaler que le Collège reste très attentif évidemment au bien-être des enfants et des équipes pédagogiques et donc, chaque année, il y a quand même un budget important qui est consacré aux établissements scolaires et notamment au remplacement des châssis, comme on en a parlé mais aussi des toitures, on introduit chaque année de nombreux dossiers au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, donc, pour avoir des subventions au PPT, qu'on a aussi un dossier pour l'école de Ghlin en PPT, en partenariat public-privé, je rappelle aussi que les deux écoles qui étaient les plus énergivores étaient l'école communale de Ghlin et l'école communale de Saint-Denis et à l'école communale de Saint-Denis, de nombreux travaux ont été réalisés puisqu'on a remplacé tous les châssis de l'implantation scolaire et que nous remplacerons les convecteurs également. Dire aussi qu'on a remplacé des châssis, de mémoire, dans les écoles de Saint-Symphorien, l'école du Rossignol, l'école des Arquebusiers, l'école des Canonniers, l'école d'Obourg, l'école de Saint-Denis, l'école de la place Dooms, les travaux de remplacement de châssis vont commencer bientôt, l'école communale de la rue Ferrer, tous les châssis pour un montant de plus de 500.000 euros, viennent d'être remplacés et c'est un projet UREBA, même chose pour la place Dooms, même chose au Canonniers et même chose à Obourg, également les châssis remplacés à l'école de la Bruyère, également à l'Académie de Musique, Hyon, nouvelle installation et remplacement des châssis qui sont notamment au

budget de 2017 mais j'en passe aussi puisque je n'ai pas en tête tous les travaux qui ont été réalisés depuis quelques années dans les écoles mais je peux vous dire qu'il y a une attention vraiment particulière qui est faite, que ce soit les châssis, que ce soit les toitures, les chaudières ou les remplacements de convecteurs.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Madame l'Echevine. M. l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Tout d'abord, quelques mots pour introduire le propos, je pense que les interventions des groupes Ecolo et MR sur les questions liées au développement économique ont été relativement ramassées, je pense que ce sont des sujets qui ont eu l'occasion d'être largement débattus au sein de cette Assemblée qui le sera encore un peu plus tard dans l'ordre du jour. Néanmoins, je partirais de la réflexion qui était celle de M. HAMBYE dans la réponse que je fournirais au nom du Collège, M. HAMBYE, nous disait « il ne faut pas de résignation » partant d'une phrase de la note de politique générale qui indiquant qu'effectivement, la Ville de Mons avait peu de marge de manœuvre par rapport aux grands cycles économiques internationaux, c'est vrai mais c'était une phrase qui précédait de nombreuses pages décrivant de manière assez succincte toute la stratégie de redéploiement économique de la Ville, à la fois au niveau de son cœur urbain mais plus globalement au niveau de l'ensemble de l'entité. M. HAMBYE, il y a certainement aucune résignation dans le chef du Collège, au contraire, il y a une volonté d'action, une volonté d'action déterminée en mobilisant, en développant tous les moyens d'actions de la force publique et c'est ce qu'on fait avec constance depuis plusieurs années en allant chercher des moyens financiers là où c'est possible comme avec les subsides européens et wallons, en développant avec ses moyens financiers des projets à la pointe, qui ne sont pas développés avec une telle ampleur dans d'autres villes, c'est le cas notamment de la maternité commerciale qui a certes été testée dans d'autres villes mais à laquelle Mons a donné une ampleur sans précédent avec 20 millions d'euros en tout de moyens publics à la fois pour ce projet et celui du Passage du Centre tels qu'ils avaient été ambitionnés et envisagés initialement et puis, il y a cette volonté d'attirer des investissements privés pour faire en sorte qu'à la fois le cumul du travail de la force publique sur le soutien aux petits commerces, aux commerces indépendants, aux commerces de niche qui se distinguent de ce que l'on trouve en périphérie ou dans les grandes enseignes et l'apport des grands investisseurs avec des enseignes qui servent de locomotives, qui amènent le monde, les clients, qui sont attendus dans le cœur de ville et bien que cet ensemble, ce mix commercial puisse donner lieu à un renouveau dans le cœur urbain de la Ville. Ce mix commercial, il a été évoqué par plusieurs d'entre vous, certains

le mettent en doute, moi, je voudrais simplement vous indiquer que ce mix commercial, ce n'est pas la révolution, c'est simplement ce qui a toujours fait le succès de la rue piétonne de Mons, si vous vous replongez dans le passé, vous aviez à la fois des grandes enseignes comme Priba, comme les Galeries Anspach, comme C&A et vous aviez toute une série de petites enseignes de qualité comme Samdam, Astuces, la Comète, etc... c'est un mix qui a fait le succès de cet axe par le passé et que l'on retrouve, la question était de savoir si l'on pouvait retrouver à la fois un PRIMARK et des magasins de qualité dans les mêmes axes ou un H&M et un magasin de qualité ou des magasins de qualité dans les mêmes axes, il y a un pléthore d'exemples dans des villes que ce soit en Belgique ou à l'étranger où on peut retrouver ces types de magasins dans les mêmes axes, allez à Anvers, vous avez un PRIMARK, un H&M et Hugo Boss quelques mètres plus loin, allez à Hasselt, pour prendre une ville qui est plus petite que Mons et vous avez un PRIMARK et des magasins très haut gamme dans l'hyper centre, je peux multiplier les exemples à l'infini. Toujours est-il qu'au final, pour conclure sur l'intervention qui était celle de M. HAMBYE, on se retrouve avec un plan d'actions qui est absolument majeur puisque c'est le plus vaste plan d'investissement si l'on cumule les investissements qui seront réalisés par le secteur privé à ceux qui seront consentis par la force publique globalement et par la Ville en pointe, ce sera le plus vaste programme d'investissement qui sera mené depuis l'après-guerre dans le piétonnier de Mons avec une volonté de pouvoir le revitaliser et qui vient s'inscrire en parfaite complémentarité avec la politique de mobilité défendue par mon collègue Pascal LAFOSSÉ tout à l'heure qui rappelait l'importance, bien sûr de diversifier nos politiques en termes de mobilité douce et dure mais aussi de permettre l'accessibilité comme dans toutes les villes y compris les villes historiques aux véhicules pour autant qu'ils puissent se stationner et permettre aux personnes qui les utilisent de se rendre dans les commerces. M. HAMBYE évoquait également la politique de rénovation urbaine, la nécessité de développer du logement aux étages des bâtiments commerciaux, c'est évidemment une des priorités du Collège, elle se matérialisera de deux manières, très concrètement, à la fois par le biais de la maternité commerciale puisque peut-être pas dans tous mais en tout cas dans une bonne partie des bâtiments qui seront ciblés par la Ville pour la maternité commerciale et en tous cas, certains, ceux qui sont dans le plus mauvais état et qui nécessiteront des travaux d'ampleur, la rénovation sera globale, de la toiture au rez commercial en passant par l'aménagement de logement aux étages bien entendu mais on ne s'arrêtera pas en si bon chemin puisque vous vous en souviendrez peut-être, le Collège, la Ville a déposé auprès de la Région Wallonne un vaste programme de rénovation urbaine qui couvre

l'ensemble des axes urbains et dont la priorité est précisément le retour et l'aménagement de logements aux étages de ces rez-de-chaussée commerciaux avec l'obtention de subsides à la clef, donc, clairement, cela fait partie de nos priorités, cela se matérialisera de cette manière-là. Ce budget est aussi un budget qui innove en matière de commerce puisque nous avons décidé, vous l'aurez remarqué de créer un fonds d'impulsion en matière d'installation de nouveaux commerces de qualité en visant plus précisément et prioritairement les axes qui souffrent et notamment celui du piétonnier, qui ne doivent pas masquer une autre réalité qui est celle des axes secondaires dans le cœur de Mons qui sont des axes où l'on retrouve un commerce qui se développe, un commerce de qualité, ce qui est certainement une spécificité de notre Ville, on peut citer la rue de la Coupe, on peut citer la rue des Fripiers mais aussi la rue de Nimy, la rue d'Havré et bien d'autres, on voit là, un renouveau commercial qui se base sur le commerce indépendant et qu'il ne faut pas négliger, il ne faudrait pas que les difficultés du piétonnier masquent la qualité du travail qui est réalisé par l'ensemble de ces commerçants. M. HAMBYE, vous nous interrogez précisément sur le projet à mener par City Mall, nous avons reçu, cette semaine, un courrier de ce groupe suite à une interpellation du Collège par rapport aux engagements qui avaient été pris dans le cadre du permis socio-économique, du permis intégré des Grands Prés, le groupe City Mall nous annonce que les travaux d'aménagement du bloc qui est situé à l'intersection de la rue des Fripiers et de la rue de la Chaussée seront réalisés dans le courant du premier trimestre de cette année-ci et que le commerce localisé à cet endroit qui rencontre un beau succès sera relocalisé ailleurs dans la rue. Vous nous interrogez également M. HAMBYE sur nos intentions en matière de périphérie et plus particulièrement, sur l'axe de l'avenue Wilson à Jemappes vous inquiétant de la possibilité de nouveaux vastes développements commerciaux, j'ai déjà eu l'occasion ici au Conseil Communal d'indiquer qu'effectivement ces terrains suscitaient la convoitise et ce, depuis une dizaine d'années. Nous avons à de multiples reprises reçu des propositions de différents groupes qui veulent y développer des projets commerciaux de grande ampleur et systématiquement, la réponse du Collège a été une réponse défavorable sur le principe, bien sûr les investisseurs ont toujours la possibilité ensuite de déposer des projets mais pour des raisons évidentes notamment liées à la saturation de l'axe et à la nécessité de concentrer nos efforts sur le déploiement commercial en cœur de ville, il est clair qu'il n'est pas question pour nous d'avancer dans le sens de développement majeur en matière de commerces à cet endroit et si vous avez vu dans le budget une ligne budgétaire qui correspond à une attention sur la requalification de l'axe de la Nationale 51, de l'avenue

Wilson, donc, entre Mons et Jemappes, c'est précisément parce que nous souhaiterions développer une réflexion à long terme en termes d'aménagement du territoire et qui viendrait s'inscrire en complémentarité avec celle qui est menée brillamment d'ailleurs par les services de l'IDEA dans le cadre du projet Cœur de Hainaut et qui a fait l'objet de fiches-projets notamment déposées auprès du FEDER et l'idée est de pouvoir réfléchir à plus long terme mais c'est vraiment à 15 ou 20 ans, sur le réaménagement de tout ce front bâti un peu chaotique qui se situe entre le pont qui enjambe le zoning de Cuesmes et l'entrée de Jemappes, du côté droit avec ce qu'on a coutume d'appeler des boîtes à chaussures qu'on aimerait bien voir à termes disparaître pour pouvoir précisément réaménager de manière qualitative tous les terrains qui sont situés au niveau du puits 28 à l'arrière qui sont insuffisamment valorisés pour le moment, y repenser l'ensemble de la mobilité et pourquoi pas y développer un PCA et c'est la raison pour laquelle, nous avons prévu des crédits pour ce faire dans le cadre du budget 2017. Dernières questions qui ont été posées dans ces domaines de compétence, elles l'ont été par M. TONDREAU, M. TONDREAU faisait des remarques par rapport à l'accueil à l'urbanisme, nous partageons évidemment son souci d'avoir un accueil de qualité pour les citoyens, il y a déjà aujourd'hui, deux demi-journées qui sont disponibles pour l'ensemble des citoyens dans le cadre de permanence au niveau de l'urbanisme et on insiste systématiquement sur la qualité de la prise en charge et sur la dimension conseils qui doit être apportée aux citoyens qui se présentent dans ces permanences. Il y a aussi la possibilité d'avoir des rendez-vous personnalisés avec l'Administration et nous allons en 2017 créer un nouveau type de permanences qui seront des permanences conjointes à la fois à la Cellule Logement et au service de l'Urbanisme pour pouvoir apporter un surcroît de transversalité aux citoyens qui auront des questions dans ces deux domaines qui sont étroitement liés l'un à l'autre et éviter les renvois de balles et d'ascenseurs d'un service à l'autre pour pouvoir offrir une réponse intégrée aux questions des citoyens en la matière. Vous nous interrogez, j'en terminerai par là, M. TONDREAU également, sur votre souhait de pouvoir disposer de statistiques à la fois en matière de politique de lutte contre les logements insalubres et également en matière de développement touristique, je vous renverrai au rapport d'activités qui vous a été transmis par version papier cette fois dans le cadre du budget et qui détaille l'ensemble des statistiques à la fois relatives à la politique du logement, vous pouvez vous référer aux pages 65 et 66 et également aux statistiques en matière de fréquentation touristique, ce sont les pages 75 et suivantes, toutes les statistiques que vous avez sollicitées ne sont pas dans la note de politique générale qui est une note d'intention

politique mais dans le rapport d'activités qui lui reprend fort logiquement toute l'activité dans son détail de l'année écoulée. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Je vais vous céder la parole dans un instant, je voudrais juste dire quelques éléments, Madame MARNEFFE insistait sur le fait que Géothermia était un zoning vide, oui, par la force des choses, on commence seulement maintenant à mettre en œuvre sa commercialisation parce qu'on attendait la réalisation des bretelles d'autoroute et la réalisation du pont, donc, je comprends le sentiment que vous avez et je le partage mais voilà, la raison pour laquelle, on commence seulement à faire la promotion du zoning concerné. Là où il y a une réflexion qui devrait vraisemblablement être approfondie, c'est l'avenue du Tir, vous avez dit que c'était un calvaire, je ne veux quand même pas que cela perdure de trop parce que je ne voudrais pas que vous viviez trop souvent le calvaire.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : S'il n'y avait que moi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, mais déjà vous, ça compte pour moi, donc, voilà. Un mot, j'imagine que M. BOUCHEZ va réagir à ce qu'il a entendu mais permettez-moi juste de dire ceci, vous avez beaucoup parlé de H & M avec un ton particulier des milliers de gens vont à H & M, font leurs courses, ce sont des gens formidables, un peu partout dans le monde, moi, je vois, je ne vais pas commencer à citer les villes mais je pourrais, je vois H & M qui peut très bien côtoyer des enseignes d'un autre type, cela ne pose pas de problème, très souvent, cela tient à des raisons de prix immobilier, d'opportunité aussi, de lieu, quand il y a différents types de lieux comme par exemple à Bruxelles, c'est un peu normal, quand en revanche, il y a un seul lieu et ici, M. l'Echevin MARTIN a expliqué sa politique et la politique du Collège dans le piétonnier. Encore un mot sur la centralisation de la communication, là, Madame l'Echevine l'a explicité, je pense qu'on peut aller plus loin tout en veillant au respect des règles sur les marchés publics, le détachement de personnel, etc... mais la communication globale telle qu'elle est en train de s'élaborer, Tourisme, Culture et Culture avec ses différentes institutions, je pense qu'on est sur le bon chemin. Encore un mot, M. BEUGNIES, vous avez raison quand vous dites que la politique de maîtrise de finances publiques que nous menons, que nous avons menées et que nous continuerons à mener à ses propres limites et dans certains services, c'est clair qu'on voit aujourd'hui que le fait de ne remplacer qu'une personne sur quatre, on a des problèmes mais on a notamment des problèmes comme l'a dit l'Echevine Mélanie OUALI dans le domaine de la propreté et on a engagé de mémoire, pour les services des Travaux, des ouvriers qualifiés et des ouvriers non qualifiés, pour vous donner quelques indications

qui généreront bien entendu un coût supplémentaire et je m'attends à ce que certains de vos collègues nous disent à un moment donné « oui, mais enfin, vous voyez vous ne respectez pas le plan de gestion, vous avez engagé, cela coûte de l'argent » mais je pense qu'on doit absolument le faire. Je ne serai pas beaucoup plus long, j'imagine que vous avez des réactions et peut-être l'un ou l'autre point de réponse. Je vous en prie, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci M. le Président. Je ne serai pas long. En fait, j'ai une question précise, donc, concernant la place Nervienne, j'ai entendu et c'est une bonne nouvelle, j'ai entendu que le parking en surface restera toujours d'actualité parce qu'à un moment donné, on parlait de square mais apparemment ce ne sera pas le cas et que là, viendra s'ajouter un parking souterrain supplémentaire, ma question précise est la suivante, est-ce que ce parking restera gratuit oui ou non ? Ou alors est-ce que ce sera gratuit en surface, payant en sous-sol, je ne sais pas mais j'aimerais bien pouvoir avoir une réponse, voilà, si vous ne répondez pas, tout le monde s'en apercevra.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Chez Ecolo, vous vouliez dire quelque chose ?

M. HAMBYE, je vous en prie.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : C'est gentil. En fait, je remercie Nicolas MARTIN pour sa réponse mais il y a deux images qui me sont venues quand tu m'as répondu Nicolas, c'est Alain JUPE qui évoquait une politique de prix unique, je ne sais pas si vous suivez la politique en France

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je ne sais pas comment on va prendre ça, comment l'Echevin va le prendre.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : C'est un peu dur quand même.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Considérons le rayonnement de la personnalité, c'est de ça que vous vouliez parler ?

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Voilà, c'est exactement cela, vous me percevez assez bien, j'apprécie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ce n'est pas une question d'âge, c'est une question de rayonnement de personnalité, la comparaison était sur ce point.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Effectivement, nous sommes tous, ici, des amoureux de notre ville et on a tous un souvenir d'une ville qui était évidemment en meilleure santé au niveau de son commerce en centre-ville mais je pense qu'il faut faire du passé table rase, ce n'est pas à un Socialiste qu'il faut dire cela et se tourner vers un nouveau mode de commerce alors effectivement, je pense que la phrase la plus dangereuse, c'est une citation « il n'y a pas de phrase plus dangereuse que de dire, on a toujours fait comme ça » et c'est

relayé et je vous invite simplement à ouvrir le débat, c'est relayé toujours par cette brochure de Fédération Inter-Environnement Wallonie qui dit « Il n'y a pas de règle ». Cette histoire de locomotive, on a essayé souvent, il en faut sans doute une ou deux, moi, je pense que PRIMARK est une mauvaise, j'espère que les suivantes seront plus de qualité, d'accord, il faut peut-être une locomotive ou deux mais il n'y a pas de règle absolue, ici, l'idée, c'est de se séparer de JUPE et de son prix unique et c'est vraiment d'être créatif, alors, il y a énormément de signes de créativité dans ce que vous proposez, moi, je constate quand même, pour être un peu près des faits, ok, il y a des emplois qui se créent dans la région mais globalement, le chômage, lui, n'a pas diminué, le chômage n'a pas diminué, il reste à des niveaux extrêmement importants, plus importants, la pauvreté augmente. On peut développer des choses, faire des maternités, utiliser des mots avec des « lab » des termes technologiques dedans, moi, in fine, ce que je vois, c'est une misère rampante, ce que je vois, ce sont des gens qui sont désespérés, ce sont des gens qui ont besoin d'un message politique, de votre message politique et je pense que vous avez envie de le relayer, mais bon dieu, quand vous êtes au pouvoir depuis des décennies, allez-y, c'est vraiment le moment de donner un coup de collier, je ne parle pas de vous, M. MARTIN, vous n'étiez pas au pouvoir en même temps qu'Alain JUPE mais vous êtes peut-être beaucoup plus âgé que ce que vous ne pensez. Voilà.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Je vous en prie M. BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Je vais d'abord répliquer, puis mes collègues vont poser d'autres questions. Simplement, M. BARVAIS, pour aller dans l'ordre que chacun de vous avez suivi, vous êtes Président du CPAS, vous êtes Echevin des Finances, mais vous êtes aussi médecin et donc, vous devez savoir que les deux hémisphères du cerveau, ont des fonctions différentes, et que donc, le fait d'avoir deux hémisphères, ne permet pas de régler votre problème au quotidien et je vais d'ailleurs y revenir parce que finalement, vous êtes dans une position qui peut être intéressante pour autre chose, c'est pour lancer ce pour quoi, le Ministre FURLAN voulait se montrer très enthousiaste mais il a été très vite rappelé par sa base, c'est le problème au parti socialiste, Paul MAGNETTE l'a eu, par exemple, avec l'allocation universelle, c'est que dans d'autres partis, si vous avez des idées un peu différentes, vous en prenez dans la tête mais vous pouvez au moins les développer, là, au PS, vous ne pouvez même pas les développer et donc, Paul FURLAN voulait aller très loin dans la fusion ou du moins dans la mutualisation entre le CPAS et la Ville et je n'accepte pas et ça je le dis à tous ceux et je le dis très calmement qui essaye de faire croire et je suis désolé, M. BARVAIS, j'ai beaucoup de respect pour vous mais je

trouve que votre façon de faire, de dire est-ce qu'on ne doit pas faire de l'accueil de la petite enfance ? Est-ce qu'on ne doit accueillir des SDF ? Essayer de faire passer mon propos comme illégitime, n'est pas digne d'un débat politique constructif, je vous l'ai dit si j'en avais l'occasion, j'aimerais bien qu'il y ait des Mister Cash ouverts pour chacun pour que chacun puisse subvenir à ses besoins et même à ses plaisirs, le monde ne fonctionne pas comme ça et donc, commencer à dire « qu'est-ce que je dois supprimer entre l'accueil des SDF ou l'accueil des petits enfants, qu'est-ce que je dois faire ? », non, la question elle n'est pas là, vous savez très bien qu'il y a tout un travail à faire sur le côté administratif, vous êtes à la fois Echevin des Finances et Président de CPAS, pourquoi ne pas envisager d'avoir un Directeur financier commun pour les deux institutions, pourquoi ne pas envisager d'avoir une GRH commune pour les deux institutions, pourquoi ne pas lancer des marchés en matière de véhicules, en matière de matériel communs et de se rapprocher de la sorte parce que si on le fait de manière commune et on en a souvent parlé au niveau de la Ville, oui, vous ferez des économies d'échelle, oui, vous aurez des marchés qui sont plus intéressants mais il y a l'historique, on a toujours fait comme ça, comme évoquait M. HAMBYE, qui est de dire, vous ne vous rendez pas compte, il y a la mentalité du CPAS et celle de la Ville. Quant au reste, oui, sur une série de politiques qui sont menées, je suis désolé mais par exemple, tous les Conseils Consultatifs dont vous vous targuez et bien, à un moment donné, quand on n'a pas d'argent, faut faire des choix, est-ce qu'on mène la politique sociale directe, celle qui touche les citoyens ou est-ce qu'on continue dans toute une série de choses, qu'on peut peut-être s'offrir à certains moments mais pas à d'autres et quand vous dites austérité = paupérisation, ça prouve vraiment notre différence, moi, je pense que la meilleure politique sociale, c'est justement celle du développement et moi, j'avais cru comprendre que l'ambition du Bourgmestre sur ces 15 dernières années était de lancer des projets ambitieux pour relancer la Région et donc recréer de l'activité économique, je dis juste que 15 ans plus tard, je suis désolé, M. le Bourgmestre, vous aurez peut-être une belle gare un jour, vous avez certainement fait Mons 2015, vous avez rénové l'ensemble des façades mais les indicateurs économiques, ne se sont pas améliorés, or, vous dites que vous n'avez pas de compétence en matière de l'emploi, vous n'avez pas de compétence en matière économique mais pourtant, vous avez axé toute votre politique en disant, il faut de l'ambition pour la Ville, pour qu'elle puisse redémarrer, on n'arrive pas à accueillir de nouveaux habitants, nos universités diplôment chaque année des milliers d'étudiants et bien, ces étudiants ne comptent pas s'installer à Mons. Là, il y a véritablement une faille dans la politique qui est menée et vous savez très bien que c'est

l'objet de nombreux débats qu'on a pu mener, par contre, ce soir, on a appris quelque chose, en tout cas, moi, j'ai appris quelque chose, c'est que le nouvel objectif du Collège, c'était 2024 et vous êtes très fort, M. BARVAIS, vous savez, je vous le dis avec beaucoup de sincérité, vous l'avez lâché au coin d'une phrase, vous avez dit « moi, mon problème, il n'est pas 2018, il n'est pas 2019, il est 2024 » et j'ai failli tomber de ma chaise parce que moi, quand je suis parti, il n'y a même pas 8 mois, l'objectif était encore 2018 et cotisations responsabilisation peut-être 2019 et donc, on travaillait sur retour à l'équilibre 2019 alors, c'est vrai que chaque année, notre plan de gestion prend une année de plus, donc, cela veut dire que l'année prochaine, l'horizon est 2020 mais cela ne reculait pas l'objectif d'équilibre, donc, là, vous êtes en train de nous expliquer qu'on n'est pas dans une actualisation du plan de gestion mais on est véritablement avec un nouveau plan de gestion et vous vous êtes juste dit, on va reporter l'équilibre à 2024 et là, j'ai ma réponse de tout à l'heure, M. DI RUPO, compte bien être tête de liste du parti socialiste et réoccuper ce fauteuil parce que si vous regardez les élections 2018 + 6 ans, ça tombe super bien, vous tombez en 2024, donc, je continue à plaindre votre successeur, il est en train de boire pour se désaltérer ou en tout cas, celui qui se rêve son successeur, il est en train de boire parce que c'est difficile à passer mais en tout cas, cela veut dire après moi, les mouches, je ne crois pas que c'est une façon très responsable. Pour le reste, M. BARVAIS, je vous dirais juste que vous n'avez pas à commenter le travail des groupes, vous savez, l'idée des commissions, c'est très intéressant, le problème, c'est que les commissions sont à huis clos et la démocratie, cela équivaut à la transparence et donc, il y a aussi des groupes qui peuvent faire le choix quel qu'il soit, moi, je ne me sens pas visé puisque je n'ai pas posé de question de détails, vous demander à tel article budgétaire, pourquoi cela va augmenter de 10 euros, mais en tout cas, les groupes politiques agissent comme ils le souhaitent. Pour le reste, vous avez parlé et je fais le lien avec ce qu'a indiqué Mme OUALI, on parle d'engagement, etc... on sait très bien qu'à la Ville, il y a un problème dans ce qu'on appelle le Middle Management, ceux qui gèrent les équipes de 15, 20 personnes dans les gestions proximité, on a des problèmes qui nous remontent régulièrement, encore récemment au Collège, vous avez dû traiter d'un cas spécifique et donc, là, il y a un travail à faire en matière de gestion des ressources humaines pour faire en sorte que ces responsables de services puissent travailler dans de bonnes conditions mais aussi que ceux qui sont défaillants puissent alors être sanctionnés mais par rapport à cela, vous n'avez pas de solution, il n'y a rien qui change, on nous dit, on va peut-être remettre quelques ouvriers par ci, par-là, avec aussi une différence de traitement selon

qu'on ait plus ou moins loin de l'Hôtel de Ville, je parle géographiquement, c'est vrai qu'on a plutôt tendance à voir ce qui se passe dans les bureaux ou dans les services proches d'ici mais plus on s'éloigne, plus on est dans les communes lointaines, moins on sait avec précision ce qui se passe. M. DARVILLE, c'est assez intéressant quand vous nous dites « j'ai voulu mettre le budget de la RCA au Conseil communal alors que je n'étais pas obligé parce que je joue la transparence », et puis, quand on vous dit « votre budget, il n'était pas dans la farde », donc, on n'a pas su le lire, vous dites « si c'est comme ça, je le retire », je dois avouer que je ne comprends pas trop votre besoin de transparence parce que finalement, il est à géométrie variable, vous auriez pu simplement indiquer que vous alliez envoyer ce budget à l'ensemble des conseillers et qu'on n'avait pas besoin d'une rame de papier, je pense que ce n'est pas utile d'être insultant. M. LAFOSSE, vous avez dit « pour répondre à Ecolo, ce n'est pas uniquement l'Echevinat du stationnement mais aussi celui du vélo », vous avez dit cela, moi, je vous demande juste d'être l'Echevin de la Mobilité, pas du stationnement ni du vélo mais juste la mobilité, comme ça, c'est plus global et là, force est de constater que – je suis désolé, en matière de budget et votre réponse elle est assez exemplative et je vous le dis sans agressivité mais vous reprochez à Ecolo de vous caricaturer en disant vous êtes l'Echevin du stationnement, les ¾ des mesures que vous nous annoncez sont des mesures en matière de stationnement et on a toujours rien en matière globale de mobilité, donc, c'est quand même un petit peu particulier, vous avez aussi parlé d'un concept qui est très important et cela, je vous remercie parce que vous êtes le premier ce soir à en parler, c'est les Smart Cities, vous avez tout à fait raison, les Smart Cities, en tout cas, le concept de Smart City peut vraiment aider en matière de mobilité puisqu'on peut envoyer des alertes, des informations dynamiques qui permettent justement aux automobilistes de changer de parcours selon les encombrements et autres mais malheureusement dans la note de politique générale, on ne voit rien en la matière, vous pourrez répondre mais en tout cas, en termes budgétaires, il n'y a rien qui est traduit en termes d'investissement parce que si vous êtes vraiment cohérent, vous devez nous dire, oui, dans le budget, on a prévu, j'invite, 500.000 euros à l'extraordinaire pour placer des menus dynamiques, en tout cas, des écrans dynamiques à l'entrée de Ville pour que les automobilistes puissent changer leur trajet selon l'encombrement. A Mons, on en est tellement pas à cela que quand la rue de Nimy est fermée en haut, on est même pas foutu de mettre un panneau dans le bas de la rue pour dire que la rue est fermée en haut, donc, de là, à ce qu'un jour, on ait dans les entrées de Ville, des informations dynamiques nous disant « tel axe est encombré, prenez plutôt tel autre »,

moi, c'est mon rêve et je pense que c'est vraiment le bon choix mais je n'ai pas le sentiment qu'on est dans cette direction-là et au passage, je vous invite à régler ce petit problème de la rue de Nimy, cela éviterait beaucoup de flux de voitures uniquement. Je ne vais pas polémiquer sur l'histoire des bus gratuits mais quand vous nous expliquez que si c'est une dépense en plus, faut une compensation, vous allez m'expliquer où vous avez trouvé les 915.000 euros complémentaires de la dotation du CPAS en matière de compensation dans votre budget. Si votre budget est dans un déficit avant prélèvement de près de 4 millions d'euros, c'est qu'il y a toute une série de dépenses que vous n'avez pas su compenser, donc, ce n'est pas une réponse, c'est un choix politique que vous assumez, que nous avons assumé ensemble et que vous continuez à assumer, tant mieux, moi aussi mais alors, il ne faut pas dire que c'est de notre faute. Mme l'Echevine MOUCHERON, vous nous dites qu'on passe beaucoup de temps sur la culture, c'est justement parce qu'il n'y a rien et donc, M. TONDREAU vous a expliqué ce qu'il aurait aimé voir en plus, donc, cela prend un tout petit peu de temps, je trouve que M. TONDREAU vous a évoqué une vraie note de politique générale en matière de culture. Quand vous nous dites l'Arsonic n'a pas de problème et n'a pas besoin de l'ORCW, allez, la vérité a ses droits, MARS, ancien Manège a tellement d'argent qu'ils ont dû fermer l'Alhambra et vous savez très bien et je le sais tout aussi bien que vous parce que M. DEGENEFFE le disait encore quand j'étais Echevin, si on n'a pas cette formule avec l'ORCW, il ne sait pas payer Arsonic et donc, n'allez pas raconter n'importe quoi, cela n'est pas crédible, on connaît très bien la structure financière de MARS et donc, à l'heure actuelle, si Arsonic fait appel à l'ORCW et ce n'est pas l'inverse, c'est parce que c'est la seule façon que M. DEGENEFFE a trouvé pour dire de pouvoir garder le financement de cette salle. Vous nous dites en développement durable, vous nous parlez des projets de M. DI ANTONIO mais effectivement, il y a POLLEC, quel est le volontarisme en matière de POLLEC, je suis désolé d'avoir dû signer ce papier, oui, il y a des trucs sur lesquels, vous devez quand même continuer à travailler mais POLLEC, il n'y a rien, or, POLLEC, l'objectif, c'était de réduire de 20 % les émissions de CO² à l'horizon 2020, on commence l'année 2017, c'était déjà très difficile à atteindre lorsque le projet a été lancé mais maintenant, on laisse tomber, donc, vous pouvez éventuellement faire comme votre collègue BARVAIS, dire, on reporte l'équilibre à 2024, vous pouvez reporter l'équilibre à 2030 puisqu'il y a des POLLEC 2, 3, 4 qui ont été lancés depuis lors mais en tout cas, pour 2020, c'est râpé et on vivra comme ça. Vous avez également parlé de la charte du commerce équitable, je suis au regret de devoir vous annoncer que comme les commerces qui avaient répondu à cette charte du commerce

équitable ont pour la plupart fermés, eh bien, la Ville de Mons ne peut plus se prévaloir de ce label et ce n'est pas de votre faute, Madame l'Echevine puisque l'Echevine du Développement Durable ne peut pas y faire grand-chose mais cela reprouve une nouvelle fois si on en avait besoin, la difficulté en matière commerciale et les matières commerciales justement on y arrive. J'ai beaucoup aimé les exemples de l'Echevin parce que quand je lui ai dit « voilà, Bruxelles, le mix commercial, cela ne fonctionne pas comme ça, à Lille, ça ne fonctionne pas comme ça, donc, il a été me chercher Anvers, alors, Anvers, figurez-vous qu'au MR, on connaît Anvers, vous nous le reprochez assez, l'Hôtel de Ville d'Anvers, on sait très bien où il est, donc, j'ai l'occasion d'y aller et votre mix commercial, il ne s'avère pas non plus à Anvers, c'est vraiment pas de bol parce que vous avez le Meir où il a tout le commerce plutôt grand public et ce n'est pas du tout insultant de parler de grand public, je reviendrai à cela, M. le Bourgmestre et à côté du Meir, vous avez quoi ? Vous avez toutes des rues adjacentes, vous avez une place à un moment donné, puis, vous avez une série de rues adjacentes où là, on est que sur du commerce de haut de gamme, on est que sur du commerce de qualité et donc, vous avez deux types de commerces qui ne sont pas loin l'un de l'autre effectivement mais qui ne sont pas l'un à côté de l'autre comme vous semblez le dire, surtout que vous avez quand même dit quelque chose que je trouve très particulier et moi qui me fait peur parce que vous êtes jeune par rapport au reste du Collège, je vous rassure, vous êtes quand même plus âgé que moi mais vous êtes né une belle année 1976, une grande année sur de nombreux sujets, je ne m'étendrai pas mais c'est une belle année, l'année 76 et vous nous expliquez le mix commercial, c'est ce qui marchait avant dans le centre-ville, c'est toujours comme ça que cette rue s'est développée et vous avez été rechercher les Galeries Anspach, ça, c'est fort quand même, vous êtes un peu plus âgé que moi mais quand même pas à ce point-là mais ce que vous oubliez, c'est qu'entre l'époque que vous évoquez et aujourd'hui, il y a eu tous les centres commerciaux qui se sont développés et donc, vous êtes en train de nous expliquer, c'est toujours comme ça que cette rue s'est développée mais bien sûr, à l'époque où le seul endroit de commerce dans toute notre Ville était la Grand Rue, c'est normal qu'il fallait trouver de tout pour toutes les bourses et qu'il y avait ce mix qui se développait mais maintenant, qu'on a développé les Grands Prés, qu'on a développé les portes de Maisières, que Wilson est développé depuis de très nombreuses années, vous ne pouvez plus nous expliquer que c'est la même stratégie commerciale et j'en veux pour preuve, je reviens à un document qui doit vous être cher puisqu'il a été arrêté à une époque où la majorité était PS-PSC, 1998, ce n'est pas de notre faute, ce projet

de ville indique très clairement que le mix commercial, c'est terminé, que le commerce de masse sera dans les centres commerciaux et donc, les Grands Prés et que le commerce de qualité se fera dans le centre-ville, donc, vous voyez bien que déjà à l'époque, il y a une autre orientation qui a été choisie, alors, vous nous dites qu'il y a plein de rues qui fonctionnent bien, je ne sais pas où vous êtes de la journée, M. l'Echevin, cela ne me regarde pas et je ne veux même pas le savoir, soyez rassuré mais si vous prenez, par exemple, la rue de Nimy, je vous invite à trouver des moments dans la journée où la rue de Nimy est vraiment pleine, en tout cas, aujourd'hui, ce n'était pas le cas, il y a trois, quatre jours, ce n'était pas le cas, oui, le nouveau commerce qui vient d'ouvrir sur le coin, juste en face de l'IDEA, je n'ai pas le numéro, je crois que cela doit être le 58 à ce niveau-là, cela a déjà été 2 boulangeries sur moins d'un an de temps et maintenant, c'est une librairie et vous invite à aller voir son achalandage, enfin, on pourra en reparler mais donc, faut pas rigoler, il y a des difficultés dans de nombreuses rues et alors, ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi, on n'aide pas les rues qui fonctionnent et là, je vais vous poser une question très concrète, M. l'Echevin, c'est la rue de la Coupe, la rue de la Coupe, elle donne sur le Marché-aux-Herbes et qu'est-ce qu'on a fait pendant la Ducasse et le Marché de Noël, on ne sait plus accueillir le marché du vendredi sur la Grand Place et quelle est l'idée du Collège, l'idée du Collège est de se dire, on va aller mettre le marché à la place de Bootle, c'est-à-dire, un truc où il n'y a que le Gouvernement provincial et des habitations, vous supprimez des places de parking, vous ne faites vivre aucun commerce autour et alors qu'à côté de cela, vous avez la place du Marché-aux-Herbes qui est vide le vendredi matin et qui donne sur tous les commerce de la rue de la Clef, les amis de M. POURTOIS, il nous en a parlé à de nombreuses reprises et tous les commerces de la rue de la Coupe et là, je dois vous avouer que je ne comprends pas, on a fait de ce Marché-aux-Herbes, un endroit piéton pour dire qu'on allait créer justement des zones de chalandise, qu'on allait créer de la convivialité, on a supprimé des places de parking et quand il faut déplacer le marché du vendredi, on va le mettre à la place de Bootle pour encore supprimer des places de parking en plus, donc, je suppose que vous devez avoir une réponse imparable, j'en suis certain, je n'en doute pas mais quelle que soit la réponse que vous allez m'amener, il faudrait quand même peut-être réfléchir à créer plus d'activités sur la place du Marché-aux-Herbes, si pas, il y a beaucoup de gens qui ne voient pas l'intérêt de l'avoir rendu piéton. Vous nous avez parlé également de H & M et là, M. le Bourgmestre, je vais aussi vous répondre par rapport à votre réflexion, je n'ai pas eu des propos désagréables et quiconque va dans les magasins où il a envie, c'est d'ailleurs la différence

quand on est libéral avec d'autres idéologies, c'est qu'on considère que la liberté de l'individu doit passer avant tout, donc, je ne ferai aucun jugement de valeur, je vous rappelle juste que ce n'est pas toujours votre cas, en tout cas, le cas de votre formation politique quand vous parlez de ces groupes, ne soyez pas trop leur avocat ce soir parce qu'à d'autres moments, vous dites qu'il ne faut pas aider les multinationales et qu'il est totalement scandaleux de voir de tels groupes engendrer de grands bénéficiaires, donc, il faut toujours garder l'équilibre dans ces propos, je n'ai pas eu de propos désagréables à l'égard de la clientèle de H & M, je dis juste qu'à un moment donné, il y a une réalité à voir et que ce mix commercial, encore une fois, vous nous avez dit que vous l'avez vu dans de nombreuses villes, c'est tellement nombreux que vous n'avez pas su nous citer la première d'entre elles, c'est toujours le meilleur exemple quand on ne sait pas citer, c'est souvent que la liste est tellement longue, qu'on ne le trouve pas. Moi, je suis juste en train de parler ici, de stratégie de développement commercial et donc, plutôt que de se lancer dans des appréciations personnelles parce que ni vous ni moi ne sommes des experts de commerce, nous avons demandé que des études ou qu'un accompagnement soit fait par des professionnels, on aimerait bien voir la traduction de ce point, même chose d'ailleurs et cela me permet de revenir à M. LAFOSSE parce que j'allais l'oublier, même chose pour l'étude parking, quand nous étions en majorité, nous avons demandé qu'on étudie deux choses au niveau des parkings, le meilleur emplacement et aussi le fait de savoir s'il pouvait y avoir une gestion privée pour soulager la Ville et surtout avoir une gestion experte en la matière puisqu'encore une fois, l'Echevin va me répondre que cela rapporte de l'argent, ce n'est pas vrai en matière d'amortissement et surtout, cela n'est pas vrai à partir du moment où la Ville n'arrive pas à entretenir ses infrastructures comme une société spécialisée et donc, au bout d'un certain nombre d'années, qu'est-ce qu'on doit faire ? On doit demander un subside pour tout rénover, c'est ce qui s'est passé avec le parking de la Halle et le parking Grand Place, donc, nous, pour ne pas être dogmatique, on avait demandé une étude, j'ai vu que dans le budget extraordinaire, cette étude avait totalement disparue, encore une fois, on a fait un choix, le choix de dire tout doit être géré par la Ville via des subsides et de l'argent public et vous êtes assez cohérent par rapport à votre idéologie mais après, il ne faut pas venir nous dire dans quoi vous voulez couper, quand vous faites ce choix-là, par exemple, quand vous faites le choix de vouloir gérer vos parkings et bien, vous consacrez une partie de vos ressources humaines, vous consacrez une partie de votre énergie et de vos moyens à gérer des parkings, est-ce que c'est la mission fondamentale d'une commune, à notre sens, ce n'est pas le cas, vous pourriez très

bien pour le même prix, avoir une redevance payée par un partenaire privé et garder ces agents pour qu'il fasse totalement autre chose et mener des missions de service public. Un dernier point, M. le Bourgmestre et vous l'avez vu, j'ai vraiment essayé de ne pas être dans l'attaque politique, vraiment venir sur les dossiers, faire des contre-propositions à chaque fois mais je dois vous avouer que votre réponse sur l'uniformisation de la communication ne peut pas me satisfaire, elle ne peut pas me satisfaire parce je connais votre ambition de départ, celle que vous aviez exprimée au départ en réunion qui était de vraiment développer une marque qui était vraiment de développer une communication unique mais pas uniquement comme vous l'avez dit entre les musées et le tourisme, vous vouliez y inclure toutes les activités sportives et inclure les activités commerciales que la Ville de Mons et je le répète communique d'une seule et même voix, avec une seule plateforme de communication, vous aviez envisagé la réunion de tous les attachés de presse dans une seule et même structure, que tout cela aurait été sous la coupole d'une seule personne qui avait en charge le développement de la marque Mons mais dans le même temps, faut pas de cacher, il y a des échevins qui n'étaient pas nécessairement très favorables à cela, dont un qui n'est pas loin de vous, qui n'était pas très favorable parce que quand on est échevin d'une matière, on aime bien communiquer, mettre sa photo, j'ai d'ailleurs, ici, une photo de M. DARVILLE, j'ai des photos de M. MARTIN, ça en matière de photos, on en manque pas, excusez-moi de devoir aller dans la presse mais là, au moins c'est gratuit, vous, vous avez des moyens publics pour payer la diffusion de votre photo, moi, je n'ai que les journalistes, qu'est-ce que vous voulez, on fait avec ce qu'on a et donc, par rapport à cela, M. le Bourgmestre, je trouve que c'est un recul politique, c'est que politiquement, vous n'avez pas su imposer votre vision et vous pouvez essayer de faire rire et vous aurez les rieurs avec vous et c'est toujours intéressant d'avoir les rieurs avec soi mais les rieurs avec soi n'empêchent pas de voir la vérité et la vérité, c'est que vous avez reculé politiquement face à certains de vos échevins et donc, là, je trouve que cela pose une vraie question de leadership dans votre chef.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie. J'ai juste une petite réflexion avant de vous céder la parole, quand je vous écoute et dieu sait si je vous écoute, je me dis mais non d'une pipe mais non d'une pipe, qu'est-ce qu'il a fait avec son groupe politique depuis tant d'années qu'il était avec nous au Collège, comment ne parvient-il pas à convaincre son propre parti sur la pertinence de ces projets dans un congrès, dans une Fédération de Mons-Borinage, quand je vous écoute, c'est véritablement, vous avez la clef de tout et vous venez de l'avouer, vous êtes ravi que la presse vous serve un peu en mettant votre photo puisque

vous ne la payez pas par de l'argent public et je me dis « bon dieu, bon dieu », comment se fait-il qu'il faille attendre fin 2016 à vous écouter et qu'on a rien vu de concret, pas d'indicateur, pas de paramètres, etc... alors que vous aviez un pouvoir reconnu au sein de la Ville de Mons et j'avais compris jusqu'il y a peu que vous aviez un certain pouvoir au MR, ces dernières semaines, c'est un peu plus compliqué mais voilà, en tout cas, je vous remercie d'avoir fait tous ces développements, je vais simplement vous demander quelque chose, vous ne m'écoutez pas parce que vous n'écoutez pas, moi, je vous supplie de respecter les êtres humains même si ce sont vos adversaires politiques et de garder cette distance pour ne pas avoir une attitude qui est une attitude qui porte atteinte tantôt à l'honorabilité, tantôt, je dirais, à la fonction qu'assume les uns et les autres, je ne crois pas que le Collège, un membre du Collège vous traite de telle ou telle manière et vous envoie promener, on ne le fait pas, donc, ayez cette gentillesse, développez vos points, soyez le plus complet possible, vous avez tout le temps, vous pouvez prendre tous les détails mais voilà, si vous pouviez ne pas dépasser ces limites non pas de la convenance mais du respect mutuel, à mon avis, ce serait bien.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Je vais quand même vous répondre si vous me le permettez M. le Bourgmestre

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, vous pouvez répondre et puis je donnerai la parole à d'autres.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Apparemment, vous êtes très piqué au vif pour baisser tellement dans le niveau de l'argumentaire mais je vous rassure tout va bien à ce niveau-là et au niveau de ma formation politique par contre, je vais vous répondre sur le fond, vous ne savez pas me citer un seul moment où j'ai mis en cause hormis sur des choix politiques, les individus, que cela ne vous fasse pas plaisir, c'est votre droit mais je trouve que vous êtes un peu mal placé pour me faire des leçons de bienséance quand on sait la manière dont vous avez agi à mon égard au mois d'avril et donc, à un moment donné, quand on veut faire des leçons d'élégance, il faut soi-même être irréprochable. M. le Bourgmestre, je trouve que c'est assez désagréable que dès que vous vous sentez un peu piqué au vif, que l'argument ne vous plaise pas, vous en fassiez une question personnelle, je n'ai rien fait de personnel, j'ai avancé mes arguments, qu'ils ne vous plaisent pas, ça, c'est l'enjeu de la démocratie, vous, par contre, vous êtes venu sur des arguments personnels, cela vous appartient mais je ne crois pas que cela rehausse l'intérêt de nos débats quant au fait de savoir, parce que cet argument-là, je ne peux pas l'accepter. Au fait de savoir ce que nous avons fait quand nous étions en majorité ? Je vais vous renvoyer la

question. Si nous étions d'accord avec tout ce que vous avez fait, si nous ne disions jamais rien, si nous n'avions pas de tels débats au sein de cette majorité, pourquoi alors avoir changé de partenaire ? Mais vous devez être cohérent, vous nous avez expliqué que vous changiez de partenaire parce que ce n'était plus tenable, parce qu'il n'y avait plus de cohérence, vous avez parlé de manque de loyauté, moi, je parle plutôt de manque de cohérence et donc, vous avez été au bout de votre logique en cassant cette majorité. Mais vous ne pouvez pas maintenant me reprocher, d'à l'époque, de n'avoir rien dit, si je n'avais rien dit, je serais toujours Echevin à vos côtés. Ce n'est pas le choix que j'ai fait, donc, si vous m'invitez à la retenue et à la modération, je vous invite, en la matière, à la cohérence.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Je dois encore vous répondre mais je ne vais pas continuer cette partie de ping-pong, ce n'est pas mon genre mais vous avez tantôt dans la presse et tantôt dans le débat ici dit pour le pôle muséal qu'en réalité, vous aviez formulé des propositions et que c'était mon Cabinet qui avait modifié. Nous avons interrogé le Directeur Financier et nous avons été revoir dans notre serveur électronique pour voir si votre Secrétaire de Cabinet avait introduit une quelconque note budgétaire sur les pôles muséaux ou le pôle muséal, on n'en a pas trouvé et je crois savoir d'ailleurs que chaque fois que nous avons parlé du pôle muséal, nous l'avons fait sur base de notes que les experts nous ont remis mais je vais simplement vous lire ceci, il n'y pas si longtemps, vous avez dit quand vous étiez encore Echevin ou Echevin empêché « il n'y a personne autour de cette table qui vous dit qu'on allait ouvrir 5 nouveaux musées et que pour ces musées, il n'y aurait personne derrière les comptoirs pour accueillir les gens, il n'y aurait pas de conservateur, qu'il n'y aurait pas d'entretien, il y a tout un budget qui a été fait, la Ville de Mons assume le fait qu'il y a une dépense supplémentaire tout compris puisqu'il y a une compensation par les recettes comprises entre 200.000 et 250.000 euros par an sur un budget de 170 millions » et après vous dites « après Mons 2015, il est quand même légitime que la Ville de Mons ait comme ambition d'être la première Ville du tourisme et particulièrement du tourisme culturel en Wallonie, pour cela, il faut faire quelques investissements » et comme vous le voyez ce ne sont certainement pas des investissements qui sont extravagants, donc, je peux vous citer encore d'autres passages de ce que vous avez dit, je voulais simplement profiter de cette occasion pour vous remercier des propos que vous teniez à l'époque et j'imagine que comme vous l'avez demandé il y a un instant, par cohérence, vous n'allez pas modifier vos propos en quelques mois de distance et je voulais juste rappeler cela pour le PV puisque Madame la Directrice Générale, on enregistre bien tout et on tape bien tout ce qu'on raconte. Voilà. Je vous en prie, après

j'arrête parce que si j'imaginai une seule seconde que vous ne réagiriez pas, là, je serai alors loin du rôle que je dois assumer, donc, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Simplement, M. le Bourgmestre, si vous voulez être tout à fait honnête, j'ai été très clair, j'ai dit que les services et le Directeur Financier ne peuvent pas dire l'inverse puisque le Service des Travaux d'ailleurs avait au départ aussi fait cette estimation et j'avais dit qu'il y avait une estimation initiale de 2 millions de coût qui avaient été diminué à 1,2 million et qu'après, le dossier était parti, on a eu des réunions sur les questions et quand le dossier est parti dans votre Cabinet, votre Chef de Cabinet est revenu en nous expliquant qu'on avait été vraiment au minimum minimorum des visites et que sur cette base-là, cela coûtait 125.000 euros. Vous m'avez également cité dans la presse, le problème, c'est que vous n'avez pas tout cité, c'est que vous n'avez pas cité toutes mes déclarations successives dont une encore en janvier 2015, donc, dès le début, une interview dans l'Echo, le jour de l'inauguration, j'ai dit « l'enjeu, ce sera de pérenniser les sites après », je l'ai dit lors d'un débat en 2012 face à vous à Télé MB où j'ai dit « c'est l'après 2015 qui devra être géré et à succession d'interview, j'ai répété systématiquement que l'enjeu était l'après. On a eu également la discussion et je pense que dans ce cas-là, vous allez me donner raison, on a eu les discussions à l'époque au niveau budgétaire de se dire « est-ce que l'on peut dans le budget de la Ville, garder tout ce qu'on faisait avant et encore ajouter une couche au-dessus et je vous avais dit, à mon sens, ce n'est pas possible, on doit retravailler sur toutes les fêtes de village, on doit retravailler sur toutes une série d'activités qui sont à l'heure actuelle financées en matière de politique culturelle parce qu'on ne pourra pas mener le tout. On doit faire des choix et des orientations, vous vous êtes toujours refusé de choisir, vous avez toujours fait du plus et du plus et donc, bien sûr qu'au niveau budgétaire, cela ne peut pas tenir et cette estimation entre 150.000 et 200.000 euros, elle a été faite via votre Cabinet avec les Services de la Culture, les Services des Finances, en tout cas, en tant qu'Echevin, je n'y étais pas convoqué et donc, à partir de là, quand le chiffre est revenu, il a été débattu et pas de possibilité de revenir en arrière mais il ne correspondait pas du tout aux chiffres initiaux qui avaient été avancés et c'est tout à fait incorrect d'essayer de faire passer l'idée que j'aurais menti puisque ce n'est pas le cas, j'ai toujours avancé ces chiffres-là lors des réunions budgétaires, je vous ai évoqué ce que je viens de dire et qui n'est pas populaire parce que cela veut dire qu'il faut couper effectivement le subside d'une série d'associations et donc, il faut se couper de certaines personnes, je l'ai dit, vous l'avez répété à l'extérieur, cela a été le cas également avec d'autres dépenses où j'ai été le

premier à dire, il faut les couper, comme par exemple, les bus gratuits et puis finalement, on l'a fait parce que si vous voulez parler de cohérence, on peut reprendre mes propos sur les bus gratuits avant même l'élection de 2012 et la décision que l'on prend l'année passée, moi, je n'ai pas bougé d'un iota, par contre, ce n'est pas le cas de tout le monde chez vous, au début quand je suis sorti sur la suppression des bus gratuits, il y a tout le monde qui m'est tombé dessus et puis à la fin, on l'a quand même fait en disant bien que c'était de ma faute, donc, il faut arrêter avec cet élément, vous pouvez me reprocher beaucoup de choses, vous pouvez me reprocher l'excès, vous pouvez me reprocher les propos, vous pouvez me reprocher tout ce que vous avez envie mais certainement pas un manque de cohérence et cela, je n'accepte pas que vous laissiez des sous-entendus qui ne sont vraiment pas corrects.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. D'abord, vos collègues, vous avez trois collègues, je vous en prie, M. DUFRANE.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Comme on vient de l'entendre pour ce qui est de la majorité, c'est du passé mais voyons par rapport à cette de politique générale, ce qu'il y a lieu d'améliorer et certains manquements qu'on a pu constater, je vais développer différents éléments par rapport à certains collègues bien que dans nombre d'entre eux, ils rejoignent certaines déclarations, donc, on va commencer par l'Observatoire de l'Habitat qui était annoncé en janvier 2015 et qu'il faut le reconnaître est assez unique en Belgique, il semble que le projet soit doucement mis en place mais si on regarde dans la note de politique générale, on peut quand même regretter qu'un seul agent ait été engagé depuis le premier juin 2016 et doive seul mettre en place l'Observatoire pour assurer son fonctionnement, donc, cela, on peut quand même le regretter, donc, l'objectif général est de réaliser un état des lieux descriptif des ressources et des besoins en logement à Mons par des données démographiques, le revenu des ménages, le parc de logement public, etc... ensuite, in fine, poser un diagnostic, vous vous en doutez de la situation en matière de logement public, privé et les conditions d'habitation. Ce qui est étonnant, c'est qu'on a remarqué, ces trois dernières années, ces quatre dernières années, je vais même dire ces 5 dernières années, une foule de type immeubles à appartements qui poussent comme des champignons que ce soit dans le nouveau quartier que vous avez développé tantôt dans votre introduction ou je vais le dire aussi au niveau du centre-ville et donc, on peut se demander si ce projet pilote a postérieurement n'arrivera pas en retard ou en tout cas, pour moi, son objet principal qui est justement d'analyser précisément les besoins de la Ville en la matière, est-ce que finalement, cela n'a pas été déjà fait dans le sens où on a quand

même une offre de logement, maintenant à Mons depuis Mons 2015 et un peu avant qui est quand même assez pléthorique dans le centre-ville et dans les nouveaux quartiers près d'IKEA, etc... Donc, on se demande, l'Observatoire, oui, je suppose qu'il aura quand même du pain sur la planche, on se demande s'il ne faudra pas renforcer cet organisme en termes de ressources humaines. Il serait intéressant aussi d'analyser mais cela, j'ai vu que c'était compris dans votre note de politique, c'est-à-dire de faire, un état des lieux, un rapport d'activités, comme dans tous les organismes, à l'issue 2016, 2017, on sera très curieux évidemment, très attentifs, de savoir si des besoins, d'autres besoins et à mon avis, c'est ça, si l'organisme fait son travail, de voir s'il n'y a pas d'autres besoins qui ne sont pas comblés actuellement, je pense à des maisons de type unifamiliale où il y a, je sais, une forte demande, ici, pour les jeunes Montois et même pour des gens d'âge un peu plus mûr et que ce besoin s'il n'est pas rencontré, malheureusement, les fera aller vers d'autres communes, ce que ni vous ni moi ne voulons, M. le Bourgmestre, ce qu'on voudrait, c'est clairement afficher ce 100.000 habitants et il passe par une offre d'habitat diversifié, je le pense. Au niveau du développement durable, on a dit déjà beaucoup de choses, moi, je trouve quand même assez, je ne vais pas dire le terme « ahurissant » mais en tout cas, assez dommageable de se dire que le développement durable est une priorité pour le Collège mais que l'éco-conseiller ne sera pas, et c'est mis encore une fois dans cette fameuse note de politique générale, donc, il y a quand même pas mal de choses, c'est 200 pages, cette note de politique, donc, il y a des éléments, que l'éco-conseiller qui est censé appuyer les politiques en la matière quand même, qui va piloter avec le département Environnement, ne prendra ses fonctions qu'en 2017 et donc, un an avant les élections, pour épauler l'équipe Environnement, bon, voilà, à moins que vous ayez une politique environnementale, comme on dit, à l'issue 2024 ou 2030, 2017 jusqu'à mandature 2018, octobre, c'est court, pour qu'il ait un bilan et qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions, je le pense. Je regrette bien qu'il y ait quand même 2, 3 initiatives ces derniers mois mais qu'il n'y ait aucune allusion, en tout cas, à l'éclairage intelligent, dans cette fameuse note de politique générale, on le sait, l'éclairage intelligent, énormément de sites qui plaident pour le Smart City, M. LAFOSSE en a parlé, c'est un enjeu fondamental, le développement durable et la Ville de Mons pourrait comme d'autres villes l'ont fait en Belgique, au Pays-Bas, en Flandre, à Saint-Trond, à Wavre et ce sont des expériences concluantes, c'est la mise en place de nouveaux systèmes d'éclairage urbains équipés d'une combinaison d'éclairage LED, on a un tout petit peu parlé tantôt et d'un système surtout de régulation intelligent qui s'adapte finalement, au mouvement des personnes et

permet des économies substantielles, parfois de l'ordre de 80 % et surtout que l'investissement, vous allez sûrement me répondre qu'il est très conséquent, oui, c'est vrai, il est conséquent mais il dure entre 25 et 30 ans en moyenne, ce qui n'est franchement pas à négliger en termes de politique à moyen et très long terme. Evidemment, on plaide pour que ce type d'expérience pilote soit aussi promu à la Ville de Mons, on plaide pour que des tests de véhicules intelligents soient promus à la Ville de Mons, on n'en a pas entendu non plus au niveau de l'Echevin LAFOSSE et on se demande si dans cette note, il y a moyen de rajouter cela ? Au niveau de la communication externe de la Ville, il y a tout un chapitre de cette note qui effectivement, relate toutes les actions de la Ville en termes de communication positive et c'est vrai, il faut vous le laisser, vous le faites et vous le faites très souvent, moi, par contre, là où je me pose des questions et là où la ville, pour moi, ne fait pas tout le temps tout le boulot, c'est quand il y a des événements dits négatifs, je pense à des événements moins réjouissants qu'on a tous connus, ici à la Ville de Mons, qu'on serait incapable de nier tellement ils ont une caisse de résonance en termes médiatique, je parle de la grève des enseignants, le Nursing, la grève d'HYGEA, l'échafaud devant l'Hôtel de Ville, les travaux à de multiples endroits, voilà, devant ces situations et devant la situation aussi des citoyens, le site officiel n'a pas tout le temps, donné, le site officiel je parle, pas la page Facebook, attention, le site officiel est souvent resté muet et donc, là, encore une fois, en allant voir votre note de politique générale, on a quand même des informations parce qu'on se rend compte que le webmaster de la Ville qui avait été du temps de la majorité PS-MR avait été promis à ce stade et c'est une très bonne chose car on se rend compte qu'il fait un très bon boulot mais on se rend compte aussi que dans votre note de politique générale, on se rend compte que ce webmaster gère à la fois le site officiel, le site du Doudou, le site du pôle muséal, la page Facebook, la page Twitter, voilà, je ne sais pas qui est ce monsieur ou cette dame mais c'est peut-être beaucoup pour une seule personne et donc, là, je me demande et cela rentre peut-être dans la note stratégique de Mme l'Echevine de la Culture, c'est qu'on est dans un processus si j'ai bien compris de rationalisation du pôle muséal, il n'est pas impensable qu'une personne de ces structures culturelles, on en a quand même, il me semble qu'il y a pas mal de TP, se charge de la communication à ce niveau-là, culturel, qu'il puisse comme cela libérer le webmaster de la Ville pour ses missions premières à savoir, les affaires de la cité et parfois, effectivement, les événements qu'on ne voudrait pas sur son sol mais qui arrivent in fine et qui impactent entre nous, pas le citoyen bruxellois mais directement, le citoyen montois, voilà pour cela, donc, j'espère peut-être que l'Echevine pourra nous donner des pistes ou

peut-être se dire « oui, effectivement, il ne faudrait pas recentrer », j'attends une réponse du Collège, ce serait sympa. Au niveau de la sécurité, on n'a pas grand-chose à dire mais il y a quand même un point essentiel pour nous, qui est fondamental et qui n'est pas présent, déjà l'année passée, on était en majorité, je vous faisais la remarque, je voyais que vous abondiez dans mon sens en disant « oui, c'est vrai, on va l'ajouter » eh bien, il n'est toujours pas ajouté, je parle de la coopération transfrontalière en matière policière, dans la note de politique générale, il n'est pas là, il a disparu et donc, notre pacte de majorité, si vous voulez l'indiquer en 2012 mais dans les notes de politique générale, il n'est pas repris. Il y a un nouvel élément qu'on doit absolument avoir en tête quand on parle de coopération transfrontalière en termes policier, c'est qu'il y a aussi cette menace radicaliste et on connaît malheureusement, les liens étroits à ce niveau entre la France et la Belgique, voyons les différents attentats pour en être certain. On demande qu'un partenariat transfrontalier soit mis tel quel dans cette note de politique générale, qui comme l'a dit le Premier Echevin, c'est une lettre d'intention mais les intentions, c'est important parce que si on ne voit pas les intentions, effectivement, on est certain que certaines choses ne se feront jamais. Au niveau de l'Administration Civile, on se réjouit vraiment de manière positive que le débat qu'on a eu le mois passé ait déjà des implications dans le sens où j'ai vu dans cette note de politique générale, qu'effectivement, il y allait avoir un renforcement des services au niveau de l'administration civile, c'est écrit noir sur blanc, donc, ok, super, bien joué. Par contre, aucune mention à un élargissement des plages horaires à l'Etat Civil le samedi ni au développement d'un accueil nocturne adapté aux contraintes des citoyens durant la semaine, ce qui pourtant, a été inscrit même pas par ma motion, par votre contre-motion, donc, je rends encore une fois à César ce qui lui appartient et donc, effectivement, si cela vient de vous, cela devrait clairement se traduire en volonté politique dans cette lettre d'intention qui nous est soumise. Un dernier élément et c'est plus sur la citoyenneté et l'outil informatique, il y a une référence dans le pacte de majorité PS-CDH qui propose un laboratoire de nouvelles formes de démocratie, donc, démocratie participative, démocratie contributive et à cet effet, la majorité utilisera notamment les instruments informatiques adéquats, là, aussi, je n'ai rien vu dans la note d'intention politique et donc, j'aimerais à tout le moins que la majorité nous précise ses intentions vu quand même qu'elles figuraient dans ce pacte de majorité et je l'avais enlevé de ce pacte de majorité parce qu'il me semblait que c'était vraiment quelque chose de novateur et donc, on aurait aimé avoir les intentions du Collège. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Oui, je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est une réplique à Madame MOUCHERON et Madame MOUCHERON n'est pas à sa place, donc, simplement ceci, Madame MOUCHERON, j'avoue honnêtement que je me suis un peu trompé, j'ai voulu avec vous, essayer d'être consensuel et j'ai essayé de faire des propositions, essayer de réfléchir un peu avec vous pour essayer de voir et améliorer ce qu'on pouvait faire au niveau culturel à Mons au niveau du pôle muséal à Mons, au niveau des expositions à Mons et c'est pour cela que je vous ai fait part d'une série de mes réflexions, une série d'intentions, une série de projets mais votre réponse m'a déçue et elle m'a déçu tout d'abord parce que vous avez répondu notamment sur le pôle muséal avec des informations inexactes, avec des informations erronées et en même temps, vous avez un peu renvoyé d'une manière presque brutale et je me suis dit en moi-même mais c'est très bien, peut-être que je me suis trompé à votre sujet, cela peut arriver mais surtout, j'ai compris que très vite, vous étiez dans le moule du système et je crois que vous ferez une très bonne Echevine socialiste, c'est cela que j'ai envie de vous dire, voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Voilà des commentaires élégants. M. le Conseiller, je vous en prie.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Après toutes ces considérations générales, personnelles, même si j'en ai une petite pour M. BARVAIS, je vais essayer de gratter un petit peu ce budget et cette note de politique générale. La considération que j'ai pour M. BARVAIS, c'est que je comprends que les commissions existent, malheureusement, nous avons reçu le budget le 02 décembre, c'est-à-dire, il y a 11 jours avec les notes de synthèse, les notes de politique générale, les explications et autres, cela fait grosso modo 1.000 pages. Au jour d'aujourd'hui, cela faisait 5 jours jeudi, c'est un peu serré, donc, je m'excuse, à l'avance, de ne pas avoir posé toutes ces questions en commission. La première, je l'ai pris un peu dans l'ordre de la politique générale, je suis très heureux de retrouver à nouveau, la rénovation de la chaussée au niveau de la traversée de Ghlin mais j'aimerais bien avoir quelques détails par rapport à cela parce que j'ai cru comprendre dans les réponses de Mlle OUALI que cela commencerait en mars, or, il n'y a aucune ligne dans le budget qui reprend cette traversée, je sais qu'elle est reprise au plan infrastructure de M. PREVOT, est-ce que les subsides vont être liquidés et je sais aussi qu'on devait avoir un accord du SPGE par rapport à l'égouttage, est-ce que cet accord est arrivé, ce n'était pas certain le mois passé mais en bonne voie, donc, cela à l'air d'être fait, donc, voilà, est-ce qu'on pourrait avoir un peu plus de précisions, en tous cas, par rapport au budget de ces travaux. Un autre gros morceau, c'est bien sûr les fonds FEDER. Au

niveau de Creative Valley, effectivement, il y a des gros montants, énormément pour l'acquisition et l'aménagement du siège, plus les frais afférents, on sait déjà qu'il y a du personnel qui travaille actuellement au niveau de Creative Valley et on ne retrouve dans le fonctionnement aucune ligne relative à Creative Valley, donc, je présume qu'actuellement, c'est repris dans le budget de l'Artothèque parce que je pense que le personnel travaille à l'Artothèque, maintenant, je me demande si pour 2017, il n'aurait pas été opportun de séparer ces budgets à partir du moment où le pôle Creative Valley qui fait partie du pôle muséal, va se développer. S'il était déjà possible d'avoir peut-être dans le budget Artothèque, ce qui concerne Creative Valley et ce qui concerne exactement l'Artothèque, ce serait sympathique. Ensuite, au niveau de l'aménagement de la place Léopold, qui est aussi un projet FEDER, c'est très bien de refaire cette place même si je pense qu'en 25 ans, elle a été refaite 3 fois. Maintenant, il y a une demande des commerçants de cette place qui subissent depuis quelques années déjà, les travaux de la gare, qui vont de surcroît subir les travaux de la place, c'est d'avoir une aide de la Ville, soit, via une exonération, par exemple, de la taxe terrasses, soit parce que j'ai vu qu'à la page 26, on mettait et cela, j'en suis très heureux parce que c'est une demande depuis de nombreuses années, on avait déjà fait inscrire pour d'autres travaux, une indemnisation des commerçants, donc, par rapport à cette indemnisation des commerçants, quelles zones de commerces va-t-elle couvrir, il y a un budget de 20.000 euros et alors, si elle ne couvre pas, effectivement, les commerçants de la place Léopold, est-ce qu'il est possible de faire un geste en leur faveur ? Ensuite, nous avons le jardin des expositions, donc, la Place des Congrès, à la sortie de la gare, en face du Palais des Congrès, j'ai récemment appris que les promoteurs qui étaient censés construire les bureaux le long de la voirie ainsi que de l'autre côté étaient en train de se retirer, est-ce que quelqu'un aurait des informations là-dessus parce que le risque, évidemment, de dépenser beaucoup d'argent pour avoir une place vide. Concernant le passage du centre, le budget est toujours écrit comme il l'était l'année passée, je ne pense pas, en tout cas, si on voit les articles de presse, que les propriétaires et les commerçants de la galerie aient donné leur accord, donc, est-ce qu'il y a un plan B pour ces fonds parce qu'on parle quand même de presque 10 millions d'euros et je ne suis pas au courant qu'il y a un plan B si jamais les commerçants n'étaient pas d'accord de l'intervention de la Ville. Au niveau de la place Nervienne, j'ai encore vérifié mais donc, il est bien écrit noir sur blanc, dans la note de politique générale, qu'un square serait aménagé en surface, or, si on veut gardait 420 places, c'est-à-dire 200 en surface et 220 en sous-sol, il n'y a pas de place pour un square, donc, soit, il y a une erreur dans la note de politique générale, soit il y a

une erreur dans les propos de l'Echevin. Ensuite, au niveau du Service Incivilités, on parle dans la note de politique générale, qu'il serait renforcé, je n'ai pas trouvé de détails parce que je suppose que c'est englobé dans l'enveloppe du personnel, donc, est-ce qu'il serait possible d'avoir le détail, est-ce que c'est 1, 2, 3 agents, est-ce que c'est des constatateurs, des sanctionneurs. Au niveau des expositions de prestige, je m'étonne un peu parce que les expositions de prestige même si c'est via des fonds FEDER mais on la retrouve à l'extraordinaire, or, je ne pense que ce soit un investissement même si au niveau de l'image, cela peut éventuellement être considéré comme un investissement mais voilà, qu'est-ce qui se passera après ? Rien ? Est-ce qu'il ne faudrait pas le ramener à l'ordinaire vu que c'est de toute façon subsidié. Au niveau des événements, je vois que la Ville soutient la Bière en Fête et d'autres événements, vous n'êtes pas sans savoir qu'au niveau des commerçants de la place, il y a une association, je vais dire, parallèle à celle qui existait précédemment et qui organisait la Bière en Fête et qui est en train de se créer, donc, quelle va être la politique du Collège par rapport à ces deux associations, si j'ai bien compris, une est en train de réunir beaucoup plus de commerçants que la précédente qui organisait la Bière en Fête, donc, je me demande un peu quelle est la politique du Collège là-dessus ? Au niveau du Marché de Noël, c'est effectivement un succès d'année en année mais maintenant, cela fait quand même presque 10 ans qu'il n'y a plus d'innovation, je me demandais si au niveau du Collège, une politique sur 2017 mais peut-être sur 2018 ou après, d'innovations au niveau du Marché de Noël ou de nouveautés étaient envisagées. Au passage, comme vous n'êtes pas sans savoir, il y a eu des cambriolages ce week-end alors que normalement, une société de gardiennage est là pour cela, est-ce que le Collège a pris des contacts pour améliorer la sécurité la nuit ? Ensuite, je vais vous lire un passage parce qu'au niveau des Smart Cities, à la page 68 de la note de politique, on reparle quand même des Smart Cities, donc, c'est « Enfin le développement de stratégies dites de Smart Cities ont tendance à se généraliser dans les villes car des solutions technologiques peuvent répondre à des besoins.... » « En matière de mobilité de stationnement, les solutions existent pour limiter la congestion et renseigner les usagers sur la disponibilité.... », on dit que les solutions existent mais on n'a pas envie de les développer, alors, pour moi, cela veut dire que comme il n'y a plus une ligne à part, effectivement, pour la billetterie, il n'y a plus une ligne qui parle de Smart Cities, donc, c'est exit le guichet numérique, exit les bornes interactives, exit, comme l'a dit mon collègue, les éclairages intelligents, exit évidemment les visites virtuelles de la Ville et exit les panneaux indicateurs intelligents, c'est un peu dommage. Au niveau des parkings couverts, on parle beaucoup du parking de

Messines, du parking de la Grand Place, du parking de la Halle, il faut savoir que la Ville est aussi en gestion du parking Rachot, or, il faut savoir que celui-ci est ouvert depuis 6 mois, le système de badge ne fonctionnant plus, la porte sectionnelle est même cassée depuis 2 semaines, je me demandais si la Ville comptait, à un moment, sur l'année 2017, réparer ce parking car je n'ai pas vu une seule ligne. Au niveau des cadenas intelligents, cela fait de nombreuses années qu'on en parle, je suis assez content qu'on puisse le tester en mars, à Mons, on verra la suite de ce dossier. M. l'Echevin est revenu sur la plateforme, le carpool Plaza de covoiturage qui fonctionne via le site de la Ville, est-ce qu'on pourrait avoir des statistiques de l'utilisation de ce site parce qu'il existe beaucoup de sites privés qui le font et qui fonctionnent très bien, que la Ville vienne en surplus de ce qui existe ne me semble pas très pertinent, j'aimerais savoir si les citoyens de la Ville utilisent ce site ? Au niveau du pôle muséal, nous avons, par presse interposée et au Conseil de ce soir, le point est un peu plus loin dans l'ordre du jour, parlé de simplification de la tarification mais cela ne se traduit pas dans le budget vu que les chiffres ont été pile poil ceux de 2016, donc, est-ce que c'est parce que la note stratégique n'a pas encore été présentée ou est-ce que c'est parce qu'il est impossible de prédire l'entrée ou est-ce simplement parce qu'on n'est pas sûr que cette nouvelle tarification va fonctionner ? Voilà, cela, c'est une question pour l'Echevine. Au niveau de la Police, mon collègue a fait part de la disparition de tout le volet transfrontalier et c'est bien dommage. Les policiers ont réussi à avoir 500.000 euros de la Ville mais comme vous le savez très certainement, M. le Bourgmestre et comme le Chef de Corps n'arrête pas de le répéter, à l'horizon 2020, peut-être qu'il sera reporté à 2024 mais en tout cas, au niveau de la zone de police, à l'horizon 2020, le problème se reposera. Au niveau de l'extraordinaire, j'ai vu qu'on reprenait un dossier de 2009 concernant un achat de bâtiment pour 800.000 euros, du bâtiment EUROTUBE pour les Archives, est-ce qu'on pourrait en savoir un peu plus sur ce projet parce que de mémoire, en 2009, je ne l'avais pas vu passer, donc, je n'ai pas vraiment compris à quoi aller servir ces 800.000 euros. Au niveau de la salle de sports de l'Héribus et en fait, du subventionnement, il est prévu, à l'extraordinaire de verser les subventions et je comprends via certainement les demandes d'Infrasports mais à une ASBL dite sports et à une ASBL Héribus, or, j'ai vérifié auprès de la Banque Centrale, ni l'ASBL Sports ni l'ASBL Héribus n'existent et donc, est-ce qu'on va budgéter une enveloppe de 2 millions d'euros de prévoir de les donner à des associations qui n'existent pas encore, voilà ma question. Au niveau de la Régie, tout à l'heure, Mme JOB a cité la salle d'étudiants, elle s'en réjouissait mais encore une fois, aucune trace dans le budget, est-ce que l'Echevin

pourrait nous dire où en est ce projet ? Nous sommes également étonnés d'apprendre que la Régie va elle-même construire des lotissements, donc, après avoir joué au Monopoly en centre-ville, la Ville se prend pour un bâtisseur, c'est joli. Au niveau de l'extraordinaire toujours, on budgete 600.000 euros je pense pour l'achat d'un bâtiment du centre logistique qui est un projet FEDER également. Est-ce qu'il y a déjà une vue sur un bâtiment, est-ce que bâtiment existe déjà ou c'est un budget qu'on a mis là comme cela ? Et si oui, où se trouve ce bâtiment. Il y a également 230.000 euros pour le remplacement des illuminations, enfin je présume être, le remplacement des illuminations de Noël, donc, est-ce qu'on change tout le parc ou est-ce que c'est un remplacement petit à petit. A la page 26 du budget ordinaire cette fois, on trouve un budget de 200.000 euros avec le terme « fonds, impulsion nouveaux commerces », j'aimerais avoir quelques explications sur ce fonds impulsion nouveaux commerces, est-ce qu'il sera récurrent ? Comment sera-t-il utilisé et avec quels critères ? C'est tout pour le moment.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Bien. Y a-t-il d'autres demandes ? Je vais demander à mes collègues d'avoir une réponse extrêmement brève, cela devrait nous permettre de clôturer ce premier point. Je recommence par vous Madame l'Echevine.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Merci M. le Bourgmestre, donc, M. le Conseiller, en ce qui concerne la traversée de Ghlin par rapport aux travaux, la traversée de Ghlin, je ne parlais pas de cette traversée pour l'instant, je parlais juste des voiries que certains des collègues ont mis en exergue ce soir en disant qu'on reparlait des mêmes voiries, comme je l'ai dit le mois dernier, pour la traversée de Ghlin, à ce stade, on a des contacts informels et les dossiers sont rentrés mais on l'a dit, en commission notamment, puisqu'on n'a toujours pas le retour de l'enveloppe globale de la SPGE et par rapport au budget global pour toute la Wallonie, donc, à ce stade, on ne sait pas de combien de millions la Ville de Mons pourra bénéficier pour son égouttage, donc, à ce stade, c'est prématuré de vous donner des dates et des délais et autre question, pour les illuminations de Noël, donc, on ne va pas renouveler les illuminations, on essaye juste d'améliorer et je pense que cette année, on peut se rendre compte qu'il y a eu un effort considérable dans toutes les communes du Grand Mons et donc, on continue juste à investir pour qu'on puisse embellir toutes les communes tout simplement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Oui, M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Pour la salle des étudiants, vous avez une interpellation à ce sujet, donc, je vais répondre tantôt.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ok. Oui, M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre, en ce qui concerne les différentes questions qui ont été reprises en matière de mobilité, M. BOUCHEZ parlait de Smart Cities, informations dynamiques, en ce qui concerne l'étude au niveau de la gestion des parkings, donc, actuellement, le Collège n'épouse pas ce que vous souhaitez, donc, le Collège souhaite garder la gestion de l'espace public et donc, du stationnement en voirie. La gestion des parkings en infrastructure, le Collège, par contre, souhaite aussi au niveau de la place Nervienne que la surface de la place Nervienne reste du parking gratuit et que le parking en sous-sol soit payant. En ce qui concerne les Smart Cities, là, je vous rejoins, M. BOUCHEZ tout à fait, d'ailleurs, nous sommes inscrits dans le projet de Digital Cities du Ministre MARCOURT pour le développement justement des Smart Cities et comme vous le disiez tout à l'heure, il est évidemment important de se diriger vers ce type de politique puisque cela va permettre de réorienter le flux des voitures en Ville et nous sommes conscients de cela et alors, en ce qui concerne les panneaux dynamiques, il y en a deux qui sont prévus déjà, donc, on ne vous pas entendu à ce sujet au niveau de la rue de Nimy. M. JACQUEMIN, concernant le parking Rachot, donc, là, il est vrai que les volets sont défectueux et donc, là, ils sont en commande pour la réparation. En ce qui concerne les statistiques du covoiturage et l'utilisation du site de la Ville, là, je ne peux pas vous répondre comme cela, il faut que j'interroge, donc, je vais demander à ce qu'on me donne ces informations. En ce qui concerne l'infrastructure Héribus, en fait, le bail emphytéotique du site est remis au FC Cuesmes, donc, c'est une ASBL Cuesmes, c'est elle qui aura le droit réel et c'est donc, elle, qui profitera du subside de la Région wallonne. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Oui, Madame l'Echevine.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Je pense que la question principale, c'était sur la Creative Valley et donc, Creative Valley, en fait, un projet qui a été retenu dans le cadre de quartier général de Creative Valley qui a été retenu par le Gouvernement Wallon dans le cadre du programme Wallonie 2020, pour le moment, les agents qui ont été engagés grâce à ce budget qui s'élève à près de 5 millions d'euros est localisé à l'Artothèque en attendant de pouvoir réaliser les travaux au numéros 27-29 rue de la Coupe qui rejoint par ailleurs, le magasin de papier en attendant que les travaux se fassent. Le projet sera probablement délocalisé pour pouvoir accueillir des activités de créativité en lien avec le projet, je souligne d'ailleurs, à cet égard, que ce sont M. le Bourgmestre et Mme KAPOMPOLE, qui avaient lancé ce projet de HUB CREATIF qui fait partie des 7 projets wallons retenus.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Différentes questions qui ont été posées. La première de M. DUFRANE concernant l'Observatoire du Logement, vous faisiez une comparaison tout à l'heure avec M. JUPE, vous voyez qu'on innove à Mons puisque l'Observatoire du Logement est une initiative pilote et au demeurant M. JUPE a magnifiquement transformé sa Ville, donc, je suis sûr que le Collège sera ravi de la comparaison et travaille lui en synergie avec les forces de l'opposition au niveau de sa métropole en parfaite complémentarité. L'Observatoire du Logement, M. DUFRANE, vous regrettiez qu'il n'y ait pas plus de personnel, c'est déjà une opération pilote avec une personne qui a été recrutée comme il n'y en a aucune autre en Wallonie, donc, Mons est une ville qui va innover en la matière, qui va effectivement, essayer de se doter d'un cadastre aussi complet que possible qui constituera à la fois une aide à la décision pour les pouvoirs publics et pour les investisseurs privés, le travail est en cours et la personne qui a été recrutée fait cela avec le plus grand sérieux, donc, effectivement, on attend des conclusions plus abouties avant de pouvoir vous revenir avec celles-ci. Concernant les questions de M. JACQUEMIN, les indemnités. Le budget qui est prévu pour les indemnités, c'est simplement le budget qui est récurrent en cas de travaux publics réalisés par la Ville conformément au règlement de cette Assemblée a approuvé voici quelques années, c'était en 2012, il y a, effectivement, une ligne de 20.000 euros qui est systématiquement inscrite pour pouvoir indemniser les commerçants dont l'accès à la rue serait bloqué par des travaux effectués par la Ville en tant que Maître d'ouvrage. Vous évoquez un promoteur qui voudrait faire des bureaux et qui se retirerait, je ne sais pas de qui vous parlez et je ne sais pas qui dit cela, donc, ce serait intéressant de vous entendre avec des précisions en la matière. Quant au fonds d'impulsion pour les nouveaux commerces, il fera l'objet d'un règlement qui sera proposé dans cette Assemblée bien entendu mais l'idée est que complémentirement à tout ce que l'on met en œuvre pour soutenir le commerce et qui n'est pas de vieilles recettes, j'ai encore une fois, on a l'impression quand on entend certains discours ici, qu'on est ringard et qu'on fait des choses à côté de la plaque mais toutes les grandes villes ou toutes les villes moyennes de ce pays et d'Europe et du monde, on a un mix commercial, enfin, on ne va pas refaire le débat mais c'est parfois un peu étonnant ce qu'on entend. Le fonds d'impulsion viendra en complément aux politiques d'investissement qui sont réalisées par la Ville pour pouvoir accompagner des commerces innovants, des commerces de qualité, des commerces qui se lancent, je dirais, dans le cœur de la Ville mais qui ont des difficultés à boucler leur plan financier notamment au niveau du loyer ou des coûts d'installation et donc, l'idée est de

faire ce que d'autres villes ont fait avec succès, c'est-à-dire de les accompagner sur base d'un appel à candidature et d'un jury qui sera constitué mais tout sera finalisé dans le cadre d'un règlement qui sera proposé dans ce Conseil.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Est-ce qu'il y a encore quelqu'un qui souhaite dire quelque chose ? Oui, je vous en prie.

M. Achile SAKAS, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Je vous remercie pour votre question. Tout d'abord, je remercie le Collège. On va engager à l'Etat-civil/Population 6 personnes et une juriste et en plus, grâce à la politique des Grandes Villes, nous allons créer un service administratif à domicile pour les PMR et les personnes âgées de plus de 75 ans.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. M. le Président.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci. Répondre à M. BOUCHEZ, la fusion, donc, il faisait un peu d'histoire avec 1968, les premières fusions, celui qui a initié l'idée des fusions, c'est André COOLS, cela fait quand même déjà un petit temps et depuis lors, c'est plutôt la technique du balancier, on fusionne, on ne fusionne pas, on fusionne, on ne fusionne pas, en attendant de savoir où le balancier va s'arrêter, nous, au niveau de la Ville de Mons, on a déjà pas mal travaillé parce que je crois que vous êtes convaincu qu'au niveau des synergies, on fait déjà pas mal, l'informatique, le garage, les marchés publics, le SIPP, les Assurances, la gestion de la trésorerie et effectivement, la GRH et le sujet actuel que nous traitons puisqu'on est convaincu que les compétences des services peuvent se compléter et que là, on peut augmenter les performances. Par contre, le fait de pouvoir avoir eu la chance de travailler avec un Directeur Financier au CPAS et de travailler maintenant aussi avec un Directeur Financier au niveau de la Ville, je peux vous dire que ce sont des métiers quand même très différents et que je suis persuadé que pour les villes de 50.000 habitants, si vous avez un DF commun, vous aurez un DF adjoint 1 et un DF adjoint 2, donc, cela veut dire qu'on ne fera aucune économie et que je ne crois pas de que cela sera nécessairement plus pertinent mais nous verrons bien ce que l'histoire nous révélera. Je vous ai parlé du balancier, je vais vous parler de la balance parce que vous me parlez des conseils consultatifs où on pourrait faire des économies, mettons d'un côté de la balance l'économie, c'est-à-dire un équivalent temps plein probablement et quelques petits frais de fonctionnement de réunions, de l'autre côté, il faut quand même y mettre ce qu'un de vos conseillers également évoquait, c'est la démocratie participative. La démocratie participative, cela nécessite des investissements, je suis persuadé que les conseils consultatifs font partie d'une forme de démocratie participative, elle n'est pas la seule, ce

n'est qu'un des éléments mais nous travaillons surtout sur la constitution de réseaux parce qu'on est persuadé que ce que les services publics ne peuvent pas faire parce qu'ils n'ont pas nécessairement les moyens, que ce que le privé ne fait pas, l'associatif peut le faire et au niveau des réseaux, prenons l'exemple du réseau Assuétudes, prenons l'exemple du réseau d'insertion socio-professionnelle avec des associations comme « pourquoi pas toi ? », elles remplissent également un rôle qui est un rôle social, un rôle de cohésion et qui ne coûtent pas chères, si ce n'est le fait de les mettre en réseau, je crois que c'est vraiment important. Nous ne faisons pas d'opposition entre austérité et développement économique, on est persuadé que le développement économique, le développement commercial est fondamental et c'est un peu paradoxal mais c'est peut-être ma troisième sphère d'activités, un Président de CPAS qui est Président de l'IDEA, oui, créer de la richesse pour permettre de la répercuter aux endroits où c'est nécessaire et justement de réajuster au niveau politique les besoins de la population et comme vous n'aimez pas austérité, je vais vous parler alors de décision que j'estime austère notamment de Maggie DE BLOCK, vous n'allez pas me faire croire que ces décisions n'entraîneront pas premièrement, une augmentation de travail au niveau des CPAS parce que ceux qui ne pourront pas payer, ils se tourneront chez nous. Deuxièmement, une augmentation de la paupérisation et troisièmement, une diminution de l'aptitude au travail parce que celui qui ne se soigne pas, c'est forcément quelqu'un qui est moins apte au travail, je suis persuadé que cela occasionnera chez nous une augmentation de travail et je vous donne rendez-vous dans un an, un an et demi pour en faire le bilan.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. M. JACQUEMIN vous aviez demandé la parole et ensuite M. DUFRANE. Je vous en prie.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Je vais d'abord reposer les questions parce que je sais que j'ai été vite pour gagner du temps mais je n'ai pas eu toutes les réponses. La première, c'est sur le passage du centre, j'avais demandé quel était le plan B à partir du moment où les propriétaires n'ont pas l'air très motivés à vendre, est-ce qu'on va perdre les 10 millions d'euros...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vais me permettre de vous interrompre, je n'ai pas de souci mais quelqu'un interpelle tout à l'heure sur le sujet.

Sortie de M. DUPONT et de Mme DE JAER = 35 présents.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Ah pardon. Ok, pas de problème. Au niveau des associations, évènements, etc... par rapport à la nouvelle association de la place, je ne sais pas comment l'Echevin compte faire, il y a 6 heures de Bière en fête mais il y a aussi tout autre chose, donc, il y a l'association des commerçants de la Place, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y en a une deuxième qui est en train de se créer en parallèle et que cette deuxième reprend plus de commerçants que la première et donc, à un moment, je me demandais si le Collège comptait à un moment, subventionner la première, la deuxième, les deux, comment, pourquoi, quel était le sentiment du Collège et la politique qu'il comptait appliquer. Pareil pour le Marché de Noël, est-ce qu'il y avait des projets de développement parce que certes, cela fonctionne bien mais cela fait quand même 10 ans qu'on est dans la même configuration, est-ce que le Collège a pour 2017, 2018, 2019, des projets de développement pour ce Marché de Noël et au passage, a-t-il pris des mesures en ce qui concerne la sécurité suite à ce qui s'est passé ce week-end et alors, donc, pour ne pas qu'il y ait de malentendu par rapport aux réponses que j'ai pu avoir, donc, il est confirmé qu'il n'y aura pas de square sur la place Nervienne contrairement à ce qui est dit dans la note de politique générale. Pour les Smart Cities, j'ai bien entendu qu'il y a un plan MARCOURT, qu'il y a des plans et des ranplanplans mais il n'y a rien dans le budget, donc, cela veut dire qu'il n'y aura rien pour 2017, en tout cas, au niveau de ce Collège-ci. Pour le parking Rachot, j'entends bien mais il n'y a rien au budget, donc, on me dit que les portes sont commandées, donc, je suppose que c'est sur le budget 2016 et que ce sera ajouté aux comptes. Creative Valley, j'ai bien compris qu'il y avait un budget de 5 millions au niveau de Wallonie 2020, ce que je demandais, c'est, est-ce que les frais de fonctionnement étaient déjà intégrés au budget ordinaire, je suppose qu'avec la réponse que j'ai eu, cela veut dire qu'il n'y a donc pas de budget de fonctionnement qui est prévu et donc, une fois que les fonds Wallonie 2020 seront terminés, on va se retrouver dans la même configuration qu'actuellement, c'est-à-dire qu'on n'aura pas de budget de fonctionnement pour Creative Valley. Au niveau de l'indemnité, pour les commerçants, je comprends bien mais ma question était plus spécifique par rapport au quartier de la gare qui est déjà en travaux depuis quelques années et à la Place Léopold qu'on va mettre en travaux et donc, est-ce que les commerçants de la gare par exemple sont éligibles à cette indemnité ? Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci pour cette réplique. Je vous en prie, M. DUFRANE.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Je suppose qu'on ne vous fera rien modifier dans cette note d'intention, je ne suis pas naïf mais donc, est-ce qu'on peut avoir quand même certaines assurances du Collège par rapport à la coopération transfrontalière entre les polices de France et les polices de la zone Mons-Quévy notamment eu égard aux derniers événements de cette année et plus précisément, par rapport à la criminalité transfrontalière premier point. Deuxième point, très rapidement, sur la communication externe de la Ville, est-ce que l'Echevine va réfléchir à ce que j'ai spécifié, à savoir, une rationalisation au niveau communication que tout ce qui soit culturel, soit fait par un communicant, je vais dire, culturel et tout ce qui est « Affaires de la Cité », que ce soit dans son acception positive ou négative, soit du ressort de la Ville, du Collège. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci pour ces répliques. Mes chers collègues, je vous invite à voter en même temps si vous n'y voyez pas d'inconvénient le point 24.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre, il y avait quand même des questions qui ont été posées.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Attendez, je dirige les débats, je pense avec beaucoup de souplesse, le Collège a répondu à deux reprises, je comprends l'insatisfaction des questions additionnelles dans les répliques, oui, nous avons pris acte, ce sera mis dans le PV, il n'y a aucun souci mais maintenant, nous allons passer au vote.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Est-ce qu'on peut considérer qu'on puisse répondre aux deux conseillers parce qu'elles ne sont pas additionnelles, ils l'ont posées initialement, ils n'ont pas eu de réponse, est-ce qu'on pourrait leur répondre par écrit au moins.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le Collège a répondu et vous avez répliqué et nous pouvons comprendre qu'il y a une certaine insatisfaction mais je pense que la démocratie communale a été strictement respectée et maintenant, je demande que l'on puisse passer au vote et je suggère parce que j'imagine que c'est le même vote, que le point 24 : budget du CPAS, le 46, celui de la Régie foncière et celui de la Ville, le 65 auront les mêmes votes des uns et des autres. Oui.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Je me permets quand même de prendre la parole pour que ce soit acté au PV que je n'ai pas eu de réponse aux questions que je viens de poser.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, oui, bien sûr, nous le mettons, il n'y a pas de souci.

PTB ?

M. John BEUGNIES, Conseiller : Pour le budget CPAS, point 24, c'est une abstention.

Pour les autres, c'est un « non ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : D'accord. Ecolo ?

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : CPAS, c'est « Abstention » et les autres, c'est « non ».

MR ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : « non » pour le tout.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : « Non » pour le tout. Citoyen n'est pas présent.

CDH oui

PS oui

L'Assemblée passe au vote du point 24 qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

5 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 1^{ère} annexe

L'Assemblée passe au vote du point 46 qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 2^e annexe

L'Assemblée passe au vote du point 65 qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS,

ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 3^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Les trois points sont alors approuvés. Nous sommes au point 2.

2^e Objet : POLICE-CIRCULATION

a) Abrogation d'un emplacement pour personnes handicapées – Rue de Bouzanton, 13 à Mons. GEP 6002/43

ADOPTE à l'unanimité – 4^e annexe

b) Création d'un emplacement pour personnes handicapées – Rue Croisette, 101 à Jemappes. GEP 6002/JE/33

ADOPTE à l'unanimité – 5^e annexe

c) Création d'un emplacement pour personnes handicapées – Rue aux Vignes, opposé du 24 à Jemappes. GEP 6002/JE/151

ADOPTE à l'unanimité – 6^e annexe

d) Création d'un emplacement pour personnes handicapées – Chemin de la Procession, 21 à Mons. GEP 6002/296

ADOPTE à l'unanimité – 7^e annexe

e) Réglementation du stationnement – Rue Chisaire à Mons. GEP 6002/81

ADOPTE à l'unanimité – 8^e annexe

f) Réglementation du stationnement – Chemin de la Procession à Mons. GEP 6002/296

ADOPTE à l'unanimité – 9^e annexe

g) Réglementation du stationnement – Zones « Achat Minute – Intra-Muros à Mons. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 10^e annexe

h) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue du Grand Trou Oudart à Mons. GEP 6002/367

ADOPTE à l'unanimité – 11^e annexe

i) Abrogation de zones de chargement/déchargement – Rue de Nimy à Mons. GEP 6002/263

ADOPTE à l'unanimité – 12^e annexe

j) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue d'Havré à Mons. GEP 6002/188

ADOPTE à l'unanimité – 13^e annexe

k) Modification d'une zone de chargement/déchargement – Rue d'Havré à Mons. GEP 6002/188

ADOPTE à l'unanimité – 14^e annexe

l) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue des Groseilliers à Mons. GEP 6002/181

ADOPTE à l'unanimité – 15^e annexe

m) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue de Houdain à Mons. GEP 6002/1902

ADOPTE à l'unanimité – 16^e annexe

n) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue Léopold II à Mons. GEP 6002/218

ADOPTE à l'unanimité – 17^e annexe

o) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue Rogier à Mons. GEP 6002/319

ADOPTE à l'unanimité – 18^e annexe

p) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue des Capucins à Mons. GEP 6002/60

ADOPTE à l'unanimité – 19^e annexe

q) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue de la Clef à Mons. GEP 6002/83

ADOPTE à l'unanimité – 20^e annexe

r) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement – Rue des Clercs à Mons. GEP 6002/84

ADOPTE à l'unanimité – 21^e annexe

s) Abrogation d'une zone de chargement/déchargement et déplacement d'un emplacement pour personnes handicapées – Rue de la Petite Guirlande à Mons. GEP 6002/284

ADOPTE à l'unanimité – 22^e annexe

t) Réglementation du stationnement – Boulevard Saintelette à Mons. GEP 6002/327

ADOPTE à l'unanimité – 23^e annexe

u) Redevance communale due pour l'accès aux zones piétonnes en dehors des heures d'accessibilité – Adaptation tarifaire. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 24^e annexe

v) Réglementation de la circulation des véhicules de grand gabarit – Rue Raoul Godfroid à Mons. GEP 6002/423

ADOPTE à l'unanimité – 25^e annexe

w) Abrogation de zones de chargement/déchargement – Rue d'Egmont et Boulevard Charles Quint à Mons. GEP 6002/126

ADOPTE à l'unanimité – 26^e annexe

x) Instauration de zones d'évitement striées – Rue de la Roche à Harveng. GEP 6002/HARV/14

ADOPTE à l'unanimité – 27^e annexe

3^e Objet : Convergence. Façade Quartier Gare : Marché de Travaux – mesures d'office : marché pour compte : approbation du mode de passation et des conditions du marché. SOUS RESERVE. MP Conv/Façades Gare/Travaux

REMIS

4^e Objet : Recours en annulation contre un arrêté ministériel valant permis unique pour la construction et l'exploitation d'un centre de regroupement et de tri de déchets inertes, de construction et de démolition dans un établissement sis rue de Baudour (Quai du Large 1) à Ghlin. Juridique Environnement

ADOPTE à l'unanimité – 28^e annexe

5^e Objet : Zone de Police Mons-Quévy. Dotation 2017. Gestion financière

ADOPTE à l'unanimité – 29^e annexe

6^e Objet : Zone de secours Hainaut-Centre. Confirmation de la dotation communale pour l'exercice 2017. Gestion financière

ADOPTE à l'unanimité – 30^e annexe

7^e Objet : CISM – Assemblée générale du 22 décembre 2016. Gestion financière CISM

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : On va s'abstenir du point 7 au point 14 inclus.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ok.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 31^e annexe

8^e Objet : IBH – Assemblée générale du 20 décembre 2016. Gestion financière IBH

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 32^e annexe

9^e Objet : IDEA – Assemblée générale du 21 décembre 2016. Gestion financière IDEA

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE,

JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 33^e annexe

10^e Objet : IPFH – Assemblée générale du 14 décembre 2016. Gestion financière IPFH

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 34^e annexe

11^e Objet : IGRETEC – Assemblée générale du 20 décembre 2016. Gestion financière IGRETEC

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 35^e annexe

12^e Objet : HYGEA – Assemblée générale du 22 décembre 2016. Gestion financière HYGEA

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS,

KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 36^e annexe

13^e Objet : CHUPMB – Assemblée générale du 22 décembre 2016. Gestion financière CHUPMB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 37^e annexe

14^e Objet : Ores Assets – Assemblée générale du 15 décembre 2016. Gestion financière Ores Assets

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 38^e annexe

15^e Objet : Mons2015 – Approbation des comptes 2015. Gestion financière Mons2015

REMIS

16^e Objet : Maison du Tourisme – Approbation des comptes 2015. Gestion financière MaisTourisme

REMIS

17° Objet : Office du Tourisme – Approbation des comptes 2015. Gestion financière OfficeTourisme

REMIS

18° Objet : Port de Plaisance – Approbation des comptes 2015. Gestion financière Port Plaisance

REMIS

19° Objet : ORCW – Approbation des comptes 2015. Gestion financière ORCW

REMIS

20° Objet : Plaza Art – Approbation des comptes 2015. Gestion financière Plaza Art

REMIS

21° Objet : ASBL Régie de quartiers – Approbation des comptes 2015. Gestion financière Régie Quartiers

REMIS

22° Objet : ASBL Mons Logement – Approbation des comptes 2015. Gestion financière MonsLogement

REMIS

23° Objet : Tutelle du CPAS. Approbation du cadre de la cellule informatique du CPAS. GRH 4399

ADOPTE à l'unanimité – 39° annexe

25° Objet : Contrôle octroi de subsides. Comité de défense contre les affaissements de terrain dus aux pompages et captage d'eau ASBL. Gestion Territ. et Economique

ADOPTE à l'unanimité – 40° annexe

26° Objet : Pôle Muséal. Nouvelles dispositions pour la tarification dans les musées et expos : prise de connaissance. SOUS RESERVE. Pôle Muséal XR/LH/2016/Tarifs 2017

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je vous en prie. Abstention d'Ecolo.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN,

Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

2 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 41^e annexe

27^e Objet : Avenant n°4 au contrat-programme ORCW. Gestion des Associations AM

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : oui, je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : J'essaye de comprendre un des rares points que Mme MOUCHERON a à l'ordre du jour, j'essaye de le comprendre. J'ai bien lu dans les textes qu'elle a présentés qu'il y a eu première délibération du Collège qui a dit à l'origine, pour l'ORCW, ce que la Ville voulait bien donner comme subside, c'était de diminuer de 67.000,... à 60.373 euros, cela, c'est la première délibération que vous avez proposée au Collège au mois de novembre. La seconde délibération que vous proposez, c'est dire que vous revenez à la situation antérieure, c'est ce que j'ai bien lu, c'est ce que j'ai lu dans la délibération que vous proposez tant au niveau du Collège qu'au niveau du Conseil et puis le chiffre n'est pas ce chiffre-là, alors, je ne comprends pas parce que vous indiquez 61.000 et des poussières, alors, cela, je ne saisis pas, Madame, essayez un peu de m'expliquer, dites-moi vraiment quel est le chiffre que vous donnez à l'Orchestre, c'est cela que je ne sais pas, voilà la question que je me pose parce qu'il y a des variantes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Conseiller. D'autres questions ? Mme l'Echevine.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Donc, c'est le dernier chiffre que vous relevez de 61.000 et des poussières comme vous dites, qui est exactement le chiffre qui nous lie à la convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Je m'excuse, Madame, cela, c'est le chiffre en 2013 mais de 2014 à 2016, c'était 67.000 et des euros, alors, il faudrait rectifier.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Effectivement, sur la convention, il s'agit bien de 61.000, la convention n'a jamais évoluée mais effectivement, la dotation à l'Orchestre Royal de Chambre a évolué depuis 2012, donc, toutes les ASBL ont subi une diminution de 10 % sauf l'Orchestre Royal de Chambre qui elle a bénéficié d'une augmentation, je ne me l'explique pas et dans les faits aujourd'hui, nous prolongeons la convention telle qu'elle a été co-signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Cela ne correspond pas à votre délibération, il y a une erreur quelque part, il faudrait rechercher.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On regardera. Merci M. le Conseiller. Moyennant cette remarque, vous dites « oui », vous dites « non » ? Oui.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

2 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 42^e annexe

28^e Objet : Contrôle 2015. Octroi des subsides 2016. Gestion des Associations AM

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

28 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 43^e annexe

29^e Objet : Convention PGV 2016 entre la Ville de Mons et la Région Wallonne (Pouvoir subsidiant). Approbation. Politiques des Grandes Villes

ADOPTE à l'unanimité – 44^e annexe

30^e Objet : Contrôle de l'utilisation des subventions octroyées aux clubs sportifs en 2015. Services Externes Sports 2016/33255

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

28 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 45^e annexe

31^e Objet : Subventions octroyées aux clubs sportifs en 2016. Services Externes Sports 2016/33256/33257/33258/33259

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

28 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 46^e annexe

32^e Objet : Fabrique d'Eglise Saint-Martin Havré Modification budgétaire 2016. Gestion financière 79017/MB1-2016

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Les Fabriques et Synodes. Abstention du PTB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 47^e annexe

33° Objet : Fabrique d'Eglise Saint-Vincent Mesvin. Modification budgétaire 2016. Gestion financière 79022/MB2016

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 48^e annexe

34° Objet : FABRIQUES D'EGLISE – BUDGET 2017

a) Notre-dame de Messines. Gestion financière 79001

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 49^e annexe

b) Sainte Waudru Mons. Gestion financière 79002

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 50^e annexe

c) Saint Nicolas en Havré. Gestion financière 79003

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 51^e annexe

d) Sacré Cœur. Gestion financière 79004

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 52^e annexe

e) Sainte Elisabeth. Gestion financière 79005

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 53^e annexe

f) Saint Rémy Cuesmes. Gestion financière 79006

REMIS

g) Saint Martin Hyon. Gestion financière 79008

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 54^e annexe

h) Sainte Waudru Cibly. Gestion financière 79009

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 55^e annexe

i) Saint Martin Obourg. Gestion financière 79010

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 56^e annexe

j) Saint Denis en Brocqueroy. Gestion financière 79011

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS,

KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 57^e annexe

k) Sainte-Vierge Nimy. Gestion financière 79012

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 58^e annexe

l) Saint Martin Ghlin. Gestion financière 79013

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 59^e annexe

m) Saint Ghislain Harmignies. Gestion financière 79015

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 60^e annexe

n) Saint Martin Harveng. Gestion financière 79016

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 61^e annexe

o) Saint Martin Havré. Gestion financière 79017

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 62^e annexe

p) Saint Léger Havré Ghislage. Gestion financière 79018

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 63^e annexe

q) Sainte Barbe Flénu. Gestion financière 79019

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 64^e annexe

r) Saint Martin Jemappes Gestion financière 79020

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 65^e annexe

s) Saint Martin Maisières. Gestion financière 79021

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 66^e annexe

t) Saint Vincent Mesvin. Gestion financière 79022

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS,

KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 67^e annexe

u) Saint Brice Nouvelles. Gestion financière 79023

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 68^e annexe

v) Saint Symphorien. Gestion financière 79024

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 69^e annexe

w) Saint Amand Spiennes. Gestion financière 79025

REMIS

x) Saint Ghislain Villers Saint Ghislain. Gestion financière 79026

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS,

KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 70^e annexe

35^e Objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE – BUDGET 2017

a) Cuesmes. Gestion financière 79007

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 71^e annexe

b) Ghlin. Gestion financière 79014

REMIS

c) Jemappes. Gestion financière 79027

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 72^e annexe

d) Mons. Gestion financière 79029

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE,

MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 73^e annexe

36^e Objet : Contrat de gestion Ville RCA 2016-2018. Régie foncière RCA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Abstention du PTB pour le 36 et le 37. Oui, je vous en prie, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement faire le point sur le dossier de la RCA puisqu'apparemment certains n'ont pas tous reçu le budget. En tout cas, je crois qu'il y a plusieurs phénomènes positifs qui doivent être dégagés. D'abord, en raison de l'absence de travail du Réviseur d'entreprises pendant plusieurs années, on a traîné cet espèce de reproche de manque de transparence, depuis lors, tout est en ordre, tous les comptes sont maintenant bien clairs, confortés et examinés et certifiés. Deuxièmement, on voit que toutes les activités sont bénéficiaires tant la création qui l'a toujours été mais la piscine. On voit également qu'il y a eu un accord transactionnel au niveau litige TVA et que par ailleurs, c'est la première fois, il faut le signaler, que la RCA verse de l'argent à la Ville et donc, on ne peut que remercier celles et ceux qui ont contribué. Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci à vous.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

7 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 74^e annexe

37^e Objet : Plan d'entreprise et budget 2017 RCA. Régie foncière RCA

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

7 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 75^e annexe

38^e Objet : Subside emphytéose stade. Changement de bénéficiaire suite à la résolution du droit d'usufruit de l'ASBL Infra Foot Mons. Régie foncière RCA

ADOPTE à l'unanimité – 76^e annexe

39^e Objet : Mise en vente du bien sis à Mons, rue d'Havré, 114. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Je ne suis pas « contre » le principe de la vente puisque cela avait déjà été évoqué à des précédents Conseils mais la manière dont c'est présenté, cela ne va pas parce que vous n'avez en aucun cas prévu ce que j'appellerais des conditions que vous allez mettre à cette vente mais les conditions évidentes, c'est que vous voyez quand même bien qu'il y a un passage qui est prévu en plein milieu de ce bâtiment et un passage piétonnier même carrossable qui va rester un passage que vous voudriez permanent, on ne sait pas s'il est permanent, on ne sait pas s'il va être ouvert en permanence, donc, si vous voulez pour celui qui veut acheter, il veut savoir exactement ce qu'il achète et ici vous n'avez vraiment pas défini du tout ce que vous vendez, vous n'avez pas défini les conditions du passage, vous n'avez pas défini si celui-ci était en permanence ouvert, quel est l'entretien de ce passage, il y a un tas d'éléments que vous devez avant de mettre en vente, définir et j'ai envie de vous dire, il y a des références qui existent en la matière à la Ville et les deux références particulièrement que je connais bien parce que c'est moi-même en son temps, qui a rédigé les règlements, c'est le passage de la Cour Libert et le passage que vous avez aussi à l'Hôtel de Graty, ce sont des passages un peu semblables qui sont des passages piétonniers même carrossables, je trouverais qu'avant de

lancer cette mise en vente, il faudrait d'abord, définir et préciser exactement les règles que vous voulez appliquer pour ce passage sinon, aucun acquéreur ne va vouloir mettre une offre, la première qu'il va vous demander, comment cela fonctionne mais je crois que d'abord, il faut faire en sorte de voir comment cela fonctionne, c'est pour cela qu'on peut peut-être reporter sauf s'il y a urgence, je n'en sais rien, ce point et qu'on fasse un règlement, allez rechercher ces deux règlements qui existent et bien vous verrez comment l'on peut réaliser cette vente. Seconde chose que je voulais dire aussi, c'est que la fois dernière, dans une interpellation, j'avais dit il faudrait peut-être essayer de globaliser, c'est-à-dire voir avec les bâtiments voisins notamment l'école d'Architecture, cela pourrait les intéresser de voir éventuellement ce qu'on peut imaginer, essayer de voir s'il n'y a pas un promoteur, un architecte qui pourrait réfléchir plus là-dedans avant de se lancer. De toute façon, les questions que je viens vous dire, la première chose que le candidat acquéreur va faire, c'est vous les poser, donc, voilà exactement ce que j'ai envie de vous dire. Merci beaucoup M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : M. le Bourgmestre, donc, simplement, pour rebondir, effectivement suite à l'enquête publique qui a été lancée par la Ville de Mons, 72 riverains et en tant que voisins, effectivement, avaient souhaité le maintien de ce passage avec effectivement, les modalités, on pourrait très bien concevoir qu'à 18h-20h00, ce passage puisse être fermé des deux côtés. Simplement, je pense qu'à l'arrière, il y a peut-être effectivement, un souci de précision, sur la partie gauche du passage, quand on vient de la rue d'Havré, on est plein sud et j'estime qu'on pourrait très bien envisager la construction de logements, type « béguinage » 6 ou 8 maisons parce que là, je ne vois pas très bien ce qu'on pourrait y faire et donc, on pourrait reconstruire des petites maisons sur le côté gauche qui seraient plein sud et là, cela pourrait recréer une liaison urbaine avec, je dirais, de l'habitat, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Cela, nous pouvons certainement l'examiner. D'autres interventions ? M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Ici, M. TONDREAU a raison, on présente seulement le principe de la vente. Toutes les conditions reprises dans la vente seront reprises lorsque nous présenterons l'acte ici devant le Conseil Communal. Il est évident qu'en fonction du type d'acheteurs, les conditions pourraient être différentes mais en tout cas, nous ne vendons que le bâtiment et l'espace restera public et ici, c'est juste le principe de la vente.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. On reviendra. Je ne connais pas bien la procédure. Vos questions sont pertinentes

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : On sait très bien qu'il y a des modalités et ces modalités, on voudrait les connaître aussi, pas nous les imposer quand il sera trop tard, quand vous avez déjà conclu un accord avec un acquéreur.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Bien sûr et alors, on essaiera d'examiner ce qu'a dit M. HAMBYE.

ADOPTE à l'unanimité – 77^e annexe

40^e Objet : Aliénation de l'emplacement de stationnement n° 52 du parking couvert Rachot à Mons. Cellule foncière RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 78^e annexe

41^e Objet : Mons. Théâtre royal de Mons. Nouvelle convention de mise à disposition de locaux au Manège. Cellule Patrimoine RF/MG

REMIS

42^e Objet : Site de l'ancien Athénée de Jemappes, rue des Représentants, n° 40, vente sur base de la présentation d'un projet de réhabilitation. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Il s'agit de la mise en vente sur base d'un projet de réhabilitation du site de l'ancien Athénée de Jemappes et donc, là, vous aviez le choix entre deux acquéreurs, soit un promoteur immobilier qui compte y faire du logement et des cellules commerciales, soit un projet à finalité sociale par la Sapinière et donc, là, il y avait même une volonté de faire vivre le commerce et la culture locale mais vous avez malheureusement choisi le promoteur immobilier, cela, nous, on le regrette, on va s'abstenir sur ce point.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. D'autres interventions sur le sujet. Oui, Madame URBAIN.

Mme Caroline JUDE, Conseillère : Merci M. le Président. Moi, je voulais attirer l'attention sur l'importance de points et la valorisation du patrimoine immobilier jemappien. En effet, ce site de l'ancien Athénée Royal de Jemappes est un chancre urbain et présente des nuisances depuis quelques dizaines d'années, je vais dire comme cela, rappelons

l'effondrement de la toiture et puis les diverses propositions d'investissement qui n'ont jamais abouties, donc, ce projet ne pourra qu'apporter une plus-value quantitative et qualitative à notre village et redorer un peu l'image qui est parfois un peu trop négative de Jemappes et de ses Jemappiens. Cette perspective de projet de qualité portée par un investisseur privé propose un bâtiment d'architecture sobre sur l'équivalent d'une superficie d'à peu près 1 ha 3 ca pouvant accueillir 61 familles en logement mixte et 2 surfaces commerciales. Le cahier des charges prévoit un nombre de places de parking en suffisance au sein du site même, en outre, l'avenue de la Faïencerie offre une possibilité d'aménagement d'emplacement supplémentaire si cela est nécessaire, donc, il n'y aura aucune nuisance de ce côté-là. Cet apport d'un certain nombre de nouveaux habitants ne pourra que booster, je pense, le maintien des petits commerces et éventuellement les développer et enrichir la mixité. En espérant qu'ajoutant à cette projection d'investissement immobilière de qualité, les nombreuses places crèches que nous proposons sur Jemappes, les établissements scolaires, la bibliothèque qui est reconnue, les clubs de sport, la vie associative dynamique, la mobilité facile, on a le bus, le train, les grands axes routiers à portée de main et les commerces faciles au niveau de l'accessibilité, j'espère que l'engouement du public sera au rendez-vous. Je remercie le Collège pour ces décisions toujours favorables et notamment pour cette décision-là. Merci bien.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Moi, je me permettrai peut-être de juste dire ceci, le Collège partage le point de vue de Mme JUDE, je crois vraiment et je comprends, bien entendu, c'est tout à fait respectable que vous vous absteniez mais je crois très sincèrement qu'une soixantaine d'appartements à cet endroit après tant d'années de situation inextricable, ce sera pour Jemappes, un sceau qualitatif d'une grande importance et il y a pas mal de gens qui sont intéressés par Jemappes, par sa situation géographique et j'espère vraiment comme on vient de l'indiquer que cela signifiera le début de quelque chose de nouveau. L'autre, le projet social n'était pas conforme au plan de secteur.

M. John BEUGNIES, Conseiller : C'est celui que vous avez choisi qui n'est pas conforme au plan de secteur.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ah oui, d'accord. Ok.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS,

KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 79^e annexe

43^e Objet : Béguinage Phase I « Résidence Citadelle » : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles de terrain sises à Mons, rue des Canonniers, cadastrée Mons-3^eème division section E n^os 1081 K2 et 1081 R2 (modification 19^eème série). Cellule foncière RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 80^e annexe

44^e Objet : Mise en vente du bâtiment sis à Jemappes, rue du Général Leman 15 ainsi que du terrain sis rue aux Vignes cadastré section B n^o 215F. Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 81^e annexe

Sortie de Mme MARNEFFE = 34 présents.

45^e Objet : Maternité commerciale. Accord d'acquisition de l'immeuble rue de la Chaussée, 25. Cellule foncière RF/SA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est exactement la même situation qu'il y a un mois, c'est votre deuxième immeuble repris dans la liste des 10-11 immeubles que vous voulez proposer à l'acquisition. Je rappelle encore une fois la situation, c'est 10-11 immeubles qui appartiennent en grande majorité à un seul promoteur qui est plutôt basé comme je l'ai dit à Monaco, dans les divers paradis fiscaux qui peuvent exister en Europe mais je ne vais pas revenir là-dessus puisqu'ici, justement l'immeuble que vous proposez à l'acquisition est vendu par une société régionale, là-dessus, c'est très bien mais il y a quand même par rapport à fois dernière, 4 éléments nouveaux que je voudrais quand même signaler, 4 éléments qui indirectement touchent le principe des maternités d'entreprises. Premièrement, il y a eu la déclaration faite, souvenez-vous, M. MARTIN avait justifié cette maternité commerciale, en disant « oui, oui, oui, il y a d'autres exemples » et moi-même, je vous avais dit « il n'y a qu'à Frameries et uniquement Frameries » et que Frameries, cela ne marche pas très bien, d'ailleurs M. LECOCQ vous avez demandé de préciser où y avait-il d'autres villes, grandes ou petites où il y avait aussi des maternités d'entreprises et je ne sais pas si vous écoutez TéléMB, il y a eu une émission sur

Frameries, il y a quelques jours et est passée à la télévision, la personne qui est responsable de ces maternités d'entreprises et qu'est-ce que cette personne a déclaré, elle a dit que c'était à Frameries, un cas unique, il n'y avait pas d'autres maternités d'entreprises en Belgique. C'est ce que moi-même, j'avais déclaré et ce que M. MARTIN avait contredit. Moi, je voudrais savoir exactement ce qu'il en est, ou bien M. MARTIN a commis une erreur, il ne le savait pas ou bien il le savait, alors, c'est beaucoup plus grave, il nous a menti, c'était quelque chose qui nous interpellait parce qu'il justifie ces maternités d'entreprises en fonction d'exemples qu'il ne nous a toujours pas cités, c'est la première chose et le premier cas pour lequel j'interviens sur ce point. Une seconde chose pour laquelle j'interviens aussi sur ce point, c'est qu'il y a eu aussi et je reconnais que c'était une excellente initiative de provoquer une commission sur l'économie qui a accueilli un spécialiste en matière de centres-villes commerciaux qui est M. CALONGER, à ce sujet-là, je voudrais quand même signaler qu'il n'y avait que l'opposition qui y était présente, il y avait 3 MR et 1 Ecolo, je ne ferai pas de commentaire mais en tout cas, qu'est-ce que nous a dit cette personne qui est reconnue étant spécialiste et de référence et c'est assez extrêmement important, il a dit textuellement ceci, il a dit « le problème du piétonnier et ce qui se passe actuellement, la désertification des commerces, c'est provoqué par deux choses et il faut quand même le rappeler. Premièrement, le fait qu'il n'y ait pas eu de parkings nouveaux depuis au moins 2005, 2006, depuis qu'on parle qu'on va faire des nouveaux parkings et deuxièmement, c'est l'extension des 4.500 m² qui a été acceptée par l'Echevin concerné au Grands Prés, cela, ce sont les deux raisons fondamentales actuelles du problème qui se passe actuellement dans le piétonnier, je voudrais que ce soit une bonne fois pour tout, rappelé et que surtout, on ne parle pas d'autre chose et encore en plus, je signale que cette personne, M. CALONGER nous a dit actuellement que nous étions à 34 % de fermeture dans le piétonnier, 34 %, cela a augmenté à une vitesse folle en 1 an ou 2 ans et ce n'est pas fini, vous avez pu lire dans la presse qu'il y a encore Camaïeu qui désirait partir et je ne sais pas comment cela va se terminer. Troisième point que je voudrais dire nouveau par rapport à la délibération d'il y a à peu près 1 mois, il y a eu aussi une déclaration dans la presse et cela m'a fort frappé, on va peut-être en reparler tout à l'heure, dans un point que je vais développer dans l'interpellation que je vais faire à ce sujet-là, ce qui s'est passé au niveau de la Galerie du Centre, il y a eu un extrait de presse remarquablement bien fait qui raconte un peu l'historique de la situation de la galerie du centre et je la rappelle parce que c'est intéressant et d'ailleurs, M. le Bourgmestre, est intervenu plusieurs fois et je reconnais M. le Bourgmestre, que dans la dernière

intervention que j'ai pu lire, que vous avez faite dans la presse, je crois que vous avez compris le problème. Quand est-il à ce sujet-là ? Vous rappeler un peu la situation, en 2012, il y a un promoteur bruxellois qui arrive, que je suppose que M. MARTIN connaissait bien, en tout cas, il a poussé pour faire en sorte qu'il reprenne la Galerie du centre. Ce promoteur s'est intéressé pendant 1 an ou 2 certainement même cela allait assez loin puisqu'on allait jusqu'à la rue du Terre du Prince, rue de Naast et qu'on envisageait même de faire des sorties de parking de ce côté-là, puis ce Monsieur a disparu et puis à ce moment-là, tous ces commerçants qui sont souvent des régionaux, ceux-là, ce n'est pas eux qui se promènent un peu partout, ce sont des régionaux, ce sont ceux-là qu'on devrait aider plutôt qu'acheter des immeubles comme on a commencé à faire dans les propositions qu'on veut nous faire. Ces gens-là, ils se sont dits que faire ? Ils se sont dits peut-être qu'on va essayer de faire nous-mêmes et puis la Ville est arrivée et c'est vrai, vous avez peut-être bien fait à ce moment-là, nous avons peut-être des fonds FEDER pour essayer de vous aider, c'est un peu près cela que j'ai pu lire dans la presse, peut-être que je me trompe, le processus est un peu le suivant et puis, la Ville a dit « non, non », ce n'est plus FEDER, j'ai un promoteur pour vous et c'est ce qu'ils ont fait, le promoteur, le fameux promoteur BREG et encore ce n'est pas un promoteur, j'expliquerais cela un peu plus loin, ce n'est pas un promoteur, ce n'est qu'un intermédiaire, c'est un courtier, ce n'est pas du tout un promoteur, donc, nous avons ce monsieur BREG qui peut peut-être vous reprendre l'ensemble, c'est ce qui se passe toujours actuellement parce que ce monsieur BREG très intelligemment, il a réussi à aller voir toute une série de personnes et réussi à avoir des mandats de vente ou bien des options ou bien, bref, il réussit à bloquer le marché de ce côté-là et cela, ça dure depuis le mois de mai-juin de cette année-ci, donc, cela veut dire que ces gens sont liés d'une certaine façon à BREG et BREG dit « oui mais je ne sais pas continuer parce que je n'ai pas tout le monde », cela, on peut encore discuter, ça, c'est la situation aujourd'hui et là, j'ai une inquiétude, j'ai une forte inquiétude parce que c'est tout le problème qu'on pourrait se poser sur BREG tout à l'heure et M. le Bourgmestre, j'ai vu ce que vous avez déclaré dans la presse, vous avez dit « moi, je désire que pour Pâques, il y ait une réponse négative ou positive » et vous avez très bien fait, vous avez eu tout à fait raison là-dessus et en même temps, la logique normalement, ces personnes en question devraient essayer, d'ailleurs, c'est ce qu'ils ont proposé eux-mêmes dans l'article, c'est que eux-mêmes, ils essayent de rénover et à ce moment-là, les fonds FEDER qui sont prévus pour le passage du centre, pourraient leur être favorables et faire en sorte que d'une certaine façon, vous rachetiez l'ensemble des parties communes de ce passage et

qu'automatiquement, il y aurait peut-être un deal à faire directement si BREG se retire ou si BREG pour 36 sortes de raisons ne fait pas l'opération, je trouvais que votre intervention était tout à fait justifiée. Quatrième point aussi, donc, il y a 4 points pour moi que je viens de dire, c'est le quatrième celui-ci, c'est la déclaration faite par l'Echevin du commerce sur – et alors là, c'est assez intéressant, sur le titre, je lis « 1500 nouvelles places de parking à Mons », il faut quand même rappeler que les deux raisons fondamentales du problème du piétonnier, ce sont les parkings et en même temps, c'est le fait des 4.500 m² supplémentaires des Grands Prés, alors, moi, il y a quand même une chose qui me perturbe depuis le début et M. le Bourgmestre, vous avez répondu une fois mais sans vraiment répondre il y a quelques mois, c'est quelque chose qui me perturbe de plus en plus, pour quelles raisons avez-vous accepté ou le Collège a accepté ou l'Echevin a accepté cette extension de 4.500 m² parce que véritablement, c'est cela le problème du piétonnier, c'est non seulement les parkings qu'on n'a pas créés mais c'est aussi cette extension. S'il n'y avait pas eu cette extension, on n'aurait pas eu ce problème, on n'aurait pas eu cette explosion de commerces qui partent au Grands Prés. Je continue et lorsque je lis la déclaration de M. l'Echevin sur les parkings et là, cela ne va plus, il dit ceci « 1.500 parkings », c'est quoi ? Cela va être des parkings à Messines, cela va être des parkings à la Place Nervienne mais ce sont des parkings dont on parle depuis 2008-2009 et il nous déclare ces parkings peut-être dans 5 ans, c'est ce que je lis, peut-être dans 5 ans, donc, cela veut dire, dans 15 ans et en même temps, il rajoute dans sa liste, les parkings de la gare, c'est-à-dire les parkings des navetteurs, je ne sais pas très bien ce que cela à avoir avec les commerces, des parkings privés, il parle de parking de PRIMARK dont on ne sait pas encore très bien s'ils seront là, donc, toute une série de parkings supplémentaires mais je me dis, pour l'instant, il n'y aura pour ainsi dire, aucun parking avant 5 ans, c'est cela, les deux problèmes actuels qui se passent et alors, je me demande en même temps, depuis 5-6-7 ans, M. l'Echevin de l'Urbanisme, du Commerce, nous parle de 36 sortes de lieux de parking, j'ai entendu depuis 5-6 ans au moins 7-8 lieux différents, je les cite, place Nervienne, Messines, le Match, la rue Lamir, Médiemarkt, la Petite Boucherie, Galerie du Centre, Square Roosevelt, en voilà, 7 ou 8 mais pour l'instant, rien, On nous annonce cela dans 5 ans, j'ai bien lu, 5 ans, cela, ce sont les deux vrais problèmes alors, je peux comprendre que l'Echevin de l'Urbanisme se sente mal pris, il faut quand même au moins accepter de reconnaître vos responsabilités dans la situation existante, c'est cela que j'ai envie de dire, c'est un peu trop facile de me sortir des parkings depuis 7-8 ans en me disant « oh là là, attention, on va faire des parkings, on va faire des parkings » votre discours,

c'est toujours le même, parfois, je me demande, vous êtes l'Echevin des effets d'annonce, vous êtes extraordinaire en matière de parking parce vous avez réussi à convaincre la presse des 1500 parkings nouveaux pour dans 5 ans, je lis votre article d'il y a trois jours et je me dis ça ne va pas, acceptez au moins de reconnaître votre responsabilité, on peut comprendre que vous vous êtes trompé, on peut comprendre que vous avez été séduit par les arguments des promoteurs des Grands Prés, ça, c'est la réalité, alors, n'essayez pas de dire autre chose. Qu'est-ce que vous avez essayé de faire par rapport à cela, vous vous êtes dit « ah là là, ça ne va pas, mon plan, ça ne marche pas », donc, vous avez essayé ce que j'appellerais de trouver des roues de secours si je peux dire, des jockers en disant « qu'est-ce que je sais faire pour essayer de sauver la situation », vous vous êtes dit les maternités d'entreprises, c'est une possibilité, les maternités d'entreprises, cela vous permet éventuellement de pouvoir investir toujours en même temps avec le vernis idéologique que j'appellerais cela, d'investir dans le piétonnier pour essayer de sauver ce piétonnier, c'est ce que vous essayez de faire maintenant mais à l'allure où cela va aller, les 4.500 m², cela va coûter très cher parce que j'ai fait le compte avec 5 millions d'euros, cela fait 1.200 m² que vous allez acheter et encore bien dans ces 1.200 m², c'est vraiment des arrières d'arrière où de toute façon, on ne pourrait jamais mettre un commerce, voilà la situation telle qu'elle est, cela, c'est la première chose que j'ai envie de dire et en même temps en plus des fonds FEDER, vous vous êtes dit « ah, est-ce que je ne pourrais pas trouver quelqu'un qui puisse me donner un coup de main » et là, tout d'un coup, vous avez découvert la société BREG et la société BREG qui est une petite SPRL, ce n'est pas un grand promoteur, ce n'est pas un investisseur, ce n'est pas comme si je peux comparer avec le promoteur de Rive Gauche qui est un gros promoteur anversois même avec celui qui voudrait s'installer à La Louvière qui est le même qui a fait Louvain-la-Neuve, cela, ce sont des vrais promoteurs, investisseurs, donc, ils globalisent l'entièreté des fonctions, ces gens-là, ils savent ce qu'ils font, c'est leur métier, ici, c'est un petit ensemblier, ce n'est pas un grand ensemblier, c'est un intermédiaire, c'est un courtier qui essaye de trouver à la fois des investisseurs et qui en même temps, essaye de trouver après avoir trouvé des investisseurs, il fait une société avec ces personnes-là et après cela, qu'est-ce qu'ils font, ils essayent de trouver des locataires, PRIMARK, c'est un candidat locataire pur, essayer de remplir le lieu où il a attiré des investisseurs, c'est cela qu'il essaye de faire avec le lieu de PRIMARK, c'est cela qu'il essaye de faire avec le lieu de bureaux qu'il veut installer sur l'ancien tri postal et c'est peut-être même cela aussi qu'il veut essayer de faire avec le passage du centre, voilà les données mais aujourd'hui, il y a un point d'interrogation parce

qu'on ne sait pas l'avenir et moi, je comprends très bien votre réaction, M. le Bourgmestre, de dire « ah, moi, je ne sais pas si BREG vraiment va réaliser tout ce qu'il promet », c'est cela la difficulté que nous avons aujourd'hui, moi, ce que j'ai envie de dire, M. le Bourgmestre, c'est que premièrement, il faut accepter de reconnaître ses responsabilités quand on s'est trompé, alors, je regrette beaucoup le fait d'avoir donné ces 4.500 m², c'est une erreur, il faut accepter de la reconnaître, il faut accepter que c'est cela qui provoque le drame dans le piétonnier et en même temps, le discours de nous promettre depuis 7-8 ans des parkings qu'aujourd'hui, on nous dira qu'ils seront faits dans 5 ans, c'est une fausse promesse, ça, ça ne va pas, c'est cela que la population est en train de tout doucement comprendre et deviner, c'est en fonction de cela que la population est en train de s'inquiéter, quand je vois le titre ici, je vois ici, « La Galerie négocie », quand je vois « on s'interroge beaucoup » et que je vois même le Bourgmestre qui s'interroge aussi, je me dis là, il y a une difficulté et là, il ne faut pas avoir peur de l'affronter, moi, à la limite, je ne ferais pas de reproches à l'Echevin qui m'avoue qu'il s'est trompé

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je pense qu'on vous a compris.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Et que d'une certaine façon, le fait d'avoir fait cette démarche de donner ces 4.500 m², cela ne va pas, voilà, ce que j'ai envie de dire, donc, il est évident là-dessus, M. le Bourgmestre, qu'on ne pourra pas voter ce point mais en même temps, je serai heureux d'avoir la réponse à tout ce que je viens de dire. Voilà, merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Je dois d'abord m'excuser auprès de Caroline JUDE parce que j'avais mis mes autres lunettes et que j'avais appelé Mme URBAIN, je présente toutes mes excuses à Caroline que je vois maintenant avec mes bonnes lunettes et je salue l'intervention. Qui répond à M. TONDREAU ? M. l'Echevin, allez.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Je suis peut-être l'Echevin des effets d'annonce mais M. TONDREAU est certainement le Conseiller de l'élégance, il a démontré à plusieurs reprises ce soir, particulièrement, avec Mme MOUCHERON, avec moi à présent, chacun appréciera ces méthodes mais elles sont bien connues, donc, on a l'habitude maintenant avec vous M. TONDREAU. Je ne vais pas être très long parce que très sincèrement, votre démonstration, vous essayez de la faire de Conseil en Conseil, c'est une bonne technique d'enfumage, vous refaites l'histoire, vous prêtez des propos aux gens qui ne les ont pas tenus, vous alimentez sur base d'articles de presse que vous reinterprétez, bon, voilà, libre à vous de dire ce que vous voulez, si cela vous fait plaisir, si cela vous procure du bien, tant mieux, je ne vais pas commenter factuellement parce qu'on y passerait un temps

certain parce que tout ce que vous dites est en très grande partie totalement faux et donc, je ne vais pas m'appesantir, seulement un élément tout de même quand même parce qu'on peut entendre tout et n'importe quoi mais enfin, de là à faire appel aux sens des responsabilités de l'Echevin au-delà du fait que vous méconnaissez totalement le fonctionnement d'une instance communale, ce qui est quand même inquiétant, cela fait quelques années que vous siégez au Conseil Communal, M. TONDREAU, quelques décennies peut-être même et vous ne savez toujours pas qu'un Collège décide collégialement, c'est quand même malheureux cela pour un Conseiller qui a votre expérience, c'est quand même triste, si vous voulez je peux vous offrir un exemplaire du Code de la Démocratie Locale, il a été actualisé ces dernières années mais ceci étant pour rappel, tout ce que vous dites, tout cela a fait l'objet de décisions du Collège PS-MR. Depuis l'installation du centre commercial des Grands Prés que vous avez voté, M. TONDREAU, au Conseil Communal en 2013 si j'ai bonne mémoire, on a eu un débat dans cette Assemblée, vous l'avez voté et quant à l'extension en question, elle a été approuvée par le Collège PS-MR qui a statué sur le projet en rendant un avis et donc, aujourd'hui, faire appel aux sens des responsabilités d'un Echevin pour un projet qui a été approuvé par la majorité à laquelle vous apparteniez et donc, vous essayez de vous déjuger ou de vous défausser comme si le MR n'avait pas approuvé le projet IKEA dans son ensemble avec l'extension, libre à vous chacun appréciera, on parlait de fact checking tout à l'heure, c'est-à-dire de la capacité des uns et des autres de vérifier les faits plutôt que des propos parfois fantaisistes, je laisse aux observateurs le soin de se livrer à cet exercice.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie, oui, bien sûr.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Je constate simplement que vous ne répondez à rien, ce n'est pas difficile, je ne peux pas dire autre chose, tout ce que j'ai avancé, je vous demande simplement, à la limite, je préférerais que vous disiez les choses telles qu'elles sont, vous avez eu certainement plus de contacts que n'importe qui et peut-être M. le Bourgmestre, je n'en sais rien qu'avec les personnes avec lesquelles vous avez accordé ce permis, alors, moi, je n'en sais rien, je n'y étais pas, alors, je vous rappelle quand même que les permis, c'est vous le Collège qui donne un avis et que c'est le Ministre qui décide, nous sommes bien d'accord, en tout cas, moi, simple élu, cela, je peux vous dire que je ne suis au courant de rien, je le découvre après, donc, ne venez certainement pas m'incriminer, ça ne va pas, c'est vraiment quelque chose d'impensable, ce n'est pas bien votre réponse parce que votre réponse, vous vous déforcez en disant cela, j'eus préféré au moins que vous disiez c'est vrai, c'est peut-être un côté un peu plus catho que j'ai, je me

suis trompé, peut-être que j'ai fait une erreur, peut-être que j'ai été lésé et c'est vrai, peut-être qu'on aurait dû faire attention, c'est peut-être vrai, ce serait beaucoup plus honnête, élégant, vous m'avez critiqué sur mon élégance, moi, ce que j'essaye de faire, j'essaye de comprendre le problème et d'essayer de défendre les gens, c'est cela que j'essaye de faire, ici, qu'est-ce que vous essayez de faire, je peux comprendre à travers l'image de la maternité d'entreprises, vous essayez de corriger le tir, si je peux dire cela comme ça mais je peux comprendre et on parlera encore de BREG tout à l'heure, je ne vais plus en parler maintenant parce qu'on pourrait encore en reparler parce que c'est évident que BREG aujourd'hui, on n'est sûr de rien.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Vous avez le dernier mot dans une seconde, je vais juste me permettre ceci, les maternités d'entreprises, je suis allé les défendre devant un jury indépendant de la Région Wallonne dans le cadre des fonds européens et croyez-moi, il y avait non seulement un intérêt mais je dirais presque une incitation pour que l'on aille vers ce concept et quel est le concept de la maternité commerciale, maternité d'entreprises mais c'est une maternité commerciale, c'est que vous devons changer peut-être radicalement le profil des commerces qui vont s'installer et l'idée était qu'on travaille avec l'Université, avec le HUB CREATIF pour voir comment des commerces peuvent tirer profit des nouvelles technologies et l'Union Européenne donner des moyens financiers pour restructurer un peu autrement des zones commerciales comme le piétonnier, mais cela a été approuvé à l'unanimité avec enthousiasme par ce jury indépendant, donc, vous comprenez, il n'y a pas, je comprends ce que vous dites mais la vérité à ses droits, je pense réellement que ce n'est pas l'idée de vouloir faire autre chose par l'un ou l'autre membre du Collège, moi, je suis allé au nom du Collège défendre le dossier et un jury indépendant a approuvé et ce n'est qu'après, que le Gouvernement de Wallonie a accepté le jugement du jury et que nous avons obtenu ces moyens financiers dont on parle maintenant.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Merci pour ce que vous venez de dire maintenant parce que d'une certaine façon, cela nous éclaire un peu plus, on aurait peut-être pu vous entendre un peu plus tôt là-dessus et cela aurait peut-être un peu dissipé le soupçon à ce qu'on nous a dit qu'il existait des maternités d'entreprises ailleurs, nous avons demandé où ? Vous, vous nous répondez non, cela, c'est vrai, nous avons raison, il n'y a pas de maternité d'entreprises mais c'est un projet qui a été évoqué comme vous le dites très bien, à un autre niveau, au niveau de la Région Wallonne et il y a eu une volonté d'essayer d'aller dans ce sens-là, si j'ai bien compris de ce que vous venez de dire mais cela, je trouve tout à fait justifié, c'est tout à fait normal mais pas essayer de reprendre le mot de M.

l'Echevin, d'essayer de nous enfumer en nous déclarant qu'il y a des maternités d'entreprises ailleurs que Frameries et cela, je me souviens très bien sinon, je ne serai pas revenu parce que je faisais confiance la fois dernière « ah non, il y a cela ailleurs », mais lorsqu'on m'a déclaré qu'il n'y avait pas cela ailleurs et que c'était la personne justement qui en avait créé à Frameries qui a déclaré cela et ce n'est pas une déclaration en l'air, c'est à TéléMB que s'est passé, c'est comme cela que je l'ai vu, je me suis dit, il y a quelque chose d'anormal, donc, ce que vous venez de dire maintenant, c'est tout à fait autre chose, j'aurais préféré sur la maternité d'entreprises que vous nous auriez déclaré cela la fois dernière, je m'excuse de dire cela comme cela, cela aurait permis déjà d'éclairer et de ne pas essayer de faire cette sorte d'entourloupe disant « cela existe déjà ailleurs », voilà, ce que j'ai envie de dire. Merci beaucoup M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Je comprends que c'est « non » M. BOUCHEZ ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Simplement sur la base du débat qui a eu lieu, tout d'abord, on a fait un appel à l'élégance, je pense que l'élégance doit être des deux côtés et répondre à un Conseiller Communal directement, c'est quand même le principe de base, par contre, M. l'Echevin puisque vous évoquez à chaque fois, la majorité PS-MR, je vous demanderais juste de me rappeler puisque vous avez vu, j'ai parfois des failles de mémoire, à quel moment j'ai rencontré les représentants de City Mall avant le jour où le Collège a dû remettre un avis sur l'extension des Grands Prés, à quel moment j'ai rencontré les patrons d'IKEA parce que je vous assure, si vous avez à me démontrer que j'ai eu la moindre connaissance, le moindre moment de débat dans le cadre de ce projet avant qu'arrive à la dernière limite comme c'était une méthode traditionnelle de dire « il faut remettre un avis, il faut absolument qu'on remette l'avis positif maintenant parce qu'IKEA cela fait 4 ans qui travaille avec les services, ils menacent de partir et donc, si, on ne le fait pas aujourd'hui, c'est la grande catastrophe », bardaf, c'est l'embardée, ils s'en vont et donc, effectivement, vous remettez un avis, oui, ok mais vous ne pouvez maintenant nous dire que c'est un travail qu'on a mené collégalement alors que le jour de l'inauguration, d'ailleurs, jour auquel j'ai rencontré, le développeur IKEA pour la première fois de ma vie, ce jour-là, vous avez bien expliqué et d'ailleurs les gens de chez IKEA avaient clairement expliqué que c'était grâce des rencontres qu'ils avaient eu 2007-2008 avec vous et M. le Bourgmestre que leur arrivée avait été possible, donc, si vous voulez l'assumer, vous l'avez assumé ce jour-là, faites-le jusqu'au bout, dans ces conséquences positives, vous avez mis en avant la création d'emploi, la création d'activités, le premier

centre de shopping en Wallonie mais alors assumez également les externalités négatives comme on dit en économie, c'est juste cela la chose à laquelle vous invite Emmanuel TONDREAU, vous ne pouvez pas, quand on dit que l'extension des Grands Prés a porté atteinte au centre-ville « Ah mais cela, c'est PS-MR » mais par contre, quand on dit qu'on a créé de l'emploi « ah cela c'est Nicolas MARTIN et le Bourgmestre », on vous demande juste cette cohérence-là, c'est ni plus ni moins qui était l'objet du propos de M.

TONDREAU. Au deuxième aspect, sur les maternités commerciales, ce n'est pas la question d'être « pour » ou d'être « contre » l'idée, c'est la manière dont cela a été fait qui nous interroge, ce sont les bâtiments, la fois passée, on s'est énervé tout rouge, c'est le cas de le dire, sur le fait qu'on a juste relevé que sur 11 bâtiments, il y en avait 10 qui appartenaient à la même personne et que cette personne est un propriétaire immobilier connu. On vous a dit également que vous êtes certainement arrivé à ce résultat parce que vous êtes passé par le même agent immobilier et donc, à partir du moment où vous choisissez un seul agent immobilier, il y a des chances que dans son portefeuille, il regroupe le même propriétaire et donc, nous, la seule question qu'on vous pose, c'est est-ce que vous avez établi un cahier des charges préalable ? Est-ce que vous avez consulté plusieurs promoteurs immobiliers et dans ce cahier des charges, vous auriez pu faire entrer toute une série de critères, par exemple, le délai, depuis combien de temps, ce bâtiment est en vente ? Si c'est un bâtiment qui est en vente depuis très longtemps, il y a peut-être intérêt à le reprendre le plus rapidement possible. Par exemple, les surfaces, on évoque extrêmement souvent l'idée que les surfaces du centre-ville ne sont pas adaptées au commerce moderne, elles sont soit trop petites pour des grandes chaînes, soit trop grandes pour des petits indépendants, est-ce qu'on n'aurait pas pu dans le cahier des charges préciser qu'il fallait des commerces contigus et donc, nous, en fait, on ne vous accuse de rien, on ne vous reproche rien, on ne comprend pas comment vous mettez en œuvre cette idée, comment vous faites votre choix, je vais vous dire le sentiment que cela nous donne, c'est qu'un jour des représentants des différents Echevins ont été se balader dans le piétonnier avec un agent immobilier, vous avez un peu levé les yeux et vous vous êtes dit « celui-là, il est pas mal », cela ne nous paraît pas très sérieux comme façon de faire, donc, on voudrait juste avoir un éclaircissement sur la question, enfin, dernier point, M.

l'Echevin ne le prenez pas mal mais quand vous étiez Bourgmestre ff, vous avez annoncé tout ce dont on est encore en train de débattre maintenant, donc, figurez-vous, oui, que cela donne une légère impression de redite, de déjà vu, de déjà entendu, le parking dans le bas du piétonnier, vous savez très bien et on le sait très bien, vous et moi que vous évoquiez

plutôt un parking situé à l'endroit où est le Match, alors, ces projets-là étaient totalement abandonnés, vous ne vouliez pas entendre parler d'un parking à la place Nervienne parce que vous nous indiquiez que la rupture de charges étaient trop importantes, que la distance à marcher pour le dire simplement était trop grande entre la place Nervienne et le bas du piétonnier, bon, finalement, on s'est dirigé vers cette solution-là, je ne sais pour quelle raison mais c'est le choix qui a été pris et vous allez nous expliquer certainement que le parking du bas du piétonnier, finalement, ce sera le parking PRIMARK, c'est un peu facile pour s'y retrouver mais donc, vous ne pouvez quand même pas reprocher à M.

TONDREAU et lui reproche un manque d'élégance de vous dire qu'effectivement, vous nous avez quand même parlé assez souvent de la même idée, c'est juste un fait, vous avez parlé de fact checking, si vous voulez, on a tous les articles de presse depuis 2013 et c'est vrai que le parking, le jour où on verra la première pierre, on sera vraiment ravi parce qu'en tout cas, on en aura entendu beaucoup parler au préalable.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Juste une précision, c'est que la Ville, à ma connaissance, la Régie, en particulier, n'utilise pas d'agence immobilière, il y a juste l'expert-géomètre qui remet un prix et puis, il y a une négociation entre propriétaires et la Régie, donc, il n'y a pas d'utilisation d'une agence immobilière particulière, à ma connaissance, mais maintenant, je ne prétends pas tout connaître.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre, c'est juste une question technique alors, comment le choix a été arrêté ? Quels ont été les critères qui ont déterminé les bâtiments, c'est juste cela en fait, la question.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre, on l'a dit la fois passée, on l'a répété mais je comprends que c'était des exposés assez longs, nous sommes allés en délégation du Collège, je participais, cette délégation dans le piétonnier et nous sommes partis d'un principe qui est de travailler, d'attaquer le redressement du piétonnier en trois points. Au centre, avec la rénovation qui sera faite incessamment et qui doit commencer, je pense, avant la fin du premier trimestre de l'an prochain. Le bas avec PRIMARK et la problématique des Galeries du Centre, on redira encore un mot, à mon avis, tout à l'heure et le haut du piétonnier et ici, M. l'Echevin qui est là, peut vraisemblablement en attester, on a pris note des numéros des bâtiments qui étaient à vendre, quand les bâtiments ont des superficies très petites, on a demandé à l'Echevin de proposer des prix pour des bâtiments l'un à côté de l'autre et si on pouvait en avoir 3, c'était encore mieux pour avoir des surfaces commerciales d'une certaine superficie, quand ce sont des superficies un peu plus importantes, celles-ci est-ce que n'est

pas 180-190 m² quelque chose comme cela, à ce moment-là, il y a une offre qui se fait, voilà un peu le choix a été opéré pour travailler sur trois parties du piétonnier et nous avons été voir, nous avons noté et en fonction des propriétaires et du prix des propriétaires et surtout de l'expertise du géomètre-expert, on se forge une opinion, il y a une négociation et on revient devant vous pour vous proposer l'achat à tel ou tel prix en fonction du résultat de la négociation, il n'y a pas anguille sous roche. Oui.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Je peux vous comprendre dans votre démarche, M. le Bourgmestre mais c'est simplement le fait que l'ensemble de tous les immeubles que vous désirez acheter, que ce soit 8 ou 9 ou 11, c'est un seul et unique agent immobilier qui s'occupe de la vente de ces immeubles.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vais demander une analyse et je vous souhaite de ne pas vous être trompé.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Moi, j'espère me tromper. Je connais quand même bien un peu ce monde-là, cela a été mon métier pendant des années, je connais bien ce monde et je sais très bien que je ne crois toujours pas au hasard, c'est cela que j'ai envie de dire.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Pourtant c'est scientifique vous savez le hasard.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est pour cela que d'une certaine façon, ce serait mieux que vous vérifiez pourquoi actuellement un seul et unique agent immobilier alors qu'il y a 10-15 agents immobiliers qui vendent des immeubles différents dans la Grand Rue, dans la rue de la Chaussée.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Nous allons le vérifier parce que vous jetez la suspicion, nous allons le vérifier. Si j'ai bien compris, c'est « non » pour le MR.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Juste une question M. le Bourgmestre, enfin même deux.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Une réplique.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Vous avez évoqué une expertise, en tout cas, une étude du dossier, on peut l'espérer pour le prochain Conseil Communal, donc, les questions qui ont été posées par M. TONDREAU, vous avez dit que vous alliez étudier le dossier, est-ce qu'on peut espérer avoir les résultats de cette étude alors pour le prochain Conseil Communal, c'est-à-dire la procédure qui a été choisie, est-ce qu'on a un seul agent immobilier, le propriétaire, etc...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : La deuxième chose, c'est qu'en fait, vous comprenez quand même que cela donne une drôle d'impression, c'est qu'on a été se balader et que finalement, selon le choix de cette balade, on a plutôt pris tel ou tel bâtiment et ce qui est surprenant, c'est que dans la présentation au niveau de la Région Wallonne, on ne vous a, à aucun moment demandé des critères, alors, vous me donnez des critères de secteur mais les secteurs que vous évoquez, c'est la Grand Rue en gros, vous parlez un peu du bas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est la rue de la Chaussée, c'est dans la partie qui est la partie du centre où il y avait le MédiaMarkt jusqu'à la Grand Place, c'est là que nous voulons privilégier les maternités commerciales.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Cela je l'ai bien compris mais donc, ce que je vous disais, c'est que vous êtes quand même sur un critère qui est extrêmement vague et qui n'est pas nécessairement très déterminé et donc, à ce titre, une question très technique et concrète, est-ce que normalement l'Administration Fiscale ne devait pas faire les expertises normalement quand une structure publique achète un bien et le vend d'ailleurs, c'est au niveau du SPF Finances, il y a un département spécifique, je ne vais pas dire son nom parce que je ne suis plus certain mais qui doit normalement expertiser le bien, est-ce que dans ce cas-ci, cela a été fait parce qu'une expertise d'un géomètre-expert n'a pas de valeur dans la procédure sur le plan légal, vous pouvez vous encadrer de n'importe quel technicien.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ecoutez, nous prenons note de toutes vos suspicions et je ferais faire un examen attentif

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre, ce n'est pas une suspicion, c'est la Loi.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Enfin, vous semblez connaître la Loi ou les Lois, moi, je vous dis.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Je n'y connais rien en chimie mais en Loi, oui.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Il y a le Receveur des Enregistrements, il y a les notaires et de mémoire, les géomètres-experts qui sont habilités à remettre à l'Autorité Publique, des estimations de prix qui servent de référence pour l'acquisition ou la vente d'un bien. J'imagine que pour le MR, c'est « non ».

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

5 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

ADOPTE – 82^e annexe

Sortie de M. DARVILLE = 33 présents

47^e Objet : Vente du bien sis à Mons-Havré, rue Victor Baudour, n° 30 cadastré 13e division, section B n° 442K (Atelier communal), accord sur l'offre reçue de 250.000 €. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je vous en prie. M. l'Echevin se retire pour ce point.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Je vois que M. DARVILLE a trouvé une autre société parallèle, si je peux dire cela comme ça pour acheter le bien en question puisqu'il a réussi à faire en sorte de faire acheter cet immeuble par l'Agence Locale de l'Emploi plutôt que Mons Rénovation, il a quand été relire les statuts de Mons Rénovation, il a quand même dû constater qu'il ne pouvait pas le faire mais ici, l'Agence Locale de l'Emploi, je sais pourquoi il n'est pas là, j'ai trouvé, je le lis en-dessous de ma petite note, il s'est dit quand même qu'il ne pouvait pas être des deux côtés à la fois puisqu'à la fois, il est Président d'un côté et Président de l'autre, donc, j'avoue que cela aurait été un peu difficile et je croyais peut-être que j'allais demander que ce soit un autre Echevin qui présente le point mais je vois que c'est vous, donc, c'est très bien

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est moi, dans la fonction d'Echevin.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : La question que je demande, l'Agence Locale pour l'Emploi, est-ce qu'elle a d'abord les moyens pour pouvoir acheter, je n'en sais rien, je serai heureux de savoir la justification de l'acquisition et savoir les moyens qu'a cette Agence Locale de l'Emploi pour pouvoir faire cette acquisition, c'est toujours, en tout cas, légalement beaucoup mieux de procéder comme ceci plutôt que comme la fois dernière, voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, M. BOUCHEZ, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre, écoutez, c'est embêtant, en fait, l'absence de l'Echevin parce qu'il y a quand même une difficulté par rapport à l'ALE, je connais un tout petit peu la structure, il y a effectivement l'argent de côté

mais l'argent de côté, normalement, a été provisionné dans le cadre d'un litige ONSS qui, il est vrai, litige qui avait lieu où les ALE dépendaient du Fédéral, alors, depuis lors, elles sont passées au niveau des Régions mais malgré tout, il n'y a pas de garantie juridique qu'un jour l'ONSS ne se retournera pas pour aller demander ces moyens financiers mais donc, c'est un petit peu ennuyeux de ne pas avoir l'Echevin pour pouvoir lui poser la question en la matière parce que si on s'engage dans cette vente, soit on met en difficulté l'organe vendeur, soit, on met en difficulté l'organe acheteur et donc, dans un cas comme dans l'autre, il faudrait quand même qu'on ait d'autres garanties avant de pouvoir s'engager, donc, il me semble que le plus sage, serait d'avoir le report du point et qu'alors, l'Echevin puisse donner toutes les informations, on peut même poser, si vous voulez, les questions par écrit avant le Conseil Communal et comme ça, on peut marquer un accord ou un désaccord en, connaissance de cause.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le point ne sera pas retiré mais ce que je vais faire, c'est quand même vous donner des réponses. Il y a eu un Business Plan réalisé par un expert extérieur et ce que l'on me dit, c'est que les montants envisagés sont indépendants de ceux qui servent de réserves dans le cadre du litige et en effet, ce litige est lié à la Région Wallonne. On me dit aussi que le choix s'est porté sur le fait que l'activité envisagée est conforme au plan de secteur, que c'est un lieu qui permettra de développer des activités de titre-services avec notamment un centre de repassage, la mise à disposition d'aides ménagères pour les activités de nettoyage avec les chèques ALE, installation d'un bureau pour la promotion et la gestion administratives de l'activité et la mise en place de gestion d'une brigade verte pour les petites tâches de jardinage et que les ateliers comportent des hangars et garages, ceux-ci permettront de développer l'ensemble des activités, on me parle d'ailleurs d'une quarantaine d'emplois qui pourraient se développer sur le site. J'imagine que pour le MR, c'est « non », si j'ai bien compris. Oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre, il y a même un problème procédural parce que le point, il est inscrit dans les points de M. DARVILLE. M. DARVILLE, il se rend compte qu'il y a un problème de conflit d'intérêt, donc, qu'est-ce qu'il fait, il est assis là depuis maintenant 40 minutes, en se disant quand le point arrive, je sors, comme cela, je n'ai pas de problème, sauf, que si vous voulez vraiment débattre du point, il faut aller dans sa commission, sur les aspects techniques et même ici, si on va un peu plus loin parce que vous me dites, je connaissais un peu les finances quand même de l'ALE, je ne crois pas qu'en 8 mois, elles ont tellement explosées mais je ne vois pas d'où viennent ces moyens

budgétaires distincts de ceux qui avaient été cantonnés, provisionnés pour le litige ONSS et donc, voilà, vous nous dites quelque chose mais vous faites le maximum, je ne dis rien.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vais vous proposer une procédure, vous nous envoyez un mot avec l'ensemble des questions que vous vous posez et je vous répondrais moi-même, comme cela, j'irai voir techniquement l'état de la question.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Ce qui implique le report du point M. le Bourgmestre ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Non, non, je ne reporte pas le point.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Donc, les questions, c'est juste pour l'histoire.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je sais bien, vous pouvez dire « non » voilà mais je ne retire pas le point.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Moi, je vous interpelle juste sur l'aspect de gestion publique et sur l'aspect de gestion procédurale, vous nous dites d'aller en commission, etc... mais on se retrouve avec des Echevins qui ne peuvent pas traiter les dossiers qu'ils ont mis à l'ordre du jour, donc, M. DARVILLE aurait quand même dû avoir le sens de la responsabilité de mettre ce point chez vous ou chez un autre de ces collègues, d'informer complètement le collègue concerné ou le Bourgmestre et de pouvoir mener un débat en connaissance de cause, c'est quand même particulier, on peut déposer un recours pour cela

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui mais faites-le, vous aviez déjà fait un recours contre le règlement général

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Dont je n'ai toujours pas la réponse.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On a refusé de le prendre en considération, la Région Wallonne vous a donné tort mais bon, vous pouvez.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Je n'ai pas un espoir fou M. le Bourgmestre qu'un Ministre que vous avez-vous-même nommé dans le cadre d'une autre fonction, vous donne un jour tort, donc, cela, si vous voulez jouer à cela, il n'y a pas de souci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je me fâche rarement, c'est vous qui allez m'écouter, écoutez-moi bien, le Ministre, c'est le Ministre qu'il soit nommé par qui que ce soit, il est nommé par le Parlement au même titre qu'il y a des ministres libéraux et donc, ils assument leurs responsabilités non seulement, vous jetez la suspicion sur les membres du Collège et le Collège tout entier, c'est votre affaire et nous verrons comment nous réagirons mais maintenant, vous mettez la suspicion sur le Gouvernement Wallon, sur un Ministre wallon qui a fait faire, par son administration, le travail, il a pris le dossier, il vous l'a envoyé mais cela,

bien entendu, vous n'allez pas le dire à la presse, vous n'allez pas expliquer qu'on vous a débouté

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Je l'ai appris via la presse parce que les fameux services que vous dites « au-dessus de tout soupçon », ne m'ont toujours pas envoyé la réponse, par contre, la DH l'avait et je l'ai appris via la journaliste de la DH, donc, je n'ai pas de leçon à recevoir, cela ne sert à rien de jouer au professeur, il y a un problème manifeste de procédure et l'Echevin qui connaît le sujet n'est pas là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Tout ce que vous touchez constitue un problème, allez, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Ecoutez M. le Bourgmestre, je trouve que cela n'est pas digne comme réponse

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Non, non, bien entendu, quand, ce n'est pas vous, ce n'est jamais digne.

M. Jérôme MANDERLIER, Conseiller : Va coucher.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Qu'est-ce qu'il y a M. MANDERLIER, vous pouvez intervenir sur le fond du sujet, cela vous changerait un jour.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Allez, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre, vous avez un Echevin qui met un point dans son ordre du jour qu'il ne peut pas défendre, cela ne vous pose aucun problème, vous ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est l'ordre du jour du Collège et c'est mis par le Collège dans son ensemble de regrouper par Echevin mais c'est le Bourgmestre, qui en l'occurrence, en assume la responsabilité.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : C'était mis dans la commission de l'Echevin qui ne peut traiter le sujet.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est moi qui le traite.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

26 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

5 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

2 ABSTENTION : MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE PTB Abstention

ADOPTE – 83^e annexe

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Puisque M. MANDERLIER m'invite, je cite, « à aller me coucher », je rappelle juste qu'il y a une police des débats, j'aimerais bien qu'elle s'applique de la même manière pour tout le monde, vous avez rappelé le respect très souvent, j'aimerais bien que quand il y a un manque de respect à notre égard, que ce soit à l'égard de M. TONDREAU ou du mien par exemple, on fasse appliquer les mêmes règles.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : J'invite

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère : Moi, je veux aussi évoquer le fait que depuis le début de notre réunion, j'entends des sarcasmes cruels envers les membres de mon groupe et cela, je ne peux plus le supporter non plus.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : J'invite à chacun à respecter l'autre. Travaillons sur le fond du dossier.

Entrée de M. DARVILLE = 34 présents.

48^e Objet : Subside 2016. ASBL « Les Amis des Animaux » de Feluy. Contrôle octroi de la subvention – stérilisation des chats errants. Gestion Territ. Et Economique Environnement

ADOPTE à l'unanimité – 84^e annexe

49^e Objet : Opération de rénovation urbaine de Jemappes. Travaux d'aménagement des espaces publics de la Place de l'Attaque. Approbation du projet revu. MP
BE/2015/RU.930.503.00/MF

ADOPTE à l'unanimité – 85^e annexe

50^e Objet : Travaux d'amélioration et d'égouttage de l'avenue du Champ de Bataille à Flénu (phase 2) s'inscrivant dans le cadre du Plan communal d'Investissement 2013-2016. Approbation du projet revu (devis estimatif). SOUS RESERVE. MP
BE/2015/PIC.421.061/GMS

REMIS

51° Objet : Travaux de voirie et d'égouttage Vieux Chemin de Binche à Mons – Fonds d'investissement communal 2013-2016 - Priorité 3 – Approbation du projet revu (devis estimatif). MP E/2016/PIC.421.055.00/SD

REMIS

52° Objet : AEDEC Hyon – construction d'une infrastructure sportive et récréative - Approbation des conditions et du mode de passation (adjudication ouverte). MP 2016/BE/2016/Sub.764.901.00/LF

ADOPTE à l'unanimité – 86° annexe

53° Objet : Budget de l'exercice 2017. Programme des investissements extraordinaires. Approbation. MP BE.2017/20522/MD

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est « non » M. BEUGNIES.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

2 NON : MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

5 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

ADOPTE – 87° annexe

54° Objet : Liste des subventions 2016 – Actualisation après MB2/2016. Gestion financière Subventions2016-Actualisation après MB2

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Abstention du PTB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

27 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

7 ABSTENTION : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE, BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 88^e annexe

55^e Objet : Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2017. Gestion Territ. et Economique Environnement

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : M. le Bourgmestre, j'avais juste une question, est-ce qu'on arrive à ce résultat-là sans puiser dans les réserves que la Ville a à l'HYGEA ou on arrive à le faire uniquement sur la base du budget.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vais demander à M. le Président de vous répondre, je vous confesse que je n'ai pas bien compris, excusez-moi.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : En fait la question est de savoir, est-ce qu'on arrive à ce taux de couverture en puisant dans les réserves qui nous restaient à l'HYGEA mais je pense, sauf erreur, qu'il n'y en avait plus et qu'il n'y en a plus du tout ou est-ce qu'on y arrive uniquement parce que la facture de l'HYGEA a baissé ou du moins, on a maîtrisé les coûts et donc, cela permet alors de ne pas devoir augmenter la taxe pour les citoyens.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ok, merci.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Le coût réel au niveau d'HYGEA n'a pas augmenté et on a toujours un disponible au niveau d'HYGEA pour pouvoir équilibrer éventuellement pour l'avenir, par cœur, je ne peux pas répondre mais il est resté quand même une réserve au sein de l'HYGEA comme en IDEA. On est à 103 % du taux de couverture, donc, on est dans la norme.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant ces explications. « Non » pour le PTB.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 NON : M. BEUGNIES

ADOPTE – 89^e annexe

56^e Objet : Taxe « Parking ». Modification du règlement pour les exercices. Gestion financière 2017 à 2020.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : « Abstention » PTB.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

28 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

5 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 90^e annexe

57^e Objet : Taxe sur les « emplacements de parkings mis gratuitement à disposition ». Modification du règlement pour les exercices 2017 à 2020. Gestion financière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

5 NON : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE
PTB OUI

ADOPTE – 91^e annexe

58^e Objet : Délivrance de documents administratifs Services Population/Etat Civil. Modification du règlement redevance pour les exercices 2017 à 2019. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : « Non » pour le PTB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

2 NON : MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 92^e annexe

59^e Objet : Délivrance de documents administratifs Services Population/Etat Civil.
Modification du règlement taxe indirecte pour les exercices 2017 à 2019. Gestion financière

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

2 NON : MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 93^e annexe

60^e Objet : Taxes sur les immeubles inoccupés. Modification du règlement pour les exercices 2017 à 2019. Gestion financière

ADOPTE à l'unanimité – 94^e annexe

61^e Objet : Occupation occasionnelle du domaine public dans un but commercial. Redevance.
Modification du règlement pour les exercices 2017 à 2019. Gestion financière

ADOPTE à l'unanimité – 95^e annexe

62^e Objet : Règlements fiscaux sur :

a) L'évacuation des eaux usées par les égouts Taxe directe. Gestion financière 040 / 363 – 09

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Ce sera « non » pour le 62 a) et « oui » pour tout le reste.

Ecolo OUI

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Sur le principe « oui », il n'y a pas de problème, c'était juste sur le taux qui avait été choisi puisqu'on indexe et on prend 3,2 mais je ne vois

pas d'où vient ce chiffre sauf erreur, l'inflation n'a pas été aussi importante mais d'accord sur le fond.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : On augmente ici d'1 %, donc, c'est l'index de base de référence qui est 3,2 mais d'année en année, c'est 1.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Ok, ça va, très bien.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant cette explication, pour vous c'est « oui » ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 96^e annexe

b) Le personnel de bar Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 02

ADOPTE à l'unanimité – 97^e annexe

c) Les débits de boissons Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 12

ADOPTE à l'unanimité – 98^e annexe

d) Les débits de tabac Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 13

ADOPTE à l'unanimité – 99^e annexe

e) Les enseignes, publicités assimilées et les cordons lumineux Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 22

ADOPTE à l'unanimité – 100^e annexe

f) Les panneaux publicitaires fixes Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 23

ADOPTE à l'unanimité – 101^e annexe

g) La distribution gratuite d'écrits publicitaires « toutes boîtes » Taxe indirecte. Gestion financière 040 / 364 – 24 / 01

ADOPTE à l'unanimité – 102^e annexe

h) Les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 29

ADOPTE à l'unanimité – 103^e annexe

i) Les établissements dangereux, insalubres et incommodes ainsi que ceux visés par le permis d'environnement Taxe indirecte. Gestion financière 040 / 364 – 30

ADOPTE à l'unanimité – 104^e annexe

j) Les agences bancaires Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 32

ADOPTE à l'unanimité – 105^e annexe

k) Les centres d'enfouissement technique Taxe indirecte. Gestion financière 040 / 364 – 33

ADOPTE à l'unanimité – 106^e annexe

l) Les logements loués meublés Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 34

ADOPTE à l'unanimité – 107^e annexe

m) Les commerces de frites et produits chauds de consommation à emporter, situés tant en terrain privé que sur la voie publique Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 48 / 02

ADOPTE à l'unanimité – 108^e annexe

n) Les parcelles non bâties Taxe directe. Gestion financière 040 / 367 – 09 / 01

ADOPTE à l'unanimité – 109^e annexe

Indexation des différents taux des règlements fiscaux énumérés ci-dessus conformément aux instructions de la Circulaire budgétaire 2017

63^e Objet : Enlèvement des immondices – Traitement des immondices Collecte (en porte à porte) et gestion (mise en décharge) des PMC, papiers – cartons et ordures ménagères résultant de l'activité usuelle des ménages (tels que définis aux points A, B & C de l'art. 3 du règlement) et des infrastructures (telles qu'y décrites aux points D, E, F & G), ainsi que le service de location de conteneurs, la mise à disposition de bulles à verre et la possibilité d'accès aux écoparcs Reconduction, pour l'exercice 2017, du règlement portant le même objet établi pour l'exercice 2016 (Ccal 15/12/2015). Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : « Non » pour le PTB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. MANDERLIER, LECOCQ, Mme NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme MEUNIER, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 110^e annexe

64^e Objet : Taxe sur les mâts, pylônes ou antennes GSM. Mise en conformité du règlement pour les exercices 2017 à 2019 en fonction des recommandations de la Circulaire budgétaire 2017. Gestion financière

ADOPTE à l'unanimité – 111^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Nous en arrivons aux deux motions. Alors, la première concerne les conseillers communaux Monsieur BOUCHEZ et Monsieur JACQUEMIN au sujet de la route d'Obourg, je vous en prie.

65^e Objet – 1 : Proposition de motion au Conseil communal de la Ville de Mons afin de rénover la route d'Obourg et de procéder à des contrôles de vitesse. Point inscrit à la demande de MM. les Conseillers communaux MR Georges-Louis BOUCHEZ et Hervé JACQUEMIN.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre. La demande vient de riverains et c'est une demande qui a été souvent faite puisque c'est un dossier qui dure depuis de très, très nombreuses années. Vous connaissez l'état de délabrement de la Route d'Obourg. Et donc, ici, il y a deux difficultés qui sont axées, c'est d'un côté l'état de cette route et de l'autre côté le fait d'avoir des difficultés par rapport à la vitesse excessive des automobilistes et particulièrement des camions, et donc c'est ça qui est important également, c'est que les riverains se plaignent de se retrouver avec des camions qui passent à grandes vitesses et qui engendrent également des difficultés à leur bâtiment, des fissures, sans compter le problème de sécurité pour les gens qui quittent leur maison, ceux qui se baladent sur le trottoir, ceux qui montent dans leur voiture. Il y a véritablement un risque important. Soulignez bien sûr que la Route d'Obourg est gérée par le SPW, donc, compte tenu de ces données, la motion demande deux choses, la première c'est une demande formelle au SPW de procéder aux travaux nécessaires de la route d'Obourg dans le courant de l'année 2017, c'est l'idée d'avoir un calendrier pour mettre une pression, il faut le dire clairement, et en tout cas,

donner un horizon aux citoyens, et le deuxième élément, c'est de demander à la zone de police Mons-Quévy d'y réaliser des contrôles de vitesse plus réguliers, les riverains se plaignaient qu'il y avait très peu de contrôles de vitesse et durant des périodes limitées voire même pourquoi pas d'envisager la pose d'un radar automatique fixe afin de réguler la vitesse de manière efficace. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur le Chef de groupe. Le collège propose de refuser votre motion en expliquant que la route est particulièrement dégradée entre la rue des Fabriques et le Vieux Chemin de Binche, que cette section sera en chantier dans les prochains mois pour y remplacer les égouts et sera suivi d'une remise en état de la chaussée et la cimenterie, à cause des trous causés par les camions, a interdit la circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Monsieur l'Echevin Nicolas MARTIN a posé une question en sa qualité de Parlementaire au Ministre, et donc on suit très attentivement le sujet. Moi-même ai été en contact téléphonique avec Monsieur FOBELETS qui est responsable SPW ici à Mons sur le sujet, ainsi que le Ministre Maxime PREVOT qui confirme bien sûr ce que je viens de dire et qui constate que pour le moment ce n'est pas mis dans un programme pluriannuel, mais ne l'exclut pas. Pour ce qui concerne alors la vitesse, sachez que la vitesse est contrôlée, par exemple cette année-ci elle a été contrôlée à 15 reprises, et donc on continuera à contrôler et à défendre comme on l'a déjà fait le dossier au niveau régional puisque c'est une route régionale. Je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, je trouve que les initiatives peuvent s'accumuler, que vous ayez eu un responsable en ligne c'est très bien, que Monsieur Martin en qualité de député ait pu relayer l'information c'est également très bien, même chose du côté du Ministre PREVOT mais je trouvais qu'une motion au niveau du Conseil Communal pouvait avoir une force, cela voulait dire qu'à travers les groupes politiques, il y a véritablement une demande montoise non partisane en la matière, et donc je ne comprends vraiment pas, il n'y a pas de motif de refuser cette motion, si ce n'est des motifs politiques, mais c'est vraiment dommage parce qu'il n'y a pas de raison d'en faire une question plus d'une formation politique où d'une autre. Premier aspect. Quant aux contrôles de vitesse, vous l'avez dit, 15, 15 sur 52 semaines, 365 jours, il y a aussi la période, on sait que c'est un axe qui est fort utilisé et là je dois vous dire je ne comprends pas votre attitude. La Police Mons-Quévy est en demande également de moyens financiers, on le sait, les amendes routières maintenant ont été régionalisées, comme une partie du code de la route, pourquoi ne pas utiliser finalement une manière intelligente et qui également réalise de la prévention de faire rentrer de l'argent, puisque cela permet de contrôler. Au début il va

seulement y avoir des rentrées d'argent et puis après cela va réguler la vitesse. Donc là aussi, vous me dites il y a 15 contrôles, mais les riverains vous disent que cela n'est pas assez, parce qu'effectivement 15 contrôles sur une année ce n'est pas grand-chose, vos probabilités de vous faire avoir sont quand même relativement restreintes. Et donc, Monsieur le Bourgmestre, voilà, après vous allez encore dire toute une série de choses, mais je ne comprends vraiment pas l'intérêt de rejeter cette motion, cela serait beaucoup plus simple que tous les groupes politiques prennent ensemble ce dossier à bras le corps parce qu'il date déjà depuis un certain temps. Les riverains se plaignent depuis de nombreuses années de cette difficulté, et donc, c'était l'occasion de montrer notre bonne volonté. Vous savez quand on est citoyen on a du mal à se dire, ce n'est pas moi c'est le SPW, c'est pas la ville, quand on est citoyen, ce qu'on voit c'est qu'on habite à Mons, et que la route sur laquelle on vit est dangereuse et en plus mal entretenue, et donc je ne comprends pas l'attitude par rapport au SPW, je la comprends d'autant moins par rapport aux radars, et ça finalement, cela sera l'objet d'un prochain débat, comment les choix sont opérés pour des radars fixes, quels types d'investissement, comment les rentabiliser, je trouve que cela serait une belle question à se poser, de se dire et bien oui, un radar fixe ça coûte autant, l'entretien coûte autant, mais il peut rapporter autant d'argent. Je trouve que ce sont des vraies questions à se poser parce qu'il y a à la fois un enjeu financier mais aussi un enjeu, et c'est le plus important, de sécurité publique. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Alors, on passe au vote.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

5 OUI : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

27 NON : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

REJETE – 112° annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : il y a une autre proposition de motion, toujours chez vous, M. BOUCHEZ sur la redéfinition du périmètre commercial du centre-ville.

65° Objet – 2 : Proposition de motion au Conseil communal de la Ville de Mons afin d'étudier une redéfinition du périmètre commercial du centre-ville. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal MR Georges-Louis BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre. En fait, je reviens sur un courrier qui nous a été remis par une association qui s'appelle « Sauvegarde et Avenir de Mons », et en fait ce courrier énonce toute une série de propositions dont une série a déjà été faite par le MR et que le Collège a refusé d'étudier par le présent. Alors, la structure Sauvegarde et Avenir de Mons est une structure apolitique et les idées qu'elle formule finalement sont des idées de bon sens. Vous y retrouvez l'implantation de zone de parking près des commerces, vous y retrouvez le fait de remettre de l'habitat de qualité dans le centre-ville, l'idée de recréer des espaces de convivialité et en plus, ils parlent pour l'implantation des parkings, de les mettre au plus bas, au plus près du piétonnier, vraiment à l'endroit où, pour le moment, on n'a pas de place de parking et où il y a vraiment un besoin de faire venir le chaland, de faire venir les clients et donc, on en parlait tout à l'heure, l'idée d'avoir un parking au niveau du Match, par exemple, aurait été intéressant ou du moins, aux alentours. Alors, parmi ces différentes propositions faites par l'Association Sauvegarde et Avenir de Mons, je le rappelle, association apolitique, donc, ils ne nous ont rien demandé, moi, j'ai juste lu le courrier qu'il nous avait déposé lors du dernier Conseil Communal. Parmi ces propositions, il y en a une que j'avais déjà évoquée à travers la presse, d'ailleurs, vous voyez, qui est celle de redéfinir le périmètre commercial du centre-ville. Pourquoi ? Parce que, en fait, c'est de considérer que le périmètre de 1 km 4 tel qu'il est défini à l'heure actuelle ne correspond plus finalement aux capacités commerciales de la Ville. Je me rappelle bien, au moment de l'inauguration de l'extension des Grands Prés, le Bourgmestre avait dit : « Nous avons atteint la capacité maximale commerciale à Mons ». Force est de constater qu'on a certainement dépassé cette capacité à accueillir des commerces à Mons et donc, l'idée, puisque les centres commerciaux sont ce qu'ils sont, ce serait de dire plutôt que d'avoir des cellules vides, réduisons le périmètre dans lequel il y a une activité commerciale à développer. A l'heure actuelle, c'est 1 km 4, il faudrait étudier le périmètre le plus adéquat. Alors, on en revient par rapport à notre proposition, c'est de dire, la maternité commerciale, le projet de maternité commerciale pourrait justement permettre d'étudier et d'accompagner la redéfinition du périmètre commercial. Puisqu'on pourrait acheter une série de bâtiments pour y replacer des commerçants qui seraient hors périmètre, à l'heure actuelle, et leur permettre de revenir avec des prix modiques, des prix raisonnables, leur permettre de revenir dans ces bâtiments qui sont dans le projet de maternité commerciale. Le fait de regrouper les

commerces porteurs, les commerces de qualité qui existent déjà dans le centre-ville, cela permettrait, avec une ville bien desservie en parkings, des lieux de convivialité avec confort, sécurité et propreté, de rendre un attrait au centre-ville, et un intérêt pour les chaland, à revenir en centre-ville. Cette Association Sauvegarde et Avenir de Mons, elle considère que faire évoluer l'offre commerciale est également nécessaire. Donc, j'en reviens à ce que je disais préalablement, c'est que le fait de faire évoluer le type d'offre commerciale s'accompagne justement de la redéfinition du périmètre et donc, des maternités commerciales, puisqu'on pourrait sélectionner les commerces qui, à l'heure actuelle, sont hors périmètre, pour que ceux-ci puissent entrer dans le périmètre via les maternités commerciales. On l'a dit, on l'a beaucoup exposé, la pertinence de PRIMARK a été remise en cause à de nombreuses reprises et l'AMCV remet même en cause l'idée de la certitude de l'implantation de cette enseigne. Ce n'est pas nous qui l'indiquons mais lors d'une commission communale, Monsieur CALONGER a dit il n'existe aucun document, en tout cas, à sa connaissance qui prouve la venue de PRIMARK avec certitude. Ça a été également confirmé par quelqu'un de votre Cabinet et donc, voilà, je ne pense pas que PRIMARK ne viendra pas mais, en tous les cas, ça laisse planer encore un doute complémentaire. Alors, même chose par rapport au Passage du Centre où BREG à un moment donné, on l'a annoncé partant puis BREG a dit on ne part, on est toujours là dans le cadre de cette négociation, mais, ça a laissé un goût amer ou du moins, ça a perturbé une série de personnes. Bien évidemment, vous serez d'accord sur le fait que le projet de ville ne peut pas se négocier au cas par cas, par le biais de petites politiques mises bout à bout, mais il faut bien une vision globale et donc, finalement, tant qu'on est à développer une vision commerciale, pourquoi ne pas envisager aussi la question du périmètre de 1 km 4 tel qu'impliqué. Et donc, cette motion vous demande trois choses, la première c'est de confier à un Bureau d'Etudes, l'analyse du périmètre commercial pour déterminer le type de périmètre qui est le plus pertinent. Deuxième élément, de rediriger le projet de maternités commerciales pour qu'il rentre dans ce projet de réorientation du périmètre, donc, cela veut dire encore une fois, je le répète, si des structures commerciales en dehors du périmètre voulaient entrer à l'intérieur, de voir si on les aide ou si on les aide pas et, enfin, ça permettrait de réaffecter les Fonds FEDER du Passage du Centre dans une action plus globale plutôt que de dire on travaille sur le Passage du Centre, on travaille plutôt dans un cadre plus général qui est la redéfinition de ce périmètre commercial. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci à vous. Monsieur le Premier Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur le Chef de Groupe, nous avons pris connaissance de votre proposition de motion, le Collège propose de

ne pas la prendre en considération et de la rejeter, parce que certes, la démonstration est intellectuellement intéressante mais elle nous semble impraticable dans la réalité. En effet, en Belgique, vous le savez, la constitution prévoit le droit de commercer et le centre-ville permet, dans sa globalité, au niveau du plan de secteur, d'y développer des activités commerciales. Il n'est donc pas possible pour l'autorité publique, pour quelle qu'Autorité Publique que ce soit d'ailleurs, d'en limiter le développement sur des critères d'opportunité économique et même si on devait envisager des déménagements vers la maternité commerciale, rien ne nous garantirait la possibilité d'empêcher l'installation d'autres commerces alternatifs dans les commerces qui auraient eux-mêmes déménagés. En revanche, les moyens financiers, les leviers dont disposent la Ville pour soutenir le commerce, seront eux naturellement consacrés au soutien d'axe commerçant prioritaire pour le Collège, tel que bien entendu, le piétonnier, c'est-à-dire, là où les moyens publics sont les plus nécessaires par rapport aux besoins des commerçants et du public. C'est la raison pour laquelle nous ne souhaitons pas approuver cette proposition de motion.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur le Conseiller, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Merci, Monsieur l'Echevin pour les éléments des réponses. J'entends ce que vous me dites, en fait, vous me rétorquez un argument juridique mais, fondamentalement, il y a deux façons d'accompagner l'idée. Tout d'abord, c'est de la faire en concertation et vous avez raison, il y a toujours un ou deux commerçants, il y a toujours une ou deux personnes qui peuvent dire je ne suis pas d'accord, mais l'idée, quand on parle de redéfinition du périmètre commercial, ça ne veut pas dire interdire les commerces nécessairement dans une autre zone, c'est en tous cas de les inviter à se concentrer et, peut-être alors de redéfinir une taille même de piétonnier ou de réaffecter du piétonnier pour dire de redessiner ce périmètre commercial. Vous savez bien qu'au-delà du plan de secteur, il y a toute une série d'aménagements publics, j'ai parlé du piétonnier mais ça peut être des banques, ça peut être des espaces de convivialité ou autres qui font qu'on a une tendance plus naturelle à commercer dans certaines zones plutôt que d'autres. Et donc, l'argument juridique, Monsieur l'Echevin, n'est pas convaincant en la matière parce qu'encore une fois, vous pouvez par toute une série d'autres moyens inciter à rester sur un type de périmètre. Deuxième élément, bien sûr qu'on peut envisager la modification du plan de secteur à travers le temps et donc, quand la première partie sera passée, celle de l'accompagnement, celle où finalement on incite les commerces à plutôt s'installer dans une zone plutôt qu'une autre, encore une fois en jouant sur les tailles et les lieux de piétonnier, sur les lieux de convivialité, sur l'entretien qui est apporté et le focus

qu'on y met, et bien, dans un second temps, on peut aussi intervenir sur une modification du plan de secteur. Pour toutes ces raisons, je considère, au contraire, on doit prendre en compte cette éventualité parce que finalement, vous partez d'un principe qui est de dire on sait Enfin, vous avez quand même reconnu la pertinence de la remarque et encore une fois, elle ne vient pas nécessairement de nous, l'Association Sauvegarde et Avenir de Mons, je crois, a remis un courrier de trois pages qui est très argumenté, qui est intéressant, qui contient du fond et donc, l'idée, ce serait de se dire que, finalement, l'idée est quand même intéressante mais, dès le départ, on se prive d'y réfléchir ou en tous cas, on se prive de son éventuelle réalisation et donc, je pense qu'il faut plutôt avoir une approche positive et de se dire que sans que ce soit contraignant, on puisse réfléchir à comment amener chacun à redéfinir ce périmètre commercial parce que si finalement, le nœud du problème, c'est qu'il y a une zone commerciale qui est trop grande en centre-ville par rapport à la demande du public par rapport à la zone de chalandise alors, c'est quoi le but ? C'est de se dire qu'on va rester avec des cellules vides ad vitam plutôt que finalement de redéfinir un périmètre qui lui serait le plus efficace parce que dans ce cas-là alors, toutes les politiques que l'on va mener seront inefficaces à partir du moment où on arriverait au constat que le périmètre commercial actuel est quand même trop grand et donc, c'est ça, moi qui m'interroge dans votre façon de faire, je vous invite même à faire une analogie, dans pas mal de partis de gauche, on part d'un principe, c'est que, compte tenu de la flexibilisation du temps de travail, compte tenu de la flexibilisation et d'un accroissement du nombre de temps partiels, finalement, on est déjà dans une réduction de temps de travail et donc, allons vers une réduction de travail légalisée, c'est un raisonnement que je ne suis pas mais vous l'avez, ici, finalement, procédez par analogie, je vous dis la même chose, considérant qu'on a 34 % de cellules vides, plutôt que de conserver cette idée de cellules vides parce qu'on n'aurait pas une capacité commerciale de faire venir de nouveaux commerces et bien réfléchissons autrement, réduisons le périmètre commercial, comme cela, vous n'avez plus le problème de cellules vides et vous avez un périmètre qui correspond beaucoup mieux aux capacités économiques et aux capacités de chalands du centre-ville et finalement, ce serait d'une certaine manière, oui, accepter la situation actuelle parce vous l'avez dit, on n'a pas des leviers pour bouger au niveau de la répartition commerciale et du choix des individus et des chalands mais du moins, on a la possibilité de concentrer des beaux commerces dans un beau cadre, cela, on peut le faire via des incitants et une politique commerciale qui serait celle décrite dans cette motion. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On passe au vote.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

5 OUI : MM. TONDREAU, LECOCQ, JACQUEMIN, BOUCHEZ, DUFRANE

27 NON : M. MARTIN, Mmes MOUCHERON, HOUDART, MM. SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. BARVAIS, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MANDERLIER, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, BERNARD, Mme MEUNIER, M. DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

REJETE – 113° annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : J'ai deux questions brèves avec des réponses brèves. La première, c'est Mme la Conseillère Khadija NAHIME sur la communication de la part d'HYGEA, je vous en prie.

Mme Khadija NAHIME, Conseillère : M. le Président, Mesdames et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers(ers), Mesdames, Messieurs, le collège mène depuis des années une politique de ville propre. Actuellement, il y a 200 ouvriers qui sillonnent les quartiers pour collecter les ± 3000 tonnes de déchets (dépôts sauvages). De plus une cellule de lutte contre les incivilités a été mise en place ainsi que des parcs à containers, des campagnes de sensibilisation et des projets en faveur de la réduction des déchets pour que les coûts supportés par les citoyens soient les plus bas possible. Une convention signée en 2014 entre le CPAS de Mons, l'ASBL Droit et Devoir (EFT à Mons) et l'HYGEA a permis de monter un projet pour transformer les déchets en ressources. L'HYGEA permet à tous les citoyens de Mons-Borinage de déposer 6 m³ de déchets dans les 24 écoparcs des communes environnantes. Grâce à un projet européen, les 3 partenaires travaillent sur un projet de collecte à domicile à très moindre coût sinon gratuitement pour les personnes nécessiteuses. Ma question se porte sur le constat d'un gros déficit de communication de la part de l'HYGEA ainsi j'invite le Collège à l'interpeller afin que l'intercommunale rétablisse une meilleure communication par rapport aux services rendus aux citoyens. Merci d'avance pour la suite que vous donnerez à cette question et je me permets et je profite du fait que j'ai la parole pour vous dire que le 7 décembre dernier, j'ai assisté à la conférence de presse concernant le projet Recytroc et je tiens à saluer les partenaires qui sont évidemment le CPAS de Mons et de Dour, l'Intercommunale de Gestion des Déchets HYGEA et évidemment l'ASBL Droit et Devoir qui ont imaginé ce nouveau type de ramassage des encombrants qui

générera des emplois non délocalisables dans le tri, le recyclage, la revente et cela fera en sorte que les déchets ne s'amoncellent plus sur les trottoirs et je salue la Ville de Mons pour son soutien et pour le travail effectué pour qu'il y ait moins de déchets.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Et rajoutons le Gouvernement wallon qui donne des moyens financiers. C'était resté dans le stylo mais vous vouliez le dire.

Mme Khadija NAHIME, Conseillère : Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mme l'Echevine.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Mme la Conseillère, je vous remercie pour votre question et donc, il est vrai, on l'a dit tout à l'heure dans le cadre du budget que nous sommes très attentifs à la propreté au niveau du Grand Mons, je me permets d'ailleurs de féliciter les ouvriers, les différentes équipes de proximité ainsi que la Cellule Incivilités, qui font un travail vraiment considérable mais malheureusement pas toujours respecté. Votre question porte effectivement sur la communication d'HYGEA, donc, l'HYGEA informe principalement via son site internet qui effectivement pourrait être amélioré, des communiqués paraissent régulièrement dans la presse locale, le calendrier a été distribué il y a peu pour l'année 2017 et distribué sous forme de toutes-boîtes et concentre les principales informations de l'intercommunale, donc, notamment les écoparcs, les bulles à verres, les collectes solidaires, les infos pratiques, enfin, bref, toutes les informations qui permettent aux citoyens de pouvoir connaître un peu mieux le fonctionnement d'HYGEA. Effectivement, nous pensons aussi au niveau du Collège qu'une communication moins impersonnelle entre l'intercommunale et les riverains, les véritables clients, pourraient être améliorée, il est à souligner que depuis l'arrivée du nouveau Directeur, un nouvel esprit d'entreprise est vraiment privilégié en remettant le service aux citoyens vraiment au cœur des préoccupations. Je l'ai déjà rencontré à de nombreuses reprises et je me ferais donc, le porte-parole et l'informerai de votre question et on essayera d'améliorer ensemble la communication.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Je passe à la question de Mme WAELPUT au sujet du projet MADO.

Mme Michelle WAELPUT, Conseillère : M. le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues, je souhaiterais obtenir quelques renseignements sur le projet MADO, la maison de l'Adolescent en termes d'objectifs, de public cible et de calendrier. Je souhaiterais également savoir si la Ville peut en être partenaire et si « oui », quelles formes pourraient prendre cette collaboration. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Mme l'Echevine.

Mme Savine MOUCHERON, Echevine : Merci M. le Bourgmestre et donc, en collaboration avec mon collègue du CPAS et dans le cadre de la politique transversale des Familles, je le remercie de m'avoir intégré au projet de la Maison de l'Adolescent. Le concept a été créé il y a quelques années à Charleroi et imaginé par la Cité de l'Enfance. Il a été agréé et subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans sa déclaration de politique générale, la Fédération a annoncé qu'elle souhaitait développer ce genre de projets sur l'ensemble du territoire. Le CPAS de Mons a donc, à l'époque, manifesté son intérêt en 2015 et a obtenu en 2016 le financement d'une étude exploratoire, donc, c'est la phase dans laquelle on est à hauteur de 50.000€ permettant d'évaluer la faisabilité d'un projet d'une MADO sur Mons. L'étude est en cours depuis juillet 2016 et doit se terminer normalement fin juin 2017. Elle est principalement consacrée à la recherche de partenaires locaux, et à une construction méthodologique pertinente et en adéquation avec les besoins du terrain évidemment, c'est tout l'intérêt de l'étude exploratoire. Si le projet, dans un deuxième temps aboutit, il va s'agir d'un service qui sera agréé, subsidié à 100 % par la Fédération Wallonie Bruxelles et qui serait composé d'une équipe socio-éducative de 4 à 5 personnes, donc, il y aurait 4 à 5 emplois créés dans ce cadre-là. Les objectifs d'une MADO, c'est de mettre à disposition de l'adolescent (public-cible de 11 à 25 ans) et de ses familiers, un lieu où ils pourront être accueillis le plus tôt possible dans la détection des difficultés de l'adolescent, ils pourront être écoutés, soutenus, aidés, orientés et l'idée, c'est que ce soit avec ou sans rendez-vous et de répondre à l'urgence et à la réalité des situations le plus vite possible, cela pourrait se faire de façon anonyme, pour tout type de problème en rapport avec l'adolescence de façon large. Actuellement, plusieurs axes d'intervention se profilent au cœur de l'étude exploratoire: D'abord, c'est la rencontre avec les réseaux montois tous secteurs confondus (Aide à la Jeunesse, Administration communale, C.P.A.S., C.H.U., associatif, ...) afin de récolter une lecture intersectorielle des besoins et ainsi de prendre un temps de recul et d'analyse pour créer un projet qui soit vraiment en adéquation avec les réalités de terrain à Mons. Le deuxième axe, c'est la détermination des besoins matériels (immeubles et humains), donc, on aurait besoin notamment d'un bâtiment (250 à 300 m²) idéalement dans l'intra-muros qui offrirait un espace suffisant pour permettre à la fois l'accueil et l'entretien individuel, mais également, la proposition d'animations, de formations et de cycles de conférences ou de séminaires. Evidemment, un partenariat avec les services de la Ville est bien sûr envisagé et des contacts ont déjà été pris avec le service de Prévention afin de développer des synergies et des partenariats qui renforceront les actions menées au bénéfice de ce public-cible que nous visons, ici, c'est-à-dire les jeunes. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Mme l'Echevine. Nous passons aux interpellations. La première concerne l'achalandage du probable futur PRIMARK et M. BOUCHEZ, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. En fait, j'ai eu comme informations que les magasins PRIMARK fonctionnaient comme avant cela, Colruyt par exemple, ce sont des magasins qui ont un système de logistique qui est extrêmement avancé pour éviter que les magasins aient trop de stock, ce qui leur permet de rentabiliser chaque mètre carré en matière de vente et donc, de ce fait là, ils sont sur un système de flux tendus avec deux semi-remorques par semaine pour achalander le magasin et donc, j'ai bien dit deux semi-remorques par semaine, alors, la question est très simple en matière de mobilité, est-ce que cette question a déjà été évoquée, de quelle manière ces semi-remorques pourraient-ils arriver, donc, il faut bien se rendre compte de la taille des camions, est-ce qu'ils vont remonter la rue de Nimy et redescendre tout le piétonnier deux fois par semaine encore une fois, ce qui pose quand même toute une question en matière de maintien des routes, des pavés ou est-ce qu'ils vont venir via la rue Notre-Dame et donc, là, il y a toute la question de savoir comment font-ils rue de la Petite Boucherie et puis reprendre le bas de la Grand Rue, donc, voilà, il y a véritablement une question de mobilité en la matière et de manière plus générale, est-ce qu'alors, on peut nous exposer un plan de mobilité global qui est prévu à partir du moment où le magasin ouvrirait ses portes. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Conseiller. M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger le mois dernier sur les mesures de mobilité envisagées dans le quartier du futur magasin PRIMARK, je ne reviendrais donc pas sur nos discussions précédentes. La situation et les problèmes éventuels ont déjà été pensés, analysés par nos services de police. Dans le permis d'exploitation, il faudra donc, limiter l'usage des camions d'une longueur de 10 mètres maximum, c'est d'ailleurs la signalisation d'interdiction qui est posée au bas de la rue Notre-Dame actuellement et exceptionnellement déplacée pour les besoins de ce chantier. Un véhicule articulé, donc, semi-remorque d'une longueur de l'ordre de +/- 15 mètres ne pourra donc pas accéder au quai de livraison du futur magasin. Dans le quartier, d'autres quais de livraison sont d'ailleurs existants et les fournisseurs livrent avec des camions adaptés au gabarit de la rue. C'est une situation d'ailleurs similaire que les Autorités de la Ville avait d'ailleurs rencontré lors de l'ouverture du Carrefour Express situé à la rue d'Havré. Avant l'ouverture de cette surface commerciale, une rencontre avec l'exploitant et les fournisseurs avait été organisée pour définir les périodes de livraison et imposer un type de camion et

donc, ne pas accepter les véhicules articulés. Nous procéderons donc, de la même manière dans ce dossier, il ne devrait donc pas y avoir de problème pour les futures livraisons du magasin PRIMARK.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre, écoutez, je suis un peu surpris de la réponse, au moins elle est claire et donc, cela je vous remercie M. l'Echevin, c'est une réponse très claire, donc, pas de semi-remorque, pas de camion de plus de 10 mètres, les choses sont précises et donc, on passe bien rue Notre-Dame, rue de la Petite Boucherie mais par contre, l'autre question et bon, vous ne me répondez peut-être pas mais je n'ai pas le sentiment que PRIMARK soit au courant de cette situation. Ils ont un mode de développement commercial qui est identique dans l'ensemble de leur magasin, donc, je ne sais pas dans quelle mesure, cela ne va pas encore faire l'objet de discussions puisque pour le moment, la discussion se fait tout le temps entre BREG et la Ville, les Autorités de la Ville mais avec PRIMARK, donc, ce serait intéressant sur ce point précis de savoir dans le chef au minimum de BREG si PRIMARK ne veut pas se manifester, si ces conditions sont tout à fait acceptables pour le magasin parce qu'il y a le risque qu'après, quand le magasin est construit, on soit au pied du mur et que PRIMARK dise « attendez, le magasin il est là, moi, je m'installe mais si vous m'empêchez de venir avec mes camions, je ne serai pas là » et dans ce cas-là, ce sera la Ville qui devra plier, on nous expliquera que c'est par pragmatisme mais cela engendre toute une série d'autres difficultés, donc, vraiment, j'invite le Collège à avoir toutes les garanties en la matière, je ne sais pas si M. l'Echevin veut apporter un complément par rapport à cela mais si ce n'est pas le cas, en tout cas, j'insiste sur l'intérêt qu'il y a à avoir une information qui vient de la part de PRIMARK sur le sujet. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : L'incident est clos. J'en viens à l'interpellation de M. le Conseiller Florent DUFRANE sur les structures dédiées à la jeunesse. Je vous en prie.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Si vous le permettez, je la développerais en janvier vu l'heure tardive.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Parfait. Merci. J'en suis à l'interpellation de la situation de l'arrivée de PRIMARK, interpellation de M. le Conseiller TONDREAU. Je vous en prie.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est une interpellation à M. l'Echevin du l'Urbanisme. Voilà celle-ci, suite à l'interpellation que j'ai faite lors du dernier Conseil Communal au sujet de la proximité de l'Administrateur délégué de BREG avec des fonctions identiques qu'il occupe dans des sociétés dont les administrateurs sont basés dans des pays pratiquant le dumping fiscal ou dans des paradis fiscaux, la SPRL BREG a réagi à travers un

communiqué de presse. Celui-ci ne dément en rien mon interpellation mais annonce à mon grand étonnement, l'arrivée de PRIMARK comme quatrième implantation en Belgique, à Mons, alors que le monde initié dans ce domaine, sait que ce sera Charleroi, la prochaine et quatrième inauguration en mars 2017 dans le complexe rive gauche. En outre, au cours de la réunion de la Commission Economique auquel était absente la majorité, ici, je suis un peu moqueur, je m'en excuse pour celle-ci, est-elle intéressée par les problèmes des centres-villes. M. CALONGER dirigeant l'AMCV a fait savoir son incertitude quant à l'installation de PRIMARK à Mons, confortée par l'hésitation à ce sujet du Chef de Cabinet de l'Echevinat concerné. De plus, la presse nous signale que les commerçants du Passage du Centre sont depuis le printemps dernier dans l'expectative et le flou le plus total des promesses sous la forme d'option d'achat de l'Administrateur délégué de BREG. Tout cela paraît bien inquiétant et il serait extrêmement nécessaire que celui-ci fasse part au Conseil Communal de la situation quant à l'arrivée de cette chaîne commerciale et de ses investissements commerciaux et de bureaux à Mons. Pouvez-vous, dès lors, le solliciter comme vous l'avez fait pour M. CALONGER, vivement à venir expliquer tout cela lors d'une prochaine réunion de la Commission de l'Economie pour nous éclairer, en tout cas, les membres de l'opposition, sur les promesses annoncées par ladite société. Enfin, pourriez-vous me dire si vraiment vous avez eu des contacts avec PRIMARK ou des écrits confirmant leur investissement à Mons. En effet, le site BREG annonçait les travaux dès le printemps 2016 et sa dernière conférence de presse, parle maintenant d'une installation en 2018. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Conseiller. M. le Premier Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Merci M. le Conseiller pour votre interpellation. Je vais essayer de reprendre les différents points qui posent question dans votre texte. Le premier concernant le nombre de magasins, effectivement, vous avez raison, donc, il y aura une implantation sur Charleroi et sur Mons, il y en aura donc, trois en Wallonie à notre connaissance avec Liège. Ceci nous avait d'ailleurs été annoncé lorsque nous avons reçu en Collège élargi à votre Chef de groupe, l'investisseur il y a un peu plus d'un an, donc, il n'y a pas de surprise. Deuxième question relative au Passage du Centre, nous en avons déjà parlé pas mal aujourd'hui, l'investisseur puisque vous vous référez à la presse pour poser votre question, la même presse s'est fait écho des propos de l'investisseur la semaine dernière en disant qu'il était toujours intéressé par ce projet. Comme vous l'avez indiqué, le Bourgmestre a lui-même fixé un délai pour la fin de la négociation, ce délai a été fixé à Pâques. Si celui-ci était dépassé et n'offrait aucune perspective dans le cadre de la discussion qui prendra lieu vraisemblablement entre l'investisseur potentiel et les propriétaires, nous agirons en

conséquence puisque comme vous le savez, nous avons déposé initialement un projet pour le Passage du Centre qui visait à faire en sorte que la Ville puisse intervenir sur les lieux pour revitaliser ce site. Troisième point que vous évoquez, M. le Conseiller, les rumeurs, celles-ci sont à notre estime, non fondées puisque nous n'avons pas d'indication dans ce sens, que du contraire, j'ai eu l'occasion d'avoir un contact avec le Directeur du Développement du Benelux pour PRIMARK qui m'a confirmé même si ce n'était pas une obligation de sa part puisque la Ville ne négocie pas directement avec les enseignes, l'ouverture du magasin de Mons et donc, pour nous, ces rumeurs n'ont pas lieu d'être. Quatrième point que vous avez évoqué dans votre interpellation, le fait de convoquer l'investisseur en commission ou au Conseil Communal, nous n'y sommes pas favorables parce que nous ne souhaitons pas mêler les investisseurs à des rumeurs ou à des querelles de nature politique mais qui peuvent animer notre Conseil Communal mais qui ne sont pas le lot d'investisseurs qui font confiance aux centres-ville qui prennent des risques en investissant leur moyen financier pour participer à la redynamisation du cœur de ville et qu'ils se tiennent le plus loin possible des querelles qui peuvent nous animer. Ceci étant, cela n'altère en rien notre stratégie qui continuera à être celle que nous avons décrite ce soir, à savoir, investir dans le piétonnier avec des grandes enseignes et la maternité commerciale et le fonds d'impulsion. Quant au délai que vous évoquez, c'est le dernier point que j'ai relevé dans votre interpellation, vous me direz si j'en ai oublié mais je ne pense pas, ceci était déjà fixé en termes d'ouverture du magasin lors du dépôt de permis à fin 2018, donc, je ne vois pas de changement entre la date que vous évoquez et celle qui avait initialement annoncée. En revanche, comme vous l'avez dit, il y a effectivement eu un retard dans le démarrage des travaux dû au fait que le permis a été octroyé vraisemblablement plus tard que ce qui avait été espéré par le courtier comme vous l'appellez. Voilà, M. le Conseiller pour les éléments de réponse que j'ai essayé de récolter pour vous.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. M. le Conseiller.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Merci beaucoup M. l'Echevin. Moi, j'en retiens une seule chose, c'est celle qui m'importait la plus, c'est que vous me dites que vous avez eu un contact d'une certaine façon avec un Directeur de PRIMARK, c'est cela pour moi, le plus important parce que l'inquiétude, c'est ça, l'inquiétude, c'est vraiment de savoir si PRIMARK va venir ou pas parce que pour finir, ils ne communiquent rien, ils n'écrivent rien, la seule chose que vous avez eu, c'est un contact verbal, oral avec un Directeur et on ne sait pas avoir plus que cela, disons cela comme ça, pour vous conforter, c'est cela que j'ai envie de vous dire. C'est tout.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Simplement M. le Conseiller, vous indiquer que vous pouvez aisément l'imaginer, l'importance de l'investissement qui est en cours pour le moment et qui avait été annoncé et est déjà bien engagé sur le terrain démontre à notre estime mais encore une fois, qui sommes-nous pour parler à la place d'un investisseur, je veux dire, c'est à lui à tenir ce type de propos et pas aux Autorités Communales qui avec la Région n'ont fait que délivrer un permis à un investisseur qui est libre ou non de le mettre en œuvre, en l'occurrence, là, il est en train de le mettre en œuvre et la seule obligation légale qu'il a, c'est de le mettre en œuvre dans une durée de 5 ans mais tout porte à croire et l'investisseur nous a rappelé qu'il était bien question toujours de cette implantation, le contact que j'ai eu était tout à fait informel avec le Directeur et confirmait les propos de l'investisseur, donc, aujourd'hui, tout converge dans ce sens y compris dans le milieu professionnel si je puis dire puisque par exemple, les patrons de C&A nous ont indiqué vouloir réinvestir dans leur magasin suite à des contacts qu'ils avaient eu eux-mêmes dans le milieu professionnel confirmant l'implantation de PRIMARK, etc... donc, aujourd'hui, ces rumeurs ne sont pas arrivées jusqu'à nous et nous espérons qu'elles ne sont pas malveillantes simplement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup M. le Conseiller. L'incident est clos. Je voudrais remercier le public nombreux qui est resté en place, nos collaborateurs et nos techniciens.

La séance à huis clos s'ouvre avec 34 présents.

Sont absents : MM. DUPONT, MILLER, ROSSI, DEL BORRELLO, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MARNEFFE

66° Objet : Prorogation éventuelle d'une mesure de suspension préventive. Audition. Juridique Divis1/CS

REMIS

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

67° Objet : Personnel administratif. Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre de l'assistance médicale à une Attachée spécifique. Autorisation GRH/HH/PA

ADOPTE – 114° annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

68° Objet : Personnel ouvrier. Pension pour inaptitude physique définitive d'un ouvrier qualifié (ferronnier-soudeur). GRH/SH/10904

ADOPTE – 115° annexe

69° Objet : PERSONNEL CONTRACTUEL

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

a) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5e temps à une Attachée spécifique. Autorisation GRH/AJ/Prev

ADOPTE – 116^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

b) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5e temps à une Attachée spécifique. Autorisation GRH/AJ/PREV

ADOPTE – 117^e annexe

70° Objet : ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

a) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'instituteurs(trices) primaires. Education

4139/4173/4176(2)/4191/4193/4184

ADOPTE – De la 118^e à la 124^e annexes

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

b) Reconduction de la réaffectation à titre temporaire dans un emploi non vacant de maîtresses de seconde langue. Education 4055/4163

ADOPTE – 125^e et 126^e annexes

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

c) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de maîtres(ses) de seconde langue. Education 3695/4055(2)/4100/4102/4192

ADOPTE – De la 127^e à la 132^e annexes

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

d) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une maîtresse de seconde langue. Education 3786

ADOPTE – 133^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

e) Octroi d'une disponibilité précédant la pension de retraite de type I à une Directrice d'école définitive. Education 6889

ADOPTE – 134^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

f) Mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice primaire définitive. Education 3023

ADOPTE – 135^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

g) Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un maître d'éducation physique. Education 4068

ADOPTE – 136^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

h) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une institutrice primaire définitive. Education 6777

ADOPTE – 137^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

i) Octroi d'une interruption totale de carrière à une institutrice primaire définitive. Education 3475

ADOPTE – 138^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

j) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice primaire. Education 4119

ADOPTE – 139^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

k) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles. Education 3567/3772/3798/3882

ADOPTE – De la 140^e à la 143^e annexes

71^e Objet : ACADEMIE DE MUSIQUE

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

a) Nomination de professeurs de piano à titre définitif. Education 7605/7616

ADOPTE – 144^e et 145^e annexes

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

b) Désignations de professeurs d'art dramatique et de formation pluridisciplinaire à titre temporaire dans un emploi non vacant. Education 7621/7638

ADOPTE – 146^e et 147^e annexes

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,

72^e Objet : CO-NNEXION SCRL : demande de démission d'un représentant de la Ville. Proposition de désignation de son remplaçant. Gestion des Associations AM

ADOPTE – 148^e annexe

Par 34 suffrages sur 34 votes valables,
73° Objet : Calva de Jemappes. Comité contrôle. Gestion quotidienne. Désignation
représentant Ville. Cellule Patrimoine RF/GS

ADOPTE – 149° annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de
prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code
Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans
réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2016.
Celui-ci est alors adopté.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
La Directrice générale ff,

Le Bourgmestre-Président,

C. BRULARD.

E. DI RUPO

=====